

DEUXIÈME  
CONGRÈS PROVINCIAL  
DE SCIENCES MÉNAGÈRES

ET

D'ÉDUCATION FAMILIALE

TENU À

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE PROVINCIALE, DE MONTRÉAL

*du 29 mai au 1er juin 1934*



BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

*Service Provincial de l'Enseignement ménager-agricole*

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, CANADA.

—  
1934

OFF

I57A1

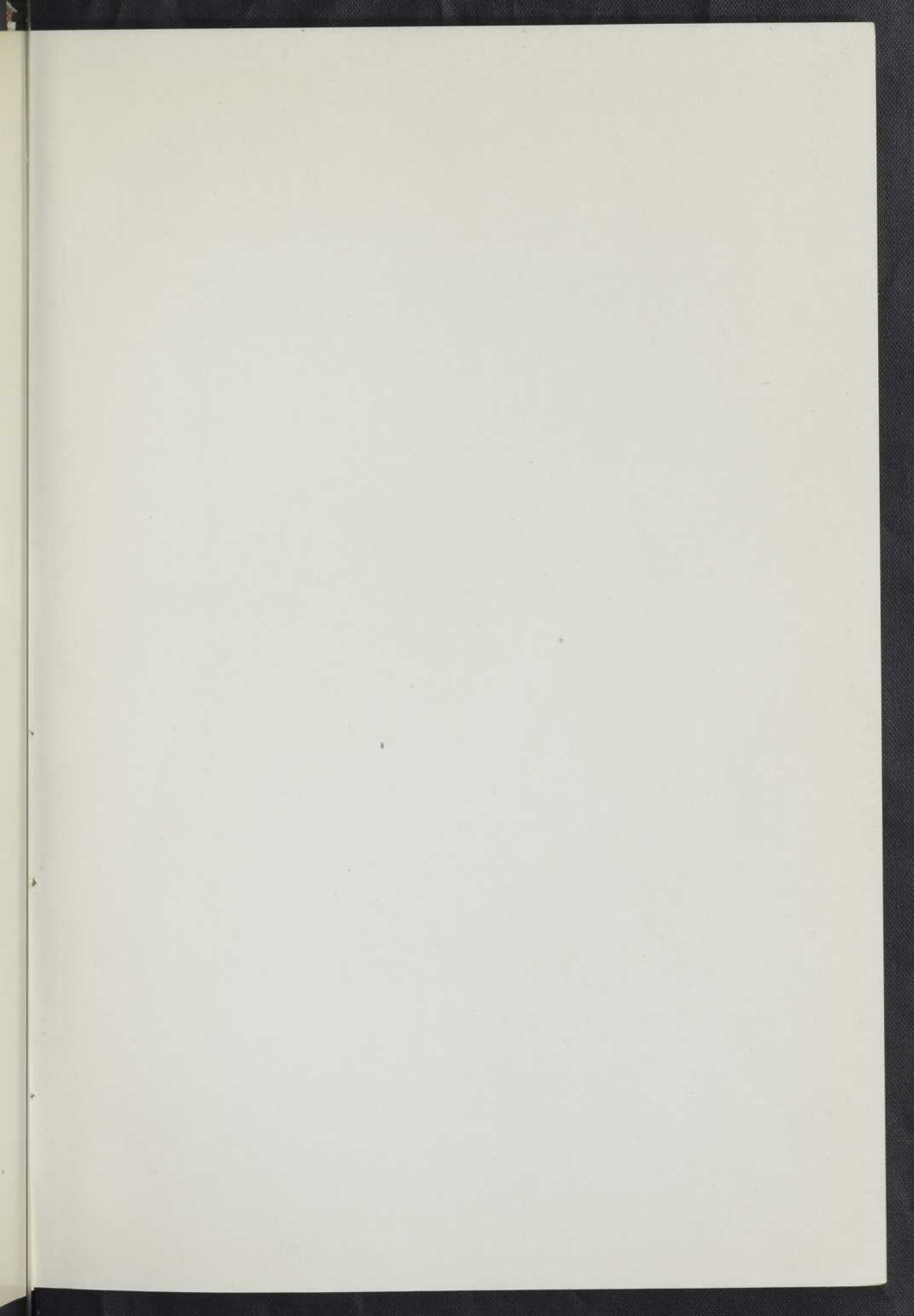
A18/5353-

1934

SAINT-PIERCE  
BIBLIOTHÈQUE

DEUXIÈME  
**CONGRÈS PROVINCIAL**  
DE SCIENCES MÉNAGÈRES  
ET  
D'ÉDUCATION FAMILIALE

MEMORANDUM  
FOR THE RECORD  
OF THE  
COMMISSIONERS OF THE  
LAND OFFICE  
IN  
RESPONSE TO A  
RESOLUTION PASSED  
AT THE MEETING OF THE  
BOARD OF SUPERVISORS  
Held at the County Office Building  
San Francisco, California  
April 15, 1914





L'hon. L. ATHANASE DAVID, C. R., LL. D.,  
*secrétaire de la Province.*

# Programme du Congrès

---

À L'ÉCOLE MÉNAGÈRE PROVINCIALE

461, rue Sherbrooke-est, Montréal.

Mardi, Mercredi et Jeudi, les 29, 30 et 31 mai 1934

---

SOUS LE PATRONAGE DE :

l'honorable L.-A. DAVID, *secrétaire de la Province* ;

S. E. Mgr GAUTHIER, *arch. de Montréal* ;

l'honorable CYRILLE-F. DELÂGE,  
*surintendant de l'Instruction publique* ;

l'honorable sénateur RAOUL DANDURAND,  
*président du Conseil des Écoles Ménagères Provinciales.*

LES SÉANCES D'ÉTUDE

SONT SOUS LES PRÉSIDENCES D'HONNEUR DE :

M. LIONEL BERGERON,  
*secrétaire du Conseil de l'Instruction publique  
et sous-ministre du Département* ;

Mgr VINCENT-J. PIETTE, P. A.,  
*recteur de l'Université de Montréal* ;

M. VICTOR DORÉ,  
*président de la Commission pédagogique des écoles de Montréal* ;

M. GUY VANIER, C. R.,  
*secrétaire du Conseil des Écoles Ménagères Provinciales* ;

ET SOUS LA PRÉSIDENCE ACTIVE DE :

M. ALPHONSE DESILETS,  
*directeur de l'Enseignement ménager  
à l'Instruction publique de la province de Québec.*

102446

MARDI, le 29 MAI 1934

---

**2 h. p. m.**

**Inscription des congressistes au salon de l'École Ménagère Provinciale.**

**3 h. p. m.**

**Inauguration officielle du nouvel immeuble de l'École :**

1. — Adresse de bienvenue par Mlle Antoinette GÉRIN-LAJOIE, directrice de l'École Ménagère Provinciale ;
2. — Discours de l'honorable sénateur Raoul DANDURAND, président du Conseil des Écoles Provinciales de Montréal ;  
Allocution de Mme F.-L. BÉIQUE, initiatrice de l'enseignement ménager à Montréal ;
3. — *But et programme de l'éducation ménagère.* — par le président actif du Congrès.

**8 h. p. m.**

**Sous la présidence d'honneur de Mgr J.-V. PIETTE, P. A., recteur de l'Université de Montréal :**

1. — *Mère Saint-Raphaël, disciple et fille spirituelle de Marie de l'Incarnation,* — par Mme Léon-Mercier GOUIN, ancienne élève des Ursulines de Roberval ;
2. — *M. le chanoine Alphonse Beaudet et M. l'abbé Olivier Martin, pionniers de l'enseignement ménager,* — par M. l'abbé Eugène MAURAS, principal de l'École Normale classico-ménagère de St-Pascal de Kamouraska ;
3. — *Le " Household Science School " du Collège Macdonald et les " Women's Institute ",* — par Miss Bessie-M. PHILP, directrice de cette institution ;
4. — *Mademoiselle Jeanne Anctil et notre École Ménagère Provinciale,* — par Mme R. LACROIX, assistante-directrice de l'École Ménagère Provinciale.

---

*" Ce qui presse le plus, aujourd'hui, c'est de reconstituer la vie familiale à la ville, et, de la conserver dans ses cadres traditionnels à la campagne. "*

MERCREDI, le 30

---

10 h. a. m. et 2 h. p. m.

Rapports individuels des Écoles ménagères supérieures, régionales et spéciales ;  
rapport général sur les École ménagères primaires.

h. p. m.

Sous la présidence d'honneur de M. Victor DORÉ, président de la Commission  
pédagogique des Écoles catholiques de Montréal :

*Le programme actuel des sciences ménagères en regard des besoins  
de l'éducation familiale :*

1. — *Le programme actuel des sciences ménagères dans les écoles de la Commission  
scolaire catholique de Montréal, — par M. J.-M. MANNING, directeur des  
études à la Commission scolaire de Montréal ;*
2. — *La diplômée en Sciences ménagères sur la ferme paternelle ou maritale, —  
par M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'École supérieure d'agriculture  
de Ste-Anne-de-la-Pocatière ;*
3. — *Nos jeunes filles citadines sont-elles préparées à seconder leur mari, après leur  
passage à l'École ménagère ? — par Mgr J.-C. ALLARD, P. A., directeur-  
fondateur de l'École Ménagère supérieure de Ste-Martine-de-Châteauguay ;*
4. — *Le programme actuel des Sciences ménagères et l'Éducation familiale, —  
par M. Alphonse DESILETS, président actif du Congrès.*

---

“ Bien que l'enseignement primaire ne doive revêtir le caractère d'aucune  
spécialité, cependant le programme doit être interprété de manière à orienter les  
enfants vers la destination de la masse d'entre eux. On fera cela par l'enseigne-  
ment indirect, en appropriant les dictées, lectures, problèmes d'arithmétique,  
exercices d'observation et de langage, au caractère de chaque région et de chaque  
école. C'est pourquoi les livres de classe qui sont censés faits pour répondre aux  
exigences du programme, doivent varier suivant qu'ils sont destinés aux milieux  
agricoles, commerciaux, industriels. L'instituteur, s'il y a lieu, devra suppléer,  
par son enseignement, au mauvais choix des manuels imposés par la commission  
scolaire. ”

S. E. Mgr F.-X. Ross,  
évêque de Gaspé.

(Manuel de Pédagogie.)

JEUDI, le 31

---

10 h. a. m.

Sous la présidence d'honneur de M. Guy VANIER, C. R., secrétaire du Conseil des Écoles Ménagères Provinciales :

1. — *Les Arts domestiques à l'École*, — par Mère STE-ANNE-MARIE, maîtresse générale des études de la Congrégation de Notre-Dame ;
2. — *La chimie dans les sciences ménagères*, — par Mlle Geneviève HONE, professeur à l'École Ménagère Provinciale ;
3. — *Les Écoles de coupe et de couture de l'Instruction publique*, — par Mlle Anna LALIBERTÉ, doyenne de l'enseignement de la coupe et de la couture à l'Instruction publique de Québec ;
4. — *Le dessin et l'enseignement par projections lumineuses*, — par M. Paul BERGERON, assistant-directeur du dessin et du Service de l'Enseignement ménager de la Province ;
5. — *La bibliothèque ménagère et son importance documentaire*, — par Mlle Aline MAJOR, professeur à l'École Ménagère Provinciale.

1 h. 30 p. m.

Banquet à l'hôtel Place Viger, sous la présidence de M. Lionel BERGERON, sous-ministre et secrétaire de l'Instruction publique de la Province :

Allocution de Mme Henri GÉRIN-LAJOIE, ex-présidente de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, de Montréal ;

Allocution sur l'Éducation familiale et l'enseignement ménager, par M. Alphonse DESILETS, président du congrès ;

Communication de la Ligue internationale de l'Éducation familiale, par le délégué du consulat-général de Belgique au Canada, M. Maurice HEYNE ;

Remise des distinctions du Mérite Scolaire à Mlle GÉRIN-LAJOIE et Mme R. LACROIX.

8 h. p. m.

Sous la présidence d'honneur de l'honorable sénateur Raoul DANDURAND :

Séance de clôture du Congrès, à l'École Ménagère Provinciale ; collation des diplômes aux normaliennes ménagères de la promotion 1933-34, et des certificats aux graduées des Écoles de coupe et de couture ;

Allocution des dignitaires et distribution des prix.

---

**ONT PARTICIPÉ**  
**au**  
**Deuxième Congrès provincial de Sciences ménagères**  
**et d'Éducation familiale.**

---

NOMS	ADRESSES
<b>RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame :</b>	
Rév. Sœur STE-ANNE-MARIE, <i>matresse générale des études</i> .....	Montréal.
Rév. Sœur STE-MARIE-VITALEINE, <i>directrice de l'enseignement ménager</i> .....	Maison-mère, C. N. D., Montréal.
Rév. Sœur STE-MARIE-ARMAND, <i>supérieure</i> .....	É. N. de St-Pascal, Kamouraska.
Rév. Sœur SAINTE-ÉLISA.....	Collège Marguerite-Bourgeoys.
Rév. Sœur ST-FRANÇOIS-DE-BORGIA.....	1760, St-André, Montréal.
Rév. Sœur STE-HENRIETTE.....	Montréal.
Rév. Sœur STE-JUSTINE.....	Montréal.
Rév. Sœur STE-MADELEINE.....	Montréal.
Rév. Sœur ST-ÉMILE.....	Académie Jeanne-Mance, Montréal.
<b>RR. SS. de la Charité (SS. Grises de l'Hôpital Général de Montréal) :</b>	
Rév. Sœur ANGÉLINA HOULE, <i>supérieure</i> .....	École St-Joseph, 1460, chemin St-Michel, Montréal.
Rév. Sœur G. CAYOUILLE.....	Notre-Dame de Liesse, St-Laurent, (orphelinat).
Rév. Mère DALTON.....	Hôpital général des SS. Grises.
Rév. Sœur FUGÈRE.....	École St-Joseph, 1460, chemin St-Michel, Montréal.
Rév. Sœur I. GOYETTE.....	Notre-Dame de Liesse, St-Laurent, (orphelinat).
Rév. Mère ST-GABRIEL, <i>directrice de l'École ménagère</i> .....	1190, rue Guy, Montréal.
Rév. Mère ST-ÉLIE.....	“ “ “ “
<b>RR. SS. de la Charité de Saint-Louis :</b>	
Rév. Sœur M.-LUCIE, <i>supérieure</i> .....	Loretteville.
Rév. Sœur ST-FÉLIX, <i>directrice</i> .....	Loretteville.

NOMS

ADRESSES

**RR. SS. de la Présentation de Marie :**

Rév. Sœur MARIE-MECHTILDE DU SACRÉ-CŒUR.....	É. M. R., Sutton.
Rév. Sœur MARIE-SAINT-GABRIEL.....	É. M. R., Sutton.
Rév. Sœur MARIE-SAINT-MAURICE, directrice de l'enseignement ménager.....	Maison-Mère, St-Hyacinthe.
Rév. Sœur MARIE-SAINT-PHILIBERT.....	Maison-Mère, St-Hyacinthe.
Rév. Sœur SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX.....	Montréal.

**RR. SS. de la Providence :**

Rév. Sœur ARSÉNI-D'ALEXANDRIE.....	Inst. des Sourdes-Muettes, Montréal.
Rév. Sœur M.-PRUDENT.....	Inst. des Sourdes-Muettes, Montréal.
Rév. Sœur ST-ANGE DE GETHSÉMANIE.....	Inst. des Sourdes-Muettes, Montréal.
Rév. Sœur STE-ANNE-MARIE.....	Hospice Auclair, Montréal.
Rév. Sœur STE-ÉDOUARDINA, directrice de l'enseignement ménager.....	Maisonneuve.
Rév. Sœur ST-ÉTIENNE-DE-HONGRIE.....	Joliette.
Rév. Sœur STE-FLAMINA.....	Ste-Ursule, Maskinongé.
Rév. Sœur ST-JOSEPH-DE-MARIE.....	Inst. des Sourdes-Muettes, Montréal.
Rév. Sœur STE-MARIE-SIMON.....	Inst. des Sourdes-Muettes, Montréal.
Rév. Sœur ST-PATRICE.....	Inst. des Sourdes-Muettes, Montréal.
Rév. Sœur STE-THÉRÈSE-MARGUERITE, directrice provinciale.....	Inst. des Sourdes-Muettes, Montréal.
Rév. Sœur MARIE-DES-SERVITES, supérieure.....	É. M. R., Ste-Ursule, Maskinongé.
Rév. Sœur BERNADETTE-MARIE, économiste provinciale.....	É. M. R., Ste-Ursule, Maskinongé.

**RR. SS. de l'Assomption :**

Rév. Mère EUSTELLE-DE-L'EUCARISTIE.....	Nicolet.
Rév. Mère JOSEPH-DE-L'EUCARISTIE.....	Nicolet.

**RR. SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil :**

Rév. Sœur EUGÉNIE REED.....	5035, De Laroche, Montréal.
Rév. Sœur JEANNE-D'ARC MORIN.....	5035, De Laroche, Montréal.
Rév. Sœur MARGUERITE GINCE.....	Inst. N.-D. du Bon-Conseil, Montréal.
Rév. Sœur MARGUERITE-MARIE BEAU-DOIN.....	Inst. N.-D. du Bon-Conseil, Montréal.
Rév. Sœur MARIE-JEANNE BOURGUE ..	5035, De Laroche, Montréal.
Rév. Sœur G. NORMANDIN.....	Inst. N.-D. du Bon-Conseil, Montréal.
Rév. Sœur JEANNE CHARBONNEAU .....	Inst. N.-D. du Bon-Conseil, Montréal.
Rév. Sœur LUCIENNE THIBAUT .....	Inst. N.-D. du Bon-Conseil, Montréal.
Rév. Sœur GÉRIN-LAJOIE.....	Inst. N.-D. du Bon-Conseil, Montréal.

NOMS

ADRESSES

**RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours :**

- Rév. Sœur ST-BARNABÉ, *maîtresse  
d'enseignement ménager*..... St-Damien de Bellechasse.  
Rév. Sœur STE-BÉATRIX, *déléguée* ..... St-Damien de Bellechasse.

**RR. SS. de Notre-Dame du Saint-Rosaire :**

- Rév. Sœur MARIE-ANGE, *directrice*..... É. M. R., Mont-Joli, Matane.  
Rév. Sœur M.-IMELDA, *supérieure*..... Couvent St-Rémi, Matane.  
Rév. Sœur M.-PAUL-DU-RÉDEMPTEUR.. Pensionnat M.-Rose, Montréal.  
Rév. Sœur MARIE-DE-ST-FORTUNAT ... Rimouski.

**RR. SS. de Sainte-Anne :**

- Rév. Sœur MARIE-AIMÉ, *conseillère  
générale* ..... Lachine.  
Rév. Sœur M.-ALFRED-DE-JÉSUS..... Académie Ste-Cunégonde.  
Rév. Sœur M.-AMÉDÉE-DE-LAVOIE ..... St-Henri, académie.  
Rév. Sœur M.-ANASTHASE..... Vaudreuil.  
Rév. Sœur M.-ANGÈLE-DE-BRESCIA... 95, Parc Georges-Cartier, Montréal.  
Rév. Sœur M.-ANNE-ÉLISABETH ..... 95, Parc Georges-Cartier, Montréal.  
Rév. Sœur M.-ANNE-GERMAINE..... St-Rémi, Napierville.  
Rév. Sœur M.-BENOÎTE, *préfète générale  
des études* ..... Lachine.  
Rév. Sœur M.-BERTHILDE ..... Ste-Anne-de-Lachine.  
Rév. Sœur M.-BÉTHANIE..... Ste-Anne-de-Lachine.  
Rév. Sœur M.-EUSTELLE-DE-L'EUCHA-  
RISTIE..... Pens. Ange-Gardien, St-Henri.  
Rév. Sœur M.-GAITAY..... St-Jacques de Montcalm.  
Rév. Sœur M.-GILDAS..... É. N., St-Rémi, Napierville.  
Rév. Sœur M.-HÉLÈNE-DU-SACRÉ-  
CŒUR..... Ste-Cunégonde.  
Rév. Sœur M.-IDA-DE-JÉSUS, *supé-  
rieure*..... École Providence de N.-D. du Bon-  
Conseil.  
Rév. Sœur M.-JEANNE-DE-FRANCE,  
*directrice*..... É. M. R., de St-Jacques-l'Achigan.  
Rév. Sœur M.-LÉONARD..... Lachine.  
Rév. Sœur M.-PAUL-ARTHUR..... Vaudreuil.  
Rév. Sœur M.-ROCH-ALBERT..... Académie Ste-Élisabeth.  
Rév. Sœur M.-ROSE-DE-JÉSUS..... Académie Ste-Clothilde.  
Rév. Sœur M.-DU-ST-ESPRIT..... É. M. R., St-Jacques-l'Achigan.

**RR. SS. de Sainte-Croix :**

- Rév. Sr M.-D'AVILA..... Académie N.-D. du St-Sacrement.  
Rév. Sr M.-DE-STE-AGNÈS-D'ASSISE..... É. M. R., Nominique, Labelle.  
Rév. Sr M.-DE-STE-ANGÉLINE..... 1640, St-Hubert, Montréal.

NOMS	ADRESSES
Rév. Sr M.-DE-STE-ANNE.....	Sainte-Rose, Laval.
Rév. Sr M.-DE-STE-ANTONILLE.....	Mont Ste-Brigitte, Montréal.
Rév. Sr M.-DE-STE-BIBIANE.....	
Rév. Sr M.-DE-STE-BLANCHE.....	Mont Ste-Brigitte, Montréal.
Rév. Sr M.-DE-STE-BLANCHE-DE- L'IMMACULÉE.....	Sainte-Cécile.
Rév. Sr M.-DE-ST-CÉSAIRE.....	Nominingue, Labelle.
Rév. Sr M.-DE-STE-CLOTHILDE, <i>supé- rieure provinciale</i> .....	St-Laurent.
Rév. Sr M.-DE-ST-DONAT.....	
Rév. Sr M.-DE-STE-FLORE-D'AU- VERGNE, <i>directrice générale des études</i> .....	St-Laurent.
Rév. Sr M.-DE-STE-IPHIGÉNIE.....	É. M. R., Nominingue, Labelle.
Rév. Sr M.-DE-STE-ISABELLE-DE- FRANCE.....	1640, St-Hubert, Montréal.
Rév. Sr M.-DE-STE-JEANNE-DE- CHANTAL.....	Académie N.-D. du St-Sacrement.
Rév. Sr M.-DE-ST-PIERRE-NOLASSE.....	
Rév. Sr M.-DE-ST-THARSICIUS, <i>supé- rieure</i> .....	É. M. R., Nominingue, Labelle.
Rév. Sr M.-DU-MONT-CARMEL, <i>assis- tante-générale</i> .....	St-Laurent.

**RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie :**

Rév. Sœur STE-CATHERINE-DE-CAR- DONE.....	Maison-mère, Hochelaga.
Rév. Sr M.-STANISLAS.....	216, Querbes, Outremont.
Rév. Sr STE-LOUISE-CAROLINE.....	Ste-Martine, Châteauguay.
Rév. Sr STE-MARIE-FLORIANNE, <i>supé- rieure</i> .....	Ste-Martine, Châteauguay.
Rév. Sr M.-PIERRE-DU-SAUVEUR.....	Ste-Martine, Châteauguay.
Rév. Sr M.-WILFRID-JOSEPH.....	Ste-Martine, Châteauguay.

**RR. SS. du Bon-Pasteur :**

Rév. Sr ST-LÉONARD-DE-P.-MAURICE, <i>supérieure provinciale</i> .....	Québec.
Rév. Sr M.-DE-ST-PIERRE, <i>supérieure</i> ..	É. M. R., St-Georges, Beauce.
Rév. Sr M.-JEAN-JOSEPH.....	St-Georges, Beauce.

**RR. SS. Filles de Jésus :**

Rév. Sr STE-HILARIA, <i>directrice</i> .....	Cap-de-la-Madeleine, Champlain.
Rév. Sr ST-MAURICE, <i>supérieure</i> .....	Cap-de-la-Madeleine, Champlain.

NOMS	ADRESSES
<b>RR. SS. Filles de la Sagesse :</b>	
Rév. Mère ALPHONSE-MARIE-DU-SACRÉ-CŒUR .....	École Ouimet, Montréal.
Rév. Mère M.-LÉONCE-DU-SACRÉ-CŒUR.....	École Ouimet, Montréal.

**RR. SS. Grises de la Croix :**

Rév. Sœur ST-GRATIEN.....	É. M. R., Montebello, Papineau.
Rév. Sœur STE-JEANNE-D'ARC.....	É. M. R., Montebello, Papineau.

**RR. SS. Petites Franciscaines de la Baie Saint-Paul :**

Rév. Sœur JEAN-MARIE.....	Rosemont.
Rév. Sœur MARIE-HENRI.....	Rosemont.
Rév. Sœur CHS-ALEXANDRE, F. C. S. P.	Montréal.
Rév. Sœur ALPHONSE-MARIE, F. C. S. P.	Montréal.
Rév. Sœur M.-BLANCHE, F. C. S. P.....	Montréal.
Rév. Sœur MARIE-DES-SEPT-DOU-LEURS, F. C. S. P.....	Montréal.
Rév. Sœur EUGÈNE.....	Montréal.
Rév. Sœur ANGÉLINA.....	Montréal.

**A**

Mme L. ALLAIRE.....	6572, chemin Colomb, Montréal.
Mme Robert ARCHER.....	Apt 115, 1227, rue Sherbrooke-ouest.
Mlle Alexandrine ASSELIN.....	2435, Bourbonnière, Montréal.
Dr E.-G. ASSELIN, <i>prof. physiologie</i> .....	Université de Montréal.
Mlle Hortense ASSELIN.....	3892, Parc Lafontaine, Montréal.
Mlle Alice AUBRUT.....	1177, rue St-Hubert, Montréal.
Mme J.-Louis AUDET.....	456, rue Cherrier, Montréal.
Mlle Anne-Marie AUMONT.....	Montréal.

**B**

Mlle Estelle BACHAND.....	4435, rue Boyer, Montréal.
M. A. BASQUE.....	7870, ave Outremont, Montréal.
Mlle A.-C. BASTIEN.....	581E, rue Dorchester, Montréal.
Mlle Claire BEAUBIEN.....	462, Ste-Catherine, Montréal.
Mlle Rolande BEAUCHEMIN.....	7726B, Berri, Montréal.
Mlle Georgianna BEAUDOIN.....	Grand-Mère, Laviolette.
Dr J.-A. BEAUDOIN.....	Université de Montréal.
Mme BEAUDRY-LEMAN.....	Montréal.
Mlle D. BÉGIN.....	4245, St-Hubert, Montréal.
Mlle E. BÉGIN.....	4245, St-Hubert, Montréal.
Mme E. BÉIQUE.....	Montréal.

NOMS	ADRESSES
Mme F.-A. BÉIQUE.....	Montréal.
Mme F.-L. BÉIQUE.....	9085, blvd Lasalle, Montréal.
M. Georges BÉIQUE.....	550, Davaar, Outremont.
Mme Henri BÉIQUE.....	3448, côte des Neiges, Montréal.
M. Jacques BÉIQUE.....	Montréal.
Mme Jean BÉIQUE.....	416, ave Wiseman, Montréal.
M. et Mme L.-F. BÉIQUE.....	Montréal.
Mlle Louise BÉIQUE.....	3448, côte des Neiges, Montréal.
Mme Paul BÉIQUE.....	Montréal.
Mme Albert BÉLAIR.....	6203, Delorimier, apt 2, Montréal.
Mlle Marguerite BÉLAND.....	6064, Sherbrooke-ouest, Montréal.
Mme Alphonse BÉLANGER.....	249, chemin Ste-Catherine, Montréal.
Mme Gilles BÉLANGER.....	2960, Maple Wood Ave., Montréal.
Mlle BELOURNAUX.....	Montréal.
Mlle Rose BELVOTO.....	2618, Duvernay, Montréal.
Mrs. H.-M. BENOIT.....	Hillside, New-Jersey.
Mme J.-G. BENOIT.....	5323, St-Urbain, Montréal.
M. Lionel BERGERON.....	Département de l'Instruction publique.
M. J. BERNARD.....	4242, chemin Colomb, Montréal.
Mlle E. BETOURNAY.....	Montréal.
Mme J.-A. BLAIS.....	Montréal.
Mlle Diane BLEAU.....	7681, rue Drolet, Montréal.
M. Lucien BLEAU.....	7681, rue Drolet, Montréal.
M. l'abbé Hon. Bois, <i>dir. Col. d'Agr.</i> ...	Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska.
Mlle Germaine BONNEAU.....	1633, Cartier, Montréal.
M. A. BORGIA.....	403, St-Joseph, Lachine.
Mlle Fernande BOUCHER.....	4173, Drolet, Montréal.
Mme J.-M. BOULART.....	3541, Messier, Montréal.
Mlle Rita BOULERICE.....	rue Fabre, Montréal.
Mlle Gabrielle BOURASSA.....	1615, Bernard, Outremont.
Mlle Eugénie BOURDAGES.....	4805, Boyer, Montréal.
Mlle Jeanne BOURDAGES.....	4805, Boyer, Montréal.
Mlle BOURDAGE.....	7630, Berri, Montréal.
M. L. BOURDEAU.....	6651, St-Laurent, Montréal.
Mlle B. BOYER.....	2352, Lacordaire, Montréal.
Mlle Germaine BRAULT.....	St-Lambert.
Dr et Mme Jean BRAULT.....	St-Lambert.
Mlle Juliette BRAULT.....	402, River Side, St-Lambert.
Mme O.-L. BRAULT.....	St-Lambert.
Mme Ed.-Charles BRIEN.....	7840, Wiseman, Outremont.
Mlle CLAIRE BRIÈRE.....	8783, Bellerive, Montréal.
Mlle Maria BRIÈRE.....	1475, Berri, Montréal.
Mme BRODEUR.....	3445, St-Denis, Montréal.
Mme BUJOLD.....	7757, Berri, Montréal.
Mme Louis BURATTI, <i>F. N. St-J.-B.</i> ....	7057A, Chateaubriand, Montréal.

C

Mlle Simonne CADIEUX.....	1041, blvd St-Joseph, Montréal.
Mlle Marcelle CAILLOUX.....	2655, Ontario-est, Montréal.

NOMS	ADRESSES
Mme Cotnoir CAPPONI.....	1610, Sherbrooke-ouest, Montréal.
Mlle Claire CARON, <i>Académie St-Anselme</i> .....	2251, Percy, Montréal.
Mme J.-G. CARON.....	557-559, Letourneux Ave., Montréal.
Mlle Madeleine CARON, <i>F. N. St-J.-B.</i> .....	6655, St-Denis, Montréal.
M. Léopold CARRIÈRE, I. É. ....	Vaudreuil Station, C. P. 62.
M. J. CARTIER.....	4174, Northcliffe, Montréal.
Mme C. CATTON.....	101, Lagauchetière-ouest, Montréal.
Mlle P. CATTON.....	101, Lagauchetière-ouest, Montréal.
Mme Chs CAUCHY.....	1189, rue Plessis, Montréal.
M. F. CAYOUILLE.....	1196, Berri, Montréal.
Mme Ed. CHAMPLAIN.....	1185, rue Plessis, Montréal.
Mme Z. CHARLEVOIX.....	4291, chemin Colomb, Montréal.
Mlle A. CHARTIER.....	6683, Chambord, Montréal.
Mme L. CHARTON.....	758, Sherbrooke-ouest, apt 4, Montréal.
Mme Pierre CHARTON.....	9125, blvd Lasalle, Montréal.
M. J.-B. CHARTRAND, I. É. ....	L'Assomption.
Mlle Thérèse CHARTRÉ.....	12246, Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles.
M. W. CHEVALIER.....	<i>Le Canada</i> , 33, St-Jacques-ouest.
Mlle Colombe CHRISTIN.....	2435, Frontenac, Montréal.
Mme A. CLÉMENT.....	8459, rue Faucher, Montréal.
M. E. CLOUTIER.....	555, Rockland, Outremont.
Mlle CLOUTIER, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mme Ls CODERRE, <i>F. C. F.</i> .....	Sherbrooke.
Mme P.-C. CORMIER.....	Montréal.
Mme A. CORSTER.....	4434, St-André, Montréal.
Mme Joseph COTÉ.....	5325, St-Urbain, Montréal.
Mme Léonidas COTÉ.....	2131, ave Lebrun, Montréal.
Mlle Mercedes COTÉ.....	2160, Laurier-est, Montréal.
Mlle Alice COUSU.....	Verdun.
Mlle Béatrice COUSU.....	Verdun.

D

Mlle G. DAGENAIS.....	Montréal.
Mme Rodolphe DAGENAIS.....	6087, blvd Monk, Montréal.
L'hon. sénateur Raoul DANDURAND..	462, chemin Ste-Catherine, Out.
Mme V. DANDURAND.....	Montréal.
Mlle Béatrice DARCHE.....	1196, Berri, Montréal.
Mme Dominique DE ANGELIS.....	5813, chemin Colomb, Montréal.
Mlle Simone DÉCARIE.....	3852, Prud'homme, Montréal.
Mme DE HËY, <i>prof. É. M. P.</i> .....	4107, St-Denis, Montréal.
Mme Yvonne DEMERS.....	4055, St-Jacques, Montréal.
Mme Léon DESCARIES.....	Montréal.
M. Alphonse DESILETS.....	Dép. de l'Instruction publique.
Mme Alphonse DESILETS.....	18, rue Ste-Famille, Québec.
Mlle Cécile DESJARDINS, <i>prof. É. M. P.</i>	Montréal.

NOMS	ADRESSES
Mme Gustave DESLAURIERS.....	5370, N.-Dame-de-Grâce, Montréal.
Mlle Georgette DESROCHERS.....	5035, De la Roche, Montréal.
Mme Adrienne DES TROIS MAISONS....	456, rue Cherrier, Montréal.
M. W. DÉZIEL.....	5420, N.-Dame-de-Grâce, Montréal.
M. Victor DORÉ, prés. <i>Comm. des É. C.</i>	117, Ste-Catherine-ouest, Montréal.
Dr DUBÉ, prof. <i>É. M. P.</i> .....	Montréal.
M. A. DUBUIS.....	Montréal.
Mlle M.-Reine DUCHESNEAU.....	2111, Chambly, Montréal.
Mme Arthur DUPRESNE.....	1588, St-André, Montréal.
Mlle Évangéline DUGAS.....	8565, St-Denis, Montréal.
Mlle Azilda DUHAMEL.....	2161, Prud'homme, Montréal.
Mlle Juliette DUHAMEL.....	2161, Prud'homme, Montréal.
Mr and Mrs. F. DUMFRIES.....	1312, blvd Mont-Royal, Montréal.
Miss M. DUMFRIES.....	1312, blvd Mont-Royal, Montréal.
Mlle Armande DUMULONG.....	1474, Desery, Montréal.
Mme Eva DUMULONG.....	1474, Desery, Montréal.
Miss Doris Pat. DUNCAN.....	1442, St-Marc, Montréal.
M. Guillaume DUNN.....	<i>Le Canada</i> , 33, St-Jacques-ouest.
M. Maurice DUPLESSIS.....	Trois-Rivières.
Mlle Alice DUPRÉ.....	2385, Bordeaux, Montréal.
Mme E.-G. DUPRÉ.....	2385, Bordeaux, Montréal.
Mme Albert DUPUIS.....	275, Sherbrooke-est, Montréal.

**E**

Mrs. L. EDWARDS.....	2212, ave Old Orchard, Montréal.
Mlle Laurette EMOND.....	161, 5e Avenue, Verdun.

**F**

Mme E. FAMELART.....	153E, rue Gounod, Montréal.
Mme Geo. FAMELART.....	5128, Delorimier, Montréal.
Mlle Yvonne FAMELART.....	4216, ave Papineau, Montréal.
M. A. FARRON.....	2514, rue St-Zotique, Montréal.
Mme F. FILIATRAULT.....	4237, Chambord, Montréal.
Mme J. FLEURY.....	2601, blvd Pie IX, Montréal.
Mme E.-J. FLYNN.....	3425, St-Denis, Montréal.
Mme Albert FOISY.....	5442, Bourbonnière, Montréal.
Mlle Mariette FOISY.....	St-Chrysostome, Châteauguay.
Mlle Mariette FOISY.....	461, Sherbrooke-est, Montréal.
Mlle Gertrude FOREST.....	4223, St-Hubert, Montréal.
Mme L. FORGET.....	318, carré St-Louis, Montréal.
Mlle Corinne FOURNIER.....	204, Port-Arthur-est, Montréal.
Mlle Eva FOURNIER.....	204, Port-Arthur-est, Montréal.

**G**

Mme A. GAGNON.....	403, St-Joseph, Lachine.
Mlle Alice GAGNON.....	101, Lagauchetière, Montréal.
Mme B.-P. GAGNON.....	957, rue Cherrier, Montréal.

NOMS	ADRESSES
Mme Clovis GAGNON.....	162, Jean-Talon, Montréal.
M. J.-B. GAGNON, <i>Ins. É. district 24</i> .....	Valleyfield.
Mme R. GAGNON.....	116, Elmire, Montréal.
Mme J.-B. GAGNON.....	Valleyfield.
Mme L. GALPIN.....	2006, ave Galt, côte St-Paul, Montréal.
Mme J.-C. GARCEAU.....	4124, St-Hubert, Montréal.
Mme A. GASCON.....	Montréal.
M. R. GASCON.....	5160, St-Denis, Montréal.
Mlle Alexina GAUDREAU .....	3040, Parc Lafontaine, Montréal.
Mlle Jeanne GAUTHIER.....	4236, Brébœuf, Montréal.
Mlle Lucienne GAUTHIER, <i>F. N.</i> <i>St-J.-B.</i> .....	3624, Adam, Montréal.
Mlle Yvonne GENEST .....	3454, Laval, Montréal.
Mme Aug. GÉRIN.....	Montréal.
M. H. GÉRIN.....	142, blvd St-Joseph-ouest, Montréal.
Mme Léon GÉRIN.....	142, blvd St-Joseph-ouest, Montréal.
M. M. GÉRIN.....	142, blvd St-Joseph-ouest, Montréal.
Mlle Antoinette GÉRIN-LAJOIE, <i>prof.</i> <i>É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mme Henri GÉRIN-LAJOIE.....	346, ave Outremont, Montréal.
Dr Léon GÉRIN-LAJOIE, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mme Arthur GIBEAULT.....	Montréal.
Mlle Madeleine GIBEAULT.....	Montréal.
M. Lucien GIGNAC, <i>I. É.</i> .....	Laprairie.
Mlle Blanche GILMAS.....	3438, St-Hubert, Montréal.
Mme GINCE.....	10736, Millen, Montréal.
Mlle Lili GINCE.....	10736, Millen, Montréal.
Mlle Agathe GIRARD.....	1672, Dem, Montréal.
Mlle Délia GODIN.....	777, Rachel, Montréal.
Mlle E. GODIN.....	9624, rue Routhier, Montréal.
Mlle Marcelle GOHIER.....	214, Gohier, Montréal.
Mlle Eugénie GRAVEL.....	1254, Dorchester, apt 4, Montréal.
Mme J.-A.-E. GRAVEL.....	147, blvd St-Joseph-ouest, Montréal.
M. M.-C.-E. GRAVEL.....	Montréal.
Mlle Mercedès GRÉGOIRE, <i>directrice</i> .....	École Ste-Marthe.
M. G. GRIGNON.....	5028, Des Carrières — 1330, Prieur.
Mlle Delmia GUAY.....	1664, St-Christophe, Montréal.
Mlle Fernande GUNÉNETTE .....	6372, De la Roche, Montréal.
Mlle Gabrielle GUÉRIN.....	Montréal.
Mme Ernest GUIMONT.....	25, Spring Grove Crescent, Out.

## H

Mlle Carmelle HAMEL.....	307, G.-É. Cartier, Montréal.
Mlle Rolande HÉBERT .....	4934, rue Adam, Montréal.
Mlle Simone HÉMOND.....	Montréal.
Mlle Cécile HÉTU.....	6029, blvd Monk, Montréal.
Mlle Lucille HÉTU.....	6029, blvd Monk, Montréal.

NOMS

ADRESSES

M. M. HEYNE, <i>c.-adj. du c. g. de Belgique</i> .....	Montréal.
Mlle Geneviève HONE, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mlle Monique HONE.....	5717, N.-D.-G., Montréal.
Mme Madeleine HUGUENIN.....	3454, rue Laval, Montréal.
Mme W.-A. HUGUENIN.....	<i>La Patrie</i> , 3454, rue Laval, Montréal.
Mme J.-A. HURTEAU.....	513, rue Cherrier, Montréal.
Mlle Aurore HURTUBISE.....	4324, blvd Décarie, Montréal.
Mlle Cécile HURTUBISE.....	4324, blvd Décarie, Montréal.
M. Joseph HURTUBISE.....	417, Roselyn, Montréal.
Mlle Yvette HURTUBISE.....	4324, blvd Décarie, Montréal.
M. L. HYDE.....	102, ave Querbes, Montréal.

J

Mme Georges JIETTÉ.....	1035, Ste-Marguerite, Montréal.
Mme L.-A. JODOIN.....	4242, Christophe-Colomb, Montréal.

L

Mlle Lucille LABARRE.....	457, blvd St-Joseph, Montréal.
Mme Émile LABBÉ.....	3288, Ste-Catherine-est, Montréal.
Mlle Marthe LABBÉ.....	3288, Ste-Catherine-est, Montréal.
M. F. LABELLE.....	5423, Gatineau, Montréal.
Mlle Alice LABERGE, <i>F. N. St-J.-B.</i> .....	4559, Pontiac, Montréal.
Mlle Joséphine LABONTÉ.....	166, Bellechasse, Montréal.
Dr E. LACHAPPELLE, M. D.....	368, Sir G.-E. Cartier Square, Montréal.
Mme Rose LACROIX, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mme N.-K. LAFLAMME.....	4043, Dorchester, Montréal.
Mme Arthur LAFONTAINE.....	6575, chemin Colomb, Montréal.
Mme LAFRANCE.....	Montréal.
Mme LAGASSÉ.....	163, ave Querbes, Montréal.
Mlle LAGASSÉ.....	163, ave Querbes, Montréal.
Mlle Rolande LAJOIE.....	2653, Ontario-est, Montréal.
Mlle Anna LALIBERTÉ.....	Dép. de l'Instruction publique.
Mlle Laurette LAMARRE.....	2649, Rushbrooke, Montréal.
Mlle Cécile LAMBERT.....	1450, Ste-Élisabeth, Montréal.
Mlle Eva LAMBERT.....	1450, Ste-Élisabeth, Montréal.
Mme E. LAMOUREUX.....	2135, blvd Guin-ouest, Montréal.
M. Alphonse LANOIE, <i>ptre</i> .....	Montréal.
Dr Gaston LAPIERRE, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mme J.-F. LAPIERRE.....	5024, rue Marquette, Montréal.
Mlle Léonie LAPLANTE.....	366, Sherbrooke-est, Montréal.
Mme A. LAPOINTE.....	5609, Canterbury, Montréal.
Mme J. LAPOINTE.....	3422, ave Parc, Montréal.
Mlle Lucille LAPOINTE.....	5609, Canterbury, Montréal.
Mlle Jeanne LAPORTE.....	4305, Willington, Verdun.
Mme L.-R. LARIVIÈRE.....	Montréal.

NOMS	ADRESSES
Mme G. LAROCHE.....	9621, rue Routhier, Montréal.
Mlle Marie-Anne LAVALLEE.....	4339, De Lorimier, Montréal.
M. J.-Gérard LEBEAU.....	3702, St-Denis, Montréal.
Mlle Alice LEBEL.....	3406, Northcliffe, Montréal.
Mme A. LEBLANC.....	4756, Papineau, Montréal.
Mlle Blanche LEBLANC.....	4756, Papineau, Montréal.
Mme Ed. LECLERC.....	3816, St-André, Montréal.
Mlle Fernand LECLERC.....	6824, St-Denis, Montréal.
Mlle Gilberte L'ÉCUYER.....	6838, rue Fabre, Montréal.
Mlle Geneviève LEFAIVRE.....	Montréal.
Mme Rodolphe LEFEBVRE.....	Montréal.
M. J.-A. LEFRANÇOIS, I. É.....	192, 5e Avenue-ouest, Longueuil.
Mme Noé LEFRANÇOIS.....	6360, chemin Colomb, Montréal.
M. C. LÉGARÉ.....	5431, 6e Avenue, Rosemont.
Mlle Geneviève LEGAULT.....	Montréal.
Mlle Yvette LEGAULT.....	8595, Foucher, Montréal.
Mme LÉGER.....	7870, ave Outremont, Montréal.
Mme J.-D. LEMAY.....	78, Ontario-ouest, Montréal.
Mme Wilfrid LEMAY.....	1385, Bernard, apt 21, Montréal.
Mlle Marguerite LEMIEUX, <i>prof.</i> <i>É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mlle Berthe LEMOYNE, <i>prof. É. M. P.</i> ..	Montréal.
Mlle Eugénie LEMOYNE.....	3930, parc Lafontaine, Montréal.
Mlle Georgette LEMOYNE, <i>sec. F. N.</i> <i>St-J.-B.</i> .....	Montréal.
Mgr LEPAILLEUR, <i>curé</i> .....	Hochelaga.
M. Yves LE ROUZÈS, I. É.....	Montréal.
Mlle Marguerite LESSARD, <i>prof. sec.</i> <i>F. N. S.-J.-B.</i> .....	Montréal.
M. et Mme Arthur LÉVEILLÉ.....	Montréal.
Mme Henri LOCAT.....	6832, 26e Avenue, Rosemont.
Dr LONGPRÉ, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.

M

Mlle Lucille MAILLOUX.....	3495, rue Adam, Montréal.
Mlle G. MAISONNEUVE.....	923, Rachel-est, Montréal.
Mlle Aline MAJOR, <i>prof. É. M. P.</i> .....	461, Sherbrooke-est, Montréal.
M. J.-M. MANNING.....	117, Ste-Catherine-ouest, Montréal.
Mlle LÉGÈRE MARIE.....	2505, Hector, Montréal.
Mlle Fernand MARION.....	461, Sherbrooke-est, Montréal.
Mme A. MARTIN.....	Montréal.
Mme Ernest MARTINEAU.....	166, Bellechasse, Montréal.
Mlle MASSÉ, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mlle Jacqueline MATHIEU.....	26, Maplewood, Montréal.
M. l'abbé Eug. MAURAI, <i>princ. de l'É.</i> <i>N. C.-M.</i> .....	St-Pascal, comté Kamouraska.

NOMS

ADRESSES

M. l'abbé Olivier MAURAUULT, <i>Sup.</i> , <i>Ext. Class.</i> .....	St-Sulpice, Montréal.
Mlle Laurette MAYRAND.....	4356, St-Antoine, Montréal.
M. et Mme E. MCKAY.....	Montréal.
Mlle Laurence MÉNARD.....	4823, rue Papineau, Montréal.
Mme Honoré MERCIER.....	220, Grande-Allée, Québec.
Mme Léon MERCIER-GOUIN.....	3466, rue McTavish, Montréal.
M. le baron Kervyn DE MEERENDRÉ, <i>Min. Plén.</i> .....	Consulat gén. de Belgique à Montréal.
Mme MONTPETIT.....	752, Versailles, Montréal.
Mlle Noémi MONTPETIT.....	752, Versailles, Montréal.
M. R. MOQUIRE.....	Montréal.
M. et Mme Odilon MORENCY.....	Montréal.

N

Mlle Margaret NAPIER.....	Montréal.
Mlle J. NARBOUNE.....	Inst. Notre-Dame du Bon-Conseil, Montréal.
Mlle Juliette NIRAUULT, <i>prof.</i> .....	4437, De Lanaudière, Montréal.
M. L.-M. NOËL.....	2310, Ste-Catherine-est, Montréal.

O

Mme I. OUELLET.....	7441, McEachran Ville, Montréal.
Mlle Marie OUELLET.....	2430, Chapleau, Montréal.
Mlle Suzanne OUELLET.....	blvd Gouin-ouest, Montréal.
M. J.-Adélaré OUMET.....	Outremont, Montréal.
Mme Odette OLIGNY.....	<i>Le Canada.</i>

P

Mme Lucien PAGEAU.....	2096, Visitation, Montréal.
M. l'abbé PAIEMENT, <i>prof. É. M. P., curé</i> .....	St-Louis-de-France, Montréal.
Mlle Cécile PARADIS.....	4253, Marquette, Montréal.
Mme J.-B. PARADIS.....	4253, Marquette, Montréal.
Mme Louis-O. PARADIS.....	584, Sherbrooke-est, Montréal.
M. M. PARADIS.....	4253, Marquette, Montréal.
M. S.-A. PARADIS.....	524, Sherbrooke-est, Montréal.
Mme W. PARADIS.....	480, rue Cherrier, Montréal.
Mlle Jeanne PARÉ, <i>prof. F. C. F. C.</i> .....	Sherbrooke.
Mlle Philomène PELLEGRINO.....	1834, Imm.-Conception, Montréal.
Dr J.-G. PERREAULT, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.
M. l'abbé Jean PHANEUF, <i>curé</i> .....	Vaudreuil.
Miss Bessie-M. PHILP, <i>dir. "House- hold Science School"</i> .....	Collège Macdonald, P. Q.
Mgr J.-V. PIETTE, P. A., <i>recteur</i> .....	Université de Montréal.
Mme E. PINEAULT-LEVEILLÉ.....	Montréal.
Mlle Georgette PINEAULT.....	4189, blvd LaSalle, Montréal.

NOMS	ADRESSES
M. Nap. PIOTTE, I. É.....	St-Jean, Québec.
Mlle Antoinette PIPERNI.....	6694, Irwin, Montréal.
Mlle Dorothea PLAMONDON.....	3802, Old Orchard, Montréal.
Mme E. POIRIER.....	1707, St-Hubert, Montréal.
Mlle Jeanne POITRAS.....	1380, Maisonneuve, Montréal.
Mlle Diana POULIN.....	St-Jean-d'Iberville, St-Jean.
M. H. PRÉVOST.....	4360, St-Denis, Montréal.
M. Marcel PREVOST.....	10648, Sacré-Cœur, Montréal.

**Q**

M. Cilien QUINN..... Montréal.

**R**

Mme C.-E. RACICOT.....	3824, St-Hubert, Montréal.
Mlle F. RACICOT.....	3824, St-Hubert, Montréal.
Mme Léon RENAUD.....	245, blvd St-Joseph-est, Montréal.
Mlle Marie-Ange RENY, <i>É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mlle Yvonne ROBERGE.....	465, blvd St-Joseph, Montréal.
Mme Georges ROBERT.....	1475, Berri, Montréal.
Mlle Germaine ROBITAILLE, <i>prof.</i> <i>É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mlle Alice ROCHETTE, <i>Dép. Inst. pub.</i> .....	St-Augustin, comté Portneuf.
Mme Roland RIOUX.....	465, blvd St-Joseph-est, Montréal.
Mlle Angelina ROY.....	2765, ch. Ste-Catherine, Montréal.
Mme Ernest ROY.....	3288, Ste-Catherine-est, Montréal.
Mlle Lucie ROY.....	1321, Sherbrooke-ouest, Montréal.
Mlle Madeleine ROY.....	4091, St-Denis, Montréal.

**S**

Mlle Juliette STE-MARIE.....	4448, Papineau, Montréal.
Mme L.-E. STE-MARIE.....	4448, Papineau, Montréal.
Mlle Cécile ST-MAURICE.....	3826, St-Hubert, Montréal.
Mlle Jeannette ST-PIERRE.....	12526, Reed, Cartierville, Montréal.
Mlle Marguerite SAUVÉ, <i>prof.</i> .....	3531, De Lorimier, Montréal.
Mlle Jeannette SAVARY.....	Dép. de l'Instruction publique.
Mlle Aline SAVOIE.....	4255, rue Fabre, Montréal.
Mme J.-A. SAVOIE.....	4255, rue Fabre, Montréal.
Mlle Marthe SEGUIN.....	2925, blvd Gouin-est, Montréal.
Mlle Thérèse SEGUIN.....	5035, De la Roche, Montréal.
Mlle Antoinette SICOTTE.....	2207, Dorchester-ouest, Montréal.
M. A. SIMPSON.....	3867, Royal, Montréal.
Mlle Marie-Anne SINOTTE.....	4542, Berri, Montréal.
M. G. SOULARD.....	5796, 7e Avenue, Rosemont.

NOMS

ADRESSES

T

M. et Mme F. TAGGART-SMITH.....	3682, Ste-Famille, Montréal.
Mme H. TARDIF.....	5329, Garnier, Montréal.
Mme J.-Israël TARTE.....	331, ave Clark, apt 17, Montréal.
Mlle Germaine THÉORET.....	1281, blvd St-Joseph, Montréal.
Mme P.-H. THÉORET.....	1281, blvd St-Joseph, Montréal.
Mme L.-E. THIBAudeau.....	7611, St-Hubert, Montréal.
Mlle D. THOMPSON.....	439, rue Malines, Montréal.
Mlle Jeanne TREMBLAY.....	206, Decourcelle, Montréal.
Mlle Marie-Anne TREMBLAY.....	206, Decourcelle, Montréal.
Mlle Yvonne TREMBLAY.....	206, Decourcelle, Montréal.
Mlle B. TRÉPANIER.....	Montréal.
Mlle Jacqueline TRÉPANIER.....	Montréal.
Mme TROUGHTON.....	416, Seigneurs, Montréal.
Mlle J. TRUDEAU.....	776, blvd St-Joseph-est, Montréal.
Mlle Georgette TURCOTTE.....	1958, ave des Érables, Montréal.

V

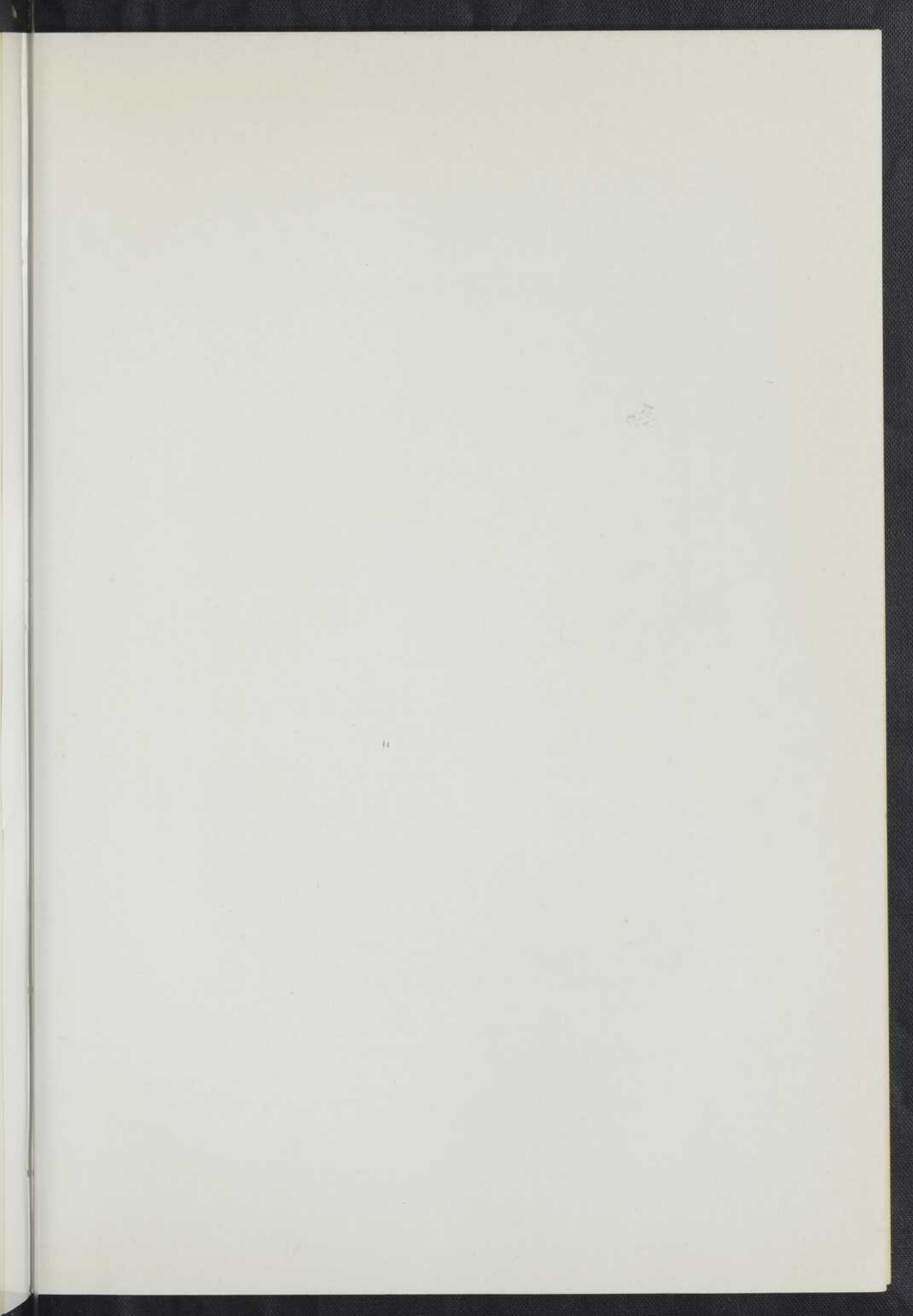
Mlle C. VAILLANCOURT.....	Outremont, Montréal.
Mme Eugène VIAU.....	1756, St-Hubert, Montréal.
M. le VICE-CONSUL DE FRANCE.....	Montréal.
Dr J.-N. VALIN, <i>prof. É. M. P.</i> .....	Montréal.
M. Guy VANIER, <i>c. r., sec. Corp., É. M. P.</i> .....	Montréal.
Mlle Jeanne VOYER.....	Institut Notre-Dame du Bon-Conseil.

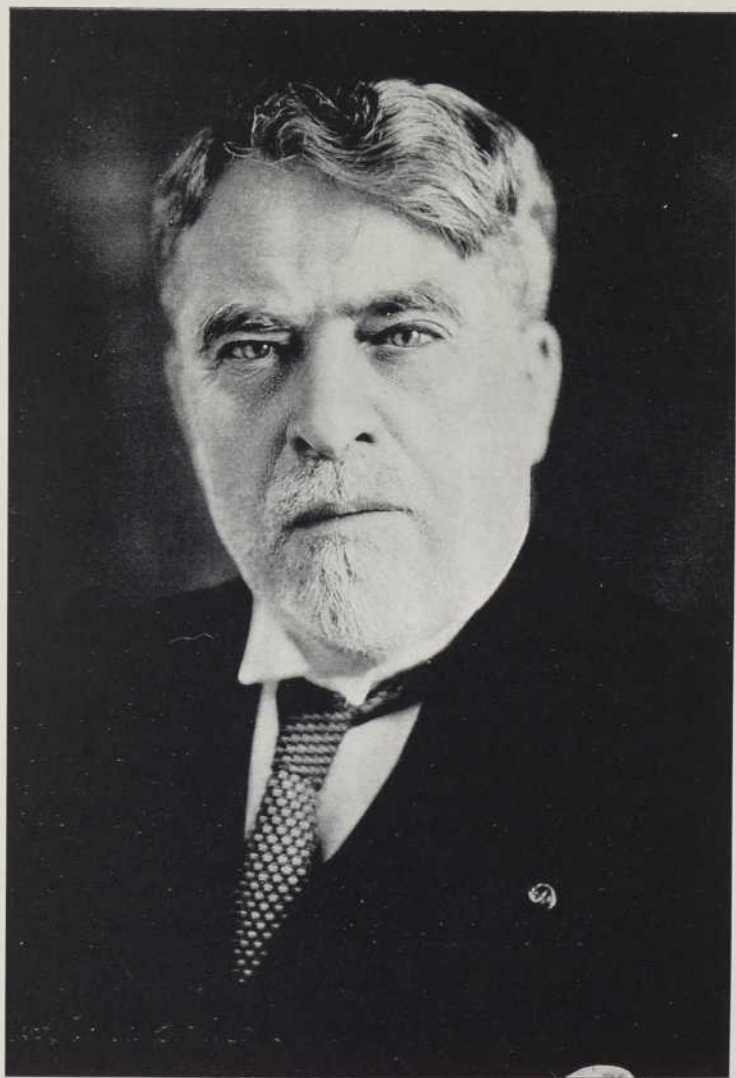
W

Mme Grö. WERVE.....	2010, ave Galt, Montréal.
Mme J.-M. WILSON.....	Montréal.

Z

Mlle É. ZAPPA.....	Montréal.
--------------------	-----------





L'hon. CYRILLE-F. DELÂGE,  
*surintendant de l'Instruction publique.*

## INTRODUCTION

---

Si j'avais à chercher un remède au malaise moral et économique dont nous souffrons depuis vingt ans, je le demanderais à la philosophie de l'histoire, à l'expérience de nos devanciers, à la justesse de leurs prévisions.

En effet, qui d'entre nous dans son enfance n'a pas entendu son père ou sa mère devancer les événements actuels et exprimer des craintes pour l'avenir de leurs descendants ? Qui n'a reçu le sage conseil de se préparer aux luttes que nous livrons à l'existence présente et aux incertitudes de demain ? A vingt ans, nous comprenions encore mal les définitions du modernisme et de l'américanisme. Nous en admettions plus mal encore les périls sociaux et religieux, contre lesquels nos parents tentaient de nous prémunir.

Toutefois, en Canada, dans nos milieux français et catholiques surtout, deux organismes essentiels à l'équilibre d'une civilisation latine ont sauvé des mœurs, une tradition, un idéal, qui font la force de résistance de notre race, et ce sont : la famille et la paroisse.

\* \* \*

Aussi longtemps que l'autorité des parents maintiendra sous le toit familial des habitudes d'ordre et cet esprit d'union dans la pensée et dans l'action, aussi longtemps que la vigilance paternelle et l'ingéniosité laborieuse des mères se traduiront par un souci de la vie régulière, par une économie prévoyante, par une coopération effective des volontés au bénéfice des membres de la famille, nous sommes assurés de tout le bonheur relatif que la vie peut offrir à une communauté civilisée.

C'est pour assurer le maintien de ces vertus domestiques que nos gouvernements civils et religieux ont créé des institutions éducatives préparant les futures mères de familles et les éduca-

trices à remplir leur mission avec science et conscience, conformément à nos traditions les meilleures, et dans le sens de nos aspirations les plus élevées.

Parmi ces institutions, les Écoles ménagères exercent une influence dont les effets s'étendent à toute la famille, et par suite, à toute la nation. Elles existent non seulement dans notre Province de Québec, mais par toute la Puissance du Canada. Chez nous, elles forment annuellement plus de quarante mille jeunes filles au rôle éminemment pratique de reines du foyer, de protectrices de la famille. Elles leur enseignent les mille et un secrets de la conduite ménagère, de l'embellissement et du confort domestiques. Et celles qui en sortent pour rentrer au foyer familial y introduisent une règle de vie dont profitent tous les membres de la famille, depuis les vieux parents que l'on vénère jusqu'aux petits enfants dont la joie égaie les uns et rajeunit les autres.

Je n'ai pas la prétention d'offrir ici une synthèse complète des études consignées dans le présent rapport. Je voudrais seulement appuyer sur la nécessité pressante de réfléchir aux principes rappelés, aux applications qui s'imposent et aux conséquences vitales pour nous d'une éducation familiale basée sur l'expérience des sociologues chrétiens dont les idées-forces sont expliquées à chaque page ce de livre.

Puisse le Congrès d'éducation familiale et de sciences ménagères tenu à Montréal en 1934, compléter les visées de celui qui se tenait à Saint-Pascal en 1926. Et puissent ces deux grandes sessions d'études en commun consolider les efforts mutuels de tous ceux qui, de loin comme de près, réalisent la justesse de l'axiome : "tant vaut la famille, tant vaudra la société".

Le surintendant de l'Instruction publique,

Cyrille-F. DELÂGE.

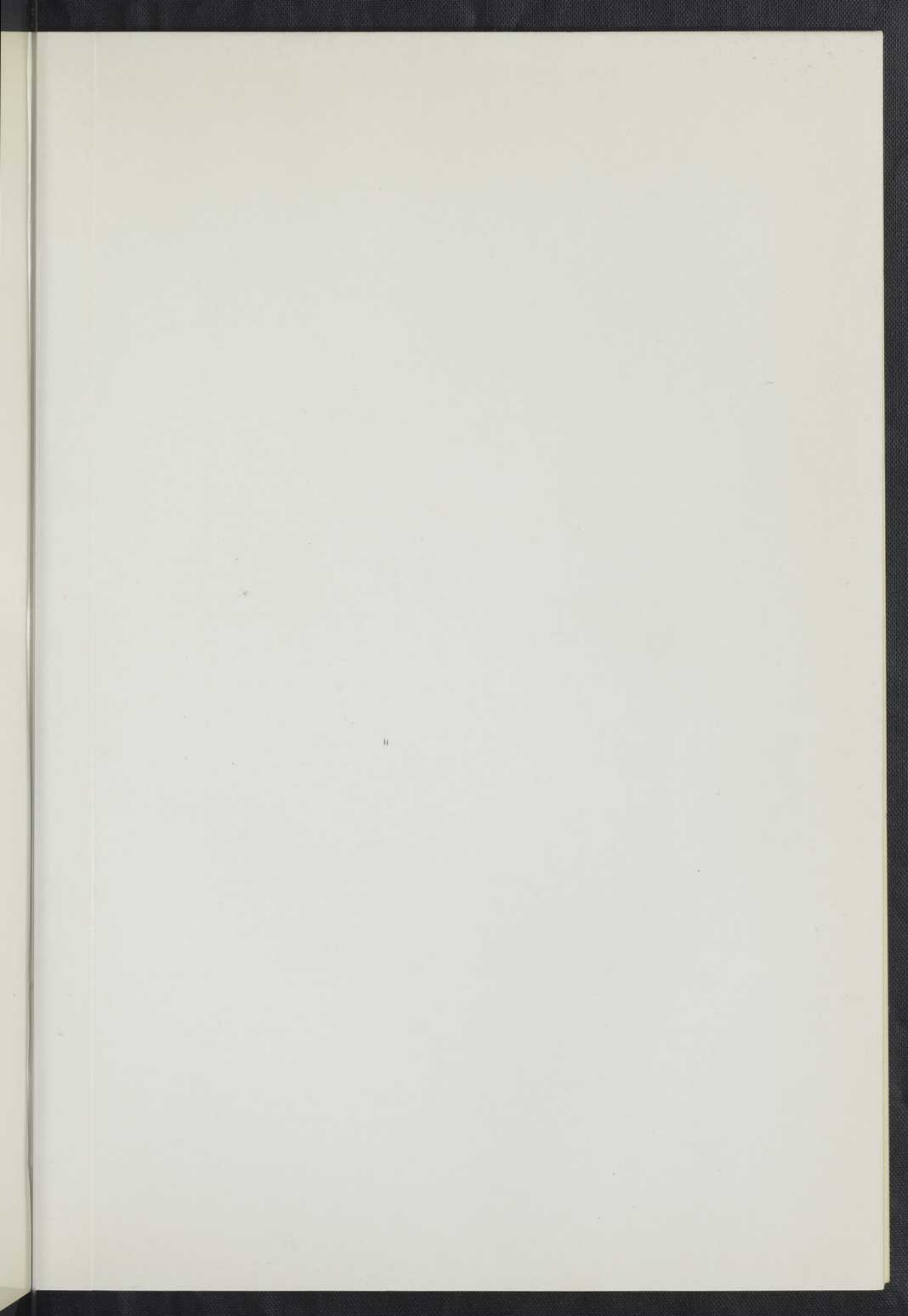
Québec, le 12 octobre 1934.

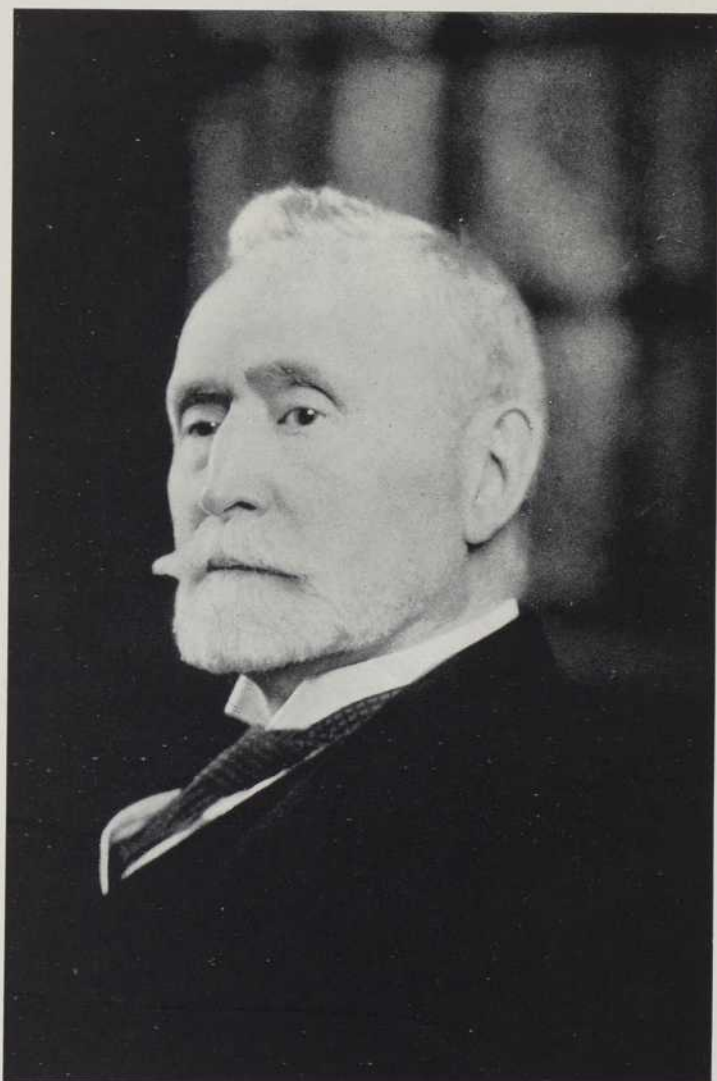
---

INAUGURATION DE LA NOUVELLE  
ÉCOLE MÉNAGÈRE PROVINCIALE DE MONTRÉAL  
ET OUVERTURE DU CONGRÈS

*“ Les lettres, les arts et les sciences font la réputation, la grandeur et l'orgueil d'un pays ; mais son organisation familiale et sociale comme son agriculture, son industrie et son commerce font sa force et sa puissance. ”*

Sir Lomer GOUIN,  
ancien premier ministre de la province de Québec.





L'hon. RAOUL DANDURAND, sénateur,  
président de la Corporation des Écoles Ménagères Provinciales.

INAUGURATION DU NOUVEL IMMEUBLE  
DE L'ÉCOLE MÉNAGÈRE PROVINCIALE  
et  
OUVERTURE DU CONGRÈS

---

Ce mardi, 29 mai 1934, l'École Ménagère Provinciale de Montréal enregistre une des plus belles pages de son histoire.

Fondée en 1907 et logée d'abord rue St-Jacques, puis à l'École Technique, rue Sherbrooke, durant plusieurs années, elle se vit un jour dans l'heureuse obligation d'agrandir ses locaux. Ses fondatrices de concert avec les membres de son conseil d'administration résolurent d'acquérir la propriété Chaput, à l'angle des rues Sherbrooke-est et Berri. C'est à l'agrandissement de la maison Chaput, l'une des plus somptueuses de l'ancien Montréal, que nous devons aujourd'hui l'une des plus belles et plus vastes écoles ménagères du pays. Au delà de 500 élèves, dames et jeunes filles, en suivent les différents cours. L'édifice actuel est moderne, spacieux, aménagé avec ordre, confort et bon goût. Il comprend, outre les grands salons de réception, les bureaux et le logis du personnel dirigeant et enseignant, une salle amphithéâtre de 300 sièges, une vaste cuisine de cours démonstratifs et une petite cuisine de famille ; au deuxième, une grande salle de coupe, couture et chapellerie, une salle de confection du mannequin, et un laboratoire de chimie et de physique où se donnent entre temps des cours pratiques de beaux-arts domestiques ; au troisième est la salle de puériculture, avec chambres d'enfants, ainsi que les logements individuels des élèves normaliennes et leur foyer commun, et le tout est complété par des salles de bain, douches et lavoirs absolument modernes. La buanderie et la lingerie sont installées dans le sous-sol.

L'inauguration officielle du nouvel immeuble a donné lieu à une cérémonie inoubliable. A 3 heures après-midi, plus de 500 personnes occupaient les diverses salles de l'École. Des personnalités marquantes du monde civil et religieux s'étaient rendues à l'invitation du Conseil administratif de l'institution. Mentionnons, particulièrement, l'honorable sénateur Raoul Dandurand, Mme F.-L. Béique, Mlle Antoinette Gérin-Lajoie et Mme Rose C.-Lacroix, Mgr Georges LePailleur, p. a., curé d'Hochelaga, M. l'abbé Olivier Maureault, p. s. s., M. et Mme Alphonse Desilets, M. Jean-M. Manning, directeur des études de la Commission scolaire catholique de Montréal, la R. Mère Supérieure-générale de la Congrégation de Notre-Dame et Mère Ste-Anne-Marie, directrice-générale des études, M. le baron Kervyn de Meerendre, consul-général de Belgique, M. le Délégué du Consul de France, Mme Charton, Lady Gouin, M. Guy Vanier, c. r., Mmes N.-K. Laflamme, Henri Gérin-Lajoie, J.-Marcellin Wilson, Joseph-Israël Tarte, E.-J. Flynn, A. Martin, J. Des-troisMaisons, J.-A. Hurteau, de *La Presse*, Madeleine Huguenin, de *La Patrie*, Odette

Oigny, du *Canada*, Beaudry-Leman, Honoré Mercier, Olivier Lefevbre, J.-A. Brodeur, Léon Mercier-Gouin, Eugène Viau, Robert Archer, F.-A. Béique, Paul et Édouard Béique ; M. et Mme Arthur Léveillé, Mlle Bétournay, MM. les docteurs S. Boucher, P.-G. Asselin, J.-A. Beaudoin, M.-J. Hurtubise ; les RR. Sœurs Ste-Catherine-de-Cardone, ex-directrice de l'enseignement ménager à l'École ménagère de Ste-Martine-de-Châteauguay ; St-Félix, des SS. de la Charité de St-Louis, École ménagère régionale de Loretteville ; puis, les révérendes Sœurs Marie Gérin-Lajoie ; Ste-Marie-Vitaline, directrice de l'enseignement ménager à la Congrégation de Notre-Dame ; Thérèse-Marguerite des SS. de la Providence ; Marie-Léonce, St-Eugène, Angelina, Ste-Hilaria et St-Maurice, des SS. Filles de Jésus, du Cap-de-la-Madeleine ; Sr Marie-Imelda, supérieure du couvent de St-Rémi-de-Matane et Sr Marie-Ange, directrice de l'École ménagère régionale du Mont-Joli ; Sr Agnès-d'Assise, de l'École ménagère régionale de Nominique, Sr St-Paul-du-Rédempteur, de l'Académie Marie-Rose, Sr St-Gabriel, de l'École ménagère régionale de Sutton, comté de Brome ; Sr Marie-Philibert, de la Présentation de St-Hyacinthe ; Sr Ste-Éliza, du Collège Marguerite-Bourgeois, Sr St-Émile, C. N. D., de l'Académie Jeanne-Mance ; les Sœurs Dalton et St-Élie et la R. Sr St-Gabriel, directrice de l'École ménagère des Sœurs Grises de l'Hôpital Général à Montréal ; M. l'abbé Phaneuf, curé de Vaudreuil ; M. l'abbé J.-Eugène Maurais, principal de l'École Normale classico-ménagère de St-Pascal-de-Kamouraska ; Mlles Anna Laliberté, Marguerite Béland, Jeanne Pageau, Alice Rochette et Jeannette Savary, du Service provincial de l'Enseignement ménager au Département de l'Instruction publique de la province ; Mlle Bessie-M. Philp, directrice de l'École ménagère du Collège Macdonald, Mlle Dorothy Thomson, Mlles Évangéline Zappa, Aline Major, Geneviève Hone ; Mmes Jean-Louis Audet, Cotnoir Capponi, M. de Hoey, Mlles Berthe LeMoyné, Cécile Desjardins et Germaine Robitaille. Et plus de 200 autres dont les noms nous ont forcément échappé.

Devant un auditoire de près de 400 personnes l'honorable sénateur Dandurand et Mme F.-L. Béique, présidents-conjoints du Conseil des Écoles ménagères provinciales, M. Alphonse Desilets, directeur de l'Enseignement ménager au Département provincial de l'Instruction publique, et Mlle Antoinette Gérin-Lajoie, directrice de l'École Ménagère Provinciale, prononcèrent de captivantes allocutions, dont nous rapportons à peu près les textes.

---

### L'HONORABLE SÉNATEUR RAOUL DANDURAND

“ En des mots très simples et très dignes, il présente le nouvel édifice, si fièrement dressé, après des années d'efforts assidus et de travail nettement poursuivi vers le définitif succès. Toute l'assistance connaît la part magnifique que M. Dandurand a apporté dans cette édification et ce progrès. Elle n'ignore rien de la qualité du grand citoyen qui pratique les plus hautes vertus civiques et consacre à la chose nationale la plus rayonnante intelligence, comme sa splendide activité, et qui pousse jusqu'à l'extrême le *servir* du patriote, de l'intellectuel, du grand et sincère citoyen. Il est émouvant de voir cet homme éminent, qui a porté très haut dans la plus illustre assemblée du monde l'honneur canadien, nous remettre cette belle École où s'enseignent les choses les plus simples comme les plus nécessaires de la vie, les choses ménagères, et nous apprendre implicitement qu'il est l'un des artisans de ce magnifique succès.” (Madeleine HUGUENIN, *La Patrie*, 30 mai 1934).

En prenant la parole, le sénateur Dandurand s'excuse avec beaucoup d'esprit “ de n'être pas pris au dépourvu et d'être préparé depuis longtemps à parler en cette circonstance ”.

En effet, dit-il, il nous tardait de saluer le jour que voici. De vous saluer, Mesdames et vous aussi Messieurs, en vous offrant notre plus cordiale bienvenue sous la voûte toute neuve de cette École Ménagère Provinciale. Nous sommes fiers de cette maison qui est votre œuvre, Madame Béïque, et dont, je le sais, vous associerez la cause première à vos premières collaboratrices, Mme Israël Tarte et Mme Dandurand, Mlles Jeanne Anctil et Antoinette Gérin-Lajoie et Mlle de Beaujeu.

L'École Ménagère de Montréal a eu l'heureuse idée de réunir tous ses amis — anciens et nouveaux — le jour même où s'ouvre le deuxième Congrès pédagogique de Sciences ménagères et d'Éducation familiale, pour inaugurer officiellement le nouvel immeuble de son école.

Je suis ici dans un domaine bien exclusivement féminin. Je m'excuse d'être le premier à me faire entendre, car l'enseignement ménager dans la province de Québec est essentiellement l'œuvre de la femme canadienne.

Ce domaine, ce sanctuaire de la science domestique et de l'éducation familiale, est bien le vôtre, mes révérendes Sœurs, et vous, Mesdames et Mesdemoiselles. Les écoles ménagères sont votre œuvre ; vous les avez préparées dès votre milieu familial et ensuite dans vos maisons d'enseignement respectives. Vous avez concrétisé en un programme pédagogique les innombrables connaissances accumulées par nos vaillantes mères de familles depuis des siècles. Ce n'est plus

seulement un étalage de théorie savante que vous offrez à la jeunesse féminine d'aujourd'hui ; mais la somme totale de l'expérience acquise au sein de vos familles, parmi vos charges et vos devoirs les plus humbles comme les plus sacrés. Vous avez fait une synthèse des principes et des applications de toutes les connaissances nécessaires à la direction parfaite de nos foyers. Vous avez voulu que le bonheur domestique, garanti jadis par l'ingéniosité, le savoir-faire, l'esprit d'ordre et l'infatigable énergie de nos mères, se continue dans nos enfants. A travers toute la province de Québec vous avez organisé et dirigé d'admirables institutions éducationnelles, animées d'un sens pratique dont les effets se traduisent par une prospérité que nous envient de riches voisins, apparamment plus aisés que nous le sommes au Canada français. Vous livrez aux jeunes filles d'aujourd'hui, aux jeunes femmes de demain, le secret du bien-être par le travail raisonné. Nous les hommes, nous sommes les bénéficiaires de votre œuvre. Vous avez toute notre admiration et notre reconnaissance.

On vous dira au cours de ce Congrès que l'École ménagère-agricole prit naissance à Roberval et que sa fondatrice en fut Sœur Saint-Raphaël. Cette fondation répondait à un besoin des plus pressant ; aussi s'étendit-elle rapidement au district de Québec et jusqu'au nôtre.

C'est à Montréal que revient l'honneur de la fondation de la première École ménagère pour satisfaire aux besoins de la vie urbaine. J'assistai à ses débuts, et là encore c'est la volonté de la femme canadienne qui s'imposa. Ce sont les mères de la plupart des jeunes filles qui suivent aujourd'hui les cours de l'École, et peut-être bien aussi les grand'mères, qui se réunirent pour jeter les bases de cet enseignement.

Nous avons le privilège d'avoir au milieu de nous celle qui fut l'âme de cette organisation et qui, avec votre humble serviteur, en est encore la présidente-conjointe, Madame F.-L. Béïque, qui vous dira dans quelles conditions s'est créée et s'est développée cette œuvre.

Le Comité des messieurs — comme on le nomme — n'a pas eu d'autre rôle que celui de contrôler le budget, et parfois d'en couvrir le déficit. Notre modeste mérite s'arrête à la question financière. Nous n'avons pas mis la main à la pâte ; nous ne fûmes pas des cordons bleus. Durant vingt ans nous n'eûmes pas d'autre souci que d'équilibrer.

Si, au milieu de nos préoccupations quotidiennes nous avons pu vous apporter notre faible concours, c'est que nous avons compris

l'utilité de cette œuvre. Nous l'avons voulue grande et durable. Aussi bien n'avons-nous eu que peu de peine à convaincre les autorités civiles, du Gouvernement et de la municipalité, et à obtenir l'appui précieux de l'autorité religieuse.

La Commission des Écoles techniques nous avait prêté un local. Nous n'y étions pas très à l'aise. La sortie en était rue Ontario, près de la rue Bleury, où notre clientèle hésitait à s'y aventurer le soir. Nous reçûmes un jour, il y a huit ans, un avis de cette Commission nous réclamant ce local.

Comme l'enseignement ménager a pris un essor considérable dans tous nos centres urbains et dans les campagnes, nous demandâmes au gouvernement provincial et à la cité de Montréal s'ils jugeaient que notre œuvre pouvait désormais se poursuivre sans notre collaboration ; en d'autres termes, il nous semblait que ceux-là et celles-là qui avaient blanchi sous le harnais avaient droit à leur retraite.

Mais le gouvernement provincial et la cité de Montréal, qui nous avaient depuis l'origine voté une subvention annuelle, décidèrent d'augmenter cette dernière, pour nous permettre de nous établir convenablement et définitivement, de manière à donner un plus grand essor à notre enseignement.

Le Ministère provincial nous a permis d'assurer les argents nécessaires à la création d'une grande école ménagère, qui fait l'orgueil de ses dames patronesses, de ses professeurs et de ses élèves. Les subventions annuelles de la cité de Montréal en ont permis le maintien de même que les allocations généreuses du Ministère de l'Agriculture d'abord et, depuis, du Département de l'Instruction publique. La présente construction a coûté \$60,000. Elle est faite pour recevoir des centaines d'élèves et pour durer des centaines d'années.

Et voilà comment il se fait que nous pouvons aujourd'hui vous convoquer dans un immeuble très moderne, parfaitement aménagé pour les fins de cet enseignement, dans un milieu où nous trouvons des centaines de jeunes filles qui affluent aux cours dirigés avec tant de dévouement et de compétence par Mlle Gérin-Lajoie et par Mme Lacroix.

Je tiens à remercier tout particulièrement, au nom de notre population qui en bénéficie largement, le Gouvernement de la Province et la municipalité de Montréal pour leurs libéralités, sans lesquelles nous n'eussions pu ériger ce bel établissement, d'une si grande utilité, dont notre ville métropolitaine a sûrement le droit de s'enorgueillir.

Maintenant, il me reste un agréable devoir : celui de vous inviter à visiter les vastes salles de notre École, d'admirer les travaux qui s'y font, et de vous rendre compte de la valeur de son enseignement. Je termine en vous remerciant de l'honneur que nous vaut votre présence aujourd'hui, sous le toit hospitalier de l'École Ménagère Provinciale de Montréal. Et j'invite Madame Béique, cet inlassable apôtre de tant d'œuvres bienfaisantes, à vous rappeler les débuts de l'institution qui lui est si chère . . . ”

---

*“ Notre histoire remonte plus loin que les fondateurs de notre pays ; elle se ramifie par ses racines dans le terreau français.*

*“ Si nous n'avons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié ”, chantent les cloches de Québec à l'oreille de Maria Chapdelaine, insensible à d'autre appel qu'à la tradition. La condition de notre survivance est dans les vertus que nous avons reçues et conservées. Nous avons grandi, nous avons plus appris que ne laisse entendre Louis Hémon, nos responsabilités propres se sont précisées ; mais rien ne saurait suppléer, si nous voulons tenir les forces dont la France nous a munis.*

*“ Désormais installés dans notre cadre historique, nous portons l'héritage français parmi cent millions d'hommes de sang étranger. La jeunesse se rallie heureusement à l'esprit et, par l'esprit, à la culture, aux qualités d'élan, de mesure et de durée hors desquelles nous ne serions plus qu'un peuple hybride, confondu dans le creuset d'un monde dont la nouveauté est d'être informe.”*

Édouard MONTPETIT,

secrétaire-général de l'Université de Montréal.

## HISTORIQUE DE L'ÉCOLE MÉNAGÈRE PROVINCIALE

PAR

Mme F.-L. BÉIQUE

---

Cette fête est pour nous de l'École Ménagère une occasion de réjouissance et de fierté puisque c'est la manifestation officielle du succès de l'institution, et le couronnement d'efforts si prolongés et parfois si pénibles.

A l'époque où le comité des dames patronnesses de la Société Saint-Jean-Baptiste fut organisé, c'est-à-dire en 1902, l'action sociale telle que nous la connaissons à présent n'était à peu près pas comprise par le grand public.

A la fondation de l'École Ménagère, puis au moment de la transformation de la société-mère en fédération des œuvres canadiennes françaises, il fallut une lutte assez difficile pour donner l'essor à ces deux groupes dont l'utilité apparaît maintenant à tous les yeux.

Le 7 novembre 1904, il fut tenu au Monument National une assemblée convoquée par les dames de notre comité pour établir l'École Ménagère. Un grand nombre de dames avaient accepté notre invitation. L'honorable Israël Tarte présidait l'assemblée qui eut l'avantage d'entendre M. Dandurand, MM. Béique, Bisailon, et si je me rappelle bien Sir William Hingston, et le juge Ouimet. Enfin Mme Dandurand et moi-même fûmes chargées d'expliquer en détail le but de l'assemblée.

On procéda à la nomination d'un comité de messieurs pour aider à la partie financière de l'œuvre, dont faisaient partie MM. Israël Tarte, Robert Archer, Sir William Hingston, MM. Dandurand, R. Thibaudeau, F.-L. Béique, Dr Lachapelle, L.-A. Wilson, J.-X. Perreault, J.-A. Richard, Damien Rolland, G. DeSerres, J.-B.-A. Martin et M. F.-J. Bisailon, secrétaire-trésorier.

Après cela on élit un comité de dames composé de Lady Lacoste, Lady Hingston, Mmes J.-R. Thibaudeau, Raoul Dandurand, Henri Hamilton, Jos. Leman, L.-O. Loranger, Rottot, H. G.-Lajoie, Henri Beaudry, Jos. Beaudry, Eugène Globensky, D. Rolland, Mlles de Beaujeu, Barry mieux connue sous le nom de "Françoise" et Loranger.

J'eus l'honneur d'être nommée présidente de ce comité et Mme Dandurand fut élue secrétaire.

L'École Ménagère eut à faire face à de nombreuses difficultés à l'origine. Pour une école comme la nôtre, la meilleure volonté possible ne suffisait pas. Il fallait des fonds considérables. Nous n'avions pas au Canada les éléments d'une fondation sérieuse. Nous avions à choisir entre deux solutions : faire venir quelqu'un d'Europe pour prendre charge des cours, ou envoyer quelqu'un à l'étranger pour étudier ce genre d'enseignement. Après délibération, les deux comités décidèrent d'envoyer des jeunes canadiennes à Paris, puis à Fribourg. Nous n'eûmes qu'à nous louer de cette décision. Nous avons eu la bonne fortune de choisir des sujets d'élite qui ont donné des preuves, je dirai journalières, d'intelligence, de jugement, de dévouement et d'une compréhension très noble de l'esprit qui doit diriger tout enseignement ménager digne de ce nom.

On me permettra de donner ici un aperçu de l'état d'esprit qui animait alors les dames du comité. Voici quelques paroles adressées à la fin de la première année de l'École :

" Il y a un an, Mesdames, nous ne possédions pas une épingle, " tout l'argent de la souscription des messieurs et de la contribution " des dames patronnesses ayant été dépensé pour le voyage et les " études de nos maîtresses. Maintenant nous avons une installation " tout-à-fait simple, mais qui peut fournir à plusieurs personnes des " conditions de vie acceptables. Il y a un an nous nous demandions " si nous réussissions à avoir un petit nombre d'élèves ; maintenant " plus de cent personnes fréquentent l'école chaque semaine. "

Après deux ans de leçons, voici ce qui était dit à une réunion assez nombreuse :

" Je crois qu'il est bon que nous jetions ensemble un regard sur " le travail accompli et sur les résultats obtenus. Ce sera un en- " couragement pour ceux qui ont aidé à ce travail, de même que ce " sera le meilleur éloge des deux personnes à qui nous devons le " succès dont nous avons à nous féliciter, c'est-à-dire nos maîtresses "

“ ménagères. Si jamais l'École devient une institution permanente, c'est à elles que nous le devons. Ce qu'il leur a fallu faire de sacrifices, subir d'ennuis, de contrariétés, de fatigue, ceux-là seuls qui les ont vues de près peuvent s'en rendre compte.

“ Je désire dire un mot d'une autre personne qui s'est dévouée aussi pour l'œuvre, et que je ne crois que juste de remercier au nom de toute la société. Je veux parler de la mère d'une de nos maîtresses, de Mme Lajoie qui, s'oubliant elle-même absolument, a renoncé au plaisir d'avoir sa fille près d'elle, pour lui permettre de se consacrer au bien de l'École. A mon avis, c'est elle qui a fait preuve de la plus grande abnégation parce qu'elle est rendue à un âge où elle ne devrait plus avoir de sacrifices à faire. Nous lui devons la plus entière reconnaissance.”

Mme Lacroix vous parlera ce soir de Mlle Anctil qui, malheureusement, est morte prématurément après plusieurs années de travail ardu et fécond. Tous ceux qui l'ont connue regrettent amèrement qu'elle n'ait pu voir le succès définitif de l'œuvre qui lui tenait tant à cœur, et qu'elle soit partie sans avoir la récompense qu'elle avait si bien méritée.

Notre autre maîtresse ménagère, Mlle Lajoie, qui est à présent la directrice de l'École, s'est aussi révélée à la hauteur d'une tâche compliquée et peu commode. Ce m'est un grand plaisir de lui rendre aujourd'hui un témoignage d'estime et d'admiration qui lui est bien dû.

Ces deux demoiselles ont été vraiment au-dessus de tout éloge par leur courage, leur persévérance, leur esprit d'initiative, et leur ambition de faire progresser l'École et d'étendre son action bien-faisante. Elles ont été, en un mot, les apôtres d'une conception familiale et sociale toute remplie de l'idéal chrétien qui doit guider les mères et les femmes de notre race.

Mlle Lajoie avait poussé le désintéressement jusqu'à donner plus de deux années de son temps, sans avoir le moindre émolument.

Je ne dois pas oublier une autre maîtresse ménagère, Mlle de Beaujeu, qui après avoir pourvu elle-même aux frais de son voyage et de ses cours à Paris, s'en revint au pays après une année d'études et fit une propagande en faveur de l'enseignement ménager encore tout-à-fait méconnu, par des causeries données dans quelques couvents, et à plusieurs reprises au Monument National, devant des auditoires nombreux.

Au retour de Mlle Antil et de Mlle Lajoie en 1906, l'honorable Rosaire Thibaudeau qui était alors le shérif de Montréal, s'arrangea avec les autorités provinciales pour mettre à notre disposition un immeuble de la rue St-Jacques, où s'étaient tenues les séances de la Cour de Circuit. Il fit meubler ce local improvisé en se servant des anciens bancs de la Cour pour asseoir les élèves. Les leçons furent données avec quelque difficulté, car l'endroit n'était pas aménagé pour cela et il fallut beaucoup d'ingéniosité et de travail de la part des maîtresses pour organiser une installation plutôt sommaire dont elles surent tirer le meilleur parti possible.

Puis l'école ayant gagné quelque importance, fut transportée au No 22 rue Sherbrooke-ouest. Là, malgré bien des obstacles, nos maîtresses avec leur vaillance accoutumée, purent commencer un cours normal pour trois élèves et continuer les cours publics.

Les conditions s'amélioraient un peu, mais les dames et messieurs du comité se trouvaient à chaque instant en face d'embarras qui semblaient insurmontables. Heureusement pour nous que nos maîtresses, malgré toutes sortes d'ennuis, se contentèrent d'une rémunération dérisoire, comparée à la somme de travail qu'elles avaient à fournir. Elles ne nous abandonnèrent pas et persistèrent à désirer par-dessus tout l'avantage de l'École.

En 1907 le cours normal régulier fut placé sous la direction de Mlle Anctil, pendant que Mlle Lajoie s'occupait des cours publics.

M. l'abbé Henri Gauthier, qui avait bien voulu accepter d'être, à titre gratuit, l'aumônier de l'école, donna un cours d'apologétique et de morale. MM. les docteurs Boucher et St-Jacques avaient eu la bonté d'organiser un comité de médecins qui vinrent régulièrement donner des leçons pour les élèves normales. Ces cours furent jugés si intéressants que les dames patronnesses demandèrent la permission d'y admettre le public. Les leçons étaient données par les docteurs Boucher et St-Jacques pour l'anatomie ; le docteur Bernier pour la bactériologie ; les docteurs Asselin, Laramée et Raoul Masson pour l'hygiène et le soin de l'enfance ; le docteur Jean Décarie pour l'hygiène de la jeune mère et de la jeune fille ; le docteur Laurent pour l'hygiène des yeux, des oreilles et de la gorge ; le docteur Léo Parizeau, alors très jeune, pour la chimie alimentaire et la physique. Le docteur Valin avait bien voulu donner un cours d'hygiène générale avec projections lumineuses. Mme Henri Gérin-Lajoie se chargea d'un cours de droit usuel. Mme Maurice St-Jacques vint donner des leçons sur l'éducation physique et morale de l'enfance, et M. Freddy Béique fit un cours de comptabilité domestique.

En 1908, l'honorable Arthur Boyer nous donna une très jolie conférence avec projections lumineuses, sur le Japon qu'il venait de visiter.

Nous eûmes l'honneur d'une seconde visite de Sir Lomer Gouin qui se déclara enchanté de nos progrès. Il eût même la bonté de nous dire qu'après trois années d'existence, il trouvait chez nous presque une université.

Nous eûmes aussi l'honneur de recevoir M. Benjamin Sulte, l'historien si connu, qui était l'oncle de Mlle Lajoie, et qui nous fit le plaisir de donner à deux reprises une conférence sur l'histoire canadienne. C'était un conférencier émérite, et un grand nombre de personnes voulurent assister à ces soirées, dont chacun garda un souvenir inoubliable.

M. l'abbé Curotte fit une série de conférences sur *le Modernisme*, nous expliquant d'une manière claire et lucide les raisons qui avaient motivé la condamnation de Pie X. Il nous fit comprendre qu'en réalité le Modernisme était la négation du Christianisme.

En 1909, la maison rue Sherbrooke était devenue trop petite et fut abandonnée. M. Gaspard DeSerres qui était depuis une couple d'années le président du comité des messieurs, avait dès lors formé le projet de nous faire entrer à l'École Technique qui était en construction et dont il était le président.

Pour ne pas interrompre les cours, Mlle Anctil reçut dans son logement plutôt exigü, les élèves du commencement de l'année.

Mlle Lajoie alla prendre charge de l'enseignement ménager chez Mlle Bibaud qui dirigeait l'école Marchand.

En 1910 et 1911 des cours d'enseignement normal furent organisés pour les mois d'été, mais il fallut y renoncer parce que c'était un trop grand surcroît de fatigue pour nos maîtresses qui n'avaient jamais un moment de repos.

De 1914 à 1918 Mlle Anctil alla donner, à la demande du Gouvernement de Québec, des cours ruraux dans un bon nombre de petites villes et villages de la province. Ces leçons eurent un grand succès et se donnent encore dans le Québec par des maîtresses ménagères nommées par le Gouvernement.

De 1906 à 1926, plus de cent maîtresses ménagères reçurent leurs diplômes et exercèrent leur activité dans différentes institutions. Plusieurs furent demandées par des sociétés importantes qui voulaient procurer à leurs ouvrières l'avantage de leçons si utiles.

Je citerai parmi nos diplômées Mlle Prévost qui mourut jeune ; Mlle Boulet qui se fit religieuse et fut envoyée en Chine où elle est la supérieure d'une mission ; Mlles Edmée et Blanche Painchaud qui ont fait pendant bien des années des cours d'économie domestique pour le compte de la Fédération ; Mlles Bétournay, Blanche Clément, Juliette Brault, Hermine Sicotte, qui restèrent plusieurs années comme maîtresses à l'école ainsi que Mlle Zappa ; Mlles Eva Paré, Anita Dubois, Hélène Durand, Juliette Mireault, Ménard, Chartier, Smith, Sauvé, Bachand, Beauchemin, Beaudoin, Duval, Gingras, Papineau, qui elle aussi se fit religieuse au couvent de la Présentation à Saint-Hyacinthe et institua dans cette maison un enseignement ménager important. Nous eûmes aussi Mlles Durand, Laflamme, Champoux, Perras, Véronneau, Bourdages, Laflamme et Mme Lacroix qui, après quelques années de cours ruraux pour le compte du Gouvernement, est revenue à notre école comme assistante-directrice. Nous avons de même Mlle Major qui donne des cours de cuisine et qui est aussi une de nos diplômées.

Le 4 décembre 1926, nous eûmes le chagrin de perdre Mlle Anctil qui mourut après quelques jours de maladie, malgré les soins dévoués qui lui furent prodigués par Mlle Clément, alors assistante-directrice. Ce fut un deuil général parmi les amis de l'institution, car elle s'était attiré la sympathie de tous ceux qui fréquentaient l'école.

Après l'avoir vue à l'œuvre pendant tant d'années, suffisant chaque jour à un travail écrasant, toujours de bonne humeur, ayant le talent d'encourager les élèves tout en leur imposant un labeur incessant après avoir vu ce qu'elle avait fait en surcroît de sa besogne régulière, tout en se tenant au courant de ce qui se faisait ailleurs pour l'instituer dans notre école si cela était utile, les dames du comité ne pouvaient se faire à la pensée qu'elle ne reviendrait jamais.

C'était vraiment une perte très lourde, parce qu'on ne trouve que rarement un ensemble de qualités aussi éminentes et aussi solides.

Les leçons de cette fin d'année furent données au prix de beaucoup de sacrifices par Mlle Clément qui put heureusement trouver un peu d'aide chez quelques-unes de nos anciennes élèves.

L'année suivante, ce fut Mlle Lajoie qui prit la direction de l'École avec Mme Lacroix comme assistante-directrice, et Mlle Major.

Je puis dire en toute sincérité que Mlle Lajoie a fait merveille depuis son retour, ainsi que Mme Lacroix. La maison va de progrès en progrès ; les élèves semblent très satisfaites des leçons qu'elles reçoivent et sont plus nombreuses que jamais. Il y a à chaque

instant une preuve de l'estime que nos maîtresses inspirent à celles qui viennent en rapport avec elles. L'utilité de l'œuvre est généralement reconnue et nos maîtresses peuvent voir qu'elles rendent un véritable service à la société.

Il y eut aussi à l'École un cours normal spécial pour les religieuses de plusieurs de nos grandes institutions, qui mieux préparées que nos élèves ordinaires et plus appliquées aussi, furent bien vite capables de recevoir des diplômes et de commencer dans leurs couvents des cours d'économie domestique. Il y eut de même pendant plusieurs années des leçons de diététique et de cuisine pour malades, données aux garde-malades de nos grands hôpitaux.

Il m'est impossible de rappeler tout ce qui s'est passé dans la maison, qui dure maintenant depuis près de trente années. Il m'est impossible de remercier tous ceux qui ont droit à notre reconnaissance. Je voudrais tout de même mentionner quelques noms dont le souvenir nous est particulièrement précieux.

Au nombre de ceux qui nous ont aidées de leurs conseils et de leurs lumières, je dois placer au premier rang Sa Grandeur Mgr Bruchési dont l'intelligence si vive et si forte semblait scruter l'avenir, tandis que sa bonté parfaite lui faisait prendre aux œuvres l'intérêt qui suscite l'enthousiasme et la bonne volonté. Celles qui ont eu le privilège de recevoir ses avis n'oublieront jamais son cœur exquis et son jugement remarquable.

M. l'abbé Henri Gauthier a rendu en maintes occasions des services inestimables. Il a donné ici des cours nombreux, au plus haut point intéressants et ne se lassait jamais de plaider notre cause auprès de l'autorité provinciale ou municipale.

Un autre ami de la première heure fut Mgr Lepailleur qui fut longtemps membre du bureau de direction de l'École. Il institua dans son ancienne paroisse du Saint-Enfant-Jésus, des cours ménagers dont il fut lui-même le mentor et le guide. Mlle Anctil donna ces leçons d'abord, et puis fut obligée d'y envoyer quelques autres de nos maîtresses.

Ces messieurs du comité dont j'ai déjà cité les noms se sont toujours chargés de la régie financière, nous épargnant ainsi une suite interminable de démarches et de déboires.

Ils devinrent l'un après l'autre le président du comité et rivalisèrent entre eux de complaisance, de générosité et d'ambition pour l'École. Ils sollicitèrent maintes fois le secours de leurs amis et obtinrent des subsides essentiels pour nous. Si l'École subsiste, c'est grâce à l'aide pécuniaire qu'ils nous donnèrent ou obtinrent pour nous.

Qu'il me soit permis de citer entre autres M. Robert Archer dont la bourse était toujours ouverte, comme aussi celle de M. L.-A. Wilson ; M. Damien Rolland, M. Bisailon dont l'amabilité et l'obligeance étaient sans égales, M. Gaspard DeSerres qui nous fit organiser un beau logement à l'École Technique et fit auprès des autorités provinciales des sollicitations qui eussent été difficiles pour nous.

M. Bélique qui obtint de la Législature la charte qui nous régit encore.

Si je devais parler de leurs mérites à tous, de leur bonté pour nous et de leur zèle, je n'aurais pas fini ce soir.

Enfin nous avons maintenant l'honorable sénateur Dandurand, à qui sont dûs, ainsi qu'aux membres de son comité, les succès récents de l'École. Ces messieurs, par leur persévérance, leur talent de persuasion, aidée par le prestige personnel du président, ont réalisé un progrès qui a longtemps semblé problématique à leurs devanciers, et qui a un caractère de durée très rassurant. Depuis quelques années Monsieur Alphonse Desilets le président actif de ce congrès a bien voulu consentir à faire partie du comité de direction. Ses connaissances très sérieuses au sujet de l'enseignement ménager dans toute la province et sa longue expérience ont été pour nous d'une valeur sans égale. Il a apprécié d'une manière toute aimable les efforts qui ont été faits dans notre école pour mettre la science ménagère sur un aussi bon pied que possible. A mainte reprise il a encouragé nos maîtresses dans leur travail si ardu. Tous les membres du comité rendent hommage à son savoir, à sa courtoisie et aux nombreux services qu'il a rendus à l'École Provinciale.

Je ne puis terminer ces notes déjà trop longues sans rappeler le souvenir des anciennes du Comité des dames patronnesses de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ces dames étaient mes amies et ne je pense à elles qu'avec le plus vif sentiment d'estime et d'amitié, et comme elles ont été oubliées dans une célébration du même genre que celle-ci, il y a quelque temps, je ne voudrais pas qu'elles fussent ignorées une fois de plus.

Faisaient partie de ce Comité : Mme Rosaire Thibaudeau, alors présidente depuis plusieurs années des dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame et qui, avec les autres que je vais nommer, a aidé aux débuts de l'École Ménagère comme à ceux de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, les deux sociétés ayant eu la même origine et les mêmes fondatrices. Ces dames me firent le grand honneur de me garder à la présidence des deux organisations pendant plusieurs années. C'est pour moi un devoir de reconnaissance de rappeler aujourd'hui leur nom et leurs mérites.

Nous avons, outre Mme Thibaudeau, Mme Raoul Dandurand qui m'avait accompagnée chez Mgr Bruchési pour lui exposer nos projets et demander son approbation. Mgr Bruchési nous avait fait la faveur de nous donner une lettre adressée à MM. les curés des paroisses de la ville, et nous étions allées ensemble solliciter leur patronage.

Mme Henri Hamilton qui a réalisé la belle organisation de l'Assistance maternelle.

Mme Jos. Leman qui entreprit et sut mener à bien, avec le concours dévoué de Mlle Renauld, une campagne que tout le monde déclarait vouée au désastre, contre l'intempérance et les buvettes. Comme résultat de cette campagne menée avec l'adhésion et le soutien d'un bon nombre de prêtres et d'un comité de messieurs, l'honorable Sir Lomer Gouin abolit d'un seul coup la moitié des buvettes et fit adopter une législation qui fut le glas du commerce des liqueurs tel qu'il se pratiquait alors.

Lady Kingston qui fut un membre actif de toutes les sociétés catholiques anglaises.

Lady Lacoste dont nous ne pouvons oublier les belles qualités et le zèle pour les œuvres de charité.

Mme Louis Beaubien dont on admire la bonté extraordinaire et l'activité sans bornes à l'hôpital Sainte-Justine.

Mme F.-X. Choquet qui fut à la tête du comité de couture de la Fédération lors du Congrès eucharistique de 1910, et qui put aller avec les autres offrir un très beau cadeau de linge et d'objets du culte à Mgr Bruchési.

Mme Amable Prévost dont chacun recherchait les conseils judicieux.

Mme L.-O. Loranger, présidente pendant quelques années, des dames patronnesses de l'Hôpital Général ;

Mme Rottot, femme du médecin distingué dont presque tous nos médecins professeurs avaient été les élèves, et elle-même présidente quelque temps des dames de l'hôpital Notre-Dame.

Mlle Françoise Barry qui fit dans les journaux une propagande qui nous fut très utile.

Mme U.-R. Dandurand, d'une habilité et d'une activité sans limites.

Mme Désy, l'amie des mauvais jours, mère de nos deux concitoyens distingués MM. Jean et Anatole Désy.

Mme Arthur Gagnon qui se donna un mal infini pour l'organisation d'un des congrès de la Fédération, mère de M. le Juge

Rinfret de la Cour Suprême et de M. Fernand Rinfret, un des ministres du Gouvernement libéral à Ottawa.

Mlle Surveyer, maintenant Mme Laflamme, qui fut longtemps secrétaire du Comité de l'École Ménagère, dont les rapports de nos séances furent très remarquables et l'intelligente collaboration nous fut très précieuse.

Mme Arthur Léger qui assista les maîtresses pour les cours de coupe et de couture, présidente pendant je ne sais combien d'années du Ladies' Morning Musical Club.

Enfin Mmes Sam Mackay, Alfred Thibaudeau, Gustave Papineau, Henri et Joseph Beaudry, L.-A. Cusson, d'Astous, Mlle Loranger, qui, plus jeunes que les autres dames, nous furent toutefois d'un grand secours en bien des occasions.

Nous avons surtout Mme Gérin-Lajoie qui me succéda, après six ou sept années, à la présidence de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, et dont tout le monde connaît la carrière brillante et les services exceptionnels. Elle a voué une bonne partie de sa vie au développement de la Fédération, et en a fait une œuvre de haute valeur au point de vue national.

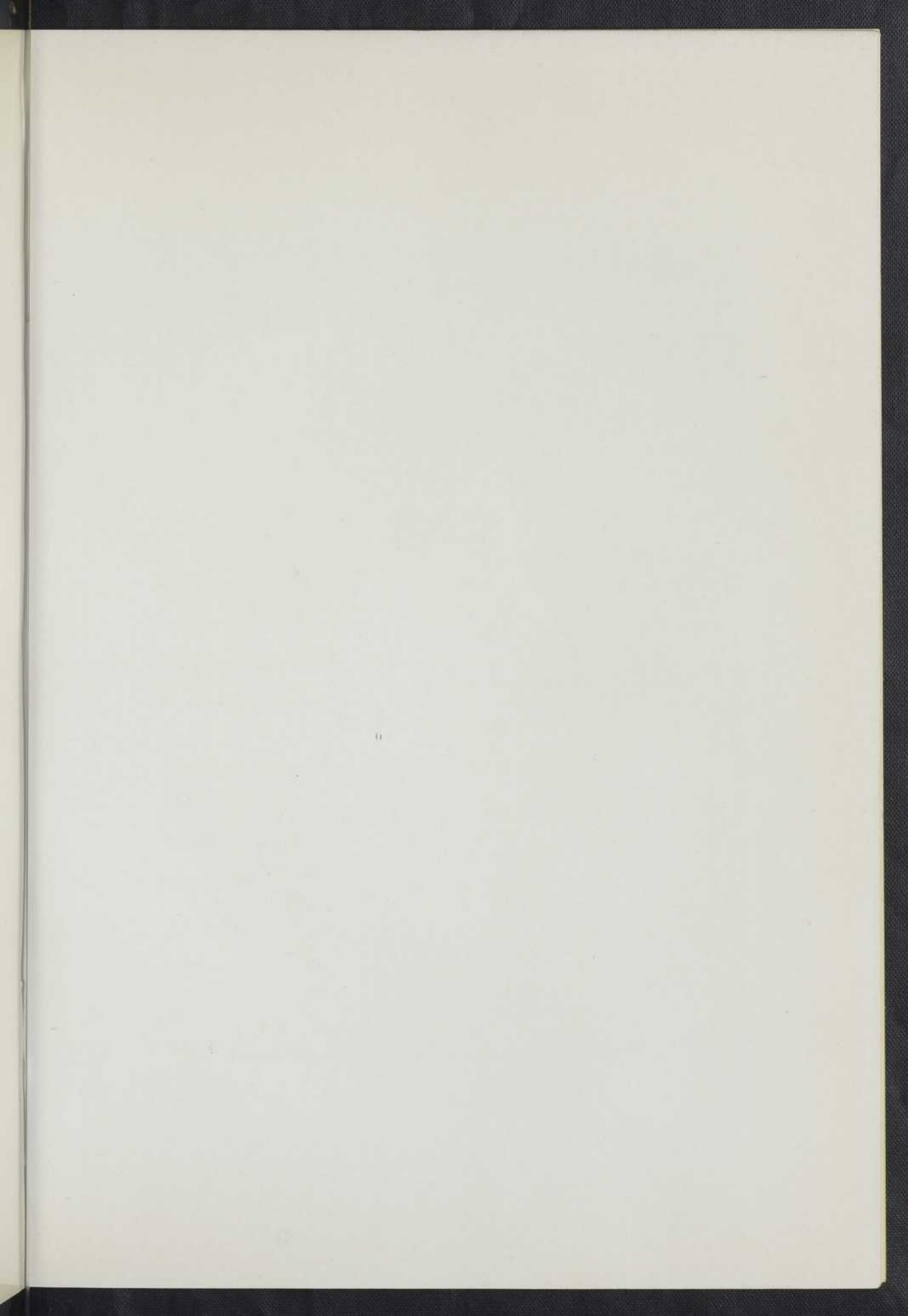
Plusieurs de ces dames nous ont laissées pour un monde meilleur, mais c'est un véritable plaisir que de rappeler à leurs amis le souvenir de leurs mérites, de leur dévouement à toutes les grandes causes et du bel exemple qu'elles ont laissé à celles qui les suivent dans les bonnes œuvres.

Que celles qui vivent encore veuillent bien accepter l'hommage de la reconnaissance qui s'attache à la mémoire de l'appui moral qu'elles nous ont offert, du motif d'émulation qu'était pour nous le prestige dont elles jouissaient et de la manière amicale et pleine de tact dont elles secondaient la direction et le personnel de l'École.

Tout cela fut, pour nous, inappréciable. Je ne puis trouver les mots pour remercier convenablement ceux et celles, si nombreux, qui ont encouragé nos efforts : les dames patronnesses, les messieurs du Comité, nos deux aumôniers : M. l'abbé Henri Gauthier et M. l'abbé Olivier Maureault, les autorités provinciales et municipales qu'une voix plus autorisée que la mienne doit remercier pour nous ; enfin les maîtresses ménagères passées et présentes ainsi que les professeurs du dehors qui viennent leur prêter main forte.

Je leur offre à tous et du fond du cœur l'expression d'une gratitude mal exprimée mais bien sincère.

---





A L'OUVERTURE DU CONGRÈS : — L'hon. Sén. R. Dandurand, le baron de Meerendré, consul gén. de Belgique, Mgr Geo.-M. Lepailleur, P. A., M. Guy Vanier, C. R., M. Alphonse Desilets, président du Congrès, M. Jean-M. Manning, M. le Dr S. Boucher, M. Méreineau, M. le Dr P.-G. Asselin, Mme F.-L. Béique, M. le Dr J.-A. Beaudoin, les RR. SS. Ste-Anne-Marie et St-Marie-Vitaline, de la Congrégation Notre-Dame ; Mère Dalton et Sr St-Gabriel, des SS. Grises de Montréal ; Sr Catherine de Cardone, des SS. NN. de Jésus et Marie d'Hochelaga ; Sr St-Maurice, de la Présentation de Marie, de Sutton ; Sr Gérin-Lajoie, des SS. du Bon-Conseil, Sr M.-Jeanne de France, des SS. de Ste-Anne, St-Jacques de Montcalm ; Sr St-Félix, des SS. de la Charité de St-Louis, Loretteville ; Sr Ste-Hilaria, directrice des Filles de Jésus, Cap de la Madeleine ; Sr St-Joseph, des SS. de l'Assomption de Nicolet ; Sr Marie-Ange, des SS. du St-Rosaire, de Mont-Joli ; Sr Marie-des-Servites, de la Providence, de Ste-Ursule ; Sr Marie-Florienne, des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Ste-Martine ; Sr St-Barnabé, de N.-D. du Perpétuel Secours, de St-Damien de Bellechasse.

## BUT ET PROGRAMME DU PRÉSENT CONGRÈS

PAR

**M. ALPHONSE DESILETS,**  
directeur de l'Enseignement ménager  
au Département de l'Instruction publique.

---

Il est de bonne philosophie que toute action humaine doit tendre vers une fin. Le but définitif de l'éducation ménagère est de rendre la vie familiale plus agréable et plus facile. C'est le savoir-faire, la prévoyance et le bon sens d'une maîtresse de maison qui assurent le bonheur et la paix domestiques.

Or, les familles sont les cellules vitales de la société civilisée. Si les cellules sont malades, si elles se désagrègent, l'ordre social en est troublé ; la nation, le pays, court à sa ruine. La plus désastreuse anarchie guette les peuples qui ont voulu séparer ce que Dieu a uni. Et c'est une obligation sacrée pour ceux qui détiennent l'autorité gouvernementale, dans l'ordre temporel aussi bien que dans l'ordre spirituel, d'assurer par tous les moyens la protection de la famille, dans l'exercice de tous ses droits et de tous ses devoirs.

Les gouvernements civils bien inspirés se préoccupent d'abord de ce principe. Chez eux, l'exercice même de la justice et le développement des ressources naturelles ont pour fin ultime le bien-être des individus dans l'atmosphère domestique. Dieu merci, au pays canadien, les autorités civiles et religieuses s'entendent à merveille pour dispenser à la famille des moyens d'ordre moral et d'ordre matériel propres à aider une solide et saine éducation. L'école, supportée par les deniers publics, prépare nos enfants, jeunes gens et jeunes filles, à une vie normale, conforme aux meilleures traditions d'ordre, de docilité aux lois établies, de fidélité aux habitudes domestiques. Et je ne sache pas d'école, de couvent, de collège ni d'université, officiellement reconnus en cette province, qui ne soit un foyer de formation morale et intellectuelle propre à élever les esprits, à ennoblir les cœurs et à diriger les volontés dans la voie droite et lumineuse du bon sens et de l'équilibre. Les élèves qui ne correspondent pas à

cette formation privilégiée n'étaient pas dignes des avantages qui leur sont offerts et n'auraient pas dû poursuivre des études supérieures. C'est le très petit nombre.

Mais pour atteindre ses fins, l'éducation scolaire a des moyens déterminés. J'entends que chaque catégorie de nos institutions enseignantes ayant son objet propre, chaque genre d'écoles a son programme approprié.

Nous sommes groupés, présentement, autour d'un programme pédagogique dont l'objet principal intéresse le bonheur des individus par une vie familiale bien ordonnée et bien comprise. Les écoles ménagères de cette province n'ont pas d'autres raisons d'être.

En effet, l'œuvre accomplie depuis un demi-siècle par l'éducation ménagère organisée a porté des fruits précieux pour la famille et pour la nation, à la ville comme à la campagne, dans le domaine économique comme dans le domaine moral.

Quiconque a l'habitude d'observer ce qui se passe autour de nous, dans notre vie quotidienne, au sein de nos villes et dans nos familles ; quiconque lit les journaux et les revues qui nous submergent, assiste aux séances de cinéma, écoute les émissions radiophoniques, sait que de tous côtés nous sommes envahis par des idées nouvelles, des mœurs étranges, une conception faussée de l'art, une liberté de pensée très élargie, qu'on peut qualifier ici de " stupide américanisme ". Les théories matérialistes ont gagné l'approbation de quelques milliers de nos compatriotes depuis vingt-cinq ans.

Grâce à Dieu, encore, une élite majoritaire préserve et commande l'opinion publique. Et je ne crains pas d'affirmer que l'éducation scolaire dispensée aux jeunes filles de nos couvents, par des religieuses clairvoyantes et toutes dévouées, est la meilleure sauvegarde de nos principes.

Alors que tout conspire pour émanciper les esprits dans le sens péjoratif, les maisons d'éducation féminine, surtout celles qui s'adonnent à l'éducation ménagère, élèvent une digue puissante contre le flot des mœurs relâchées dont certains peuples donnent le funeste exemple. Nos jeunes filles sont justement prémunies contre ce danger social, dès les premières années de l'école ménagère. Une orientation préventive leur est donnée du commencement à la fin de leurs études.

\* \* \*

Parcourez seulement les manuels en usage dans nos 182 écoles ménagères de la province de Québec. Vous y constaterez que plus de 32,000 jeunes filles, de 10 à 18 ans, se préparent à seconder leurs

saintes mères dans l'accomplissement des devoirs les plus nobles et les plus utiles au bonheur de la famille. Que, dans chaque foyer où rentrera une de ces jeunes femmes, des habitudes d'ordre, de prévoyance, d'économie, de fidélité à tous les devoirs, les plus humbles comme les plus élevés, s'ajouteront aux qualités du cœur, à la compétence technique de la ménagère instruite, à l'utilisation pratique des arts d'agrément, au sens social le mieux entendu.

Pour se convaincre des bienfaits inappréciables de l'éducation ménagère il faut avoir vu à l'œuvre, après leurs études terminées et après leur mariage, les jeunes maîtresses de maison qui ont été formées par nos écoles d'économie domestique. Elles sont aujourd'hui des milliers, dans nos villes, nos villages et nos campagnes, qui secondent d'une façon admirable le travail des intellectuels, des hommes de professions, des gens d'affaires et d'industrie, des agronomes et des cultivateurs.

Et je sais des régions, éloignées des grands centres, où l'œuvre d'intérêt national qu'est la colonisation n'a pu se matérialiser que grâce au dévouement et à la collaboration éclairée de quelques centaines de femmes préparées par nos écoles ménagères rurales.

L'œuvre des Cercles de fermières a été fondée, il y aura tantôt vingt ans, par les premières diplômées de l'École ménagère-agricole de Roberval, au Lac Saint-Jean. Elle compte aujourd'hui près de deux cents groupements avec un effectif total de 10,000 membres. La plupart des cercles sont dirigés par d'anciennes élèves des Écoles ménagères, qui répandent dans leurs milieux, par l'enseignement qu'elles dispensent généreusement, et par l'exemple de la pratique personnelle, les connaissances acquises pour la conduite parfaite d'un foyer et pour l'exploitation rémunératrice de la ferme et des petites industries domestiques.

Nos Écoles ménagères des villes rendent un service analogue. Elles entraînent nos jeunes filles d'aujourd'hui et nos mères de familles de demain à faire profit de la production agricole locale, à utiliser sur place, pour une meilleure économie domestique, ce qui se récolte ou se confectionne sur place. Dans les familles fortunées, ces femmes savent gouverner et administrer la maison ; elles peuvent éduquer et guider leurs serviteurs. Dans la classe moyenne, surtout chez l'ouvrier, ces bonnes ménagères ne laissent rien perdre de ce qui fut laborieusement gagné. Elles font des prodiges d'économie par l'utilisation profitable des restes, la transformation des choses déjà usagées, la confection des vêtements, l'aménagement domestique, la médecine d'urgence, la comptabilité, l'embellissement du chez-soi, à l'intérieur

et au-dehors. Et, depuis que nous parlons de la crise économique, j'ai reçu maintes fois les confidences de chefs de familles qui déclaraient ne devoir qu'à l'ingéniosité de leurs épouses ou de leurs jeunes filles, anciennes élèves d'écoles ménagères, le miracle des épargnes qui ont permis à leurs familles l'instruction continuée chez les enfants, et le niveau social sauvegardé, avec la paix à leurs foyers.

La diffusion des sciences ménagères, n'eût-elle réalisé que ces bienfaits dans l'ordre économique, qu'elle s'imposerait déjà à l'attention des sociologues les plus dévoués au bien-être de la société. Mais elle va plus loin ; elle élargit davantage son action sur le terrain scientifique. C'est pourquoi de grandes institutions comme l'École Ménagère Provinciale et le Household Science School Macdonald ont mérité l'attention de nos gouvernements. L'étude des grands problèmes de la vie courante, ceux de l'alimentation, du logement, de l'habillement ; la chimie analytique, les teintures naturelles et du commerce, l'hygiène publique et privée, le chauffage, l'éclairage, l'entretien de la propriété ; puis les questions de finance, de protection contre le feu, le vol et les accidents, le droit et la législation familiales ; tous ces sujets sont approfondis par nos élèves des écoles ménagères supérieures.

Entendez par celle-ci, non seulement les grandes institutions spécialisées comme celle qui nous accueille en ce moment, mais aussi les seize Écoles ménagères régionales et les trois municipales qui, ensemble, font l'orgueil de la province de Québec.

Un premier congrès pédagogique, tenu à Saint-Pascal de Kamouraska en 1926, concrétisait en quelque sorte le programme des sciences ménagères dans l'enseignement primaire et supérieur. Une éducatrice qui aura voué toute sa vie à l'avancement de l'éducation ménagère, Sœur Sainte-Marie-Vitaline, était l'âme de ce premier congrès. Comme la Mère St-Raphaël chez les Ursulines de Roberval, comme le chanoine Beudet à Saint-Pascal, comme l'abbé Olivier Martin, comme Mme Béique et comme Mlle Jeanne Anctil à Montréal, comme vous aussi, Mademoiselle la directrice de cette maison, sœur Sainte-Marie-Vitaline aura attaché son nom à une œuvre d'éducation de la plus haute portée morale et économique au Canada. Elle m'en voudrait d'insister davantage sur l'étendue de ses mérites.

\* \* \*

Durant les trois jours qui vont suivre nous aurons le privilège de vous présenter quelques-unes des autorités les plus compétentes en matière d'économie domestique et d'éducation familiale.

Après les aimables préambules de Mlle Gérin, de Mme F.-L. Béique et de l'honorable sénateur Dandurand, vous serez heureux d'entendre, dès ce soir, Mme Léon-Mercier Gouin, l'une des premières graduées de l'École ménagère de Roberval ; M. l'abbé Eugène Maurais, principal de l'École Normale classico-ménagère de Saint-Pascal ; Miss Bessie-M. Philp, directrice du Household Science School Macdonald, et, Mme Rose Cormier-Lacroix, sous-directrice de l'École Ménagère Provinciale. Mgr Vincent-J. Piette, P. A., recteur de l'Université de Montréal, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette séance d'études, qui sera un retour vers le passé.

Les deux premières séances de demain seront remplies par l'étude des programmes actuels et de l'action présente de nos écoles ménagères primaires et supérieures. Et demain soir, sous la présidence d'honneur de M. Victor Doré, président de la Commission pédagogique des Écoles catholiques de Montréal, nous apprendrons comment les écoles ménagères peuvent aider à la solution des problèmes actuels d'éducation familiale. Nous entendrons ainsi : M. J.-M. Manning, directeur des études à la Commission scolaire de Montréal ; M. l'abbé Honorius Bois, qui fut inspecteur des Écoles ménagères et qui dirige désormais l'École Supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; Mgr J.-C. Allard, P. A., directeur et fondateur de l'École ménagère régionale et de l'École d'agriculture, de Sainte-Martine de Châteauguay... Enfin, j'aurai l'honneur de vous exposer à cette séance, le programme actuel des Sciences ménagères du Comité catholique de l'Instruction publique et de vous dire en quoi ce programme correspond aux désirs de la Ligue Internationale d'Éducation familiale.

Jeudi matin, sous la présidence d'honneur de M. Guy Vanier, C. R., secrétaire de la corporation qui régit les Écoles Ménagères Provinciales, nous écouterons avec profit : la révérende Mère Sainte-Anne-Marie, maîtresse générale des études à la Congrégation de Notre-Dame. Mère Sainte-Anne-Marie est reconnue, par toute la province, comme l'une des plus hautes autorités en matière d'éducation. Nous écouterons ensuite, avec non moins d'intérêt : Mlle Geneviève Hone, démonstratrice au laboratoire de l'Hôpital Sainte-Justine et professeur à l'École Ménagère Provinciale ; Mlle Anna Laliberté, doyenne de l'enseignement de la coupe et de la couture au Département de l'Instruction publique de la Province ; M. Paul Bergeron, assistant-directeur du dessin et de l'enseignement ménager ; Mlle Aline Major, professeur à l'École Ménagère Provinciale.

Et, c'est jeudi, à une heure et demie de l'après-midi, qu'à l'hôtel Place Viger, sous la présidence de M. Lionel Bergeron, sous-ministre,

et le secrétaire du Conseil de l'Instruction publique de cette Province, nous aurons le privilège d'entendre des orateurs, de la plus haute autorité religieuse et civile, nous résumer les leçons pratiques du présent Congrès.

Le même soir, en séance solennelle, aura lieu à l'École Ménagère Provinciale, ici même, la clôture du deuxième Congrès provincial de sciences ménagères et d'éducation familiale, en même temps que la remise des diplômes et des récompenses aux normaliennes graduées de cet institut, ainsi qu'aux élèves montréalaises des écoles de coupe et de couture.

\* \* \*

L'art ménager est aussi une science. L'éducation des jeunes filles serait infirme, selon la pensée même de Mgr Dupanloup, si elle n'envisageait que la lecture, l'écriture, l'histoire, la géographie et les mathématiques. Pour qu'une femme instruite reste femme, il faut qu'elle sache remplir tous et chacun des devoirs de la femme. Les années d'études d'une jeune fille seraient en partie perdues si elles ne la préparaient pas à son rôle normal dans la vie domestique et dans le monde.

Or, ce rôle s'exerce surtout au foyer de la famille. L'enseignement ménager est un art et une science, et nos communautés féminines enseignantes le savent bien. C'est pourquoi elles se sont appliquées à l'étude et à l'enseignement de cet art et de cette science. Ces communautés se sont adjoint, ces jours-ci, les apôtres laïques de l'éducation féminine, pour aviser aux moyens les plus pratiques de rendre leur apostolat effectif et durable...

Les présentes assises auront été comme une grande retraite, non point tant de vocation, ni de conversion à une meilleure éducation familiale, mais une retraite de persévérance.

Car nous savons que la foi la plus vive anime les éducatrices, laïques et religieuses, chargées de cette noble mission auprès de notre jeunesse féminine. Elles nous donneront, une fois de plus, l'espérance d'un progrès que nous imposent les nouvelles conditions de vie occasionnées par l'évolution des idées dans le monde entier. Et elles voudront persévérer dans le généreux élan qu'elles ont donné à l'instruction ménagère et à l'éducation familiale, animées qu'elles sont elles-mêmes d'un souffle admirable de charité sociale.

---

### MADEMOISELLE GÉRIN-LAJOIE

“ La directrice actuelle de l'École Ménagère Provinciale de Montréal a, dans une très brève allocution, souhaité la bienvenue à toutes les personnes et à tous les groupes présents ou représentés, et qui sont venus encourager une œuvre canadienne-française qui a lutté, depuis tant d'années, pour en venir à ce succès manifeste. ” (*Le Devoir*, 30 mai 1934).

Je vous remercie, Monsieur le sénateur, Madame Béique et Monsieur Desilets, des magnifiques plaidoyers que vous venez de présenter en faveur de notre œuvre et pour l'avancement général de l'enseignement ménager. Nul mieux que vous ne pouvait connaître l'importance de cette éducation, et la sincérité de notre dévouement, et nos efforts pour améliorer les conditions morales et matérielles de la vie domestique. Notre École est belle, c'est vrai. Elle est grande, confortable et convenablement outillée pour donner un enseignement ménager complet. Ses professeurs ont été choisis avec soin. Plusieurs d'entre eux ont été formés par notre École même. Quelques-uns, et ce ne sont pas les moindres, nous sont envoyés par l'Université de Montréal et par l'Hôpital Ste-Justine. Ce sont des esprits cultivés, des hommes et des femmes d'une compétence éprouvée, mais ce sont aussi de véritables éducateurs. L'influence qu'ils exercent sur les élèves est profonde et durable... Je regrette avec émotion que l'inoubliable Jeanne Anctil, dont j'ai tâché de continuer la noble cause ne soit pas au milieu de nous aujourd'hui. Comme elle serait heureuse de voir enfin son œuvre couronnée de succès éclatants. Ma collaboratrice, Mme Lacroix, évoquera ce soir même la belle figure de notre première directrice et de notre amie à toutes.

Permettez-moi de vous convier à visiter nos salles remplies, de la cuisine au foyer des normaliennes, par les travaux variés de nos 500 et quelques élèves. Les preuves de leur application à l'étude comme au travail sont là ; elles attendent votre verdict. Je sais qu'il leur sera favorable. Mesdames, mes révérendes Sœurs, Messieurs, vous êtes les très bienvenus dans notre École ménagère provinciale qui est la vôtre...

Après la visite des salles et des expositions culinaire, de couture et de beaux-arts domestiques, un délicieux goûter fut servi par les élèves normaliennes, en uniformes vert et blanc, dans les salons de réception de l'École.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5708 SOUTH CAMPUS DRIVE  
CHICAGO, ILLINOIS 60637

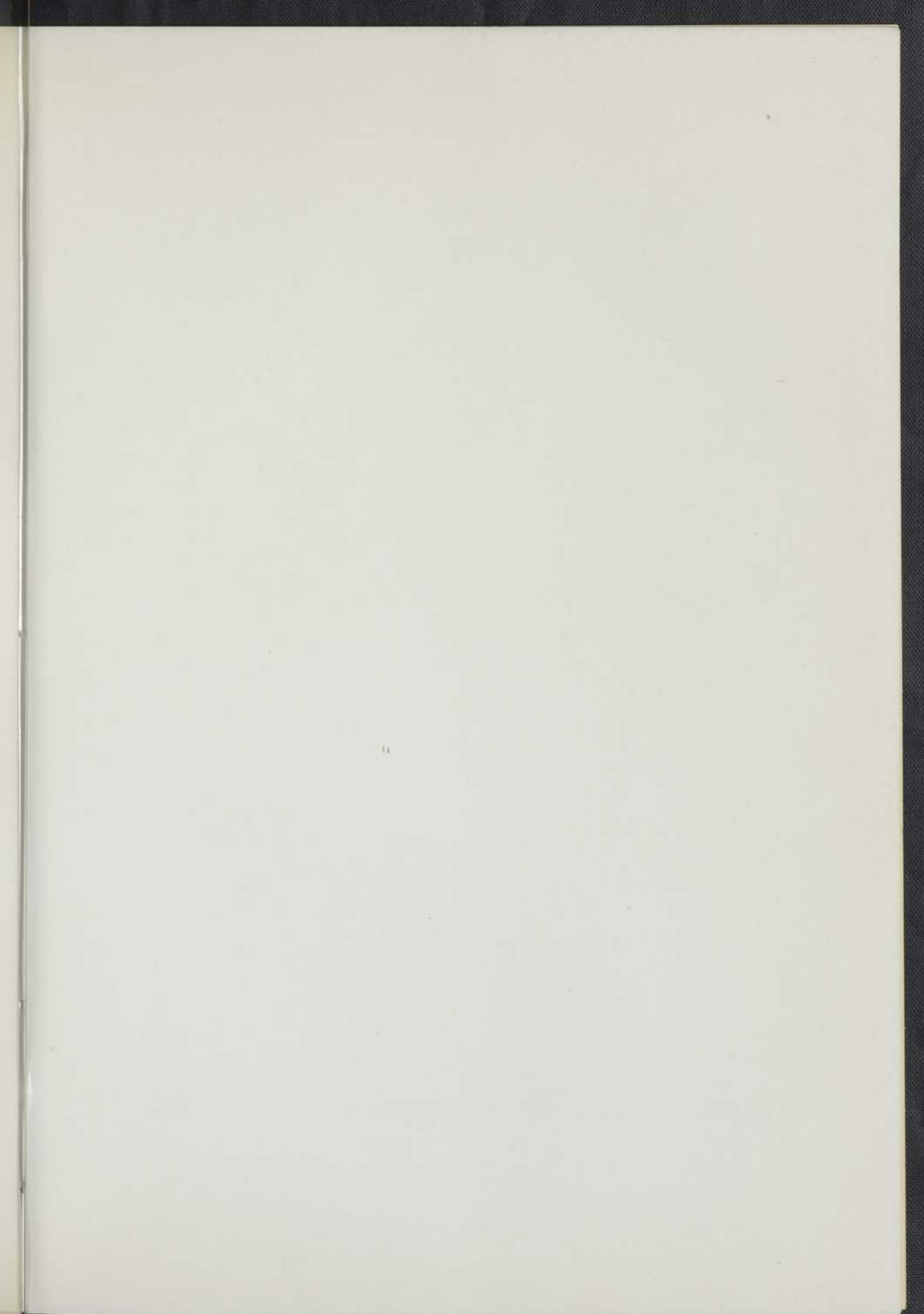
MEMORANDUM FOR THE RECORD  
DATE: [illegible]  
TO: [illegible]  
FROM: [illegible]

[illegible text]

[illegible text]

[illegible text]

[illegible text]








M. ALPHONSE DESILETS

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGÈRE  
PRÉSIDENT DU CONGRÈS



M. ABBÉ H. BOIS

DIRECTEUR  
ÉCOLE D'AGRICULTURE  
STE. ANNE DE LA POCATIÈRE



M. ABBÉ J. MAURAIS

PRINCIPAL  
ÉCOLE NORMALE MÉNAGÈRE  
ST. PASCAL, IN KANOU RASKA



M. LIONEL BERGERON

SECRETARE DU CONSEIL  
ET SOUS-MINISTRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



M. MAURICE HEYNE

ADJOINT CONSUL-GÉNÉRAL  
DE BELGIQUE  
DÉLÉGUÉ  
FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
D'ÉDUCATION FAMILIALE



M. GUY VANNIER

SECRETARE  
CONSEIL  
DES  
ÉCOLES MÉNAGÈRES  
PROVINCIALES



MGR. J.C. ALLARD, P.A.

DIRECTEUR  
ÉCOLE D'AGRICULTURE  
ET ÉCOLE MÉNAGÈRE  
STE. MARTINE DE CHATEAUGUAY





**LES**  
**DÉBUTS DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER**  
**DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC**

---

*Mardi, le 29 mai 1934,  
à 8 heures du soir.*

La première séance régulière du Congrès, sous la présidence d'honneur de Mgr Vincent-J. Piette, P. A., recteur de l'Université de Montréal, est remplie par l'histoire des débuts de l'enseignement ménager chez nous. En 1639 les Ursulines à Québec, et, en 1658 les Dames de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, créaient les premiers ouvroirs, modèles de nos écoles ménagères d'aujourd'hui. Les filles de colons, de militaires, d'artisans, de fonctionnaires, celles de la noblesse même et quelques indigènes y apprirent la théorie et la pratique des travaux domestiques selon les habitudes familiales françaises.

En 1882 les Ursulines de Québec fondaient la première École ménagère-agricole canadienne, celle de Roberval, au Lac St-Jean. Mme Léon-Mercier Gouin, ancienne élève de cette maison, nous en retracera l'historique tout à l'heure.

C'est en 1905, à St-Pascal de Kamouraska, que les Dames de la Congrégation instituèrent la première École Normale Ménagère, avec un programme d'enseignement classico-ménager. M. le chanoine Alphonse Beaudet fut le protecteur éclairé de cette œuvre d'éducation, que M. l'abbé Olivier Martin répandit à travers la province. M. l'abbé Eugène Maurais, principal actuel de l'École normale classico-ménagère de St-Pascal, nous dira les mérites de M. le chanoine Beaudet et de M. l'abbé Martin.

En 1912 le Collège agricole Macdonald, à Ste-Anne-de-Bellevue, s'enrichit d'une école ménagère supérieure connue sous le nom de Macdonald Household Science School. Sa directrice, Miss Bessie-M. Philp, nous fera connaître cette institution de langue anglaise.

Enfin nous devons à l'une des plus distinguées élèves de Mlle Jeanne Anctil l'évocation historique et la monographie de l'École Ménagère Provinciale de Montréal. Mme Cormier-Lacroix assistante-directrice de cette école nous redira combien nous sommes redevables à la regrettée Jeanne Anctil des progrès de l'enseignement ménager et de sa diffusion en Canada.

---

*"Rappelez-vous que vous êtes les mères de vos élèves ; aimez-les et qu'elles sentent que vous les aimez, autrement vous ne pouvez leur faire de bien."*

Mère SAINT-RAPHAËL,

ursuline.

LA PREMIÈRE ÉCOLE MÉNAGÈRE AGRICOLE  
ET LA MÈRE SAINT-RAPHAËL

PAR

Mme LÉON-MERCIER GOUIN,  
diplômée de l'École ménagère-agricole de Roberval.

---

En 1882, une humble religieuse franchit avec quelques compagnes le seuil du cloître des Ursulines de Québec ; les vieux murs du couvent qu'elles quittent renferment le secret d'héroïsme dont l'histoire de la colonie s'enrichit sans toujours les divulguer.

Mère Saint-Raphaël sait qu'elle ne reviendra peut-être jamais dans cette rue du Parloir où depuis 1861 elle a vécu d'une discipline dure, mais attachante, la reliant comme un chaînon à ses compagnes dont la vie réglée continuera sans heurt ! Elle sait que pour la dernière fois peut-être elle embrasse celles qui, depuis presque vingt ans, sont devenues sa famille. Malgré le brisement de son cœur, elle ne désire pas revenir, car un retour signifierait l'échec de l'entreprise qu'on lui a confiée.

A l'exemple de la Mère Marie de l'Incarnation, pour qui elle a toujours éprouvé une admiration très grande, elle s'en va dans un pays neuf étendre le règne du Christ par l'enseignement des Ursulines.

Sa foi vive, son énergie, sa personnalité ont permis le choix que ses supérieures ont fait d'elle. C'est à la demande du Gouvernement fédéral et tout spécialement sur l'initiative de M. Élisée Beaudet député du Saguenay, que Mgr Racine, premier évêque de Chicoutimi, confia aux Ursulines de Québec le soin de fonder une maison d'enseignement au lac Saint-Jean.

L'entreprise était hardie. Depuis trente ans à peine, la hache vigoureuse des premiers colons avait fait reculer la forêt, le service postal ne se faisait que tous les huit jours ; les voies de communication étaient aussi lentes que désavantageuses. Pas de chemin de fer, mille difficultés devaient surgir sur la route des petites religieuses

dont l'âme n'avait connu jusqu'ici qu'une atmosphère de soumission et le repos moral du silence.

Mais certains êtres fortement trempés ont besoin d'obstacles pour aiguillonner leur courage, et Mère Saint-Raphaël, directrice de cette poignée d'humbles sœurs cloîtrées, réalisera des prodiges et toutes ses décisions auront une répercussion sur la vie même de cette immense région.

Désormais le développement du Lac Saint-Jean sera intimement lié, et combien ! aux progrès de cette modeste maison d'enseignement.

Les Ursulines, en s'installant dans la pauvre maison de planches encore inachevée, auraient pu mal comprendre le rôle qu'on leur demandait de jouer. Une femme moins intelligente, moins pratique que la Mère Saint-Raphaël aurait peut-être songé à donner aux enfants confiés à sa garde une instruction se calquant sur celle des éducatrices de la vieille rue du Parloir de Québec ! L'erreur eut été d'autant plus grave qu'elle eût détaché imperceptiblement les filles de cultivateurs de ce sol dont l'amour est si nécessaire à l'enracinement des générations dans un pays agricole.

Mère Saint-Raphaël, née et élevée à la campagne jusqu'au moment de son entrée au cloître, ne pouvait pas ne pas voir le danger d'une instruction trop poussée dans une région où les femmes avaient à partager avec leur mari ou leur père la lourde tâche du défrichement et celle de la culture des terres entièrement neuves.

Non ! Il fallait, tout en développant les esprits, diriger les goûts vers le travail âpre que les enfants, devenues femmes, auraient à accomplir.

C'est grâce à la compréhension de cet important principe que tout bonnement par la force d'une nécessité se fonda au Lac Saint-Jean la première École ménagère agricole, non seulement du Canada, mais du monde entier, puisque ce n'est que quelques années plus tard qu'en Allemagne, en Suisse, en France et en Belgique s'ouvrirent des écoles du même genre et basées parfois sur les programmes même de Roberval.

Un autre motif d'action guida les premières éducatrices du Lac Saint-Jean : Il fallait pour ne pas effaroucher les enfants confiées à leurs soins continuer entre les murs du couvent les gestes familiers de la maison paternelle. Il fallait pour ne pas dépayser les 75 élèves, premier noyau de l'œuvre, il fallait, dis-je, garder l'atmosphère de travail manuel qui leur était coutumière.

Les enfants, élevés dans la solitude de la forêt ou dans l'espace infini des terres en friche, apportaient au couvent de petites âmes fermées, mystérieuses, difficiles à manier.

Dans les solitudes du Nord, les transformations de la nature par ses saisons sont si lentes à s'opérer qu'elles ne donnent pas l'impression du mouvement.

La nature habitue, pour ainsi dire, l'homme au changement avant que de l'effectuer. L'été qui naît semble à l'enfant de la terre ou des bois un état de chose qui ne doit jamais finir.

Quand la neige blanchit tout autour de lui, il songe que le vert sera si lent à revenir que sans doute il sera, lui, déjà grand. Cette lenteur dans la nature façonne les caractères des enfants de défricheurs et de ceux des premiers colons, de façon différente des jeunes générations élevées dans les villes.

Il faut un doigté exceptionnel pour ne pas effaroucher ces petits être rudes et fermés et puisque le but principal de la maison d'enseignement des Ursulines était le groupement de tous les enfants de la région, la forme même à donner à cet enseignement importait au plus haut point.

On ne saurait trop insister sur le mérite de la Mère Saint-Raphaël, dont le jugement trouva la formule qui devait rendre à la colonisation du lac Saint-Jean de si grands services.

Faire aimer aux enfants les travaux de la terre, ceux de la ferme, leur inculquer le goût de la tenue de maison, leur apprendre que rien n'est agréable comme de préparer une bonne soupe ou de faire rôtir une pièce de viande bien entrelardée. Convaincre les enfants qu'on dort mieux, enroulée dans une couverture dont la laine fut tondue, cardée, teinte et tissée par soi-même ; leur enseigner que, si l'homme des bois a la mission d'abattre la forêt pour permettre au sol de nourrir la famille, la femme elle doit savoir planter des arbres utiles et connaître les soins à donner aux arbres fruitiers.

Apprendre aux élèves qu'il n'est pas suffisant de donner des bras à la terre, mais qu'il faut, par des soins intelligents, par une bonne hygiène, une nourriture saine, obtenir que ces bras soient assez robustes pour remporter sur la forêt et la plaine une victoire durable.

Il fallait encore convaincre les enfants que les événements ou les drames du poulailler, ceux de la porcherie ou de la laiterie ont un intérêt plus vrai, plus palpitant que tous les spectacles des villes.

Non seulement il s'agissait d'enseigner tout ça aux élèves, mais surtout et avant tout il était de première importance de leur faire

aimer d'un attachement profond ce programme de vie, de leur inspirer le goût des joies simples et de bannir à jamais de leur âme le regret d'une vie plus facile, mais tellement moins saine.

Et ce sera l'impérissable titre de gloire de la Mère Saint-Raphaël, son droit à la reconnaissance des générations canadiennes-françaises que la réussite complète d'un programme qui n'était facile qu'en apparence.

Cet amour de la terre, cet amour des travaux de la ferme était chez les Ursulines développé à un tel point que je n'en veux comme preuve que la couleur surprenante de tous mes rêves de jeune fille.

Comme mes compagnes de la ville, élevées par le hasard des circonstances dans ce couvent de campagne, je n'ambitionnais qu'une chose : épouser un cultivateur ! Je me console de n'avoir épousé qu'un avocat, en espérant qu'un jour mon mari me donnera une ferme qu'avec mes connaissances agricoles je rendrai modèle.

Un de mes plus doux souvenirs de jeunesse est celui où, filant le lin en chantant des cantiques, je regardais se coucher le soleil sur le grand lac d'argent.

Mes souvenirs héroïques me ramènent au temps de la boucherie où, fermant les yeux et serrant les dents, nous avions l'incroyable courage de tuer un malheureux cochon et celui plus facile de le mettre en jambon ou en boudin pour le manger.

Il y avait les minutes tragiques où il fallait en série et en cadence tordre le cou à d'innombrables poules.

Ça, c'étaient les heures difficiles, surtout pour les élèves de la ville.

Mais quelle compensation dans l'élevage des abeilles, dont nous connaissons à fond les mœurs, le langage bruissant et le caractère conciliant ! quand on sait les prendre à poignée entre les doigts, sans presser leur fragile taille de velours. Et quelle joie de recueillir l'essaim dans les grandes boîtes trouées et de fonder une nouvelle ruche dont le miel frais et blond remplacera si avantageusement sur la table du réfectoire la grosse melasse brune des jours d'hiver. Et ce parfum du pain sortant du four et meilleur au goût parce qu'on l'a pétri de ses mains. Enfin le plaisir de porter un vêtement dont la confection vous rappelle des heures de dur labeur.

Ma façon de vous présenter le programme de l'École Ménagère, tel que conçu et réalisé par la Mère Saint-Raphaël, a quelque chose de pas très technique. Je vous ai prévenus : cette fondation fait partie de mes souvenirs d'enfance, elle en a dans mon esprit le charme et l'imprécision.

Les actes qu'on nous faisait accomplir en nous apprenant à les aimer ne portaient pas dans notre pensée les noms savants d'Agriculture, d'Horticulture, d'Arboriculture, d'Aviculture, etc. Non, c'était tout simplement : les semences, la récolte, les foins ou le soin des vaches, celui des poules.

Ça s'appelait encore la semaine de l'essaimage, celle de l'ensilage, la semaine des conserves, la journée du pain, la cueillette des bleuets, la récolte des pommes !

Toutes ces heures sans noms scientifiques avaient une saveur de bonne vie forte dont les élèves gardaient le souvenir pour toujours.

L'inconvénient de cet idéal programme, c'était de nous faire dédaigner un peu les complications de la littérature et les problèmes abstraits de l'algèbre, mais comme en hiver la neige et le froid nous séparaient un peu de la ferme, les études dites scientifiques reprenaient leur droit, agrémentées seulement des travaux de tissage, de coupe et de cuisine.

L'étude c'était pour nous la partie sans charme du cours ; les travaux ménagers et agricoles, c'était l'élément fortifiant et même récréatif de l'année.

Fondée en 1882, cette école avait en 1897 fait un pas de géant.

La lutte contre la pauvreté semblait terminée, les élèves nombreuses dont les parents de plus en plus à leur aise, à cause de la prospérité grandissante du pays, assuraient à l'institution une ère de sécurité, la confiance en l'avenir régnait.

Une maison de pierre de 116 pieds sur 44 avait été construite en 1890 et en 1892 un généreux octroi du gouvernement permettait l'agrandissement et la mise en valeur d'une petite ferme.

Les programmes se modifiaient, se complétaient ; par leurs résultats ils frappaient l'attention du public et furent réclamés même en Europe.

Les succès obtenus dès les premières années furent tels que les jugés du " Mérite Agricole " les couronnèrent par une médaille d'argent et un diplôme insigne.

A la même époque, un octroi de \$3,500.00 aida à la construction d'une maison spécialement affectée à l'enseignement ménager.

Le rêve de la Mère Saint-Raphaël se réalisait plus vite et plus complètement qu'elle n'eut osé l'espérer.

Il convient de nommer ceux des bienfaiteurs du début dont l'aide aux religieuses permit la survie de l'œuvre.

Mgr Racine, premier évêque du Saguenay, lui-même aux prises avec mille difficultés dans ce diocèse naissant, soutint sans relâche le courage des fondatrices.

Il se priva souvent du nécessaire pour secourir la petite communauté. Sa charité fut sans limites et jamais son nom ne fut prononcé par ses enfants spirituelles sans une intense émotion.

Et puisqu'il est bon qu'on se souvienne que la vie et le développement de nos régions agricoles sont dus en grande partie au dévouement et à l'inlassable travail du clergé, je nommerai comme autre bienfaiteur insigne de l'École, M. le curé Lizotte, second curé de la ville de Roberval, puis le chapelain actuel, M. Thomas Marcoux. M. Marcoux avait été nommé en 1882, c'est dire qu'il fut à l'épreuve comme à la gloire.

Homme d'un grand jugement, il ne ménagea ni ses conseils, ni son argent. Le couvent lui doit nombre d'importantes améliorations. Plein d'énergie sous des dehors de grande douceur et d'onction, il est d'une ponctualité proverbiale. J'ai découvert un jour comment notre aumônier réussissait le tour de force d'entrer partout au son de l'horloge. Il arrivait avant l'heure et ne mettait la main sur la poignée de la porte qu'au tintement de la cloche. Grand pêcheur devant le Seigneur et sur le lac ! M. le chapelain, comme toutes l'appellent, ne négligea les religieuses et les élèves que pour la Ouananiche, l'énorme et succulent poisson, du pays et encore ses pêches étaient dans les débuts tout profit pour la communauté et les enfants.

Ajoutons à ces trois premiers noms celui du docteur Jules Constantin qui, de ses soins toujours gratuits, guérissait tous les maux et de son humeur à la blague chassait des esprits les plus sombres nuages.

Du côté du gouvernement les ministres, les députés, les agronomes firent leur grande part ; l'intérêt même de la région commandait leur générosité envers cette maison d'enseignement ménager dont les élèves formaient, en quittant le couvent, le noyau solide des mères de famille sachant retenir sur la terre leurs maris et leurs fils.

Mais il manquait à l'œuvre la consécration de l'épreuve, et en 1897, au matin de l'Épiphanie, le feu détruisit tout un labeur de quinze années. Du monastère il ne restait, sauf les murs, que des ruines calcinées, tombeau de sept religieuses victimes de leur dévouement.

L'épreuve fut terrible, mais un admirable *fiat* la sanctifia et les quelques religieuses échappées au désastre recommencèrent la lutte en invoquant l'aide de leurs sœurs martyres.

Dès que la catastrophe fut connue, les dons affluèrent ; la maison-mère de Québec se montra très généreuse. M. Thomas Tremblay offrit son vaste hôtel, dont on fit un couvent provisoire. Mlle Marcoux, aujourd'hui Mme Armand Tessier, se fit la providence visible de son *Alma Mater* et recueillit \$2,500.00.

La compagnie du chemin de fer " Québec et Lac Saint-Jean " transporta gratuitement pendant un an tous les dons en nature.

Pour reconstruire l'École Ménagère, le gouvernement donna \$5,000.00. Ainsi, grâce à la générosité des uns, au travail et au courage des autres, les maisons ressuscitaient de leurs cendres.

Mais, puisqu'il s'agit de la fondation de l'École Ménagère Agricole et non de son histoire entière, mon récit peut s'arrêter ici !

Je désire, avant de terminer, remercier M. Alphonse Desilets de sa collaboration si précieuse : j'ai puisé la partie solide de mon travail dans son beau livre : *L'histoire de Mère Saint-Raphaël*.

Ce qui importait dans cette causerie, c'était de prouver par la psychologie des faits jusqu'à quel point l'intelligence et le jugement d'une humble sœur cloîtrée ont pu contribuer à la prospérité d'une immense région comme celle du Lac Saint-Jean.

Il est facile à une femme du monde d'arriver à faire le bien, d'obtenir des résultats rapides : elle possède un nom, des influences, des moyens d'action, mais avez-vous songé à toutes les difficultés que rencontre sur sa route une religieuse cloîtrée ? La règle austère lui interdit toutes démarches extérieures, les élans se brisent contre les murs de son cloître, lequel encercle tous les actes dans une infranchissable prison.

Mère Saint-Raphaël, ne pouvant aller au monde, a fait ce miracle de forcer le monde à venir à elle.

Supérieure de sa communauté, de son pensionnat, elle fut aussi le guide moral et même l'agronome qu'on venait consulter de toutes les paroisses du Lac Saint-Jean.

Elle imprima ses idées directives dans le cerveau de plusieurs générations d'élèves et comme la pierre lancée à la surface de l'eau dessine à l'infini des cercles d'argent, ainsi l'œuvre d'une humble religieuse aura au travers des siècles une portée dont la valeur et l'importance ne peuvent être mesurées par l'esprit ou le jugement humain.

---

### LE PRÉSIDENT

Nous venons de voir, Mesdames et Messieurs, réapparaître le sourire ineffable d'une femme, qui fut une mère et une sainte. Celle que vient d'évoquer, avec une onction toute filiale, Mme Gouin, a aimé son pays à l'égal des plus grandes héroïnes de notre histoire. La première Ursuline de Roberval incarnera toujours dans notre mémoire la sublime figure de la première Ursuline de Québec. Mère Saint-Raphaël avait rêvé de continuer Marie de l'Incarnation. Humble, modeste, mais vaillante comme son modèle, elle dévoua sa vie entière au bien-être des autres. Éducatrice née, elle n'eut de plus ardente ambition que d'élever la jeunesse au niveau des traditions et des aspirations de notre race. Fondatrice de la première École ménagère-agricole en ce pays, elle n'a pas cependant oublié que Mme de la Peltrie, que Mgr de Laval, que Marguerite Bourgeoys et que Mme de Repentigny, avant elle avaient eu soin de préparer des femmes de sens pratique, des collaboratrices pour leurs maris et de vraies reines de nos foyers. L'œuvre admirable de Mère Saint-Raphaël se continue jusqu'aux confins de la forêt saguenayenne où veillent les énergiques, les indéracinables Maria Chapdelaine.

---

*“ On regrette d'avoir à admettre que nos jeunes gens et surtout les jeunes filles ont trop de temps à donner, les uns aux sports des vacances, les autres à leur toilette, et tous trop peu au travail.*

*“ Il faudra remercier nos écoles ménagères et nos cercles de fermières, si l'on y réussit à réhabiliter le travail juvénile, le travail éducateur. Quels que soient les talents, l'on n'a jamais rien fait qui vaille sans le travail persévérant. C'est toute l'éducation des caractères qui est ici en cause. En vain s'offrirait l'idéal des diverses carrières sacrées ou profanes. Il n'est qu'un rêve, si l'apprentissage du travail n'est pas de toutes les années de l'adolescence. Il y aurait long à dire sur la restauration de nos anciennes industries domestiques, celles du vêtement et de la vannerie notamment. Leur disparition fait que nos cultivateurs se voient forcés d'acheter les trois quarts de ce qui leur est nécessaire, quand la terre devrait le leur fournir sans intermédiaires. Pour rester dans notre sujet, qui ne voit que la restauration de nos industries domestiques, en aidant le budget familial, donnerait de l'ouvrage à domicile aux jeunes filles ? Peut-être y aurait-il là l'une des barrières à élever pour arrêter certaines désertions du sol ? ”*

S. E. Mgr Geo. COURCHESNE,  
évêque de Rimouski.

(Nos Humanités.)

## DEUX PIONNIERS DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

PAR

M. l'abbé J.-EUGÈNE MAURIS,  
principal de l'École normale classico-ménagère de  
Saint-Pascal de Kamouraska.

---

I

MONSIEUR LE CHANOINE ALPHONSE-A. BEAUDET,  
FONDATEUR DE L'ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE  
DE SAINT-PASCAL.

Un publiciste de votre grande métropole écrivait dernièrement dans une de vos importantes revues qu'il n'y a dans notre province qu'une seule École normale vraiment ruralisée, et il nommait l'École de Ville-Marie, Témiscamingue. Je crois que cette affirmation a dû faire tressaillir dans sa tombe M. le chanoine Beaudet, et troubler quelque peu son repos. Quoi ! avoir donné toute sa vie à une œuvre chère pour entendre dire, un an après sa mort, qu'elle n'existe pas ! c'est à désespérer de la justice des hommes !

L'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal de Kamouraska existe bel et bien depuis 1913. Elle est l'expression toujours vivante et éloquente d'une très haute conception de l'éducation féminine. Avec la collaboration de Religieuses de votre ville, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, c'est M. Beaudet qui l'a créée, et c'est parce que cet homme, ce prêtre tient une place éminente parmi les promoteurs de l'enseignement ménager que M. le président du Congrès a bien voulu m'inviter à vous en parler ce soir.

Rappellerai-je brièvement les premières phases de sa carrière ? Sa naissance en 1852, à Lotbinière, tout près de la maison natale de Pamphile Lemay, (à sa manière, il écrira lui aussi un beau poème),

les hautes leçons de foi chrétienne et de grandeur morale qu'il reçut au foyer paternel : son père avait grande allure, il était de ceux qui ont fait dire à un de nos gouvernants anglais : " Peuple de gentils hommes ". Du reste, cette famille Beaudet très nombreuse, a tracé un sillon profond dans ce comté et un peu partout dans la province. On le voit dans les belles *Annales de Lotbinière* que publiait dernièrement monsieur l'abbé Louis Paradis, ancien curé, œuvre pleine de mérites dont la critique n'a pas assez parlé.

M. Beaudet se signala toujours par la promptitude de sa décision et l'énergie de son action. Tout jeune prêtre, il fonde une paroisse (Sainte-Philomène-de-Fortierville) en pleine forêt, capte l'entière confiance du grand propriétaire forestier de cette région, (M. Charles King), prend une large part à la construction du chemin de fer Lyster-Deschaillons, fait régner l'aisance chez ses colons, anime tout.

Plus tard, (1897), curé de Saint-Pascal-de-Kamouraska, il devancera même les désirs de ses paroissiens dans la voie du progrès, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel. Avant la grande campagne de tempérance, il chassera de sa paroisse les débits de boissons. Notre voirie n'aura pas encore inauguré l'amélioration des routes que déjà, par corvées volontaires, il empierrera solidement le chemin de son village et transformera une tourbière en une belle voie qui peut servir de modèle. Entre temps, il harmonise les lignes de son église par une réfection presque complète, et, chose inouïe au même moment, il érige les murs d'une École ménagère qui n'est pas encore fondée.

Nous sommes en 1904. On commence à parler un peu partout d'enseignement ménager. Le grain de sénevé jeté en terre sur les rives fécondes du lac Saint-Jean a germé. La fédération des sections féminines de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se met de la partie. De tout côté, on touche du doigt que l'abandon des arts domestiques, l'invasion des produits de l'industrie étrangère ont amené chez-nous une déchéance dont il faut à tout prix se relever.

M. Beaudet s'en était vite avisé, et déjà dans sa paroisse de colons, la jeunesse féminine avait été invitée à s'acheminer vers le presbytère pour y recevoir quelques notions d'éducation familiale et même des leçons de cuisine d'une ménagère expérimentée.

Mais à Saint-Pascal le théâtre est plus vaste, il faut faire grand et créer une réaction puissante. Désormais, l'éducation féminine complète, ce sera l'œuvre de sa vie. Tout d'abord, il s'adresse à la

Congrégation de Notre-Dame ; n'a-t-il pas lu dans notre histoire l'action de Marguerite Bourgeoys ? Aux religieuses qui hésitent à entreprendre une œuvre si nouvelle et si lointaine, Mgr Bruchési dira : " Acceptez, cet homme a trop d'énergie, vous réussirez. " Le 19 août 1905 quatre religieuses arrivaient à Saint-Pascal, et franchissaient le seuil de cette maison qui s'est depuis dilatée pour contenir une œuvre de plus en plus grandissante.

Tout marche rapidement, deux religieuses traversent les mers pour aller puiser aux sources européennes, les directives qui feront l'œuvre supérieure et qui permettront l'affiliation à l'Université Laval (1) dès 1909. Mais ne fallait-il pas donner à l'œuvre toute l'ampleur possible et pour cela, quoi de mieux que de former des institutrices qui atteindraient les populations rurales ? Donc M. Beaudet voudra que l'École soit Normale, et elle le deviendra en 1914. A ce propos, on raconte que Sir Lomer Gouin, alors premier ministre, hésitait lui aussi à se rendre à la suggestion du Comité catholique ; une visite qu'il fit à l'École en juin 1913 le convainquit entièrement, quelques mois plus tard, le titre convoité était accordé, et lorsque le député d'alors, M. Adolphe Stein, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure, arriva en brandissant triomphalement le parchemin qui conférait à l'École cette haute distinction, un *Magnificat* comme il en fut jamais chanté fut entonné à pleine voix et à plein cœur.

Ici, me permettra-t-on de faire observer que l'occasion ne fut pas fournie aux institutrices sortant de Saint-Pascal de transmettre dans son intégrité l'enseignement reçu. Il y eut une solution de continuité entre l'École Normale et la petite école ; l'enseignement ménager resta facultatif à l'école rurale, et les commissions scolaires, laissées libres, ne se souciaient pas d'introduire une matière qui provoquerait des déboursés, et dont elles n'appréciaient pas la valeur. Je crois que cette situation a nui à la juste appréciation du diplôme classicoménager. Il prendra toute sa valeur avec l'orientation nouvelle.

Pour la plus grande joie de M. Beaudet la chère maison justifie pleinement son titre d'École Normale dans les années qui suivent sa fondation ; de toutes parts viennent les Religieuses de la Congrégation et des autres communautés chercher les titres qui leur permettent de devenir directrices d'Écoles ménagères dont le nombre s'augmente chaque année, et Saint-Pascal fait hautement parler ses armes : c'est bien la ruche en pleine activité.

---

(1) Mgr Laflamme.

En 1917, M. Beaudet, désireux de consacrer toutes ses forces à cette institution, abandonne sa cure pour n'être plus que principal et au milieu des travaux multiples qu'occasionnent la construction d'ailes nouvelles, l'organisation de la ferme, il donne une large part de son temps à l'éducation familiale des élèves, à leur formation religieuse. Deux manuels seront rédigés de sa main pendant que toute une série de manuels d'économie domestique composés sous sa direction vont par toute la Province aider cet élan sauveur vers l'enseignement ménager. Pour donner une idée de la part prise par Saint-Pascal à la diffusion des connaissances ménagères, disons que dans une seule année 1924-25, 55,000 exemplaires de ces manuels furent vendus.

Puis c'est le grand Congrès de 1926 qui tend à coordonner dans notre province cet enseignement ménager devenu matière du cours régulier et passé sous le contrôle de l'Instruction publique. Fort de son expérience, M. le chanoine Beaudet évolue avec aisance parmi les sommités de notre enseignement. Sa parole est écoutée, son prestige incontestable, et il reçoit par la bouche de M. C.-J. Magnan, président du Congrès, un témoignage d'admiration qui fut peut-être la meilleure récompense de son long labeur.

Mais ce n'est pas encore la fin ; cet homme étonnant porte sans fléchir le fardeau de ses 75 ans. Pendant quatre années encore, avec une vigueur à peine diminuée, il mènera de front ses multiples travaux, quand soudain, à l'automne 1930 ses forces l'abandonnent, il est terrassé... Quelle angoisse doit êtreindre de ces forts quand ils voient que l'ardente volonté ne peut plus commander à des forces chancelantes !

Pour M. le chanoine, il y avait un refuge, Dieu, son esprit de foi, sa grande piété qui avait été les adjuvants de sa féconde action furent le réconfort de son repos forcé, et les longues prières remplirent les heures de ses derniers mois de vie.

Le deux mars 1934, il décédait dans la demeure qu'il s'était construite à l'ombre de l'École, béni une dernière fois par le prêtre pendant que ses dévouées collaboratrices pleuraient et priaient près de lui.

Inclinons-nous avec respect devant ces hommes puissants qui se font ainsi les serviteurs d'une idée et qui après avoir bien marqué le caractère d'une œuvre, s'y tiennent fermement. C'est à eux que va le succès

Or quel est le caractère de l'œuvre de Saint-Pascal ? C'est que dans l'enseignement, les deux matières classique et ménagère se com-

pénètrent entièrement de sorte que l'élève ne peut avoir un brevet à l'exclusion de l'autre, et l'idée fondamentale de cette organisation a été de rehausser dans l'estime de l'élève le travail manuel, parce que l'on considère que le travail manuel est un correctif, outre son incontestable utilité, il a aussi pour effet de développer la réflexion, le jugement. Les réalisations journalières combattent efficacement les poussées d'une imagination trop sensible et trop vive, et préparent en somme à accepter la vie que Dieu nous fera.

Il est peut-être bon de répondre ici à une exhortation qui a été souvent faite, on nous a dit : "Faites-nous des femmes de cultivateurs". Est-il si sûr que ce programme exclusif remplirait nos couvents ? La juste appréciation d'une vraie école de métier viendra en son temps sans doute, mais il semble que dans le moment nous faisons mieux de donner aux jeunes filles des aptitudes et des goûts qui fassent que les circonstances de la vie les trouveront prêtes à être ce qu'elles doivent être. Au reste ce que je vais ajouter vous prouvera qu'il y a quelque chose de changé grâce à la formation reçue à Saint-Pascal.

En 1923, M. A. Desilets écrivait un ouvrage : *Pour la Terre et le Foyer* où il cite la lettre d'un jeune homme qui, cultivateur instruit, âgé de 26 ans, se plaint amèrement de ne pouvoir trouver une compagne chez les jeunes filles cultivées. Je crois qu'il a fini par la découvrir parmi les étudiantes de Saint-Pascal. Peut-être même est-ce elle qui écrivait la lettre suivante à Mme la supérieure dans le cours de cet hiver :

"Je ne vous oublie pas, bonne Mère, très souvent, j'évoque des souvenirs, des souvenirs de mon Alma Mater auprès de mes filles ;  
" (M. . . . 13 ans, C. . . . 11 ans, F. . . . 8 ans) elles désirent beaucoup  
" aller à Saint-Pascal et ont bien hâte.

"La crise actuelle paralyse les revenus et ne nous permettra pas  
" de les mettre au couvent aussi jeunes que nous l'aurions désiré, mon  
" mari et moi. L'aînée suit le septième cours cette année. Qu'en  
" ferons-nous l'an prochain ? Mystère.

"J'ai cinq filles et deux garçons et, pas de servante. Il va sans  
" dire que votre E. . . . ne chôme pas. Beaucoup de personnes sont  
" surprises de tout l'ouvrage que j'arrive à faire. Outre élever les enfants,  
" faire la cuisine et entretenir la maison, je m'occupe de couture pour  
" les enfants, je file et tricote une dizaine de livres par année pour ha-  
" biller la famille ; j'enregistre aussi beaucoup de conserves alimen-  
" taires de toutes sortes.

“ *Enfin, je pratique l'économie autant que possible.*

“ *Malgré les épreuves et les misères de la famille et le surmenage, je me sens heureuse : j'ai un très bon mari, et mes filles aînées m'apportent déjà de grandes consolations, elles sont très sérieuses pour leur âge.*

“ *Je dois un grand merci à la Sainte Vierge d'abord, puis à vous, dévouées maîtresses. Les quatre années passées à l'École de Saint-Pascal ont préparé le bonheur dont je jouis depuis que je suis dans la réalité de la vie.*”

Que faut-il de plus pour prouver l'excellence de l'orientation des études à l'École classico-ménagère de Saint-Pascal? N'est-ce pas là le résultat qu'il faut atteindre et que l'on recherche dans le monde entier? Tous les pédagogues veulent un rapprochement entre le spéculatif et le pratique trop souvent dissociés dans la formation des esprits.

C'est à cette œuvre urgente que M. le chanoine A. Beudet a participé. N'a-t-il pas été un bon et un très efficace ouvrier dans le champ du Maître? L'œuvre demeure. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame se convainquent de plus en plus de sa bienfaisance et le Passé se fait le garant de l'Avenir.

Au reste, si, élevant le débat, nous abandonnons la considération des faits particuliers pour jeter un regard sur le monde, nous constatons que l'orientation de cette École répond à une préoccupation qui obsède les pédagogues du monde entier : tous veulent un rapprochement entre le spéculatif et le pratique trop complètement dissociés dans la formation des esprits au moins depuis un temps. Le développement exagéré des villes, la concentrations excessives de grandes institutions dans ces centres populeux, loin de la vie rurale, des programmes trop livresques ont créé une vie factice et déformante, trépidante où la saine morale ne trouve pas toujours son compte non plus que le bonheur.

C'est contre ce mal que l'on sent le besoin de réagir, et les signes manifestes partout de cette réaction se résument assez bien en ce mot qui aujourd'hui est sur toutes les lèvres : *ruralisation*. La langue française qui jusqu'ici n'avait pas songé à adopter ce mot, semble l'accepter bénévolement, tant la chose qu'il exprime est excellente.

Un auteur contemporain dit : “ La campagne est une grande maîtresse d'altruisme, de fraternité sociale, de simplicité ;” et il

ajoutait : " Petite Françoise, il faut que votre génération féminine, " de ses doigts légers et forts, brise la cloison qui sépare aujourd'hui . . . " la vie intellectuelle de la vie rurale ". Or pour opérer cette union désirable, rien comme le travail manuel qui rapproche de la nature et crée la pondération. Ce serait le retour à la vie complète et saine ; et sans remonter à la Femme forte des Écritures, disons que le passé nous offre maints exemples de cette heureuse influence : Thérèse d'Avila avait un rouet dans sa cellule et Louis Bertrand n'est pas éloigné d'y voir la cause de l'admirable pondération de la grande mystique. Mme de Sévigné trouve, au contact de la nature, la fraîcheur de son esprit pétillant. On sait l'œuvre prodigieuse de Saint-Cyr, et comment Napoléon à Écouan, n'ambitionnera que de la renouveler.

Permettez moi pour terminer, de vous dire une impression qu'hier soir, j'ai ressentie vivement :

Le train du Pacifique Canadien nous amenait dans votre ville aux premières heures de la veillée, dans l'obscurité commençante, les lumières brillaient de toutes parts ; le front appuyé à la vitre, j'admirais l'œuvre de l'homme qui se manifestait puissamment. Partout scintillaient les points lumineux, dessinant les lignes audacieuses de vos grands édifices, prolongeant la perspective de vos rues sans fin, et traçant sur le fond sombre du ciel la silhouette un peu capricieuse du pont Jacques-Cartier, (est-ce bien son nom ?) qui ressortait imposante et vraiment glorieuse.

J'admirais, quand soudain des brumes de l'horizon, la lune se dégagea immense et, comme aurait dit Chateaubriand, semblable à une meule rougie, et pendant que nous avançons toujours vers le terme du voyage, elle montait majestueuse et lente, retrouvant peu à peu ses tons argentés à mesure qu'elle s'élevait . . . Vous l'avouerais-je, en face de cette splendeur, les lumières électriques se firent très humbles et les proportions de toutes les choses faites de main d'homme me semblèrent diminuer. Et je me dis : Quoi qu'il fasse, quelque puissante que soit son œuvre, l'homme apparaîtra toujours petit devant l'œuvre de Dieu. Il ne faut donc pas qu'il se complaise en lui seul, mais, pour se renouveler, et se grandir, il faut qu'il contemple l'œuvre du créateur. Et pour cela il faut qu'il reste près de la nature. Or un enseignement purement intellectuel y prépare mal. Au contraire, l'enseignement ménager et tout ce que s'y rattache ; la connaissance des fruits de la terre, leur utilisation, la science de leur culture, etc., tout cela met entre notre esprit et l'œuvre divine un contact salutaire qui pénètre nos âmes de fécondes leçons.

Répetons donc aux jeunes générations féminines la parole de Marcel Prévost à sa nièce Françoise : " Il faut que de vos doigts " légers et forts vous brisiez la cloison qui sépare encore trop la vie " intellectuelle de la vie rurale " . . . et donnons leur en les moyens. "

## II

MONSIEUR L'ABBÉ OLIVIER MARTIN,  
INSPECTEUR DES ÉCOLES MÉNAGÈRES DE 1914 À 1923

Né en 1870, à Saint-Denis de la Bouteillerie, presque au pied du hardi clocher qui semble vouloir transpercer la voûte du ciel, tout à côté de la retraite du grand apôtre Quartier, non loin de la demeure de l'infatigable missionnaire agricole que fut M. J.-C. Chapais, le jeune Martin reçut de ces divers contacts toute l'orientation de sa vie : vocation sacerdotale, zèle d'apostolat, ferveur particulière pour le développement agricole de notre chère province.

Au collège de Sainte-Anne, il fut un élève de solides talents et de grand jugement. Maître de discipline, il sera craint et aimé de ses élèves, ce qui est bien une alliance audacieuse des contraires.

Vicaire, curé, son attention se portera toute entière sur la classe agricole. Fondateur de paroisse, constructeur d'églises, il se montrera prudent, économe.

Mais là, il n'est pas lui tout entier ; c'est lorsque le collège de Sainte-Anne va le chercher dans sa pittoresque paroisse de Mont-Carmel pour en faire le directeur de son École d'agriculture que sa vocation s'affirme vraiment. Pendant quatre ans, de 1910 à 1914, il donnera tout son cœur à cette institution qui à cette époque se transforme rapidement sous l'influence magique d'une puissance opportune.

Cependant on dirait qu'il manque quelque chose à monsieur l'abbé Martin ; sans doute l'œuvre de l'École est belle et intéressante, mais n'y aurait-il pas moyen de trouver un champ encore plus vaste où il pourrait exercer une action immédiate sur toute la jeunesse scolaire ? On dit que l'abbé Martin avait eu dans son enfance une merveilleuse institutrice dont il avait gardé un souvenir impérissable, c'est elle sans doute qui lui indique sa voie. Puis c'est le ministre de l'Agriculture d'alors, l'honorable J.-E. Caron qui lui ouvre toute grande la porte qui y mène, et l'abbé Olivier Martin devient ins-

pecteur général des Écoles ménagères. Ah ! voilà bien réalisé son rêve. Il ira maintenant par la province, pèlerin de l'enseignement agricole et ménager, conjurer les couvents qui préparent nos institutrices, de faire la part large, très large à cet enseignement qui ramènera chez-nous la conscience de notre personnalité et de notre fierté nationale. Il a rempli cette mission. Sa fonction de secrétaire des missionnaires agricoles doublera l'efficacité de son action ; et quand, épuisé, après neuf ans de pérégrination, il s'arrêtera pour mourir il aura la consolation de voir cet enseignement ménager accepté du plus grand nombre, et introduit, au programme officiel de l'instruction publique. C'était beaucoup de gagné au moins officiellement.

“ Cinquante-trois ans c'est bientôt pour mourir ”, dira-t-il au dernier jour de sa vie. C'est vrai, beaucoup de vies sont plus longues que la sienne, il n'y en a pas de plus féconde.

Inclinons-nous devant ce bon serviteur qui humblement, fructueusement, a servi son Dieu et son pays.

---

#### LE PRÉSIDENT

Je ne puis entendre évoquer sans quelque émotion le souvenir inoubliable de l'abbé Olivier Martin. Si cet apôtre de la vie familiale était au milieu de nous, ce soir, nous comprendrions combien est vrai l'éloge que vient d'en faire M. l'abbé Maurais. Lorsque ce grand apôtre de l'éducation domestique mourut, en 1923, et que je fus appelé, par l'honorable Joseph-Édouard Caron, à continuer son œuvre, la tâche me parut bien belle mais aussi bien difficile. M. le chanoine Beaudet, à qui je m'en ouvris un jour, me rassura en me disant : “ Vous trouverez à St-Pascal, aussi longtemps que je vivrai, le réconfort et la lumière avec la plus sincère coopération. ” Ne serait-ce pas le même sentiment de bienveillance qui nous vaut présentement d'applaudir M. l'abbé Eugène Maurais, principal de l'École normale classico-ménagère de St-Pascal ?

---

*La portée sociale de l'éducation ménagère n'a été comprise, jusqu'au début de ce siècle, que par un petit nombre d'éducateurs et d'éducatrices à esprit élevé. Le temps presse de rehausser l'enseignement ménager au niveau des besoins de notre temps.*

## SCHOOL OF HOUSEHOLD SCIENCE

---

*Under the Supervision of the Macdonald College, Ste. Anne de Bellevue.*

---

Macdonald College at Ste. Anne de Bellevue, P. Que., was founded in 1906 through the generosity of Sir William Macdonald and the initiative and enterprise of Dr. James Robertson, its first principal. Dr. Robertson had long been interested in the improvement of rural life and Sir William desired some means of using his accumulated wealth to benefit his adopted province.

A pamphlet published in 1902, five years before Macdonald was opened outlines "the plan which Sir William Macdonald offers as "one desirable to carry out . . . presented in four parts, three under "the Division of Nature Study and the fourth the Division of Domestic Economy or Household Science."

The fourth division of this "plan" is further described in the pamphlet as "intended to assist in providing courses of instruction and training in Domestic Economy or Household Science for young women from country homes, in order that they may have opportunities for acquiring practical and advanced education not less suitable to them than the present courses . . . (in Agriculture) . . . are beneficial to young men. Special regard might be given to properly arranged lessons and exercises: (1) in the selection, preparation and serving of foods in the most nourishing, wholesome, appetising and economical manner; (2) in sewing, dressmaking and the simpler forms of household art and decoration, and (3) in the care and cleaning of rooms, fabrics, sinks, etc.; all to the end that the pupils might know the relation of those things to health and comfort, and might observe these methods and practices which make for good living in simple, clean, well-kept and beautiful homes in the country."

It was this desire of Sir William Macdonald therefore to train the young English speaking women of the rural parts of our province in homemaking that led to the opening of the School of Household Science at Macdonald College in 1907. You in your French schools had been training your women in homemaking arts much earlier than

this and we were greatly interested to note that your training school at Roberval celebrated its golden jubilee two or three years ago.

When the Macdonald school opened three courses were offered, a three months' Short Course, a one-year Homemaker Course and a two-year Institution Administration Course leading to a diploma. To these was added in 1919 a four-year Course leading to the McGill degree of Bachelor of Household Science. All these courses have been regularly carried on up to the present with the exception of the three months' Short Course which it has been necessary to cancel at times due to lack of accommodation in the residence or in classrooms.

In reviewing the records of attendance since 1907 I find that in the three months' courses 866 students have attended, in the one-year Homemaker Course 994, in the two-year course 564 and in the four-year degree Course 311 a total of nearly three thousand who have attended during the twenty-seven years.

These four courses are of two general types, two of them, the three months and one-year courses are non-professional planned to fit young women to take charge of a home. The student are taught to choose wisely the food for the family and to prepare it properly, to select suitable materials and make their own clothing and also learn how to care for it. They are taught household management, Home nursing, care of children, interior decoration, and a little of the chemistry, physics and bacteriology relating to the work of the home.

In the two and four year courses the student is given a professional training and is prepared to earn her own living. The entrance requirements for both is university matriculation.

Students who take the four year course devote considerable time to securing a sound foundation in the sciences of Chemistry, Bacteriology, Biology and Physics on which their courses in Foods and Nutrition and Textiles and Clothing are based. They also study Economics and English Literature, Principles of Education and Institutional Administration. In the final year the courses are arranged so that a student may take special studies for the work of a dietitian or to prepare for teaching. Graduates of this course are filling positions as dietitians in hospitals in Montreal and other centres. Some are teaching in schools or colleges and others hold positions in commercial restaurants, women's clubs, etc. Two year students are not trained for teaching nor for advanced work in dietetics but in other fields of work occupy similar positions to some of the four years course. A number are located in Montreal in commercial lunch rooms, women's clubs, social service departments. Some

carry on extension work with rural boys and girls clubs and women's Institutes.

Professional graduates of the school are or have been in position in all parts of Canada from the Atlantic to the Pacific, in Newfoundland, Bermuda, the United States, England and South Africa.

In addition to the work of training students in these various courses the school has since 1911 carried on Extension work in the rural districts of the province and since 1913 has had a staff member in charge of this work which is carried on mainly through the Quebec Women's Institutes although addresses and demonstrations are sometimes given to other organizations as well. Short Courses have been held for young girls in different parts of the province and judging at rural school and county fairs is also a part of the work of this department. Each year a Provincial Convention for the Women's Institutes of Quebec is held at the College at which we have had the pleasure of having Monsieur Desilets and other members of the Department on many occasions.

This is a brief review of the history of our School of Household Science at Macdonald College. This year we have twelve graduates of our four year courses who this morning received their degrees from McGill University. Students in the one year and two year courses are busy with examinations this week and we hope will be successful and receive certificates on June 6th when we have Closing Exercises for them.

Miss Bessie-M. PHILP,

*Directress of the School.*

---

#### LE PRÉSIDENT

I beg Miss Philp to accept my thanks and greetings, as well as she must accept the applause of this assembly. The Macdonald Household Science School is entirely devoted to the same practical education we promote through the French part of this Province. Moreover, I shall add that her school, like a large and very prolific tree, extends her fruitful branches all over the English speaking population of our counties. I mean that the Homemakers Clubs, (Cercles de fermières et de Ménagères de langue anglaise) actually known as Women's Institutes, depend on the Household Science School directed by Miss Bessie-M. Philp. Those Clubs, (they are more than 80) spread all over the country and villages, where they are organized, the most intelligent and practical direction regarding the education of youth and the cooperation between men and women "for home and country" . . .

---

MADEMOISELLE JEANNE ANCTIL  
ET L'ŒUVRE DE L'ÉCOLE MÉNAGÈRE PROVINCIALE

PAR

Mme R. LACROIX,  
assistante-directrice de l'École Ménagère Provinciale.

---

Les morts vont vite dans notre ville affairée et bruyante, quelques semaines tout au plus quelques mois de souvenir aux disparus et le tourbillon nous reprend. Pressés, harcelés, par la vie et ses luttes sans cesse renaissantes nous détournons nos yeux des champs funèbres pour nous enfermer dans le cadre de nos occupations, de nos préoccupations quotidiennes.

Je voudrais aujourd'hui sortir de ce cercle un peu étroit. Je voudrais regarder plus loin et plus haut par l'évocation d'un nom autrefois familier aux habitués de l'École Ménagère Provinciale. Je voudrais faire revivre quelques instants sous nos yeux une sympathique figure du passé, en vous parlant de Mlle Jeanne Anctil. Tous ceux et celles qui l'ont connue m'en sauront gré, je le sais d'avance.

Mlle Jeanne Anctil naquit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, y passa sa petite enfance auprès de sa mère qu'elle perdit très jeune mais dont elle aimait à parler toujours en ayant conservé un souvenir clair et illuminé. Elle fit ses études à la Présentation de Marie à Coaticook. Remarquablement douée sous le rapport du cœur et de l'esprit, ses maîtresses et ses compagnes se rappellent d'elle et lui gardent un culte d'admiration. Ses études terminées, elle vint à Montréal pour y devenir la compagne et l'aide précieuse d'une mère de famille. Son sens de l'ordre, de la méthode, son amour du travail et sa grande distinction la firent remarquer dans le milieu où se déployaient son activité et son dévouement.

On songeait alors à établir une École ménagère à Montréal. La section féminine de la Société Nationale Saint-Jean-Baptiste, constatant que l'esprit familial s'effritait que la jeune fille ne recevait

pas toujours au foyer les leçons nécessaires à sa formation, conçut le projet d'envoyer des jeunes filles en Europe pour y étudier la science ménagère. Ces dames s'adjoignent un des messieurs qui devaient fournir les fonds nécessaires à une telle entreprise. Le nom de Mlle Anctil fut suggéré et accepté d'emblée ainsi que Mlle de Beaujeu. Elles s'embarquèrent toutes deux pour Paris, le 10 novembre 1904 pour aller faire un stage à l'École ménagère dirigée par Mme la Ctesse de Diesbach. Après une année d'études et d'observation, Mlle Anctil constatant qu'elle n'était pas encore à la hauteur du poste de directrice qu'on lui destinait exprima le désir de continuer ses études. Elle obtint l'autorisation d'aller parfaire son éducation en science ménagère à Fribourg en Suisse. Mlle de Beaujeu, sa compagne, revint au pays et s'occupa de préparer les voies pour le retour de Mlle Anctil. Elle donna des causeries sur l'enseignement ménager dans les maisons d'éducation fit de la publicité dans les revues féminines et fit valoir avantageusement les études commencées.

Les dames qui s'occupaient de l'œuvre résolurent de donner à Mlle Anctil une nouvelle compagne et cette fois on avait trouvé juste dans la personne de Mlle Gérin-Lajoie. Elle partit en septembre 1905 pour aller rejoindre Mlle Anctil. Toutes deux revinrent au pays après une année bien remplie rapportant comme sanction de leur travail des brevets attestant que l'on avait fait un choix judicieux.

Ce fut un grand événement que le jour de l'inauguration officielle de la première École Ménagère de Montréal, le 10 janvier 1907. Sous la présidence d'honneur de l'honorable Israël Tarte. Toute la société Montréalaise fit irruption dans la modeste école installée dans l'ancien local de la Cour du Circuit gracieusement mis à la disposition de la Corporation de l'École Ménagère pour le Gouvernement provincial grâce à l'influence des personnes distinguées qui présidaient ses destinées. L'honorable Sir Lomer Gouin, alors premier ministre de la province, fit à cette occasion un discours remarquable où il mit en relief toute la valeur de la femme et le rôle important qu'elle est appelée à jouer sur le vaste théâtre du monde. Faisons de nos filles, des femmes droites et adroites, faisons-en des femmes pratiques si nous voulons assurer l'avenir du pays. Napoléon, dit-il, demandant un jour à Mme de Staël quelle réforme elle jugeait la meilleure dans le domaine intellectuel reçut cette réponse : "Faites instruire les "mères de famille française." Cela prouve qu'à toutes les époques la préparation de la femme à son véritable rôle a préoccupé les esprits. Émile Faguet un des maîtres de la France actuelle dit dans le

même sens : “ La nation sera celle où toutes les femmes n'exerceront  
“ plus de métier que le leur. ”

Après cette brillante inauguration de l'École Ménagère, un regain d'enthousiasme vint soulever tous les cœurs et réveiller les énergies. Des médecins éminents, spécialistes distingués, vinrent prêter gracieusement leur concours à cette œuvre si belle et si méritante. Mlle Anctil et sa compagne dévouée Mlle Gérin-Lajoie ne pouvaient suffire à la tâche. Il fallait songer à la diffusion d'un enseignement aussi pratique et ne pas le limiter à la ville de Montréal. La création d'un cours normal s'imposait. Trois jeunes filles étudiaient dès la première année à devenir des professeurs. Ce furent Mlles Edmée Painchaud, Adèle Prévost et Orphise Boulay. Les deux premières sont mortes. Mlle Prévost ne vécut que quelques années après son passage à l'École. Mlle Painchaud lui survécut de plusieurs années. Après avoir été longtemps assistante de ses maîtresses, elle fit un travail intelligent et remarquable dans les divers quartiers de la ville sous les auspices de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Mlle Orphise Boulay, en religion Sœur Ignace de Loyola, missionnaire du couvent de l'Immaculée-Conception, supérieure en Chine puis à Rome et retournée de nouveau à Canton pour y être supérieure de sa communauté. Ces trois jeunes filles chacune dans leur cadre firent honneur aux maîtresses dévouées qui les avaient formées.

La première année était donc pleine de promesses. Les esprits se montraient favorables à l'expansion de la science ménagère. Les journaux du temps nous racontent les choses les plus intéressantes sur le travail qui s'accomplissait au prix de sacrifices inouïs de part et d'autres mais toujours consentis généreusement. Le Gouvernement provincial accorde un allocation de 1,000 dollars. On loua la maison connue aujourd'hui sous le nom de *Ruskin*. Comme pour illustrer le passage de l'École Ménagère dans ces murs, Ruskin fut un grand éducateur anglais que l'amour du foyer guida dans tous ses écrits. Cette année là Mlle Anctil prit des pensionnaires pour augmenter les revenus de l'École. Toujours à l'affût de ce qui pouvait assurer la subsistance de son œuvre, elle assumait des tâches multiples souvent ingrates mais son bel optimisme et une santé parfaite lui firent opérer des prodiges d'endurance et d'énergie.

L'École Ménagère qui convoitait un local pour son installation permanente reçut du Gouvernement l'assurance qu'on lui ferait place dans le magnifique édifice de l'École Technique que l'on construisait. En attendant, l'œuvre grandissait et il ne fallait pas perdre un temps précieux. Mlle Anctil ouvrit résolument les portes de sa

maison, rue Church. Elle trouva même le moyen d'organiser des cours de vacances pour des religieuses de différentes communautés ainsi que des institutrices laïques.

En 1910 l'École s'installe à l'École Technique dans les vastes salles ne rappelant en rien les installations de fortune précédentes. L'enseignement ménager prit un nouvel essor et l'École connut de beaux jours. Toute une pléiade de maîtresses de haute valeur en sortit.

Mlle Gérin-Lajoie sachant l'œuvre bien assise et Mlle Anctil secondée par des maîtresses qu'elles avaient formées toutes les deux répondit à l'appel pressant de M. Perreault alors directeur de la Commission Scolaire de Montréal.

L'enseignement ménager donnant des preuves certaines de son efficacité et de sa nécessité devrait à l'avenir se donner dans les écoles de filles. Une première École ménagère fut donc installée à l'Académie Marchand sous la direction de Mlle Gérin-Lajoie. Bientôt de nouvelles écoles surgissent entr'autres l'école Garneau que l'on confia à Mlle Sicotte. C'est avec bonheur que nous ne les comptons plus aujourd'hui tant il est admis par tous les êtres bien pensants que la chose essentielle pour toute femme c'est l'enseignement ménager.

Quelques années plus tard, l'École profita avantageusement d'un changement de local dans l'École Technique. De nouvelles salles plus spacieuses lui furent octroyées. En plus un logement pour sa dévouée directrice Mlle Anctil occupa ce *home* qu'elle avait su rendre bien attrayant en l'aménagement d'une façon originale et tout à fait personnelle. Sous ce toit, ses amis ont connu des heures charmantes que tous évoquent avec un souvenir ému.

L'École franchissait sa 5<sup>e</sup> étape. Cette fois, elle semblait solide et son essor fut merveilleux. De nombreux professeurs firent valoir un peu partout dans la ville et dans la province la haute portée de son enseignement. Mlle Anctil animée d'un zèle inlassable résolut de faire bénéficier les femmes de la campagne de cet enseignement si nécessaire. L'initiative des cours volants sous les auspices du Ministère de l'Agriculture lui revient. L'honorable Caron si dévoué aux intérêts ruraux, acquiesça de plein gré à l'idée de Mlle Anctil et lui donna carte blanche. Elle même assumait la tâche d'introduire cet enseignement. Son zèle, son enthousiasme, son ardent désir de faire du bien et d'être utile à son pays firent impression sur nos populations rurales. Plusieurs années après son passage, on parlait encore d'elle avec émotion, rappelant son amabilité et son charme.

Qu'elle parlait donc bien, disait-on et avec quelle adresse elle travaillait, ne se salissant jamais. C'était toute une révélation alors de voir une femme faisant la cuisine avec un beau tablier blanc et réussissant à ne pas se salir. Les premières maîtresses qu'elle initia à cette œuvre qui rendit et rend encore de si grands services aux femmes de la campagne furent Mlles Eva Paré et Eveline LeBlanc, élèves et maîtresses de l'École Ménagère de Saint-Pascal. Elles furent les pionnières de l'enseignement ménager rural. Mlle LeBlanc occupe une brillante position au Gouvernement Fédéral et continue à faire valoir les mérites de l'enseignement ménager.

L'œuvre faisait son chemin. Des cours ménagers furent organisés à Valleyfield et à Sherbrooke dans les comtés de Kent et d'Essex. Fondation d'une équipe de cours abrégés d'enseignement ménager dans la Province . . . Fondation d'un cours d'art culinaire, de coupe et de couture dans diverses paroisses de Montréal sous les auspices de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Fondation d'une École ménagère à Hawkesbury et à Grand'Mère. Ces dernières écoles ont été sous la direction de Mlle Aurore Bétournay, élève diplômée de l'École. Tour à tour des figures bien sympathiques viennent seconder Mlle Anctil. Ce sont Mlles Sicotte que les habitués de notre école n'ont pas oubliée. Mlle Juliette Brault qui continue son travail apprécié à l'Académie Marchand après avoir été longtemps maîtresse à l'École. Mlle Clément qui fut les dernières années le bras droit de Mlle Anctil. Mlle Louise Laflamme aujourd'hui Mme Bélanger, Mlle Véronique Durand, Mlle Évangéline Zappa. Nombre d'autres font honneur au poste qu'elles occupent dans la Commission scolaire de Montréal. Sœur Catherine et Mlle Beaudoin, Mlle Juliette Mireault, Laurence Ménard, Chartier, Marguerite Sauvé, Estelle Bachand, Adèle Beauchemin, Mlle Georgiana Beaudoin, à Grand'Mère dirige une école avec beaucoup de succès. Au service de l'Économie domestique à Québec nous comptons comme institutrices officielles dans la Province 10 professeurs, actuellement Mlles Eugénie Paré, Corinne Méthot et Alma Champoux font du service actif, les autres se sont mariées car l'enseignement ménager n'est pas un empêchement au mariage. Cette longue énumération des œuvres de Mlle Anctil nous a fait connaître la femme d'élite qui a présidé aux destinées et les différentes phases qu'elle a dû traverser pour magnifier l'œuvre de sa vie. Voici ce que disait d'elle au lendemain de sa mort Fadette, la distingué chroniqueuse du *Devoir* : " Toute sa vie elle a fait du bien, un bien qui va continuer et durer. C'est le secret des âmes d'élite d'être toujours vivantes dans le monde qu'elles ont

“ rempli de leurs bonnes œuvres. Elle fut une femme exceptionnelle,  
“ sa mort est une perte immense pour ses amis qui l’ont tant aimée  
“ et j’ose le dire, pour tout le pays qui lui doit beaucoup. Dieu  
“ veuille que son œuvre continue telle qu’elle l’a voulue et créée et  
“ qu’aucune combinaison mesquine ne vienne rendre inutile un si  
“ grand et si beau travail d’organisation . . . En attendant qu’une  
“ pierre commémorative vienne rajeunir la gloire de cette femme de  
“ bien, redisons ces vers, véritable expression de notre pensée et de  
“ nos espérances :

“ C’est à nous d’effeuiller des roses sur sa cendre  
“ C’est à nous de jeter des lauriers sur son nom. ”

---

#### LE PRÉSIDENT

Nous venons de revoir la figure souriante, nous venons de réentendre la parole douce et pénétrante d’une femme pour qui l’éducation familiale fut un véritable évangile. Comme d’autres, Mlle Anctil aurait pu prendre sa part des joies intimes d’un foyer. Elle avait un cœur d’apôtre, une âme d’éducatrice, et ce besoin irrésistible de multiplier le bien-être en inculquant le savoir-faire à ses élèves et à ses disciples. Mme Lacroix, en faisant ressortir les mérites de Jeanne Anctil, vient d’ajouter une nouvelle pierre au monument de sa belle œuvre, l’éducation et l’instruction ménagères par l’École Ménagère Provinciale. Mme Lacroix a bien raison de rappeler que cette grande âme d’éducatrice restera toujours vivante parmi nous.

---

**Mgr VINCENT-J. PIETTE, P. A.,**  
recteur de l’Université de Montréal.

Je remercie les autorités provinciales de l’Instruction publique et particulièrement M. Desilets, président de ce Congrès, pour l’honneur qu’ils me font de m’associer à l’œuvre éducatrice ménagère. La femme qui préside au foyer canadien français se doit de continuer nos admirables mères. Admirables parce que, durant plus de trois siècles elles ont été les gardiennes du feu sacré, de la douceur et de la sécurité domestiques. Admirables parce qu’elles ont pris sur leurs genoux et bercé dans leurs bras vingt générations de femmes vaillantes comme elles, formées à leur image. Admirables encore parce que ce sont elles,

nos mères, qui ont voulu le développement intellectuel de leurs enfants et qui ont permis leur instruction.

En des jours où les soucis matériels de l'homme atténuent les préoccupations d'ordre plus élevé, c'est encore vers la femme qu'il faut tourner nos regards. Et n'est-ce pas pour lui faciliter sa tâche que vous avez institué ces grands foyers de sciences pratiques qu'on appelle les écoles ménagères ? . . . Si j'ai bien compris votre œuvre, Mesdames, vous voulez que la femme de chez nous soit instruite avant tout de ses devoirs, même les plus humbles, qu'elle puisse assurer la belle tenue de sa maison, le savoir-faire de ses grandes filles, la conduite économique et prévoyante de son ménage. Et vous voulez savoir ce qu'il faut qu'on sache pour que les nouveautés du commerce, de la mode, des habitudes sociales, restent conformes à nos mœurs et à nos traditions françaises . . . Vous voulez aussi que des principes fondamentaux de sciences appliquées soient le guide de votre direction dans les affaires intérieures de la vie domestique.

A cause de tout cela, vous confiez vos filles aux écoles ménagères. Et vous avez raison. Vous avez raison de même de compter sur l'autorité universitaire. Car l'Université embrasse toutes les sciences. L'Université manquerait à son rôle éducatif si elle ne savait promouvoir les intérêts de l'économie domestique.

Les grandes Écoles ménagères de Roberval et de St-Pascal sont affiliées à l'Université Laval de Québec ; le Household Science School Macdonald fait corps avec l'Université McGill. Nous sommes fiers de compter parmi nos plus anciennes filiales l'École Ménagère Provinciale de Montréal. Par la science de ses professeurs et par le sens pratique de son programme elle fait honneur à notre Université canadienne française.

---

#### LE PRÉSIDENT

Je remercie cordialement Mgr Piette de l'honneur qu'il nous fait ce soir en présidant " au grand fauteuil " nos délibérations. Et je prie l'Université de Montréal, qu'il représente avec tant de dignité, de ne jamais oublier sa grande fille, l'une des plus dignes et des plus vaillantes, l'École Ménagère Provinciale.

---

## L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER ET AGRICOLE ACTUEL ET L'ÉDUCATION FAMILIALE

---

*Mercredi le 30 mai 1934  
à 10h. a. m. et à 2h. p. m.*

Cette deuxième journée d'études nous permettra de lier connaissance avec nos Écoles ménagères supérieures, régionales, municipales et primaires. Elles sont au nombre de 182 et dispensent leur formation technique à plus de 32,000 jeunes filles dont l'âge varie de huit à vingt ans.

En dehors des Écoles ménagères officiellement reconnues comme telles, subventionnées et inspectées par le Département de l'Instruction publique, l'éducation ménagère apparaît au programme des écoles primaires, aux années du cours élémentaire et au cours complémentaire, comme matière obligatoire. Certaines commissions scolaires donnent une attention particulière à cette partie de leur programme. Les inspecteurs de l'enseignement primaire, inspirés par leur chef M. C.-J. Miller, veulent bien aider de leurs conseils et de leur expérience pédagogique cette branche de notre système éducatif.

Les 182 écoles ménagères officiellement reconnues par l'Instruction publique jusqu'à ce jour sont dirigées par des religieuses enseignantes munies de diplômes ou de certificats de compétence en économie domestique, conférés par l'Institut Pédagogique de Montréal, l'École Normale classico-ménagère de St-Pascal, le Household Science School Macdonald, l'École Ménagère Provinciale ou l'une des Écoles Ménagères Régionales de la province. Dans chaque maison, des locaux appropriés et spécialement aménagés sont réservés à la théorie et à la pratique des sciences du ménage. Dans les centres ruraux les écoles ménagères sont outillées pour donner un enseignement propre aux besoins des familles où retourneront les élèves, leurs études terminées. Sauf de rares exceptions ces écoles ménagères sont des pensionnats.

L'enseignement ménager figure au programme des écoles primaires, aux années du cours élémentaire et à celles du cours complémentaire. Mais la vraie formation ménagère n'est donnée que dans certaines écoles, couvents et internats reconnus autrefois sous le nom d'Écoles ménagères locales (aujourd'hui écoles ménagères primaires). Ces écoles sont en majorité indépendantes bien qu'elles suivent la marche du programme du Comité catholique de l'Instruction publique. Elles sont subventionnées durant vingt ans pour les aider de professeurs qualifiés et d'outillages indispensables.

---

*" A la ville comme à la campagne la mère de famille, la ménagère et la fermière, sont toutes-puissantes à établir des habitudes d'épargne et de prévoyance. Elles peuvent assurer l'aisance de la famille par leur sens pratique et leur savoir-faire. Et la femme imprévoyante est cause de la ruine d'une maison... Un vieil agronome de nos amis répétait souvent aux élèves de nos Écoles ménagères : " Rien ne sert au coq de gratter si les poules ne ramassent pas... "*

### LE PRÉSIDENT

La séance de ce matin et celle de cet après-midi nous permettront donc d'apprendre ce qui se fait actuellement dans nos écoles ménagères. Nous écouterons la lecture des rapports présentés par les directrices des écoles ménagères supérieures, régionales et spéciales. Nous y constaterons que l'éducation ménagère tend partout aux mêmes résultats : le bien-être moral et matériel de la famille. Et nous comprendrons que des moyens différents sont parfois nécessaires pour atteindre aux mêmes fins, à cause des contingences de temps, de milieu, et de conditions économiques.

J'aurai l'honneur de vous présenter tous nos foyers d'éducation ménagère jusqu'aux écoles ménagères primaires (ou locales). Et nous concluerons, ce soir, en examinant les devoirs des éducatrices chargées de l'instruction ménagère dans notre province de Québec.

---

### L'ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE DE SAINT-PASCAL

---

*Sous la direction de RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame*

---

L'École de Saint-Pascal est née d'une pensée de foi envers Dieu et l'Église, d'une pensée de patriotisme envers la Province et la patrie canadienne.

Former nos jeunes filles à devenir de solides chrétiennes à la hauteur de leurs responsabilités, des jeunes filles préparées par une forte éducation domestique à leur magnifique métier de femme, tel était le rêve, chèrement caressé du fondateur de notre École, le chanoine Alphonse Beaudet. Mais, ce projet, avant d'atteindre sa réalisation devait rencontrer bien des obstacles. Il y a trente ans, l'enseignement classico-ménager était regardé comme une véritable utopie. Aussi " ne fut-ce qu'après avoir combattu les préjugés, " secoué les apathies, dirigé les énergies, ligué les activités " que le rêve du chanoine Beaudet devint une réalité : l'École de Saint-Pascal, la première du genre dans la Province, fondé en 1904 s'inaugurait en septembre 1905, sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Quatre ans plus tard, l'Université Laval, sous le rectorat de Mgr Laflamme, s'affiliait la jeune École et daignait octroyer aux élèves des certificats et des diplômes d'enseignement ménager.

Enfin, au mois de juin 1913, grâce à l'intelligente intervention de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province, l'École de Saint-Pascal prenait rang et place parmi les Écoles normales de la Province et recevait officiellement le titre d'École Normale Classico-Ménagère.

L'Institution compte deux Écoles essentiellement distinctes :

#### 1ÈRE ÉCOLE :

UNE ÉCOLE CLASSICO-MÉNAGÈRE qui a pour but de préparer des institutrices capables d'enseigner le programme classico-ménager dans les écoles catholiques de la Province.

A cette École est annexée une école primaire élémentaire, doublée d'une classe ménagère, qui sert de classe d'application aux normaliennes.

#### 2ÈME ÉCOLE :

UNE ÉCOLE NORMALE MÉNAGÈRE qui comprend cinq sections :

a) *Un cours normal ménager* pour les jeunes filles munies d'un brevet d'institutrice ou ayant fait des études équivalentes, qui veulent ajouter à leur préparation première une formation spéciale théorique et pratique, consacrée par un diplôme officiel d'aptitudes d'enseignement ménager.

b) *Un cours supérieur ménager* organisé en deux années distinctes :

LA PREMIÈRE ANNÉE reçoit sa sanction du Département de l'Instruction publique. C'est la quatrième année des Écoles normales primaires (année supplémentaire).

LA DEUXIÈME ANNÉE, "cours de formation professorale" est essentiellement un cours d'expérimentation et de méthodologie. Le diplôme est conféré par l'Université Laval.

c) *Un cours moyen ménager* se rattache aux trois sections précédentes et sert de classe d'application.

d) *Des cours abrégés de méthodologie* pour les institutrices en fonction... religieuses et laïques... qui se destinent à l'enseignement de l'économie domestique dans les écoles de la province.

L'École, sous la direction de M. le principal actuel, l'abbé Eugène Maurais, ancien inspecteur des Écoles ménagères de la Province, continue de vivre les traditions solidement établies par son vénéré fondateur et en garde jalousement l'esprit.

Voici, dans les grandes lignes, le programme des cours d'économie domestique donnés à l'École, programme officiellement reconnu par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

Le gouvernement d'un foyer du point de vue matériel, moral et social. La pédagogie familiale. La science de l'alimentation. La cuisine pour les bien portants. La cuisine pour les malades. La fabrication du beurre et du fromage domestique. L'habillement sous toutes ses formes : technologie, propriétés chimiques et physiques, l'entretien, la coupe et la confection. Le tissage. La teinturerie domestique. L'anatomie et la physiologie. L'hygiène générale et appliquée. La médecine et la pharmacie du foyer.

Les normaliennes de l'École ont encore le grand avantage de recevoir des cours des professeurs, prêtres et laïques, de l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière : cours de physique, de chimie, de botanique, appliquée à l'agriculture, à l'alimentation, à l'économie domestique, cours tout à fait dans la note du programme de l'École.

A ces cours donnés avec compétence et avec dévouement, s'ajoutent des conférences régulières données par des agronomes du Gouvernement sur la comptabilité, la tenue d'une ferme en général.

Plusieurs élèves et des religieuses de l'École ont subi avec grand succès les examens agricoles qu'organise présentement l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Le chanoine Beaudet se plaisait à répéter : " La science de " l'économie domestique n'est pas une collection de recettes, mais bien " une science d'expérimentation, *un puissant levier de formation* ".

Pour répondre à son désir, dans tous les domaines de la science ménagère, la pratique illustre et concrétise largement les cours théoriques.

La ferme de l'École, avec ses poulaillers, ses jardins potager et fruitier, son rucher, permet la mise en pratique intégrale des branches de l'agriculture féminine, du programme ménager-agricole.

L'École de Saint-Pascal a le grand mérite d'avoir diffusé l'enseignement classico-ménager dans toute la Province, et même dans les provinces voisines. Les agents actifs de ce rayonnement sont :

*Le voyage d'études*, en Europe, de deux religieuses de l'École, voyage qui leur permet de puiser aux sources les mieux renseignées du vieux monde.

*Les diplômes classico-ménager*, délivrés aux normaliennes qui donnent un vif élan à la cause ménagère.

*Les cours abrégés de méthodologie* aux religieuses des différents instituts de la Province, qui répandent l'enseignement ménager dans tous les milieux.

*Les programmes d'enseignement ménager*, adaptés aux différents besoins des écoles primaires, élémentaires, complémentaires, régionales et normales. Ces programmes officiels ont été élaborés par l'École Normale de Saint-Pascal.

*Les cours ambulants* d'économie domestique, d'art culinaire et d'hygiène, parallèles aux cours d'agriculture organisés par M. l'abbé Honorius Bois, directeur actuel de l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ces cours ambulants ont fait pénétrer l'enseignement ménager dans les campagnes les plus reculées.

*La fondation de classes ménagères et de sections ménagères* dans les différents centres de la Province.

*Deux séries de livres d'Économie domestique* pour l'école primaire et complémentaire, *La Cuisine raisonnée* et une *Méthode de Coupe*, livres scolaires qui diffusent rapidement et largement la science ménagère dans toutes les écoles de la Province.

*Le premier Congrès provincial d'enseignement ménager*, tenu à Saint-Pascal, en septembre 1906, " dû à l'infatigable dévouement du " chanoine Beaudet et à la très intelligente initiative de la directrice " générale actuelle de l'enseignement ménager, sœur Sainte-Marie- " Vitaline, marque une date particulièrement importante dans l'his- " toire de l'Instruction publique au Canada et donne un caractère " vraiment national dans le sens le plus élevé du mot à la cause de " l'enseignement ménager. " (Mgr Louis-Adolphe Pâquet, préface du livre : *Le premier Congrès provincial d'enseignement ménager*).

Le Congrès tenu à l'École de Saint-Pascal fut une véritable apothéose pour notre vénéré Fondateur et "sanctionna d'une manière définitive l'Œuvre glorieuse et vraiment colossale du grand pionnier de la science ménagère que fut dans notre pays le chanoine Alphonse Beaudet."

Il est impossible de terminer ce rapport sans évoquer la figure héroïque de notre Mère Fondatrice, la Vénérable Marguerite Bourgeoys, promotrice de la science et de l'éducation domestique en notre Canada.

Dès 1685, Mgr de Saint-Vallier pouvait écrire : "Outre les petites écoles que les Sœurs de la Congrégation tiennent chez elles pour les jeunes filles de Montréal, et outre les pensionnaires Françaises et Sauvages qu'elles élèvent dans une grande piété, elles ont établi une maison qu'on appelle la Providence, dont elles ont la conduite, et où elles instruisent plus de vingt grandes filles, qu'elles forment à tous les ouvrages de leur sexe pour les mettre en état de gagner leur vie honorablement en attendant d'être établies."

Le 25 novembre 1696, M. de Champigny, intendant du Canada, écrivait au Ministère de la Marine :

"Les Sœurs de la Congrégation ont dans leurs écoles un grand nombre de petites filles ; elles leur apprennent à travailler en couture, à tricoter, à faire toutes sortes d'ouvrages.

"C'est à la Congrégation, qu'en 1707 s'installaient les premiers métiers, et les femmes de Ville-Marie apprenaient chez les Sœurs à tisser des étoffes pouvant rivaliser avec celles des vieux pays.

"Une intelligence doublée de bonté qui se penche sur les menus détails de la vie domestique pour faire plus belle la génération qui monte, se place dans un niveau supérieur et trace un sillon où les vertus doivent germer." Honneur et gloire à Marguerite Bourgeoys, cette vaillante fille de France qui inaugura en terre canadienne l'éducation ménagère.

Rév. Sœur STE-MARIE-ARMAND,  
*supérieure.*

---

## L'ÉCOLE MÉNAGÈRE PROVINCIALE DE MONTRÉAL

---

L'époque tourmentée que nous traversons oriente naturellement les esprits vers les remèdes qui semblent les plus opportuns au rétablissement de l'ordre familial et social. La science ménagère est considérée comme un palliatif sûr contre l'ébranlement de la famille et de la société que certains esprits égarés songent à détruire. Dans un congrès aussi important, il est donc inutile de discuter la nécessité de l'enseignement ménager ; il convient plutôt d'insister sur la compétence nécessaire du personnel enseignant.

L'enseignement ménager repose sur des principes qu'il importe de synthétiser. Il ne suffit pas de savoir ni de savoir faire, il faut savoir enseigner. Une préparation et des méthodes rationnelles s'imposent donc et simplifient la tâche. " Tel maître, telle école " . . .

Par qui doivent être données les leçons d'enseignement ménager ? Faut-il recourir au Cordon bleu, au chef cuisinier pour les cours d'art culinaire, à la couturière professionnelle pour les cours de coupe et de couture ? Non ; l'enseignement ménager sera confié à une maîtresse ayant reçu une formation spéciale dans une École normale établie à cet effet. Les maîtresses ne se borneront pas à des données techniques, elles s'adresseront à l'intelligence et au cœur des élèves ; elles les initieront aux meilleures méthodes et s'efforceront d'agir sur leur esprit et leur cœur pour former ces femmes fortes capables de coopérer au travail d'évolution sociale que l'on peut orienter mais que rien ne peut arrêter. On ne s'improvise pas professeur d'enseignement ménager pas plus que professeur de piano ou de violon. Cette science est complexe et difficile. Toute maîtresse d'enseignement ménager doit avoir une culture générale, des connaissances qui dépassent de beaucoup le cadre du programme assigné. Elle possèdera les mêmes qualités de précisions, d'exactitude, d'ordre, que pour se livrer à un travail intellectuel, car même pour balayer une chambre, ranger un placard, une armoire, apprêter un mets, tailler et coudre une robe, il faut y mettre non seulement de l'adresse naturelle, mais

de la méthode. Le mot "méthode" veut dire : marche raisonnée que l'on suit pour arriver à un but. On veut intéresser les jeunes filles à la cuisine . . . Le simple point de vue "dégustation" ne les satisfera pas. Présentons-leur plutôt la question au double point de la santé et du bonheur des familles. Tout en rendant cet enseignement utilitaire et attrayant, plaçons-le au rang des études dignes d'intéresser nos intellectuelles. La plus simple opération culinaire peut donner lieu à une suite d'observations de physique et de chimie. Les esprits forts vous diront que n'importe qui peut devenir cuisinière . . . Admettons-le, si vous vous en tenez à l'exécution d'une recette savamment dosée et préparée par des experts ; mais si vous entendez l'exécution d'une recette au triple point de vue de l'économie, de la digestion et de la nutrition, croyez-vous que la première venue est capable d'apprécier ces différences ? L'économie ne se mesure pas toujours à la somme dépensée, mais au rendement. Un aliment peut-être économique mais peu nutritif et de digestion difficile. " La cuisine ne doit pas être un laboratoire de physique et de chimie, " disent toujours les esprits forts, ne serait-il pas à propos qu'elle le devienne ? On préviendrait dans bien des cas une foule de maladies qui obligent à pénétrer dans d'autres laboratoires où s'engouffrent souvent des sommes fabuleuses et où vont sombrer parfois nos plus beaux espoirs.

Expliquer tous les " pourquoi " et tous les " comment " doit être la marche à suivre dans toute éducation, plus encore en économie domestique qu'ailleurs parce que plus qu'ailleurs, les tendances empiriques et routinières jouent un grand rôle. La nécessité s'impose donc d'avoir des bonnes maîtresses d'enseignement ménager et de viser haut. C'est la raison qui nous fait demander une solide instruction et une haute éducation. La maîtresse d'enseignement ménager doit avoir une force morale qui la fait triompher de tout. Les 9/10 des maux de l'humanité sont dus à un mauvais équilibre des forces nerveuses, à un fonctionnement anormal de la machine qui devrait diriger le jeu de ces organes. Cette force nerveuse a son siège dans la force morale. Enseignons donc aux jeunes filles l'hygiène morale d'où découle l'hygiène physique . . . Avoir de la force morale, c'est être saine d'esprit comme de corps ; c'est savoir lutter contre les ennuis, les soucis, les inquiétudes, qui abattent les courages et paralysent les énergies. Le mot d'ordre d'une maîtresse d'enseignement ménager devrait être : " A quoi bon . . . " ou plus chrétiennement : " Dieu le veut . . . " Quelle œuvre éducatrice, extrêmement noble, que celle qui enseigne à faire face à la vie, œuvre féconde et attrayante qui développe et accentue la personnalité, qui met de l'idéal dans les plus

modestes actions. C'est cet objectif que nous nous proposons d'atteindre, c'est ce but que nous poursuivons.

Notre cours est de deux années. Notre programme est loin d'être parfait ; bien des lacunes sont à combler. Heureusement nous le savons, et c'est une de nos préoccupations constantes : améliorer notre programme, l'adapter aux besoins actuels et faire de notre École une véritable œuvre sociale et humanitaire. Selon la forme que prendra notre enseignement, les hommes et les femmes seront meilleurs ou pires, car, comme l'a dit si justement Joseph de Maistre : " Les femmes n'ont pas inventé grand'chose, mais n'oublions pas que c'est sur leurs genoux que se façonnent ce qu'il y a de plus grand dans le monde : un honnête homme, une honnête femme. " Tour à tour, l'art culinaire, la coupe et la couture, l'hygiène sous toutes ses formes, la puériculture, l'anatomie, la physiologie alimentaire, l'hygiène de la peau, les soins d'urgences, les leçons didactiques, le taylorisme, la physique et la chimie, le Droit usuel, la pédagogie maternelle, se partagent le programme. Nous formons nos élèves à l'initiative ; elles voient elles-mêmes au marché, à l'achat des provisions qui leur sont nécessaires. Un soin constant est apporté à développer toutes les vertus non seulement pratiques mais morales. Certes, leur formation ne se terminera pas à la fin de leur cours. Il serait téméraire de penser qu'une jeune fille de 20 à 25 ans soit une femme complète. Ce que nous pouvons assurer, c'est qu'elle connaîtra toutes les sources de perfectionnement et qu'elle saura y puiser à plein cœur, si elle suit les directives qui lui auront été indiquées durant son séjour ici.

A part notre cours normal, nous avons aussi nos cours publics qui sont suivis par des centaines de jeunes filles et de dames, chaque année. Les cours d'art culinaire comportent un programme de 30 leçons comprenant des théories simples et des exercices pratiques sur tous ce qui peut se faire dans une cuisine familiale. Cuisson des légumes, des viandes, des pâtisseries, des desserts, utilisation des restes : tout y passe. Les élèves désirant parfaire leur formation en art culinaire s'inscrivent pour un cours de 2e année où elles préparent des mets plus élaborés.

La cuisine diététique est aussi l'objet d'une grande attention, car toute cuisine bien dirigée doit être une cuisine diététique. Un cours de cuisine démonstrative est aussi donné chaque semaine pour satisfaire les désirs des maîtresses de maison qui sont déjà d'excellentes cuisinières mais qui veulent devenir de vrais Cordon bleu. Ce cours naturellement se prête à des mets plus fins et plus recherchés,

à la présentation des plats, à leur décoration, en un mot, à la cuisine des grands jours.

Nous croyons que nos cours d'art culinaire sont effectifs et satisfaisants. Notre cours de coupe et de couture a été suivi cette année par plus de 200 élèves. Il comprend aussi 30 leçons. Les jeunes filles qui s'y inscrivent sont capables à la fin de l'année de garnir en partie leur garde-robe.

L'Exposition des travaux qui se tient actuellement au 2e plancher vous met à même de juger du travail accompli. Vous admettez j'en suis sûre que le coup d'œil est joli et que l'ensemble est attrayant. S'il fallait examiner dans tous les détails, nous trouverions bien des piqûres un peu inégales, des coutures surjetées hâtivement, des petits ourlets pas assez finis. Mais nous qui avons vu nos élèves à l'œuvre, nous savons tous les louables efforts qui ont été faits, tous les gros soupirs externes et internes que représentent ces jolies petites robes dont nos élèves sont si fières.

Lorsque par exemple une jeune fille de 17 à 18 ans m'arrive avec une petite robe que je lui ai vue tailler et confectionner. Je la regarde, l'examine et la félicite. Je lui demande : *Etes-vous contente ?* et elle de me répondre bien gentiment et toute heureuse : *Oh ! oui Madame et papa donc ! et maman.* Ils n'en croient pas leurs yeux. Figurez-vous me dit-elle que je l'ai étrennée pour un *bridge* et toutes mes amies l'ont trouvée jolie et m'ont félicitée. Devant tant d'enthousiasme, je ferme les yeux et rentrent les quelques petites remarques que je serais bien tentée de faire. Devant la robe si jolie, si élégante et la gentillesse de celle qui la porte j'oublie les petites imperfections que je vois pour me dire : en effet, vous pouvez être fière, ce n'est pas encore parfait mais je suis certaine que la prochaine le sera. Et l'on dit nos jeunes filles frivoles, légères et paresseuses. Elles sont pleines de cœur et d'activité. Dirigeons-les sagement et nous en ferons des femmes sérieuses. Nous leur enseignons aussi à tirer bon parti de leurs robes usagées, à les refaire, à les raccommoder, à confectionner des petits bas d'enfants dans des grands mis au rebut. Une jeune fille de nos élèves, l'amie d'une famille de 10 enfants habillent tous ses petits frères et ses petites sœurs.

Notre cours de modes et d'ouvrages de fantaisies voient aussi se dérouler les plus jolies choses. Des cours de dessin tendant à développer chez les élèves l'esprit d'observation, le sens des proportions et des lignes, l'harmonie et le bon goût sont aussi donnés.

Mlle Lemieux si bien connue dans le monde artistique s'est jointe à nous cette année pour donner à nos élèves quelques leçons sur l'art décoratif pratiqué au foyer domestique.

Voilà un résumé bref mais assez complet de nos activités. Je fais des vœux pour que le présent Congrès nous apporte des lumières nouvelles, un regain d'enthousiasme pour poursuivre notre idéal.

Mme R. LACROIX,  
*assistante-directrice.*

---

*“ Mères de familles de chez nous, je me réjouis de ce que vous êtes restées fidèles aux traditions du passé, je me réjouis de ce que vous êtes restées des femmes comme l'ont été nos mères et nos grand'mères, c'est-à-dire des ménagères incomparables, des épouses aimantes et indulgentes, des mères vaillantes et généreuses, des filles dont le dévouement et la piété filiale font notre admiration, en un mot de ces femmes fortes et vertueuses qui ont assuré dans le passé la survivance et la prospérité de notre race.*

*“ Je dis des mères vaillantes et généreuses, de ces courageuses mères canadiennes dont la fécondité fait la gloire, dont les nombreux enfants forment la couronne, devant qui les hommes s'inclinent avec respect et pour lesquelles la terre québécoise garde la plus profonde reconnaissance.*

*“ Excellentes maîtresses de maisons, excellentes épouses, excellentes mères de famille, modèles de piété et de dévouement filial, voilà ce qu'ont été nos femmes dans le passé, voilà ce qu'elles sont dans le présent, voilà comme nous voulons les conserver pour l'avenir.”*

B.-O. FILTEAU,

*sous-secrétaire et asst-sous-ministre  
de l'Instruction publique.*

BIBLIOTHÈQUE  
SAINTE-SULPICE

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE ROBERVAL

*Sous la direction des RR. SS. Ursulines*

Le brillant travail que nous a présenté, hier, ma distinguée compagne, Mme Gouin, suffirait à vous rappeler que l'École ménagère agricole de Roberval, fondée depuis 1882, a fait sa large part pour l'avancement des sciences ménagères et de l'éducation familiale au Canada français. C'est la première institution du genre établie sur le continent, avec un programme d'études scientifiques et de pratique manuelle. Elle a inspiré des fondations semblables au pays et à l'étranger.

Il y a deux ans, nous fêtions les noces d'or de notre *Alma Mater* et nous voyions à l'œuvre, tout comme de notre temps, les religieuses ursulines et leurs élèves actuelles.

Je regrette pour vous que les Règlements sévères du cloître ne permettent pas à ces dévouées éducatrices de vous dire elles-mêmes la somme de bon travail qui s'accomplit présentement par leur soin.

Leur modestie bien connue défend aux Ursulines de faire valoir, autrement que par des œuvres, le mérite de leur tâche éducatrice.

La région du Nord, le Saguenay et le Lac Saint-Jean, est une région de colonisation, d'agriculture, d'industrie et de commerce. Depuis quelques années le commerce et l'industrie ont perdu la majeure partie de leur importance.

Mais, si l'agriculture et la colonisation continuent d'occuper le travail des populations du Nord, et d'y remporter des succès enviés, c'est que l'éducation agricole et ménagère est entre bonnes mains.

Les Ursulines de Roberval, depuis cinquante ans, n'ont pas cessé de préparer avec soin des collaboratrices instruites et toutes dévouées aux entreprises pratiques de la vie rurale. Maria Chapdelaine n'est que le symbole de milliers de femmes, courageuses et avisées, dont la fidélité au sol natal garantit l'expansion d'une race forte et entreprenante, toujours fidèle à sa mission.

Au début, leur institution était tout simplement ménagère et agricole. Elle l'est restée, en effet, quoique l'école ait pris le titre et le programme d'école ménagère régionale. A celle-ci, le Conseil de l'Instruction publique a ajouté une école normale. De sorte que, maintenant, Roberval est dotée de l'une des plus belles et des plus importantes maisons d'éducation féminine en cette province.

Avec son externat, son pensionnat ménager et son école normale, Roberval groupe près de 300 élèves. En juin dernier elle décernait 14 diplômes et 6 certificats aux élèves ménagères finissantes.

Roberval s'est appliquée, de tout temps, à la culture du lin, à la production de la laine, au filage et au tissage des ouvrages domestiques. Ses succès dans la production du miel, dans l'industrie du lait et du beurre, dans la fabrication domestique des conserves, du pain de ménage et du savon, ont été cités en exemple par les inspecteurs officiels du passé et du présent.

Et si, au sein de la crise économique et morale que nous traversons, les gens du Saguenay et du Lac Saint-Jean ont gardé leur pleine confiance en un avenir meilleur, je ne crains pas d'affirmer qu'ils le doivent à la force morale et à l'esprit pratique des femmes préparées par l'École Ménagère Régionale de Roberval.

Les premiers Cercles de fermières de notre Province ont été fondés en 1915 par des élèves diplômées de cette École ménagère-agricole, avec l'approbation de l'honorable Jos.-Éd. Caron, alors ministre de l'Agriculture.

Cette institution supérieure prépare aussi des éducatrices ménagères pour les missions des autres communautés enseignantes du diocèse de Chicoutimi. Chaque année, des cours ménagers et agricoles de vacances y sont suivis par des Religieuses du Bon-Conseil et du Bon-Pasteur et par les Petites Sœurs Franciscaines de la Baie St-Paul. C'est ainsi que des écoles ménagères locales ont pu se former à Chicoutimi, à Port-Alfred, à Kénogami, à St-Félicien et à St-Joseph-d'Alma.

La paix et le bonheur domestiques sont assurés en cette région par l'influence toujours grandissante des Ursulines de Roberval.

Rolande SAVARD-DESILETS,  
*ancienne élève,*  
*diplômée de l'École ménagère-agricole.*

---

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE SUTTON

---

*Sous la direction des RR. SS. de la Présentation de Marie*

---

L'École Ménagère de Sutton (Brome) fut fondée en 1911, par feu M. l'abbé Olivier Martin.

Le but de cette fondation a été :

1°. — de préparer directement la jeune fille à sa future mission, et ainsi de fournir au pays des femmes instruites et de bonnes maîtresses de maison, tant pour la ville que pour la campagne ;

2°. — de contribuer à la formation d'un personnel enseignant pour les écoles primaires.

Toujours, l'École Ménagère de Sutton a donné l'enseignement classique conjointement à l'enseignement ménager.

Dès 1914, le Ministère de l'Agriculture autorisa que des cours de vacances fussent donnés aux religieuses, et reconnut au couvent de Sutton le droit de délivrer des parchemins de compétence en enseignement ménager. Nous avons, depuis lors, décerné 275 certificats et 168 diplômes.

Lorsqu'en 1923 parurent les nouveaux Règlements du Comité catholique, l'École adopta le programme des Écoles normales classico-ménagères et elle s'efforça de le bien remplir. Elle fit, de la dernière année d'études, une année spécialement consacrée aux sciences ménagères pratiques, les élèves ayant dû recevoir le brevet supérieur l'année précédente.

En 1924, notre École était annexée à l'École des Sciences sociales de l'Université de Montréal. A la fin de quatre années d'études, les élèves ont droit à un diplôme de l'Université.

Le couvent de Sutton devint École Ménagère Régionale en octobre 1928, lors de l'arrêté ministériel qui créait ce genre d'institution dans notre Province.

En juillet 1929 s'organisaient les cours de vacances pour jeunes filles.

Grâce aux octrois accordés par le Gouvernement provincial, nous avons, depuis 1926, gratifié l'établissement de certaines améliorations. L'aménagement d'un caveau pour la conservation des légumes fut suivi de la construction d'une annexe au corps principal — la *Villa Rivier* — ; puis vint la création d'un jardin potager pour la mise en pratique des leçons d'horticulture.

Nous venons de mentionner la *Villa Rivier*. Depuis 1930, en effet, nous avons cet avantage, de posséder une maison où nos grandes élèves mènent le plus possible la vie de famille. Une attention très particulière y est donnée aux cours de pédagogie familiale. Durant l'année scolaire 1933-1934, les élèves finissantes ont même été appelées à rédiger des comptes-rendus, causeries, entretiens sur la matière. Leurs essais — devoirs d'élèves sans doute — ont mérité les éloges des dames, membres de l'Amicale, qui encouragèrent vivement nos jeunes filles à poursuivre des études aussi intéressantes qu'utiles et opportunes.

La pratique suit de près la théorie. Les élèves, laissées à leur propre initiative, entretiennent le logis. Chacune, à son tour, devient maîtresse de maison. Une somme d'argent déterminée lui est remise, et elle a le devoir de l'employer pour le bien-être et le bonheur de la famille. Elle apprend à composer des menus substantiels en même temps qu'économiques, qui assurent la santé des siens, sans dépasser le petit revenu.

L'élève maîtresse de maison exerce aussi la surveillance générale sur tous les travaux domestiques. Elle répartit la tâche de chacune de ses compagnes et s'assure de l'exécution méthodique des corvées. Elle s'enquiert, le soir, de la fermeture exacte des portes et fenêtres ; en un mot, elle est tenue responsable de la sécurité du foyer. Une religieuse veille directement de son côté, afin de prévenir tout gaspillage et tout accident. Mais elle a soin de laisser le plus possible les élèves agir par elles-mêmes, afin de favoriser l'essor des initiatives personnelles.

Nous avons, là, deux groupes distincts de grandes élèves. D'abord, nos finissantes se préparant au brevet supérieur d'enseignement ménager : ces jeunes filles doivent être munies du brevet supérieur classique, ou posséder un degré équivalent d'instruction. Plus d'une s'est déjà présentée chez nous, ayant terminé le cours de lettres-sciences à notre maison-mère ou ailleurs.

L'autre catégorie est celles des jeunes filles qui possèdent surtout des aptitudes ménagères marquées, et que des circonstances diverses ont empêchées de poursuivre un cours régulier d'études classiques.

Notre souci est de développer, dans nos élèves, les énergies latentes, précieuses, à l'aide desquelles, plus tard, elles s'élèveront à la hauteur de leur tâche. Nos conseils peuvent se résumer en quelques mots ; ils sont tous dans cette parole de Mme de Maintenon aux demoiselles de Saint-Cyr : "Rendez-vous le plus capable que vous pourrez, car vous ne savez pas à quoi Dieu vous destine."

Pénétrées de cette vérité, fortes de leurs convictions religieuses, nos jeunes filles se prêtent volontiers partout où le devoir les convie. Après avoir souri aux travaux de l'esprit, elles prennent résolument l'aiguille et le fuseau, puis volent au rucher, à la basse-cour, au jardin.

Quand revient la saison des sucres, elles ne dédaignent pas non plus les courses joyeuses à travers l'érablière qui, dans quelques semaines, deviendra un champ d'herborisation pour les jeunes botanistes.

Le 10 décembre 1931, l'honorable surintendant de l'Instruction publique et M. le directeur de l'Enseignement ménager favorisaient de leur présence notre humble école, que fréquentent habituellement 160 élèves.

Les discours de nos hôtes distingués, tout imprégnés du plus pur patriotisme, ainsi que pleins d'amour et de sollicitude pour la jeunesse, ne firent qu'aviver notre zèle pour la cause de l'enseignement ménager, cause si étroitement liée à l'avenir de notre peuple.

"Le bonheur", dit un poète de chez nous, "se fabrique avec d'hum-  
bles outils." C'est d'après ce principe que l'École ménagère de Sutton, avec des moyens plus que modestes, c'est vrai, mais avec courage et constance — disons avec enthousiasme — poursuit sa noble tâche, l'idéal préconisé par M. le surintendant sous le mot d'ordre attrayant, plein de poésie, et qui renferme un sublime programme :

*Former une reine pour chacun des foyers canadiens . . .*

Rév. Sœur MARIE-SAINT-GABRIEL,  
*professeur d'enseignement ménager.*

---

## L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE MONTEBELLO

---

*Sous la direction des RR. SS. Grises de la Croix*

---

Dans le lointain des jours de 1867, sur les riants bords de l'Ouataouais, il fut, nous disent les mémoires, une heure d'espérance, pour les Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa : Montebello venait de leur être prêté comme nouveau champ d'action. Et, dans la lutte et le travail, des œuvres belles et saintes prirent naissance. Mais à l'œuvre si grande de l'instruction et de l'éducation... il leur manquait celle si pratique des sciences domestiques. L'an 1911 verra notre pensionnat s'auréoler du beau titre d'École Ménagère. Enfin, l'idéal rêvé par notre dévoué Pasteur, M. le curé Chamberland se réalisait, car au sortir de son *Alma Mater*, une jeune fille tout en connaissant le Vrai, le Beau, le Bien, saurait parfaitement promener le balai, manier les marmites et tourner le fuseau. Quel noble but ! Et comme, il s'adapte bien à la bourse de la plupart des jeunes filles de nos jours ! Depuis 1911, 3,500 élèves ont fréquenté l'École ménagère, dont 1537 pensionnaires et 1963 externes. Au sein de l'opulence ou sous un toit de chaume, si elles veulent mettre en pratique les leçons reçues à leur couvent, ces jeunes filles auront toujours un logis d'une exquise propreté, des vêtements d'une coupe irréprochable et un peu de pain pétri par leurs mains. En plus, vous verrez sur leur table des légumes de leur potager et des fruits de leur verger... aliments sains et succulents : régal des petits et des grands.

Pour les éducatrices d'autrefois, n'ayant pu jouir des leçons données aux Écoles ménagères d'aujourd'hui, et pour celles qui n'ont pas eu l'avantage de fréquenter une de ces écoles, il est un peu difficile d'inculquer à leurs élèves les diverses notions des sciences domestiques. Doivent-elles se borner à donner à leurs enfants un enseignement purement livresque ? Non, notre École Ménagère de Montebello, en 1924, sut obvier à cet inconvénient en donnant, pendant les vacances, des cours spéciaux d'enseignement ménager... Depuis ce temps, pendant juillet et août, les mois de liesse, notre École reçoit

un groupe de religieuses venant faire ample provision de détails et de moyens pratiques concernant la science ménagère. Depuis 1924, 270 religieuses ont suivi ces cours dont 36 ont obtenu le diplôme, 30 le certificat supérieur et 36 le certificat élémentaire. Par elles d'autres élèves seront formées aux sciences ménagères.

Juillet 1927 ! Au fronton de notre couvent, un titre nouveau rayonne : notre maison est devenue *École Ménagère Régionale*. C'est aussi l'inauguration du Cours Spécial ménager. Nous pourrons désormais fournir au pays des femmes institutrices et des maîtresses de maison diplômées, tant pour la ville que pour la campagne ; préparer les jeunes filles à la vie du foyer ou à les disposer à devenir " conférencières " afin de leur permettre d'embrasser une profession en rapport avec les tendances féminines.

Le cours de l'enseignement ménager marche de pair avec le cours classique pendant toute la durée de celui-ci et se termine par une année dite Cours Spécial, exclusivement consacrée à la science domestique pendant laquelle se prépare le diplôme officiel.

De la troisième année à la neuvième année, les cours de théorie se donnent dans chaque classe, le matin, une demi-heure, durant quatre jours par semaine. Pour les cours pratiques de travaux à l'aiguille : couture, raccommodage, broderie, tricot, dentelle, etc., les élèves sont partagées en cinq groupes suivant l'ordre des classes. Cet arrangement facilite aux maîtresses le contrôle quotidien du travail des élèves et la correction immédiate des défauts constatés. Chaque classe a son jour déterminé de pratique.

A neuf heures, le samedi, une douzaine d'élèves se rendent au cours de cuisine pratique, tandis que les autres sont occupées, sous la direction de deux maîtresses, au raccommodage. A deux heures, c'est la couture pour toutes les pensionnaires.

Les jeunes filles qui suivent le cours spécial forment un groupe distinct, sous un règlement plus large ; elles ne s'occupent que de la préparation de leur diplôme d'enseignement ménager. Elles doivent pour y être admises posséder le diplôme supérieur d'enseignement ou un certificat équivalent. Depuis 1927, 20 élèves ont obtenu le diplôme élémentaire ménager, et 12 le diplôme supérieur.

L'année 1930 verra notre *École Ménagère Régionale* s'affilier à l'Université de Montréal. Désormais, elle pourra décerner le diplôme " Universitaire ménager " aux élèves qui, après le cours supérieur ménager, continuent l'étude des différentes sciences ménagères. Depuis 1930, 6 élèves ont obtenu le diplôme Universitaire ménager.

Les conférencières du gouvernement, Mlles Leblanc, Méthot, Brunet et Paré ainsi que M. Dupuis, apiculteur, M. Robitaille, aviculteur, M. Lapierre, horticulteur, viennent, au cours de l'année, donner à notre École ménagère des démonstrations pratiques. Par ces intéressantes conférences, nos élèves passent agréablement du rucher au poulailler et de là au jardin, charmants voyages d'où elles viennent toujours avec une nouvelle provision de connaissances.

A ces "Mémoires" de notre couvent de Montebello, nous joignons une gerbe de vœux. Puisse Dieu bénir le présent Congrès et donner aux âmes qui se dévouent à l'œuvre de l'enseignement ménager la réalisation de leur sublime espoir : celui de former des vraies gardiennes de foyer, à l'instar de la femme forte des Saints Livres !

RÉV. SŒUR ST-GATIEN,  
*directrice de l'École ménagère.*

---

*" La famille est la cellule de la société. La société n'est rien autre chose que l'agglomération des familles. Conséquemment, ce que sont les familles, la société doit l'être. Le tout ne saurait être différent de ses parties. Cette institution, que je serais tenté d'appeler sainte parce qu'elle a Dieu pour auteur, peut et doit exercer une influence salutaire dans la guérison des maux dont nous souffrons. Elle le peut par la culture, par l'épanouissement, par la dissémination des vertus qui lui sont propres . . .*

*" Le père, la mère, l'enfant sont unis par le lien mystérieux et fort de la tendresse. Ce sentiment rend l'autorité douce, l'obéissance facile, le dévouement naturel. Il est essentiellement le régulateur et l'animateur de la vie familiale. "*

HON. THOMAS CHAPAIS,  
*sénateur.*

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE SAINT-DAMIEN DE BELLECHASSE

---

*Sous la direction des RR. SS. de N.-D. du Perpétuel-Secours*

---

Notre École classico-ménagère a pris naissance en 1892, l'année même de la fondation de la Congrégation des SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, sous l'inspiration à la fois religieuse et patriotique de M. l'abbé O. Brousseau, alors curé de la nouvelle paroisse de Saint-Damien. Ce pauvre curé dut traverser des difficultés sans nombre pour arriver à son but, car il n'avait pour ressources que sa grande confiance en Dieu et son énergie à toute épreuve ; cependant, rien n'ébranla son courage et sa constance.

Les plans d'organisation et de fonctionnement de notre maison avaient été suggérés par notre vénéré fondateur, M. le chanoine Brousseau, dès les débuts de la fondation de notre Communauté, mais on peut dire que c'est depuis 1916 que notre École ménagère réalisa sa pleine extension.

En effet, si nos premières orphelines s'initiaient déjà à la science du ménage comme à l'art culinaire, en partageant les travaux des religieuses, il faut dire que les débuts furent marqués du cachet de la plus stricte pauvreté, et de la plus grande simplicité. Aussi, les premières années s'écoulèrent plutôt dans l'ombre d'un dévouement silencieux — comme en toutes les œuvres que la Providence veut fécondes et durables.

Dans la suite, grâce à la protection de MM. les administrateurs de la Province et de l'Instruction publique, notre organisation se perfectionna sûrement.

Sur le conseil de M. l'abbé O. Martin, alors inspecteur des Écoles ménagères, plusieurs de nos religieuses firent deux stages à l'École Ménagère de Saint-Pascal, et obtinrent leur grade professoral. Tel fut le premier mouvement de notre Institution vers les sciences ménagères.

A notre École, l'enseignement ménager est à la fois théorique et pratique, et porte sur la science du ménage, l'art culinaire, la couture, la coupe, la confection, la broderie, le tricot, le tissage, le blanchissage, le repassage. Ces cours généraux sont complétés par des cours spéciaux d'horticulture, d'aviculture, d'apiculture et d'industrie laitière.

Les cours se donnent par groupes d'élèves peu nombreux, ... l'expérience ayant prouvé que les leçons sont ainsi plus profitables aux intéressées.

Une attention spéciale est accordée à l'art culinaire et à la couture ; ces spécialités semblent mieux faites pour préparer la jeune fille à être *vraie femme d'intérieur*.

L'outillage de la cuisine est calqué sur celui qu'emploient les familles de moyenne aisance. Rien de plus intéressant que de voir nos jeunes filles à l'œuvre, dans leur cuisine ; ... et cela, tantôt pour des leçons pratiques sur les conserves alimentaires, tantôt pour les menus complets d'un dîner ou d'un souper de famille.

Notre ouvroir est organisé de manière à rendre nos élèves capables d'être leurs propres couturières, pour la lingerie personnelle, et capables aussi de faire excellente tenue de leurs familles ; car elles sont initiées à tous les travaux de couture, tant à la main qu'à la machine, ainsi qu'au raccommodage des vêtements et des sous-vêtements.

Les élèves aiment tout, particulièrement le tissage au métier canadien. On fait ici le tissu en laine pour robes et manteaux, ainsi que le tissu en coton pour serviettes de table et de toilette ; on confectionne également les couvertures de lit, en laine, ou la simple catalogue, de même que les tapis.

Nos religieuses suivent régulièrement les cours de tissage donnés à l'École des arts domestiques à Québec ; ce qui nous met en mesure de répondre aux exigences modernes en cet art.

Les travaux moins absorbants : tricots, ravaudage des bas, etc., agrémentent les récréations au cours de l'année. Les autres matières du programme sont la part du mardi et du jeudi de chaque semaine.

Chaque saison amène aussi un travail spécial, ce qui nous permet de rendre l'enseignement plus pratique et plus intéressant.

Notre École étant classico-ménagère, nous suivons le programme du Comité catholique de l'Instruction publique, jusqu'à la huitième année inclusivement ; seules les élèves qui ont obtenu un brevet d'enseignement, supérieur ou élémentaire, reçoivent un diplôme élémentaire d'enseignement ménager ; à condition toutefois, d'avoir

fait un stage de deux ans à notre maison et avoir subi avec succès les examens sur les matières assignées.

Depuis 1892, neuf cent soixante-deux élèves ont été inscrites sur nos registres, . . . cent soixante-dix ont fait leur cours complet.

Depuis 1929, trente-trois religieuses de notre Congrégation, et vingt-cinq élèves ont obtenu leur diplôme élémentaire d'enseignement ménager. Parmi nos anciennes élèves, plusieurs sont religieuses dans différentes communautés.

Nous hospitalisons annuellement, en moyenne, cent filles de cinq à vingt ans, et plus ; quinze religieuses aidées de quelques laïques se partagent les différents cours.

Qu'on veuille bien remarquer que notre Institution recrute ses élèves tant à la ville qu'à la campagne ; pour la plupart *orphelines* et sans moyens de s'instruire, elles n'en sont pas moins désireuses de perfectionner leurs connaissances classiques et ménagères.

Notre maison est donc plutôt une maison de charité qu'un pensionnat.

Rév. SŒUR ST-BARNABÉ,  
*maîtresse d'enseignement ménager.*

---

Nos Écoles ménagères cultivent un idéal : —

“ Rendre à la famille sa paix intérieure et sa gaieté d'autrefois. ”

“ La vie familiale, aidée par une éducation ménagère raisonnée, dès l'école, doit rendre la famille meilleure ” . . . Si ce but est atteint, nous sommes assurés de la paix sociale au pays canadien. Car, la famille est la cellule vitale de la société civilisée. Et si l'ordre règne dans la famille, nous savons que la société sera en sécurité parfaite. Cela, pour la ville et la campagne.

Or, la campagne étant notre réservoir d'énergies et de survivance ethniques, il importe de se rappeler que “ la vie rurale, restaurée dans les meilleures traditions, doit rendre la famille meilleure . . . ”

## L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE SAINTE-MARTINE

---

*Sous la direction des RR. SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie*

---

Cette école est construite sur la grande route Montréal-Malonié à une heure d'automobile de Montréal. Le pont de Caughnawaga abrégera considérablement le trajet. On peut s'y rendre en voiture en toutes saisons. Une ligne de chemin de fer — C. N. R. — favorise les communications, et l'autobus donne un service régulier. La rivière Châteauguay, qui semble ne songer qu'à faire des courbes et des détours, longe gracieusement le terrain du couvent et en fait un site vraiment idéal.

Le couvent de Ste-Martine, sous la direction des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, compte 38 années d'existence et possède le cours d'enseignement ménager depuis 1919. Ce cours, disons-le avec reconnaissance, doit sa création au dévouement actif et éclairé de Mgr J.-C. Allard qui voulait doter sa paroisse d'une école où les jeunes filles recevraient une formation supérieure et intégrale en vue de leurs devoirs futurs et de la mission qu'elles auront à remplir dans la famille et la société. Il y réussit, après combien de travaux et de démarches !

Les cours commencèrent en octobre 1919 avec le programme théorique et pratique des sciences ménagères comportant tout ce qui regarde la maison et ses alentours. Il ne faut pas se sauver à travers le jardin, comme faisait Boileau, mais apprendre à la bien cultiver pour y trouver profit et agrément.

Au printemps suivant, il fallait songer à reculer les murs, et l'on construisit une annexe, trop petite, depuis longtemps.

En novembre 1922, notre École ménagère était affiliée à l'Université de Montréal. En 1928, de nouvelles conditions la plaçaient sous le contrôle du Département de l'Instruction publique, ce qui lui assurait double sympathie, double protection.

Actuellement, elle compte 52 pensionnaires et une centaine d'externes qui suivent les cours réguliers d'enseignement ménager lesquels comportent trois sections distinctes : le cours classico-ménager, le cours spécial d'enseignement ménager et les arts domestiques.

Le *cours classico-ménager* comprend toutes les années du cours primaire élémentaire et complémentaire jusqu'à la 9e année inclusivement où les élèves sont préparées pour l'obtention du diplôme supérieur. A son arrivée à l'école, la toute petite élève fait ses débuts dans l'art ménager ; elle apprend à tenir une aiguille et à se servir de ses dix petits doigts. Dès la 3e année, les élèves sont initiées à la science ménagère proprement dite ; elles reçoivent les principes de la tenue d'une maison et les mettent graduellement en pratique ; ainsi, d'année en année, deviennent-elles familières avec le blanchissage, le repassage, les ouvrages à l'aiguille et au crochet, le raccommodage du linge, la coupe et la confection des vêtements usuels, l'art culinaire et l'entretien des pièces, de la cave au grenier. Au cours complémentaire, on ajoute des éléments d'aviculture, d'apiculture, de laiterie, d'horticulture, d'arboriculture, de médecine domestique, et quelques notions de physique et de chimie propres à l'alimentation.

Nous voulons attirer l'attention sur le fait que cette section est sans préjudice aucun pour l'enseignement général, car la classe ménagère marche de front avec cet enseignement, le complète, et comme lui, dispense les connaissances d'une façon graduée, de sorte que ces données élémentaires du programme ménager préparent aux étapes successives qui trouvent leur épanouissement au cours supérieur de l'école primaire. Nos élèves qui nous quittent après ce cours pour entrer dans la vie familiale apportent une préparation, suffisante à la rigueur, pour organiser et diriger un foyer avec intelligence et économie.

Le *cours spécial d'enseignement ménager* développe et perfectionne les connaissances déjà acquises. Deux catégories de jeunes filles peuvent être admises à suivre ce cours : celles, qui possédant un brevet d'institutrice, veulent ajouter à leur préparation première une formation spéciale théorique et pratique en vue d'un diplôme officiel d'enseignement ménager ; et les jeunes filles qui n'ayant pas leur brevet d'institutrice, ont fait des études équivalentes ou à peu près, et qui veulent simplement une formation de maîtresse de maison. Les élèves de ce cours post-scolaire forment une catégorie à part dans notre couvent. Des salles de classe, un dortoir et un réfectoire sont à leur usage exclusif. On s'efforce, le plus possible, d'y placer les

jeunes filles en face des réalités de la vie ; l'organisation de ce cours est celle de la famille. La discipline de la responsabilité remplace les règlements trop rigides et les travaux du ménage sont faits par ces mêmes élèves sous la direction de maîtresses compétentes.

Le programme est celui des écoles ménagères régionales.

Une ferme de démonstration avec dépendances permet aux élèves de prendre sur place des leçons pratiques et intuitives d'agriculture, de botanique, d'horticulture, d'aviculture, d'apiculture et de laiterie.

Outre les matières ménagères ordinaires, ce cours comprend diverses spécialités d'arts domestiques : confection variés du meilleur goût, repoussage des métaux : étain, cuivre, etc.

Une première année d'étude est couronnée par un diplôme d'enseignement ménager officiel. Une 2<sup>e</sup> année des mêmes études perfectionnées, permet d'aspirer aux fonctions de conférencières de sciences ménagères dans toute la province.

A cette section du cours spécial, se rattachent les cours abrégés des vacances qui se donnent chaque année dans notre maison. Ces cours, comme on le sait, sont établis pour les personnes qui se destinent à l'enseignement de l'économie domestique dans les écoles primaires complémentaires de la province de Québec. Ils comprennent trois stages de 15 jours chaque année et la pratique au cours de ces années. Les examens portent sur les mêmes matières que le cours régulier des écoles ménagères régionales et donnent droit à un diplôme spécial en sciences ménagères, également officiel.

En ces quinze années d'existence, notre école classico-ménagère a distribué 74 diplômes et 30 certificats de compétence en sciences ménagères.

Une autre section s'est ajoutée aux premières depuis 5 ans : celle des arts domestiques. Cette section comprend le tissage de toutes façons : tissus simples, croisés, frappés, de fantaisie, tissus pour complets de messieurs, pour paletots, costumes de dames, bourses, écharpes, couvertures de laine et couvre-lits ; des tapis de tous genres depuis la petite catalogne jusqu'au genre turc et oriental ; les tricots, la broderie, la confection de chapeaux, des travaux de vannerie, la théorie des couleurs, des leçons pratiques de teinture végétale avec les plantes tinctoriales de la région.

Dans nos salles, malheureusement trop exiguës, nous comptons 14 métiers de différents genres qui fonctionnent activement du matin au soir. Notons que c'est des ateliers de nos arts domestiques que sont sortis les cent couvrepieds destinés à compléter la literie de l'École

Moyenne d'agriculture de Ste-Martine. On y a tissé également plusieurs pièces de toile pour la même institution.

L'exposition des arts domestiques et ménagers de nos élèves dans les vastes salles de l'École d'agriculture donnait une idée de l'activité des ouvrières et de la vitalité de l'œuvre. Y figuraient au-delà de 6,000 exhibits exécutés dans l'année courante par nos 150 élèves.

Demandes nombreuses ont été faites à notre atelier, cette année, d'étoffe pour confection de complets et de paletots pour messieurs et de manteaux pour dames. Ces tissus, comme on se plaît à le remarquer, ont la souplesse et le fini des étoffes importées, et ont l'avantage d'être inusables. Il faut louer le sens patriotique des amateurs de ces tissus de fabrication de chez nous qui, portant avec fierté ces habits de " drap canadien ", en font apprécier la haute qualité.

Nous tenons à remercier les autorités provinciales, le directeur de l'Enseignement ménager et des arts domestiques, des encouragements précieux qu'ils donnent à notre œuvre, et nous souhaitons voir prospérer partout ces établissements de première importance, qui travaillent dans la mesure du possible à enrayer le fléau destructeur qui menace d'ébranler les bases de la vie familiale : l'émancipation de la femme. Nos écoles ménagères ont été créées pour être l'antidote de ce mal.

Puissent-elles réaliser pleinement leur plan d'action sociale et catholique et multiplier, pour la gloire et la vitalité de notre race, les foyers où l'on trouvera l'aisance, la sécurité et le bonheur.

Rév. Sœur MARIE-FLORIENNE,  
*supérieure de l'École ménagère.*

---

*" Notre Province a tâché de maintenir en ces dernières années le généreux effort qu'elle avait tenté envers les écrivains, les artistes et les artisans de chez nous envers ceux dont le labeur et les réussites contribueront à nous faire mieux connaître, à nous hausser dans l'estime de l'étranger. Ce que nous avons fait pour les artistes, un groupe a voulu également le faire pour les artisans, pour les petits métiers domestiques . . . Maintenant il importe de trouver chez nous un marché capable d'absorber la production. C'est au public qu'incombe, en dernier ressort, le devoir de ne pas rendre vaines nos fondations diverses . . . Nos artistes produisent ; achetons leurs œuvres . . . "*

Hon. Athanase DAVID,  
*secrétaire de la Province.*

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE SAINT-GEORGES DE BEAUCE

---

*Sous la direction des RR. SS. du Bon-Pasteur*

---

En 1880, les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec ouvraient leur champ d'action à St-Georges de Beauce ; en 1912 elles y inauguraient le cours ménager, alors que la science ménagère venait de recevoir une vigoureuse impulsion vers un plus grand développement dont l'urgence était manifeste.

Au début, le travail parut onéreux au personnel enseignant, mais bientôt les heureux résultats attestèrent l'influence bienfaisante de l'école ménagère. Ainsi, dès 1914, une exposition, où sont admis de nombreux visiteurs, laisse voir des travaux manuels de tous genres, et des pièces qui prouvent que l'art culinaire est en honneur.

Dans la suite, le couvent de St-Georges bénéficia *des cours de vacances* donnés, à la demande de l'abbé Martin, par de nos religieuses diplômées aux Écoles ménagères de St-Pascal ou de Roberval. A ces cours, étaient admises les dames ou les demoiselles de la paroisse.

Chaque année, en notre École, se renouvelaient les succès et les encouragements. En 1923, l'enseignement, quelque peu entravé par l'incendie qui détruisit le couvent de fond en comble, ne tarda pas à prendre un nouvel essor, et les résultats furent tels qu'à sa visite officielle, en 1925, M. l'abbé Maurais, alors inspecteur des Écoles ménagères, aujourd'hui principal de l'École normale de St-Pascal, conçut la première idée d'une École régionale au couvent de St-Georges de Beauce ; mais il fallut trois ans pour voir l'exécution du projet.

En 1928, par la gracieuse initiative de Mgr Fortier, curé de St-Georges, et des notables de la paroisse ; par l'influence surtout de M. le Juge Hugues Fortier, alors député pour le comté de Beauce, notre École ménagère était reconnue officiellement École régionale.

Depuis sa fondation, l'École ménagère régionale a décerné *cinquante-huit diplômes* repartis comme suit : *six diplômes supérieurs,*

quatorze élémentaires, treize diplômes spéciaux, et vingt-cinq certificats d'aptitude aux sciences ménagères.

L'Institution compte présentement 380 élèves. Le cours ménager marche de pair avec le programme scolaire, exactement suivi soit en français, soit en anglais.

A tous les degrés du cours, la théorie se donne dans les classes, de même que les leçons pratiques de travaux à l'aiguille. Cet arrangement facilite aux maîtresses le contrôle quotidien du travail des élèves. Chaque classe a son jour déterminé pour l'art culinaire, le blanchissage, le repassage. Le jardin potager, la ruche et le poulailler, parties non moins intéressantes de l'économie domestique sont l'objet d'une particulière étude.

Les jeunes filles diplômées qui suivent le cours de perfectionnement, d'après le Programme de l'Instruction publique, forment un groupe distinct sous un règlement plus large ; elles s'occupent exclusivement de la préparation de leur diplôme d'enseignement ménager.

Mentionnons le cours demi-spécial où d'autres jeunes filles non diplômées, désirant se perfectionner en science domestique, peuvent obtenir un certificat de l'Institution.

Des cours de vacances se donnent chaque année pour religieuses et institutrices en fonction. Après avoir subi l'examen exigé par le Programme, ces étudiantes ont droit à un certificat soit élémentaire, soit supérieur, ou à un diplôme spécial.

Celles qui désirent, comme spécialité, le tissage, l'art culinaire ou autre section de la science ménagère sont admises à suivre des cours privés.

\* \* \*

Nous terminerons ce modeste rapport en émettant un vœu très sincère : Puisse ce Congrès contribuer à relever encore et à faire prospérer l'inappréciable science du foyer ! Puisse-t-il projeter de nouvelles lumières et créer de nouveaux essors dans le champ de nos activités, et cela, en vue de la famille, de la société et de la patrie !

Rév. Sœur M.-DE-ST-PIERRE,  
*directrice de l'École ménagère.*

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE SAINTE-URSULE

---

*Sous la direction des RR. SS. de la Providence*

---

L'École Ménagère Régionale de Sainte-Ursule, dont j'ai l'honneur de présenter le rapport, occupe le centre des régions agricoles du comté de Maskinongé et fut fondée en 1870.

Dès le début, l'instruction y fut donnée conformément au programme du Comité catholique de l'Instruction publique, et ce, tout en respectant les intentions de son fondateur, à savoir : " Faire de la " jeune fille une chrétienne éclairée et convaincue, développer chez elle " le véritable amour de la terre et du foyer familial. "

Les moyens employés pour atteindre ce but évoluèrent avec le temps et les circonstances ; mais de toujours, avec l'instruction religieuse et la langue française, l'enseignement ménager fut maintenu à un rang d'honneur. Les cours de tricot, de couture et tout spécialement de cuisine ont été, en effet, l'enseignement recommandé et exigé chez nous, par nos vénérées Mères fondatrices elles-mêmes, dès 1843. Au volume intitulé : *La Cuisinière de Mère Caron*, publié en 1878, on lit, à la page sept : " Il est très important que les sœurs " apprennent à bien faire la cuisine, afin de pouvoir l'enseigner à " leurs orphelines, à leurs élèves et même à leurs pauvres qui, en " général, sont peu capables de s'apprêter un menu. " J'ajouterai que le tissage même faisait partie de notre programme à cette époque reculée ; il était considéré comme un complément essentiel à l'éducation, et un puissant moyen d'économie familiale.

En 1915, eut lieu l'ouverture des cours classico-ménagers proprement dits, dans le but de perfectionner l'enseignement des sciences domestiques et d'attacher plus fortement nos élèves aux choses du terroir. Dès lors, tout fut mis en œuvre pour améliorer méthodes et manuels en usage. Le travail eut des résultats reconnus satisfaisants par les autorités dirigeantes de l'Enseignement ménager-agricole,

puisque le 14 mai 1928, l'Institution était mise au rang des *Écoles Ménagères Régionales*, à la grande joie de la Communauté et de la région.

Depuis cette date, les cours sont organisés et se donnent conformément au nouveau programme des Écoles ménagères régionales, par nos Sœurs diplômées de l'É. N. classico-ménagère de Saint-Pascal.

La disposition des pièces affectées à l'enseignement pratique des différentes branches du programme, permet aux candidates du Cours Spécial de s'acquitter facilement de leur travail de méthodologie. Les classes d'application, au nombre de 6, comprennent toutes les années du cours primaire élémentaire, tant pour filles que pour garçons.

L'exploitation d'une ferme d'une centaine d'arpents de superficie nous permet d'illustrer sous les yeux de nos élèves le précieux rendement d'une terre méthodiquement cultivée. Aussi, l'intérêt est-il général devant les diverses opérations qui se succèdent dans le domaine agricole. J'ai nommé les élèves-garçons du Jardin de l'Enfance. Ce dernier, fondé en 1906, nous a fourni, surtout en ces dernières années, sa large part de consolations. Ces élèves, dont le nombre varie de 60 à 90, s'intéressent vivement aux travaux *ménagers*, surtout à ceux de la ferme. Il faut voir avec quelle instance ils sollicitent la faveur de soigner les poussins, de voir jeter la semence en terre et de mettre parfois la main à la préparation du sol. L'automne venu, pendant que les filles s'entraînent à la mise en conserves, à la préparation de la laine et du lin, les élèves-garçons aiment à voir ensiler ou à prendre part à la récolte des légumes.

Un petit atelier leur a été aménagé à côté de celui de notre menuisier. Là, nos écoliers de 10 à 12 ans, élèves de 4e, 5e et 6e années, apprennent à manier avec une certaine aisance, la scie et le rabot, s'entraînant ainsi à de petits travaux qui développent leur initiative et les préparent à devenir, pour demain, des hommes laborieux et actifs.

Les modestes exhibits de nos garçons figurent toujours avec honneur dans les expositions annuelles de l'École des élèves-filles : témoin les nombreuses primes qu'ils ont remportées comme encouragement à leur ardeur juvénile.

Lors du congrès de Saint-Pascal, l'un des intéressants conférenciers disait : " A la portée de tous les enfants du pays, à cause de " son influence indéniable sur le cœur et l'esprit des élèves, l'école " rurale remplira sa mission bienfaisante, si elle approprie son enseignement au milieu champêtre où elle exerce son activité ; si " elle utilise ses moyens pour inspirer à tous les enfants l'amour et

“ le respect de la profession agricole. ” Or, notre École de Sainte-Ursule, avec ses classes d'application composées d'élèves-garçons et d'élèves-filles, avec sa ferme qui évolue sous l'intelligente directive agronomique, notre École, dis-je, semble bien répondre à la formation de “ l'institutrice du rang ”, telle qu'on la réclame actuellement, — tel que l'a insinué l'honorable Secrétaire de la Province par la voix des grands quotidiens.

Il me reste à vous exposer quelques chiffres sur nos activités scolaires. Au cours des cinq ans de sa fondation, notre École Ménagère Régionale a décerné aux élèves de son “ cours spécial ” :

29 brevets d'enseignement ménager, dont 18 supérieurs.  
42 diplômes spéciaux, fruits des cours abrégés de vacances.

Durant ces mêmes années, les élèves ont enlevé :

31 diplômes élémentaires français ;  
14 “ élémentaires français et anglais ;  
18 “ complémentaires français ;  
2 “ complémentaires français et anglais.

L'obtention de 39 diplômes des “ cours-à-domicile ” de l'Union catholique des Cultivateurs a donné de l'entrain, tant à nos fermiers qu'à nos élèves. Durant ce même lustre, 1,148 élèves ont été inscrits.

Les chiffres de cette statistique sont plutôt modestes, étant données l'exiguïté de notre local et les conditions économiques actuelles. Mais si l'on considère que 21 écoles ménagères locales sont actuellement tenues dans nos couvents par des religieuses brevetées de notre École, et qu'au nombre des élèves diplômées, 85 institutrices laïques, sorties de nos écoles ménagères, enseignent actuellement, dans la région Québec-Joliette, Trois-Rivières-Montréal, tout en rendant gloire à Dieu pour les humbles succès qu'Il a daigné nous accorder, nous avons raison d'espérer dans l'avenir.

Reconnaissance sincère aux autorités civiles, tant du Gouvernement que du Département de l'Instruction publique, pour avoir bien voulu nous favoriser dans la poursuite de notre œuvre à la fois religieuse et patriotique.

RÉV. SŒUR MARIE-DES-SERVITES,  
*supérieure de l'École ménagère.*

---

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE GASPÉ

---

*Sous la direction des RR. SS Ursulines*

---

Dans une lettre adressée à la Révérende Mère Sainte-Marie-Vitaline, lors du premier congrès pédagogique ménager, en 1926, Son Excellence Mgr l'évêque de Gaspé soulignait l'importance de l'éducation domestique comme "facteur de bien-être, de paix, de prospérité et de bonheur dans les familles ; la nécessité de donner à chacune de nos classes sociales, une éducation qui réagisse contre le tendance trop forte de nos gens, (de nos Gaspésiens pour une large part) à sortir de leur milieu rural pour se porter vers les villes". Son Excellence ajoutait : "L'éducation domestique saisit la femme dans toute ses facultés, l'élève dans tous les dons que la nature lui a départis pour remplir son rôle, non seulement dans les choses matérielles, mais dans toutes les choses qui constituent le bonheur domestique, assurent la prospérité du foyer, aident à l'éducation des enfants et contribuent finalement au bonheur et à la prospérité des sociétés."

Aussi, Mgr de Gaspé, dès le début de son épiscopat, voulut-il doter son diocèse d'une institution spécialement destinée à préparer nos jeunes filles à leur rôle d'éducatrices à l'école et au foyer. Or, cette préparation n'eut pas été complète, sans une culture domestique qui ferait de nos élèves des femmes plus complètes, plus aptes à remplir leur mission.

Ainsi naquit l'École ménagère régionale de Gaspé. L'organisation, bien rudimentaire à l'origine, va se développant et se perfectionnant chaque année. La ferme actuelle n'était en 1924 qu'une vaste étendue de terrain couverte de souches et de roches. Aujourd'hui, trente acres sont en culture ; un verger, planté depuis, a donné ses premières récoltes, et le jardin potager, agrandi et amélioré, fournit maintenant légumes et petits fruits en quantité plus que suffisante

pour tout le personnel de la maison. Une étable, une porcherie et un poulailler modernes peuvent servir de concret pour illustrer la théorie enseignée ; depuis l'an dernier une nouvelle installation permet de montrer à fumer la viande et le poisson.

A l'intérieur de la maison, des salles sont affectées exclusivement à l'enseignement ménager : cuisine, buanderie et salle de couture ; l'enseignement théorique se donne aux salles de classes. Le cours d'économie domestique marche de pair avec le cours classique. Nos élèves du pensionnat suivent les programmes des 4e, 5e et 6e années du cours primaire élémentaire. A l'École normale, le programme des Écoles ménagères régionales tel qu'indiqué aux Règlements du Comité catholique, est suivi. En première année de séjour, les élèves sont guidées d'après la 7e et 8e année du cours primaire complémentaire ; en deuxième année de séjour, la 8e année est complétée par une partie du programme de la neuvième année. Les élèves qui font une troisième année d'École normale, au cours supérieur classique, peuvent voir le programme des 9e, 10e et 11e années, soit le programme des Écoles régionales en entier et approfondi. Il est préférable toutefois que ce dernier stage ménager ne se fasse qu'après le cours supérieur classique en une année supplémentaire spécialement consacrée à l'enseignement ménager. Nous avons cette année une élève qui a préparé ainsi son brevet supérieur ménager. Les élèves sont fournies des livres publiés par l'École classico-ménagère de Saint-Pascal.

Il est attribué environ neuf heures par semaine à l'enseignement ménager, et davantage pour celles qui préparent un brevet de capacité : 1½ heure de théorie, 3 heures d'art culinaire ; le reste employé en travaux divers : blanchissage, repassage, coupe, confection, tricot, broderie, raccommodage, ramaillage, horticulture, tenue de la maison, etc.

Depuis cinq ans, il est semé du lin sur la ferme. Nos élèves peuvent ainsi être initiées aux opérations diverses à lui faire subir jusqu'à ce qu'il soit devenu toile.

Chaque année en avril, les aspirantes au brevet doivent subir un examen pratique d'art culinaire en préparant seules le menu d'un dîner complet pour cinq ou six personnes.

Des classes de coupe, de science du ménage sont aussi données aux benjamines par les plus grandes les formant ainsi à enseigner ce qu'elles ont appris.

Chaque année également, des étoffes de laine et de coton gratuitement fournies par Mgr le principal sont transformées en vêtements de différentes tailles et distribués aux pauvres des environs.

Le jour de la distribution des prix, une exposition de tous les ouvrages faits pendant l'année, intéresse les parents de nos enfants et les nombreux amis qui se montrent sympathiques à notre œuvre. Depuis la fondation (1924), 14 diplômes dont deux supérieurs et 12 élémentaires ont été accordées ; nous en comptons six autres cette année dont 5 élémentaires et un supérieur.

Si l'on tient compte du fait que nos élèves nous arrivent sachant à peine se servir d'une aiguille, habituée à jeter une paire de bas usagés plutôt que de les ravauder, ou un reste de viande parce qu'on ne sait pas l'apprêter, à se faire servir plus qu'à servir, etc., l'on verra toute la somme de travail à faire pour changer une mentalité existante et créer des principes et des habitudes nouvelles.

L'École ménagère régionale de Gaspé en est encore à sa période d'organisation et son outillage est loin d'être complet.

Espérons que dans un avenir rapproché, elle entrera sur un terrain où elle pourra marcher de front avec les autres écoles régionales de la Province. Espérons surtout qu'elle réalisera son but : attacher au sol et au foyer nos petites Gaspésiennes, amies du beau lorsqu'elles le connaissent et capables de beaucoup de bien.

Rév. Sœur STE-ANGÈLE,  
supérieure de l'École ménagère.

---

*“ La vie, ce n'est pas la distraction ni le vain mouvement du monde. Vivre, c'est sentir son âme. C'est aimer de toutes ses forces, toujours, jusqu'au sacrifice. Il ne faut pas craindre ni la peine, ni les grandes joies, ni les grandes douleurs : elles sont la révélation de notre nature humaine. Il faut greffer sur les jours qui passent le bien qui ne passe pas. La jeune fille qui se marie vient partager des travaux et des peines et non pas chercher une plus grande aisance ou de plus frivoles plaisirs. Dans son dévouement même elle trouvera plus de charme . . . ”*

Henry BORDEAUX

(La peur de vivre.)

ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE  
DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

---

*Sous la direction des RR. SS. de la Charité*

---

En ce temps de crise mondiale, comme toujours dans les grands maux, l'on va à la femme qui est l'artisan du bien et du mal de la nation. Rallumer la flamme au foyer qui s'éteint, c'est le besoin du moment. Le foyer, n'est-ce pas la cellule vitale de la patrie? Prudente, énergique, sereine, la jeune fille — femme de demain — doit se dresser avec fierté, devant les ennemis de tous genres qui en veulent à l'Église, à la famille, à la nation. C'est par cette puissance d'ordre, de discipline et de sacrifice que se répareront les maux de notre civilisation moderne.

La femme est le bon ou le mauvais génie de la maison. Il faut créer une mentalité qui ramène l'esprit féminin à son véritable rôle.

Au premier congrès pédagogique ménager, tenu à Saint Pascal, Kamouraska, en 1926, les autorités ecclésiastiques et provinciales ont donné un généreux élan à la formation féminine, en favorisant l'enseignement ménager. La lutte dans la crise, ne semble pas avoir suffisamment ouvert les yeux, sur la véritable cause des maux actuels. Voilà pourquoi une nouvelle convocation, un nouveau congrès est jugé nécessaire, cette fois dans la Métropole, où s'accumulent des milliers de chômeurs et des misères de toutes sortes.

Redonner à la femme (à l'homme) l'amour du travail, qui est le grand moralisateur des individus et des nations, semble une solution du présent problème économique. L'enseignement ménager ne se présente-t-il pas comme le puissant réactif auquel il faille recourir? . . . Qu'il me soit permis de citer ici, la réponse d'une de nos élèves finissantes, au cours d'un examen écrit, selon les questions de l'Instruction

publique, pour l'obtention du brevet spécial d'enseignement ménager :  
" Si l'on a l'amour du travail, l'administration domestique sera par-  
faite, car rien de ce qui est nécessaire ne sera négligé . . . c'est de cet  
amour que dépendent les autres qualités ménagères. "

Faire revivre l'esprit des ancêtres illustres qui ont fait notre Canada, et surtout notre province de Québec, c'est le désir unanime que soulève l'angoisse du moment. L'on a surnommé la Vénérable Mère d'Youville, notre fondatrice, la femme forte du Canada. Elle a affronté tous les dangers, tous les périls, pour venir en aide aux malheureux de la colonie, dans les temps de famine, de contagion, ou encore à l'occasion de la conquête par l'Empire Britannique. Le fait était si bien connu, que dans tous les travaux, même les plus pénibles, on recourait à elle et à ses filles. " Allez ", disait-on, " chez les Sœurs Grises, elles ne refusent jamais rien. "

Forte de cet esprit, notre Communauté a voulu préparer les jeunes filles à leur avenir, par la connaissance des travaux propres à leur sexe. Dès 1905, des cours de couture et de cuisine étaient ouverts. Donc depuis 29 ans, il a passé à notre École, d'abord plutôt industrielle, 1650 élèves.

En 1922, les élèves venant de toutes les parties de la Province, (le tiers de Montréal) on vit les cours se doubler des études conduisant aux brevets primaire élémentaire et primaire complémentaire, du Bureau central des Examineurs catholiques ; délégation qui se tient chaque année à notre Maison-Mère même. Ces brevets se chiffrent à 200, de telle sorte que notre École est nettement classico-ménagère.

Dans l'ombre et le silence, cette œuvre très onéreuse en elle-même ne repose, pour ainsi dire, que sur la Communauté ; les élèves de familles honnêtes, mais pauvres et ouvrières pour la plupart, ne payent que \$2.00, \$3.00, \$5.00, et par exception \$8.00 par mois, sans compter celles qui sont absolument gratis, même habillées parfois.

Ce n'est qu'en 1929, que sur demande officielle, le Département de l'Instruction publique a bien voulu octroyer à l'œuvre le montant de \$1,500.00 ; ce qui, malgré la reconnaissance que nous en avons, ne payent pas les onze religieuses professeurs graduées.

Nous ne recevons aucun secours de l'Assistance publique. Notre cours d'études — généralement de quatre années — nous obligent à ne recevoir les élèves qu'à quatorze ans ; et l'Assistance publique nous a déclaré ne pas devoir s'occuper des jeunes filles de cet âge et au-dessus.

Afin de boucler le budget, il faudrait une subvention additionnelle, comme cela se pratique pour certaine maison, mieux pourvue d'ailleurs.

En 1926, application a été faite au Département de l'Instruction publique, en vue d'une reconnaissance officielle.

En 1927, notre École avait l'honneur de recevoir des membres du Comité catholique de l'Instruction publique, et de l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, le titre d'École Ménagère Régionale, avec ses droits et privilèges. Depuis, les certificats et diplômes de compétence, selon les exigences du programme se chiffrent à 165.

L'affiliation à l'Université de Montréal décerne l'attestation, le certificat et le diplôme, ce dernier après la quatrième année, aux élèves qui ont subi l'épreuve rédigée, suivant l'approbation du secrétaire des œuvres sociales.

L'expérience démontre que l'enseignement ménager n'oppose pas d'obstacle au fonctionnement scolaire, voulu d'ailleurs par l'Instruction publique ; il y apporte plutôt une heureuse diversion. Éducative à un haut degré, la science du ménage n'est pas moins apte à la culture de l'esprit. Aussi, voit-on l'élève passer avec entrain de la classe où les études se poursuivent, à la cuisine où les connaissances culinaires se graduent ; puis à la salle de couture où elle apprend les points fondamentaux et les points de broderie, et où elle s'exerce au ravaudage, raccommodage de toutes sortes, dessin des patrons, taillage, confection des vêtements, selon les années du cours, avec une habileté qui lui fera choisir elle-même ses modes, les modifiera et les ajustera avec une sûreté étonnante.

Bien que située au centre de la ville, l'École a son jardin potager de 80 x 100 pieds, où poussent actuellement des légumes variés. Le salsifis — à l'honneur — a donné un magnifique rendement l'année dernière. Un voyage d'études à la ferme Notre-Dame-de-Liesse complète les leçons théoriques d'agriculture. Après s'être intéressées à la traite du troupeau laitier, au refroidissement du lait, au centrifuge, à l'appareil Babcock, qui leur permettent de toucher du doigt les mesures modernes exigées pour se procurer du lait certifié, avec ses avantages, les élèves passent au poulailler, pour en discerner tous les détails ; au rucher, pour étudier et voir la reine abeille avec sa cour, dans une ruche d'exploration ; enfin au verger où elles admirent des greffes réussies et en plein rendement, sans oublier le vignoble et les agrandissements du terrain, grâce à un drainage méthodique.

Une autre réponse au dernier examen de l'Instruction publique, prouvera que nos élèves, même à la ville, savent apprécier l'agri-

culture. De son utilité et de ses avantages, l'une de nos finissantes répond ce qui suit : " L'agriculture est le secret de la prospérité " ou de la déchéance d'un pays. Le cultivateur doit donc s'y adonner " avec joie. De même la ménagère participera à cette occupation ; " elle doit aimer la terre car nous trouverons toujours si *femme veut*, " un domaine stable et organisé, où le respect de la vie et la loi du " travail assureront la prospérité de la société." L'amour du terroir et le retour à ses travaux ramènent les habitudes d'autrefois. Le métier à tisser est à l'honneur, toutes les élèves y passent, jalouses d'apporter dans leur famille, les morceaux que leur navette a tissés et ensuite confectionnés ; c'est un goût qui progresse visiblement. De la catalogne aux tissus délicats, tout s'agrémente au désir et à volonté.

Les leçons d'hygiène domestique, échelonnées le long du cours, se terminent par les menus diététiques variés, selon les besoins de la famille. En dernière année, chaque élève du cours spécial, ou finissante, fait un mois de pratique aux soins des malades, administrant les remèdes, faisant les pansements, prenant la température, etc., toujours sous la direction d'une maîtresse, ou d'une religieuse graduée, ou encore du médecin, selon le cas.

L'élève s'exerce aussi à la responsabilité des corvées domestiques, comme aussi à donner des cours explicatifs et pratiques d'art culinaire.

Notons que notre École Ménagère Régionale actuelle compte chaque année une entrée d'au-delà 100 élèves ; de nombreuses demandes sont remises à plus tard ou refusées, faute de local. Encore faut-il escompter l'élimination nécessaire pour cause d'inaptitude ou autres, car l'établissement ne peut accommoder strictement que 95 élèves, d'ailleurs toutes internes. Il y a plusieurs demandes pour des cours privés ; dans l'impossibilité où nous sommes d'y répondre, nous les adressons à l'École Ménagère Provinciale. De cours particuliers, il n'y en eut encore que ceux donnés pendant six années consécutives aux élèves de l'École d'hygiène sociale appliquée.

Terminons par cette constatation que l'enseignement ménager, outre qu'il est un heureux contrepois au travail purement intellectuel, développe les vertus domestiques, et donne de la pondération. Nous voyons les élèves progresser dans ce sens d'une année à l'autre, si bien que généralement nous avons la consolation de compter — avec les nuances toujours du nombre — des personnes de volonté et d'endurance, en quatrième année, faire le bonheur de leur entourage, et même donner à leur tour l'enseignement pratique de la formation reçue.

Sur ce coin de terre privilégiée de la province de Québec, que la nature a ornée des plus belles parures, où elle a multiplié les paysages les plus pittoresques ; dans cette patrie bien aimée, qui porte encore le cachet distinctif des traditions qui l'ont faite et gardée belle pour nous, il existe une élite qui nourrit trop chez la jeunesse le culte du souvenir, le feu sacré de l'enthousiasme et le sentiment de l'esthétique, pour ne pas attendre d'elle la réaction qui s'impose.

RÉV. SŒUR ST-GABRIEL,  
*directrice.*

---

*Marie Fruytier . . . continua de conseiller l'enfant, et les mots s'offraient d'eux-mêmes, parcequ'elle disait des choses familières à son cœur, et tout le long de la vie méditées.*

— “ Si tu trouves un bon mari, Jeanne, même un très bon, prends garde de lui laisser croire qu'il est parfait . . . Eux, les hommes, ce n'est pas la bonne manière de toujours les complimenter . . . Ils tiennent bien à notre jugement, et m'est avis, ma fille, qu'ils ont raison . . . Dans les premiers temps surtout, ils peuvent oublier de nous demander : “ Qu'en penses-tu ? ”, mais s'ils ont pris l'habitude de causer avec nous de leurs affaires, ils ne tardent pas à voir qu'elles vont mieux avec nous, que sans nous . . . Ils sont contents d'être deux du même bord . . . Ne cherche pas à commander le tien, ni à le faire aller de saut, mais dis-lui un petit mot, pour savoir s'il est d'humeur à entendre le second . . . Le plus sûr est encore qu'ils s'améliorent à notre exemple . . . Ne pas mentir, assurer leur courage, tenir bien la maison, veiller aux âmes des enfants, être une mère perdrix qui leur apprend à remuer l'aile, presque tout est là . . . J'espère que tu seras heureuse ; si tu ne l'étais guère, remercie encore d'un petit bonheur dont d'autres ne voudraient pas : le bonheur ici-bas ne nous est pas dû . . . Travaille bien, mais ne te mets pas l'esprit en tourment . . . Nous sommes tous à la charité de Dieu, seulement il y en a qui le savent et d'autres qui ne le savent pas . . . C'est difficile la vie ; il y a trop à faire, et tu ne serais pas ce qu'il faut être si tu n'obtenais assistance. Aie le cœur bien pur et bien priant . . . ”

René BAZIN

(Il était quatre petits enfants.)

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE SAINT-JACQUES DE MONTCALM

---

*Sous la direction des RR. SS. de Sainte-Anne*

---

L'établissement des Sœurs de Sainte-Anne à Saint-Jacques remonte aux origines de la Communauté, alors que notre vénérée Mère Marie-Anne y transporta le berceau de son Institut en 1853. La maison occupée jadis par les Dames du Sacré-Cœur devint la propriété de sa Congrégation. En 1897, il fallut remplacer ce local trop exigü par un immeuble plus confortable.

Le nouvel édifice était à peine achevé que, le 4 avril 1900, il devenait la proie des flammes. Seules les fondations purent servir à une construction subséquente, qui malheureusement disparut à son tour, dans un incendie semblable, le 19 janvier 1912.

Confiante dans la bonne Providence et forte cette fois encore de la sympathie généreuse du dévoué curé et des paroissiens, la Communauté n'abandonna pas l'œuvre commencée et poursuivie avec tant de zèle : elle assumait de nouvelles charges. L'on vit, en moins d'un an, se dresser triomphante, à l'ombre du clocher paroissial, la croix de notre cher couvent, la même qui protège aujourd'hui l'École Ménagère Régionale.

La façade de cette bâtisse mesure cent pieds par cinquante-six ; l'aile, quatre-vingt-cinq par quarante-cinq ; le couloir unissant les deux parties, vingt-six par vingt.

Dans l'esprit des constructeurs, ces dimensions devaient être très suffisantes ; bientôt pourtant l'espace fit défaut, surtout après la forte impulsion donnée aux études ménagères, impulsion qui réclame des salles distinctes pour les démonstrations pratiques.

Pour obvier à cet état de choses, une maison à deux étages, à proximité de l'École, fut achetée en 1928. Parce qu'affectée tout entière à la petite industrie, elle s'appelle : l' " Atelier du tissage ". Une partie est consacrée à la teinturerie ; l'autre, au filage ; la troi-

sième, au tissage proprement dit. C'est là que règnent en souverains dix métiers modernisés avec tout leur beau cortège : rouets, dévidoirs, bobineuses, ourdissoirs. Que d'heures précieuses les élèves passent en leur utile compagnie ! Elles en rapportent force tissus, draperies, couvertures, etc., qui, ce nous semble, ne manqueraient pas d'exciter l'admiration de nos chères aïeules, si expertes pourtant dans le métier. Notre École Ménagère Régionale date du 8 mars 1929, époque où elle reçut sa reconnaissance officielle. L'œuvre, élaborée dans le silence et la méditation, se réalisait grâce à l'initiative des autorités de la Maison provinciale de Saint-Jacques. Déjà, en septembre 1928, sept élèves diplômées du Bureau central des Examineurs catholiques avaient ouvert la section spéciale avec adoption du programme des Écoles centrales. Le pensionnat leur sacrifiait de bon cœur quelques-unes de ses pièces qu'on aménagea à leur intention, de sorte que l'organisation première ne laissait rien à désirer au point de vue matériel. Nos ménagères séparées des autres élèves, avaient leur appartement particulier : cuisine, salle de couture, dortoir avec chambrettes, classe, buanderie. Une religieuse diplômée de l'École classico-ménagère de Saint-Pascal de Kamouraska en était la directrice.

Occasionnellement, M. l'abbé H. Bois, inspecteur des Écoles ménagères, apprit l'heureuse nouvelle et vint nous visiter. Très satisfait de l'enseignement donné, il nous encouragea à poursuivre l'entreprise. De ce jour, nous comptons en sa personne un bienfaiteur aussi puissant que dévoué. Son digne successeur, M. l'abbé Couture, ne nous dispensa pas moins son attention et ses bonnes paroles. Cette année encore, les ondes aériennes nous apportaient le témoignage de sa bienveillante admiration.

Notre reconnaissance est acquise à ces apôtres de l'art ménager et, si l'École Régionale de Saint-Jacques opère aujourd'hui quelque bien, nous les prions d'en recevoir l'hommage très mérité.

Nous nous garderons bien aussi de taire le nom d'un autre protecteur, M. le notaire N. Daniel, député du comté de Montcalm lors de l'inauguration de notre École, et si heureux de nous voir décerner avec le titre d'École Régionale, un substantiel octroi du Gouvernement. Son excellent rapport sur notre maison n'avait pas peu contribué à nous l'assurer.

Une partie de ce montant devait être employée aux réparations les plus urgentes sur la ferme modèle, où nos filles étudient pratiquement les petites industries qui font de la femme l'aide et le soutien parfois si nécessaires de son époux.

La terre mesure cent trente arpents de superficie. Elle comprend trois potagers, une fraisière, un rucher, une laiterie, une basse-cour

moderne, des troupeaux accrédités, une savonnerie et une buanderie perfectionnée.

Plusieurs personnages de marque viennent tour à tour semer l'honneur et la joie " sur la route enchantée " de notre École Régionale.

Le 4 juin 1930, c'était l'honorable Perron, ministre de l'Agriculture. Des démonstrations de coupe et de médecine domestique furent exécutées en sa présence et le dîner préparé et servi par nos ménagères. Au lendemain de ce jour mémorable, nous arrivait de Québec un message de félicitations dont j'extrai quelques lignes : " J'ai été émerveillé de l'ordre qui règne chez vous et surtout de la façon très pratique dont se donne l'enseignement. Je ne manquerai pas de citer votre couvent comme modèle lorsque je visiterai d'autres institutions du même genre." (Signé) J.-L. PERRON.

Le 28 octobre 1932, l'Institution acclama pour la première fois dans ses murs l'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, accompagné de M. Alphonse Desilets, directeur des Écoles ménagères, et de M. J.-C. Chartrand, i. é.

Une réception solennelle leur fut offerte au cours de laquelle les distingués visiteurs mirent en lumière les bienfaits de l'art ménager.

L'honorable surintendant daigna consacrer le souvenir de cette visite par une lettre très élogieuse conservée aux archives de l'École. Une médaille de bronze et trois magnifiques volumes accompagnaient cette lettre.

Le 27 octobre de la même année l'annexion de notre École à l'Université de Montréal. Ayant subi les examens théoriques et pratiques selon les règlements, dix élèves recevaient en juin 1933 le diplôme universitaire. Les élèves de dixième année seulement peuvent aspirer à ce parchemin, de même que le diplôme de Québec n'est décerné qu'aux jeunes filles munies déjà d'un brevet d'enseignement.

Depuis la reconnaissance officielle, huit cents élèves ont été inscrites à l'École ménagère dont quatre-vingt-douze aux cours spécial.

Le Gouvernement a octroyé quarante-trois diplômes : trente et un complémentaires et douze élémentaires.

Les cours abrégés de vacances ont été donnés régulièrement, en vue d'accroître la compétence très spéciale des professeurs. Jusqu'à date, cinquante-quatre religieuses de la Communauté ont suivi ces

cours. Vingt-neuf parchemins ont été obtenus : douze certificats de compétence et dix-sept diplômes.

Deux déléguées de notre École se sont rendues chaque année aux cours particuliers donnés à Québec sur l'agriculture ou les arts domestiques. Elles nous sont revenues enrichies d'aperçus nouveaux, de méthodes expérimentées, de patrons inédits, etc., dont elles font bénéficier maîtresses et élèves.

Dirai-je un mot des expositions annuelles de notre École ? L'œil exercé y découvre plus qu'un étalage de spécimens intéressants. Il y voit une application pratique de tous les points du programme. Aussi pouvons-nous facilement grouper les morceaux d'examens sous les rubriques : coupe et confection, raccommodage, tricot et crochet, filage et tissage, arts d'agrément.

Les exhibits de nos élèves à l'Exposition provinciale de septembre 1933 remportèrent des prix dans cinq sections différentes. Chaque année, le jury de l'Exposition du comté leur a également attribué plusieurs prix d'honneur pour les produits d'horticulture.

Si nous étudions maintenant les bienfaits de l'École dans un ordre plus élevé, ils sont là aussi très consolants. Heureuse est l'influence de la formation ménagère sur les caractères et sur les âmes. C'est le témoignage de quiconque se trouve en relation sérieuse avec nos élèves. Aussi voit-on un bon nombre de nos ménagères choisir la plus héroïque forme d'apostolat social, la vie religieuse. Les autres ne craignent pas d'utiliser, au sortir de l'École, les connaissances acquises et d'apporter par là même le bonheur au foyer.

Merci donc à nos Gouvernants qui inspirent et soutiennent avec tant de zèle, en notre Province, l'œuvre si importante de l'art ménager. Merci à leurs représentants officiels qui, avec tant d'intelligence et de dévouement, nous prodiguent les fruits de leur savoir et de leur expérience. Tous ils méritent de la Patrie : leurs noms survivront dans l'histoire nationale au chapitre élogieux de la bienfaisance.

RÉV. SŒUR M.-JEANNE-DE-FRANCE,  
*directrice de l'École ménagère.*

---

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE MONT-JOLI, Cté de MATANE

---

*Sous la direction des RR. SS. de N.-D. du St-Rosaire*

---

Pour remonter aux origines de l'École ménagère du Mont-Joli, il faut en quelque sorte retourner au berceau même de notre Communauté, c'est-à-dire, à près de soixante ans en arrière. En effet, dans cette Maison, la troisième en date de nos fondations, nos Sœurs enseignantes se sont fait, dès les débuts, un devoir de donner, chaque semaine, dans leurs classes des notions pratiques de science ménagère.

C'est que nos vénérés fondateurs, Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, et Mère Marie-Élisabeth, née Élisabeth Turgeon, comprenant l'importance de cette science comme élément de formation morale, avaient consacré un chapitre entier à ce sujet dans les Constitutions primitives de notre Congrégation.

Les premières ouvrières de ce jeune Institut eurent-elles tout le succès que rêvait notre Mère fondatrice, dans l'éducation ménagère de nos élèves? Je ne saurais l'affirmer. Ce qui est certain, c'est que leurs efforts se heurtèrent, pendant de nombreuses années, à l'incompréhension des parents et qu'elles ne parvinrent que difficilement à donner à leurs cours ménagers une forme vraiment utilitaire et pratique. Les travaux à l'aiguille et au crochet qu'elles faisaient exécuter avaient trop souvent le cachet d'ouvrages de fantaisie. Ce genre de travail avait sans doute pour résultat de développer le goût et l'habileté des doigts; mais il ne tendait pas à former la femme tel que le voulait notre Mère Marie-Élisabeth. D'ailleurs, l'imprécision des programmes, pour ne pas dire leur absence, ne favorisait que trop cet état de choses.

Toutefois, nos Sœurs poursuivent avec constance leur œuvre de formation ménagère et tâchent de créer dans l'esprit de leurs élèves une échelle de valeur réelle des choses en les orientant vers les occu-

pations indispensables, d'abord, puis vers celles qui sont nécessaires, et enfin vers les choses simplement utiles ou accessoires.

M. O.-E. Dallaire, habile conférencier du Ministère d'Agriculture, aida puissamment nos Sœurs dans ce travail.

Dès 1910, grâce à ses suggestions et à son influence, un programme ménager s'élabore, chez-nous, un petit octroi nous est accordé par le gouvernement et notre modeste couvent du Mont-Joli reçoit le titre d'École ménagère locale. Soixante élèves s'inscrivent aussitôt pour en suivre les cours.

En 1913, quelques-unes de nos religieuses vont se qualifier en vue de cet enseignement, dans les Écoles ménagères de Saint-Pascal et de Roberval.

Je dirai, en passant, que cet usage s'est maintenu dans notre Communauté, au grand bénéfice de la cause éducative.

Le grain jeté en terre sur le Mont-Joli a germé, il a grandi : le nombre soixante des débuts, qui avait quadruplé en dix ans, a maintenant atteint les cinq cents. Les travaux prennent un caractère vraiment pratique : dès 1915, ils ont déjà franchi le seuil de la maison pour s'étendre jusqu'au poulailler, au potager et au verger. Cette même année s'introduit l'habitude de terminer l'année scolaire par une exposition de travaux manuels et de préparations culinaires. Encore à cette époque, en vue d'initier les anciennes élèves du couvent aux secrets de cet art qu'elles paraissent apprécier chaque année davantage, les religieuses organisent des réunions auxquelles ces dames et demoiselles sont invitées : on y fait des démonstrations de coupe, de couture et d'art culinaire qui ont un réel succès.

En 1920, un encouragement fort appréciable pour les élèves fut la création de certificats élémentaires et supérieurs. Vingt élèves subirent avec succès les examens préparés par M. l'inspecteur de l'Enseignement ménager. La mort ravit trop tôt à notre gré le regretté et si bon abbé O. Martin, auteur de cette initiative.

En 1922, le programme ménager des nouveaux Règlements du Comité catholique avait donné à la science ménagère un caractère de stabilité et de précision ; les manuels des Dames de la Congrégation adoptés par la suite, dans nos classes, en facilitèrent l'enseignement et en assurèrent l'efficacité.

Depuis lors, l'œuvre s'est poursuivie sûrement et dans l'ombre comme il sied si bien à son caractère . . . En entrant dans sa vingt-

unième année, je veux dire en 1930, elle recevait la consécration officielle d'École ménagère régionale. Majeure, elle assume de nouvelles responsabilités.

Jusqu'ici, notre École avait utilisé ses modestes ressources à faire de nos fillettes d'utiles auxiliaires, à la maison ; désormais, elle devra continuer à parfaire leur formation domestique et tendre par tous les moyens, selon sa devise, à " servir la patrie en faisant aimer le foyer ". Préparer de vraies maîtresses de maison, donner aux institutrices actuelles et futures l'intelligence du programme ménager et développer leurs aptitudes pour le mieux appliquer : telle est la tâche généreusement entreprise.

Le cours de l'enseignement ménager de l'École régionale marche de pair avec le cours primaire classique pendant toute la durée de celui-ci. Son programme comporte chaque jour  $\frac{1}{2}$  heure de leçons théoriques et  $\frac{1}{2}$  heure de couture. En outre, chaque classe a sa journée ménagère hebdomadaire. La théorie donnée en classe se résume aux heures de pratique.

Depuis la 4ème année jusqu'à la 9ème inclusivement, les classes se divisent en deux groupes aux heures de pratique. Une maîtresse spéciale occupe un groupe aux travaux d'art culinaire, de blanchissage, de repassage, de tissage et d'horticulture, suivant la saison, pendant que la titulaire de la classe occupe l'autre groupe à la couture ou au tricot.

Dans les cours inférieur et moyen et quelquefois au cours supérieur des causeries sur des sujets ménagers sont préparées permettant aux élèves d'étudier d'une façon agréable autant que variée la théorie de cette science. Des démonstrations pratiques accompagnent et complètent des causeries.

Les religieuses apportent une attention particulière à ce que les leçons de cuisine soient données et suivies d'une façon raisonnée, pratique et économique.

Les travaux à exécuter au potager, au verger et au poulailler donnent en outre occasion à des leçons que toutes les élèves suivent avec le plus vif intérêt et auxquelles elles participent activement avec la meilleure grâce possible.

Le métier à tisser est encore à l'honneur à notre modeste École, si bien que 125 verges de tissu sont sorties de notre atelier, au cours de la présente année. Cette étoffe dans la confection de laquelle sont entrés la laine canadienne et le lin de la région a été convertie en costumes, manteaux, sacs de voyage, couvertures de lit, tapis et serviettes.

Le cours spécial de notre École est suivi par des jeunes filles qui désirent ou parfaire leurs études ménagères en vue d'un brevet officiel, ou se perfectionner dans les arts domestiques.

A part le cours de religion qu'elles suivent avec les élèves du cours régulier, elles s'occupent exclusivement d'études ayant trait à la science ménagère. Pour être admises à ce cours, les élèves doivent posséder le diplôme supérieur ou un certificat équivalent.

Enfin, des cours de vacances complètent les activités de notre École ménagère régionale. En juillet 1930-31 et 1931-32, ces cours ont été suivis successivement par un groupe d'institutrices laïques et par des religieuses. Le minime octroi voté pour cette fin ayant été différé ces dernières années, nous sommes forcées de ne donner ce cours qu'aux religieuses.

Chaque session du cours d'été dure de douze à quinze jours et comprend des cours théoriques accompagnés de démonstrations. Les élèves appliquent ensuite les leçons reçues, en des cours pratiques. Toutes les spécialités du cours régulier font l'objet de ces leçons.

Enfin des examens apportent chaque année une sanction à ces semaines laborieuses et, après trois stages, un diplôme est ordinairement accordé.

Je termine par les statistiques de l'École, ce rapport par trop incomplet :

Depuis sa fondation, 34 élèves ont suivi le cours spécial ménager ; 24 diplômes et 8 certificats ont été octroyés.

Les cours de vacances ont été suivis par 39 jeunes filles et 35 religieuses ; 5 diplômes supérieurs et 21 certificats supérieurs ont été décernés aux personnes qui ont suivi ces cours.

Enfin, j'ose émettre un vœu :

Que ce Congrès suscite de bienfaisantes influences et maintienne les sympathies déjà existantes en faveur de cet enseignement dans les écoles ménagères locales privées de subvention et particulièrement en faveur des écoles les moins favorisées de la fortune, telles les écoles de la région du bas du fleuve dont je suis actuellement l'humble représentante. Les difficultés insurmontables qui entravent en cet endroit le zèle des maîtresses et la bonne volonté des jeunes filles seraient par le fait même sinon supprimées, du moins considérablement atténuées.

Qui ne sait d'ailleurs que les efforts des autorités ecclésiastiques et civiles à promouvoir la colonisation dans notre lointaine région seront pleinement efficaces que si nous sommes en mesure de former dans nos écoles ménagères de vraies maîtresses de maison : habiles, industrieuses et économes.

Avec un peu d'aide, nos petites écoles ménagères se font fortes de préparer ces véritables ménagères auxiliaires et soutien du colon.

RÉV. SŒUR MARIE-ANGE,  
*directrice de l'École ménagère.*

---

*La comparaison du passé nous fait voir que les habitudes domestiques du présent tendent à mépriser, ou du moins à dédaigner la simplicité de la vie, les habitudes de régularité, de sobriété, de prévoyance, d'économie. Qu'au contraire, on est porté à se faire une maxime du vieux proverbe latin : Carpe diem ; " il faut jouir de la vie qui passe . . . ". Et c'est pourquoi les mœurs citadines gagnent les campagnes. C'est aussi pourquoi la jeunesse des campagnes gagne les villes.*

*Or, les statistiques américaines révèlent que 85% des habitants des États-Unis habitent les villes et que les familles s'éteignent après ou peu après la troisième génération.*

*Pour sauver les races et les nationalités, il faut une vie rurale intense, généralisée, un retour décisif à la terre cultivée, et la création de milieux intellectuels ruraux. L'A. C. J. C., les Cercles de fermières et ceux des Jeunes Agriculteurs contribuent par leurs cercles d'études ruraux, à cette œuvre de sauvegarde nationale.*

*Les Congrès internationaux d'Éducation familiale recommandent instamment à tous les pays de lutter, dans leur intérêt propre, contre toute influence tendant à affaiblir la puissance réactionnaire des foyers de vie rurale. Et dans son exposé des méthodes rationnelles de l'enseignement ménager-agricole, M. Paul de Vuyst, qui est l'âme dirigeante de la Commission internationale d'Éducation familiale, insiste avec raison pour que notre enseignement ménager et agricole s'emploie davantage à prévoir les avantages de la vie aux champs pour la sauvegarde du bonheur des familles et pour le progrès économique réel des nationalités.*

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE NOMININGUE

---

*Sous la direction des RR. SS. de Ste-Croix*

---

Sur l'invitation de M. le directeur des Écoles ménagères, nous avons l'honneur de présenter devant cette illustre assemblée, le rapport des activités de notre École Ménagère Régionale de Nomingue.

De toutes les institutions analogues, elle compte parmi les benjamines puisqu'elle ne date que du 16 octobre 1930, jour de son approbation officielle par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Notre œuvre était d'autant plus facile que nous avions à marcher dans un sentier déjà battu. Plusieurs communautés, en effet, dirigeaient avec succès des établissements de ce genre. Nous n'avions donc qu'à suivre leurs traces et, comme elles, à procurer à nos enfants une éducation essentiellement pratique et scientifique à la fois. Afin de bénéficier de leur expérience éprouvée et d'après le sage conseil de M. A. Desilets, directeur des Écoles ménagères, nous sommes allées puiser à ces sources abondantes, les connaissances requises et les conseils nécessaires à notre installation. Riches des observations faites en plein centre ménager au cours de visites à diverses Écoles ménagères, nous avons commencé courageusement l'œuvre d'une École régionale, au pays des Laurentides.

Il s'agissait d'adapter à notre région tout ce qu'avec joie nous avons constaté de bien et de bon dans les institutions sœurs. Nous sommes heureuses d'exprimer une fois de plus toute notre gratitude aux Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, aux Révérendes Sœurs Grises et des Saints Noms de Jésus et Marie qui, en l'occurrence, nous prêtèrent leur précieux concours.

Les encouragements sincères accordés par M. l'abbé V. Couture, ex-visiteur des Écoles ménagères, par M. A. Desilets, directeur de l'Enseignement agricole-ménager, par l'honorable Cyrille Delâge,

surintendant de l'Instruction publique qui daigna visiter notre école et applaudir avec une bienveillante bonté au labeur accompli en nos modestes murs, ainsi que les visites réitérées de Son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, nous furent d'un inappréciable secours.

Nous aurions mauvaise grâce de passer sous silence l'intérêt constant de notre dévoué pasteur, M. le curé S. Noiseux ; intérêt inlassable des bonnes comme des mauvaises heures ; intérêt qui, pour être de tous les jours, n'en est que plus apprécié.

Que de nobles entreprises languissent, faute d'une main charitable qui soutienne, d'une parole sympathique qui relève, d'un regard approbateur qui stimule ! Grâce à Dieu, nos humbles débuts ne souffrirent pas des vents froids de l'indifférence. Que les autorités civiles et religieuses daignent nous permettre, en cette occasion, de satisfaire au devoir bien doux de les remercier de tout cœur.

Notre programme est celui des Écoles ménagères régionales tel que le demandent les Règlements du Comité catholique. Nos élèves reçoivent des cours de religion, chaque jour ; la science du ménage trouve une application directe dans l'entretien journalier de la maison : chacune s'acquitte de sa tâche sous la direction d'une compagne responsable, généralement une candidate au diplôme. Les travaux à l'aiguille, le tricot, le raccommodage, la coupe et la confection ne chôment pas, voire même le tissage. Sous la direction d'une religieuse exclusivement employée à cet art domestique, nos enfants, comme nos bonnes grand'mères, ont tissé couvertures, serviettes, tissus pour robes, costumes, etc. Une demi-journée par semaine pour chaque groupe est consacrée à l'art culinaire pratique ; ces exercices commencent en 5e année. Le blanchissage et le repassage trouvent habituellement leur place au programme. Nos ménagères en herbe mettent non seulement la main à la pâte mais même à la fabrication du beurre ; elles étudient l'aviculture et l'apiculture qu'elles peuvent observer sur place.

Ajoutons à ces notions, celles de la pédagogie familiale, de l'anatomie, de la physiologie, de l'hygiène et de la médecine pratique, de la botanique et de l'horticulture, de la physique et de la chimie, de la langue française. Ces nombreuses matières inscrites au programme sont courageusement étudiées. Les applications pratiques accompagnent la théorie. Les leçons sont données par la titulaire de chaque classe ou, sous forme de causeries, par une maîtresse qualifiée. En dernière année, les candidates sont appelées à appliquer d'après les

principes de la méthodologie, les notions reçues. Aînées, elles enseignent aux cadettes. Ces leçons de pédagogie pratique sont charitablement critiquées par compagnes et maîtresses dans le but de former à l'enseignement les futures candidates.

Les études en vue de l'obtention du brevet supérieur du Bureau central marchent de front avec celles de la science ménagère et la complètent.

Nos enfants sont donc en continuelle activité. Quelques-uns s'inquiéteront peut-être de la santé de nos jeunes filles appliquées sans cesse à un effort intellectuel ; le surmenage n'est-il pas à craindre quand " l'arc est ainsi toujours tendu " ?

Vaine préoccupation puisque un horaire sagement distribué vient, en temps opportun, détendre l'esprit fatigué des études abstraites par un travail manuel qui, tout en exerçant l'adolescente à sa mission future, constitue pour elle un précieux préservatif moral. En général, elles ont si bien pris l'habitude d'une activité calme, sereine, qu'elles ne savent plus demeurer oisives. Autre détail appréciable au sujet de la santé de nos élèves : pour soutenir, relever même leurs forces physiques, elles respirent à pleins poumons, l'air pur des Laurentides ; elles se fortifient à la bonne odeur des sapins de nos forêts. Les travaux agricoles dans les jardins scolaires, les promenades aux bois, au ruisseau ou aux lacs afin d'enrichir l'herbier d'un nouveau spécimen fournissent généreusement ce tonique par excellence.

Un nombre assez restreint d'élèves nous permet de donner une formation plus suivie, plus directe. En 1930-31 l'École annexe et l'École Régionale comptaient en tout 98 élèves dont 10 pour cette dernière ; en 1931-32, 12 élèves suivent le cours régulier de l'École Ménagère ; en 1932-33, le nombre s'élève à 24 et cette année, il atteint le chiffre de 30. Le total des élèves reste cependant approximativement le même ; ce qui démontre une augmentation notable pour l'École Ménagère Régionale.

Chaque été, nous tenons des cours abrégés de vacances où viennent se perfectionner des religieuses de notre Institut et des maîtresses laïques qui veulent obtenir les qualifications requises pour l'enseignement ménager.

Depuis trois ans, nous avons octroyé 11 certificats supérieurs, 4 diplômes élémentaires et 12 diplômes supérieurs ; la plupart ont été obtenus avec la note grande distinction. L'exposition des travaux de l'an dernier faisait foi de l'ardeur des élèves à tirer parti de l'enseignement donné. Tous les exhibits de caractère exclusivement

pratique, illustraient les divers travaux de l'art et de la science ménagère ; ils ont été vivement appréciés.

Désirant aller toujours de l'avant, nous inaugurerons en septembre prochain le cours post-scolaire ; déjà trois élèves se sont inscrites pour suivre ces études supplémentaires.

Voilà l'œuvre accomplie à Nomingue. Avec de plus amples ressources, nous aurions pu réaliser davantage ; ce qui est certain, c'est que nous avons tenté l'impossible pour jeter un peu, même beaucoup d'idéal dans les âmes féminines confiées à nos soins. Nous avons voulu leur faire comprendre et aimer leur tâche si belle et si noble, leur faire prendre leur place de choix au foyer et les engager à s'en constituer les gardiennes aimantes et dévouées.

Rév. Sœur M.-DE-ST-THARSICIUS,  
*supérieure de l'École ménagère.*

---

*“ Dans la famille canadienne, et c'est à son honneur, l'enfant est l'objet de soins affectueux. A la campagne, particulièrement, les enfants sont intimement mêlés à la vie familiale, à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison. A la maison, au jardin et à la basse-cour les filles viennent en aide à la maman, et les garçons accompagnent le père aux bâtiments, aux champs, au moulin, au village.*

*Les enfants collaborant ainsi à l'œuvre de la terre, s'attachent à cette dernière, si les parents ont su la leur faire aimer par ses beaux côtés, les initiant aussi, l'heure venue, aux labeurs pénibles qu'elle exige avant de nous livrer ses trésors. On sait que les enfants sont des observateurs toujours en éveil. Ceux de la campagne constatent mieux que ceux des villes, si, par bonheur, ils ont des parents qui cherchent à élever leur âme vers les sommets de l'idéal, que le soleil brille, que les ruisseaux coulent, que les oiseaux chantent, que le soir tombe et le jour se lève, que le firmament s'incruste d'une multitude d'astres. ”*

C.-J. MAGNAN,  
*inspecteur-général des Écoles normales.*

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE LORETTEVILLE

---

*Sous la direction des RR. SS. de la Charité de St-Louis*

---

A la demande de M. le curé Ph. Lessard, de regrettée mémoire, les Religieuses de la Charité de St-Louis établirent, en 1905, à la Jeune-Lorette, une de leurs premières missions. Ce prêtre pieux et ardent, apôtre zélé de l'éducation, (il mourut sur la brèche le jour même de la consécration de son église) gémissait de voir sa paroisse privée des deux Maisons d'enseignement qui, depuis nombre d'années, eussent dû donner à la jeunesse une orientation virilement chrétienne. A l'exception du Pasteur à l'âme de foi, à l'énergie indomptable, très peu de personnes désiraient l'érection d'un collège et d'un couvent.

Grand centre industriel, Loretteville, par ses manufactures nombreuses, occupe une bonne partie de la population urbaine. L'appât du gain fut donc la principale cause qui paralysa l'instruction en cette localité, sise à 9 milles de Québec. Dès l'âge de 11 ou 12 ans, la plupart des enfants quittaient les classes, afin de donner à la maman et aux grandes sœurs l'aide qui permet d'augmenter les recettes familiales. Les Filles de Mme Nolé de Champlâtreux réalisèrent vite l'écueil contre lequel se briseraient leurs efforts d'éducatrices. De la stabilité à donner dans la poursuite des études, naquit donc l'idée d'une École ménagère. Des démarches furent même tentées auprès de l'honorable Adélaré Turgeon : il promit d'encourager le projet. Mais, sur ces entrefaites, l'honorable Ministre passa du Département de l'Agriculture à celui des Terres et Forêts. Les négociations furent rompues ; l'idée continua sa marche progressive.

En 1908, nos Très Révérendes Mère Générale et Provinciale se rendirent à St-Pascal. Aimablement accueillies par les autorités de l'École Ménagère, qui a si brillamment évolué depuis cette date, nos Mères virent avec édification le travail intense que s'imposaient, à l'instar des vénérées Mères Ursulines de Roberval, les pionnières de l'enseignement ménager en la chère province de Québec. Nos

Supérieures majeures étaient conquises à la cause de cette branche si importante de nos programmes scolaires. Qu'il nous soit permis de donner ici un témoignage ému de notre vive gratitude aux chères Mères S. Marie-Vitaline et S. Marie-Armand, de la Congrégation Notre-Dame, qui, de tout temps, nous ont donné le solide appoint de leur fraternelle affection, de leurs conseils judicieux et désintéressés !

Faire l'histoire d'une fondation, quel que soit son genre d'apostolat, c'est répéter ce qui est à la base de toute œuvre pie : manque de ressources pécuniaires, privations de toutes sortes, critiques plus ou moins malveillantes contre l'œuvre en formation. Aucune de ces marques, gages de succès promis par le Divin Maître, ne manqua à l'œuvre d'éducation entreprise par le couvent de Loretteville.

Reconnu École ménagère locale le 4 octobre 1915, notre couvent ne cessa de recevoir les encouragements des différents Inspecteurs, qui se sont succédé pour cette matière au Département de l'Instruction publique. A eux donc, et notamment au zélé directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne, à M. Lionel Bergeron, notre distingué secrétaire, à l'honorable Cyrille Delâge, notre vénéré surintendant de l'Instruction publique, attribuons l'honneur d'avoir vu élevée notre École au titre d'École Ménagère Régionale. Cette reconnaissance officielle fut faite à la réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le 24 septembre 1930.

Une ère nouvelle d'activité s'ouvre au zèle des Maîtresses et à la bonne volonté des élèves. Daigne la divine Providence, en qui est toute notre confiance, nous continuer le succès qui procurera sa gloire, contribuera au bien et au bonheur de la société !

Notre couvent, agrandi en 1931 abrite : pensionnaires, quart-pensionnaires et externes. Toutes, depuis le cours préparatoire, jusqu'aux élèves de 10<sup>e</sup> année, se livrent avec entrain et gaieté aux divers travaux de leur âge. Un cours spécial d'enseignement ménager groupe les jeunes filles qui, ayant terminé leurs études classiques, désirent perfectionner leurs connaissances et leur savoir-faire en économie domestique. Nous leur adjoignons les élèves, qui inaptes aux brevets d'enseignement, acquièrent néanmoins une grande dextérité pour la couture, une habileté et un goût remarquables pour l'art culinaire et la tenue de la maison. Nous souhaitons qu'un plus grand nombre de jeunes filles comprennent le gain à réaliser en confec-tionnant elles-mêmes leurs vêtements et ceux de la famille ; qu'elles donnent à leur logis, si modeste soit-il, l'agrément, le confortable qui inspirent à ses membres ce cri spontané : " Que notre chez nous est bon ! " " Je voudrais ", disait Fénelon, " qu'une jeune fille n'eût

“ jamais besoin des mains d'autrui pour tous les objets qui lui servent “ à se vêtir. ” Une maîtresse de maison, qui ne sait ni coudre, ni tricoter, ni faire la cuisine a de longues heures d'oisiveté . . . et . . . qui ne fait rien est bien près de mal faire.

Les leçons théoriques se donnent en classe par chaque titulaire ; et, deux ou trois fois la semaine, en présence de la directrice et des maîtresses directement affectées à l'enseignement ménager, les démonstrations viennent donner une juste idée de la capacité des élèves. Chaque saison a son genre de travaux : septembre et octobre sont consacrés à la mise en conserve des légumes et des fruits. L'automne voit aussi accourir dans les vastes dépendances de la ferme la gent laborieuse qui apprend *de visu* la composition du sol, l'horticulture, les règles relatives au jardin potager, etc. . . . Les grandes élèves travaillent avec plaisir à l'étable et au poulailler. Enfin, les différents carrés réservés à l'École ménagère les renvoient au printemps, confiant à la terre les graines que le soleil du bon Dieu transformera en succulents légumes pour un bon “ pot-au-feu ”, un savoureux “ bouilli ” canadien.

Qu'on nous permette ici une petite anecdote ayant trait à l'une des intéressantes visites de M. l'abbé H. Bois. Inspectant un jour la “ buanderie ”, ce grand ami des Écoles ménagères dit aux élèves : “ Voici venir les vacances ! Manches retroussées, tablier de “ travail, vous faites la lessive. Arrive une de vos amis de Montréal. “ Vite, vous vous éclipsez et n'apparaissez qu'en grande toilette, “ afin de ne pas laisser soupçonner à la coquette citadine le vulgaire “ travail auquel vous vous livriez de tout cœur. ” — “ Pas du tout, ” répondent unanimement les élèves. “ Faire la lessive n'est pas un “ déshonneur ! ” Cette réponse si spontanée plut beaucoup à M. l'abbé Bois. Les diplômes appendus aux murs du grand parloir montrent aux Parents et aux Amis de l'Institution que les succès des élèves, en cette matière, furent publiquement reconnus. En effet, plusieurs années consécutives, l'École ménagère prit part à l'Exposition provinciale de Québec. Nous passons sous silence les nombreux exhibits qui, à la fin de chaque année scolaire, sont une attestation évidente de l'amour du travail qui règne au couvent de Loretteville.

Depuis sa récente fondation, l'École Ménagère Régionale, a distribué aux élèves :

- 6 diplômes “ supérieur ” ;
- 3 “ “ élémentaire ” ;
- 5 certificats “ supérieur ”.

Les "cours de vacances" réunissaient en 1932 et 1933 quarante-huit Religieuses.

5 ont obtenu leur diplôme "supérieur" ;  
1 un diplôme "élémentaire" ;  
11 un certificat "supérieur" ;  
4 un certificat "élémentaire".

Si les mondains, qui se prélassent mollement sur les plages estivales, voyaient à l'œuvre ces inlassables ouvrières de la grande cause de l'éducation, combien vite tomberaient leurs préjugés contre les Congrégations religieuses !

Ces "cours de vacances" sont agrémentés par d'instructives conférences de M. Alphonse Desilets, notre sympathique directeur, M. Émile Gauthier, agronome régional, etc. . . .

Des dames et jeunes filles de manufactures ont aussi exprimé le désir d'avoir des "cours du soir". Nous avons accédé à leur demande ; et, pendant trois hivers consécutifs, un cours de trois mois a réuni à la cuisine ménagère 35 "cordons bleus".

Nous devons admettre que la tâche de la Religieuse éducatrice est de plus en plus ardue. Son seul réconfort est dans la part modeste, cachée, mais combien salutaire, qu'elle prend à la restauration du foyer par la formation chrétienne et sérieuse de la jeune fille.

"La femme", dit Ratisbonne, "est un des plus puissants instruments dont se sert la Providence pour adoucir les voies de la civilisation chrétienne : elle porte en elle le germe de l'avenir moral des peuples."

Rév. Sœur ST-FÉLIX,  
*directrice générale des études.*

---

"Être simple et pratique, là est le secret de l'économie et du bonheur tranquille."

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE NICOLET

---

*Sous la direction des RR. SS. de l'Assomption de la S. V.*

---

Le 24 septembre 1930 marque la date de naissance de l'École Ménagère Régionale de Nicolet. C'est ce jour-là, en effet, que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique reconnaissait au couvent des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet, le titre d'École Ménagère Régionale, décision qui devait être sanctionnée par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le 16 octobre suivant.

On peut dire que cette création nouvelle était assez peu attendue, dans le milieu nicolétain, et que l'on n'était encore qu'imparfaitement renseigné sur son but précis comme sur l'importance de sa mission. De plus, l'œuvre naissait en pleine crise économique, dans une très petite ville, et l'année scolaire n'était déjà plus à son début. Faut-il s'étonner si aucune jeune fille ne songeait à se présenter cette année-là, pour suivre le cours ménager régulier? Il y avait sans doute nos 263 pensionnaires constituant déjà l'école ménagère locale, laquelle devenait école d'application pour nos futures élèves-maîtresses d'enseignement ménager.

Mais il y avait aussi le noviciat, et c'est de ce foyer intense de vie religieuse et de formation pédagogique qu'allaient venir nos premières élèves en éducation ménagère. Cinq novices sont immédiatement inscrites comme étudiantes, et se mettent en devoir de remplir les cadres du programme nouveau qui leur est proposé, en y apportant, on le suppose bien, une application tout à la fois digne du saint habit qu'elles portent et du suggestif " cours de perfectionnement " qu'on leur fait entreprendre.

En même temps cinq pensionnaires du cours supérieur, particulièrement avides de formation ménagère, s'ingénient à trouver des heures de loisir, par exemple, le midi de chaque jour et le samedi

de chaque semaine, pour bénéficier des cours spéciaux théoriques et pratiques qui leur sont offerts à l'École régionale. Après la profession religieuse de février, trois seulement des cinq jeunes religieuses inscrites au début auront l'avantage de continuer, cette année même, leurs études ménagères. Le personnel de l'organisme nouveau est donc peu encombrant : le temps est des plus favorables aux réparations et transformations des pièces de la maison qui lui sont destinées. Les travaux d'installation sont conduits activement, et l'on s'efforce, selon le vœu du programme, " d'aménager l'école de façon à ce qu'elle soit un véritable logis ", afin qu'elle ressemble mieux, on le comprend, au foyer familial.

L'année scolaire va bientôt finir et la période d'organisation touche aussi à son terme. L'heure est venue, semble-t-il, de songer à l'inauguration officielle. M. le surintendant veut bien nous promettre une visite, qu'il fixe lui-même au 8 juin, mais il est empêché de tenir sa promesse et doit se faire représenter. Dans l'après-midi du 8 juin, nous avons donc l'honneur de recevoir officiellement M. le secrétaire du Département de l'Instruction publique accompagné de M. le directeur de l'Enseignement ménager. Mmes Bergeron et Desilets ont eu, elles aussi, l'amabilité de venir jusqu'à nous, et nos hôtes distingués, en visiteurs avertis, s'arrêtent avec intérêt, dans les différentes pièces, dites de l'École régionale, où ils trouvent à l'œuvre des groupes de pensionnaires très occupées, les unes exécutant divers travaux de couture, de tricot ou de broderie, voire même de tissage ; les autres se livrant à une démonstration de blanchissage ou de repassage ; d'autres enfin mettant tous leurs soins à préparer le menu du modeste banquet qui sera servi à nos hôtes d'honneur. Les travaux manuels confectionnés au cours de l'année sont exposés à l'ouvrage et ne peuvent manquer de retenir l'attention, particulièrement celle de nos aimables visiteuses. Ce que l'on a pu réaliser en ces humbles débuts est, sans doute, une révélation de ce que promet l'avenir.

La séance de réception à la salle académique du pensionnat est présidée conjointement par Son Excellence Mgr l'évêque de Nicolet et M. le délégué du surintendant. Elle comporte offrande de fleurs, présentation d'addresses et discours de circonstance, le tout encadré, comme toujours, dans les harmonies : un programme de chant et d'orchestre.

Le souper, servi par les élèves à nos hôtes d'honneur et à quelques invités, vient offrir aux distingués convives une heure de reposante intimité, qui clôt agréablement la modeste fête de l'inauguration.

### COURS ABRÉGÉS DES VACANCES

Au cours de sa visite, M. le directeur de l'Enseignement ménager a bien voulu nous donner quelques directives précieuses au sujet de la régie de l'œuvre naissante. Il désire vivement que les cours abrégés des vacances soient fondés, cette année même et promet de nous obtenir à cette fin un octroi de \$200. M. l'inspecteur Pellerin, de son côté, veut bien s'occuper de faire du recrutement parmi les institutrices de son district d'inspection. Huit jeunes filles répondent à son invitation de bénéficier des cours, qui se donnent gratuitement, y compris la pension, du 6 au 20 juillet.

Le programme est là tout tracé. On s'efforce de le suivre. La tâche proposée est considérable. Les journées sont laborieusement remplies. Toutes ces jeunes filles subissent, vers la fin du stage, une épreuve écrite sur l'horticulture, la science du ménage et celle de l'alimentation puis une épreuve pratique sur la coupe, l'art culinaire et la tenue de la maison. Les résultats des examens se chiffrent entre 81 et 98% et donnent une note moyenne générale de 94.6%. Des succès aussi consolants constituent déjà une véritable récompense pour ces huit jeunes filles.

On se promet de revenir l'année suivante pour obtenir le certificat officiel et l'on part résolues de perfectionner, au cours de l'année scolaire, les notions acquises, et de faire profiter ses élèves d'un enseignement ménager plus méthodique et mieux compris, et partant, plus attrayant et plus fructueux.

Malheureusement, juillet 1932 ne voit revenir aux cours abrégés que quelques-unes de ces jeunes filles d'élite. La mort s'est choisie une victime parmi les absentes et les autres sont retenues par de sérieuses raisons de santé ou de famille. C'est avec une sincérité évidente qu'à tour de rôle, elles disent leur regret de ne pouvoir accepter l'offre généreuse qu'on leur fait d'achever ce qui était si bien commencé. Les cours abrégés se donnent donc, gratuitement encore, à quatre institutrices seulement.

En juin 1933, l'École reçoit de nouveau des demandes d'inscription pour les cours abrégés. Mais comme l'octroi obtenu la première année, n'a pas été renouvelé, il faut bien demander une modeste rétribution, au moins pour le coût de la pension. La Communauté est trop vivement affectée par la dureté des temps pour donner ainsi gratuitement la pension et les cours. De leur côté, nos institutrices en vacances croient devoir considérer de plus près leur

modique salaire et l'on arrive à la conclusion qu'il faut ou renoncer aux études ménagères ou remettre la partie à une autre année.

Heureusement qu'il y a toujours les cours offerts aux religieuses. Dès 1931, en effet, des cours abrégés ont été organisés en faveur des religieuses et donnés parallèlement à ceux des institutrices, à partir du 6 juillet en se prolongeant jusqu'au 30 du même mois. Vingt-quatre religieuses de l'Assomption ont suivi ces cours avec une ardeur qui, naturellement, ne le cédait en rien à celle de leurs émules séculières. Les cours ainsi doublés ont dû mobiliser, comme personnel enseignant, nos dix maîtresses déjà diplômées de Saint-Pascal ou de l'Institut pédagogique. Les salles de classe et de récréation du pensionnat sont envahies, au besoin pour les cours théoriques ou pour les leçons de coupe. Nos maîtresses empruntent leurs méthodes et leurs procédés aux deux foyers de formation professionnelle qui les ont elles-mêmes initiées à l'enseignement ménager. Le programme des *cours abrégés de vacances* est suivi d'aussi près que possible, et le succès qui couronne les examens à la fin du stage est un précieux encouragement pour les candidates comme pour les professeurs.

Une organisation semblable en 1932, réunit encore vingt-huit religieuses dont vingt-quatre sont de retour pour leur second stage de trois semaines. Pour chaque aspirante au diplôme, l'examen comprend cette fois, outre les épreuves écrites et pratiques, une épreuve didactique subie en présence d'un jury, formé de trois religieuses.

En 1933, vingt autres religieuses sont appelées à suivre les cours des vacances et doivent revenir en juillet prochain pour le second stage et l'examen final qui donne droit au diplôme élémentaire.

Le bien fondé de cette organisation est facile à concevoir. Encore deux ans, et tous nos pensionnats et écoles de la province auront au moins une maîtresse qualifiée pour l'enseignement ménager et dans un temps relativement court, presque toutes les maîtresses de nos diverses maisons de la province seront également qualifiées. De plus, si rien ne vient entraver notre plan d'études ménagères, un bon nombre de religieuses reviendront, après quelques années, pour un nouveau stage d'étude et de pratique, à l'effet d'obtenir le diplôme supérieur d'économie domestique.

Il est peut-être permis de penser que, même si l'École Ménagère Régionale de Nicolet ne déployait d'autre activité que celle de ses cours de vacances aux religieuses, elle atteindrait déjà largement son premier but, celui de préparer des maîtresses spéciales d'enseigne-

ment ménager, qui, de par leur vocation même, s'efforceront toute leur vie de faire pénétrer cet enseignement par l'école jusqu'à la famille.

#### COURS MÉNAGER RÉGULIER

Les cours abrégés des vacances, si avantageux qu'ils soient, ne constituent cependant qu'une annexe de l'œuvre principale et leur seule dénomination appelle l'existence du cours régulier qui développe l'enseignement ménager sur une échelle plus étendue. Ce cours, encore fréquenté par un trop petit nombre d'élèves poursuit à la fois le double but de préparer des institutrices spéciales et des maîtresses de maison. Il comprend deux et même trois catégories d'élèves : les unes sont des religieuses, véritables élèves-maîtresses qui aspirent à un brevet de capacité et doivent, en conséquence, se conformer strictement au programme ; les autres sont des jeunes filles qui, ayant terminé ou non le cours complémentaire ou même supérieur, mais (qui) n'étant pas toujours munie du diplôme professionnel exigé, désirent surtout une formation de maîtresse de maison. Le simple certificat officiel suffit à leur ambition, pour sanctionner leurs études, quand elles ne sont pas obligées de quitter l'École avant d'avoir subi les derniers examens. La troisième catégorie d'élèves comprend des jeunes filles qui, faute de posséder les connaissances suffisantes, doivent suivre un programme nécessairement réduit, quant à la partie théorique. La Communauté leur décerne, de sa propre autorité, un certificat de compétence comme maîtresse de maison.

Toutes les élèves consacrent chaque jour environ 2 heures à l'étude théorique des matières du programme.

Elles s'exercent à la tenue de la maison par l'entretien du matériel à leur usage et par le nettoyage quotidien des pièces qu'elles occupent, toujours sous la direction des maîtresses qui veillent à l'exécution méthodique du travail. La double destination d'une même pièce comme ouvrier et salle à manger fournit un exercice constant de ce qui se pratique à l'heure des repas dans la plupart des foyers.

Le petit nombre des élèves permet de faire, chaque semaine, le blanchissage du linge en commun, comme dans une famille. Cette pratique se fait à tour de rôle par deux ou trois élèves et chacune repasse ensuite son propre linge.

Quatre à cinq heures sont données chaque jour à des travaux usuels à l'aiguille et au crochet, ou encore au tissage. Le raccommodage du linge personnel et la transformation des vêtements usagés reçoivent une attention particulière.

Des cours pratiques d'art culinaire se donnent chaque semaine et comportent la préparation du dîner ou du souper pour la petite famille de l'École. En outre, au cours du dernier trimestre, chaque élève, doit à son tour, faire sa " semaine de cuisine " en établissant elle-même, avec prix de revient, le menu des repas du midi et du soir. Un seul mot d'ordre est donné : c'est qu'on utilisera au souper les restes du midi. Les plats ainsi préparés toujours servis à la table familiale, permettent de faire profiter les expériences de chacune au bénéfice de toutes.

L'École ménagère a son petit jardin cultivé exclusivement par les élèves, sous la direction des maîtresses, et la mise en conserve des légumes et des fruits donne lieu, chaque année, à de nombreuses leçons des plus pratiques.

Les leçons de démonstration et les leçons pratiques, à l'école d'application, sont données par les élèves-maîtresses ou par les titulaires des classes, au cours primaire élémentaire, et, en général, par des professeurs spéciaux aux cours complémentaire et supérieur. Le programme est suivi aussi fidèlement que possible, dans toutes les classes, notamment en ce qui concerne la tenue de la maison, la pratique de l'art culinaire, la coupe et tous les travaux au crochet et à l'aiguille. Une exposition complète des ouvrages manuels a lieu, chaque année, entre le 15 et le 20 juin, dans les pièces respectivement destinées au pensionnat et à l'École régionale.

Les jeunes filles qui ont suivi le cours ménager régulier se disent heureuses de la formation qu'elles ont acquise, et les bons témoignages qui nous viennent de leurs familles, voire même de quelques prêtres qui les ont vues à l'œuvre, ne peuvent manquer d'être un encouragement pour les professeurs et un gage de prospérité pour l'œuvre tout entière.

#### STATISTIQUE

Le registre des inscriptions à l'École Ménagère Régionale compte :

En 1930-31, 263 élèves à l'école d'application, 5 élèves religieuses au cours régulier dit " cours de perfectionnement ", 24 religieuses et 8 institutrices laïques aux cours abrégés des vacances ;

En 1931-32, 249 élèves à l'école d'application, 17 élèves, dont 5 religieuses, au cours de perfectionnement, 28 religieuses et 4 institutrices laïques aux cours de vacances ;

En 1932-33, 210 élèves à l'école d'application, 24 élèves au cours de perfectionnement dont 12 religieuses (qui, pour la plupart, de même

que 6 des jeunes filles, n'ont pu suivre les cours qu'une partie de l'année) ; 20 religieuses ont suivi les cours de vacances ;

En 1933-34, 178 élèves à l'école d'application et 15 élèves dont 4 religieuses au cours de perfectionnement.

Depuis la fondation, il a été décerné aux religieuses : 6 diplômes supérieurs, 18 diplômes élémentaires et 5 certificats ; aux jeunes filles : 9 certificats officiels et 8 certificats de compétence comme maîtresse de maison ; les deux premiers diplômes octroyés à des jeunes filles par notre École le seront probablement en juin prochain.

#### VISITE

M. l'abbé Ulric Couture, actuellement curé de Sainte-Croix de Lotbinière, a visité régulièrement l'Institution, à titre d'inspecteur des Écoles ménagères. L'École Ménagère de Nicolet a largement bénéficié de ses sages directives aussi bien que des précieux conseils que lui dictait toujours son âme de prêtre et d'apôtre ; elle veut lui conserver un bien respectueux et reconnaissant souvenir, qui demeure comme un immortel hommage.

Rév. Sœur ST-JOSEPH-DE-L'EUCCHARISTIE,  
*directrice de l'École ménagère.*

..

---

*“ La famille est le noyau organique d'où procède la société civile. Contre elles, les démolisseurs de l'ordre social tournent à l'envi leurs plus insidieux assauts. On assiste, dans tous les pays, à un travail formidable de désorganisation qui s'attaque au sacrement de mariage, aux lois fondamentales qui le gouvernent, aux divers éléments dont l'union familiale se compose, et qui, en bouleversent l'économie essentielle de la famille, mine par la base les sociétés politiques. ”*

Mgr L.-A. PÂQUET

(Introduction au Droit familial.)

## ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

---

*Sous la direction des RR. SS. Filles de Jésus*

---

En juillet 1931, alors qu'elle n'était pas entièrement terminée, l'École Ménagère Régionale du Cap-de-la-Madeleine entrait en fonction. 24 religieuses y arrivaient pour suivre les cours abrégés qui durèrent trois semaines.

A partir du mois d'octobre un groupe de dames et de jeunes filles suivirent les cours privés d'art culinaire et de couture. L'élan pour ces différents cours était déjà donné, car depuis 1913, un Patronage réunissait, chaque semaine, une vingtaine de jeunes filles qui recevaient les mêmes leçons pratiques. Les élèves de l'école d'application, déjà initiées aux différentes matières du programme depuis 1920, reçurent aussi, grâce à une meilleure installation, l'enseignement exigé par le programme des Écoles ménagères régionales. En 1932, l'École prit son cours régulier. Trois professeurs diplômées se partagent les différentes leçons de théorie et de pratique.

Notre centre étant plutôt industriel, l'enseignement porte principalement sur ce qui peut intéresser la jeune fille et la retenir à son foyer : art culinaire, science du ménage, coupe et confection, travaux de fantaisie, tissage et jardinage. Un grand jardin mis à la disposition des élèves leur permet de s'initier à la culture potagère, à la culture des arbres fruitiers, à la culture des fleurs. Ce sont des leçons pratiques où l'utile se joint à l'agréable. Ces leçons au grand air resposent l'esprit et fortifient le corps. Quelques plantes médicinales sont aussi cultivées par les élèves.

Des cours d'Instruction religieuse sous la direction des Révérends Père Oblats sont donnés régulièrement aux élèves de l'École ménagère et de l'École d'application. L'Amicale du pensionnat bénéficie, une fois par semaine, des leçons de couture et de tricot. Pour elle, l'École ménagère se transforme en ouvroir où chacune selon ses aptitudes,

travaille pour les pauvres. Telles sont les grandes lignes de notre programme. Depuis sa fondation l'École a été fréquentée par :

- 310 élèves de l'école d'application ;
- 8 élèves de l'École ménagère ;
- 39 religieuses ont suivi les cours abrégés ;
- 31 laïques ont suivi les cours d'art culinaire et de couture ;
- 14 diplômes supérieurs ont été décernés aux religieuses ;
- 5 diplômes élémentaires ont été décernés aux élèves qui ont suivi un cours complet.

Bon nombre de jeunes filles et de dames apprécient les bienfaits de l'enseignement ménager et en suivraient volontiers les cours ; mais les circonstances pénibles dans lesquelles se trouve la région sont un obstacle au développement de l'École.

Confiantes dans la Providence nous espérons qu'un avenir meilleur luira bientôt pour notre Institution.

RÉV. SŒUR ST-MAURICE,  
*supérieure de l'École ménagère.*

---

*“ Dans la formation de nos garçons, quelle part avons-nous faite à l'heureux honneur de devenir un chef de famille ? Quand oserons-nous développer franchement chez nos jeunes filles l'amour des tout-petits ? . . . Est-il une émotion et plus forte et plus douce que de voir battre les cils d'un enfant qui s'endort ? . . . Le disons-nous assez ? Dans nos cours à l'usage des jeunes filles, ce qui se rapporte à l'enfance tient à peu près autant de place que l'étude de l'Océanie. Ce n'est pas suffisant . . . ”*

Édouard HERRIOT

(Créer, tome II.)

## ÉCOLE MÉNAGÈRE MUNICIPALE DE PORT-ALFRED

---

*Sous la direction des RR. SS. de N.-D. du Bon-Conseil*

---

L'École ménagère de Port-Alfred a quatre années d'existence. Elle est sous le contrôle et l'administration de MM. les commissaires d'écoles de Port-Alfred, qui l'ont réussie à force d'efforts persévérants. Les Révérendes Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil en ont la direction.

Des progrès réellement étonnants ont été constatés d'année en année et notre école promet beaucoup pour l'avenir. Au moyen d'expositions annuelles et de cours publics gratuits, nous sommes parvenus à faire goûter et apprécier ce que l'on enseigne à l'École ménagère.

Les cours d'enseignement ménager tels qu'exigés par le Département de l'Instruction publique sont suivis par 300 élèves. A notre École spéciale, l'inscription des dames et des demoiselles, aux cours du soir, est de 320. On s'est appliqué à les suivre avec ponctualité et intérêt, et ce fut, on peut le dire, un vrai succès.

Notre programme se divise en deux points principaux : cours de théorie et cours de pratique. Dans la théorie et dans la pratique tout notre enseignement correspond aux besoins de la population locale, qui est ouvrière et agricole. La situation économique de la région demande plus de savoir-faire chez la femme, plus de prévoyance et d'économies.

Les cours de théorie ont su faire apprécier la bonne cuisine d'autrefois, l'avantage des vêtements de laine et de la confection à la maison, les secrets de faire vite et mieux les divers travaux du ménage, l'importance de tisser et de teindre soi-même les étoffes destinés au vestiaire familial et la nécessité d'avoir un potager.

Les cours de pratique consistent en : tricot, tissage, coupe et confection, transformation de tous vêtements usagés en vêtements neufs ; précautions d'hygiène ; aménagement rationnel de la maison ; conserves alimentaires faites à domicile ; utilisation des restes ; art culinaire ; broderie, tulle, canevas, filet macramé, etc.

Nous espérons que si le gouvernement veut bien nous augmenter son appui pour le progrès de notre École, l'an prochain, nous serons en mesure de décerner des certificats de compétence aux méritantes.

RÉV. SŒUR ST-PAUL-DE-LA-CROIX,  
*supérieure de l'École ménagère.*

---

*“ Chaque individu est responsable, à un degré plus ou moins considérable, des conditions existantes, et sa responsabilité est en proportion directe de son influence individuelle. C'est surtout à ceux qui ont part au Gouvernement, à l'Éducation, à la formation de l'Opinion, qu'incombe le devoir de veiller à ce que des idées saines soient amenées à prévaloir en toutes choses. En matière de Gouvernement, cette responsabilité est partagée par l'électeur, le député et l'administrateur ; en matière d'Éducation, elle ne se limite point à ceux qui enseignent dans les universités ou les écoles, mais elle s'étend au foyer et aux idéals moraux dont la vie de la famille donne le modèle. ”*

W.-L.-Mackenzie KING

(La question sociale et le Canada.)

## ÉCOLE MÉNAGÈRE MUNICIPALE DE GRAND-MÈRE

---

Notre École Ménagère municipale a été fondée en 1920, grâce à l'esprit civique des membres de notre Commission scolaire municipale, et surtout au dévouement de son président, M. le Dr Ricard, M. D.

Cette école était nécessaire non seulement aux jeunes filles qui ont encore l'âge scolaire mais aussi aux mères de familles et aux jeunes filles d'ouvriers, de marchands, de professionnels et autres de notre localité.

L'École ménagère a été organisée en même temps que l'École industrielle pour jeunes gens. Les deux institutions se complètent puisqu'elles concourent à la formation technique de la jeunesse dans notre région industrielle.

Mes études à l'École Ménagère Provinciale m'ont valu l'honneur et l'avantage de diriger, depuis quatorze ans, une école ménagère municipale qui me tient beaucoup à cœur. Je suis heureuse d'en rendre hommage aujourd'hui à mon *Alma Mater*, en cette fête où la joie des professeurs est partagée par toutes les élèves, anciennes comme actuelles.

Les cours ménagers, à l'École Ménagère municipale de Grand-Mère se donnent de septembre à juin de chaque année. Ils comprennent les cours théoriques et pratiques suivants : tenue de la maison, hygiène, art culinaire, coupe et couture, lavage, repassage, entretien du linge, broderie, ouvrages de fantaisie, etc.

Actuellement nous avons 190 élèves régulières. Les cours publics féminins varient quant au nombre de mères et de jeunes filles qui les suivent selon les loisirs de la maison qu'elles dirigent.

Notre secrétaire-trésorier, Me Auguste Desilets, bâtonnier-général de la Province, s'intéresse constamment à notre œuvre, et nous lui devons des améliorations et des progrès constants.

Nos expositions de fin d'année attirent des milliers de personnes de toute la région. Et le directeur-général de l'Enseignement ménager

de la Province, M. Alphonse Desilets, a pu constater de ses yeux plusieurs fois que notre travail porte des fruits utiles et appréciés par la population de Grand-Mère, de Shawinigan et des environs.

Notre enseignement étant essentiellement populaire, nous n'avons pas encore songé à décerner de diplômes ni de certificats ès sciences ménagères, sauf en certains cas qui se présenteront tôt ou tard. Nos élèves sont déjà très heureuses d'acquérir les connaissances voulues pour conduire leur vie familiale et leur administration domestique avec économie, prévoyance et sagesse. Elles estiment, comme nous-mêmes, que l'éducation ménagère et familiale doit préparer à nos foyers de véritables reines.

G.-Anna BEAUDOIN,  
*directrice et professeur d'enseignement ménager.*

---

“... Dans l'esprit de certaines gens le mot “élever” ne traduit rien ou peu de chose... Les uns laissent pousser les enfants tant bien que mal, plutôt mal que bien, à la manière d'une plante sauvage assez encombrante et dont il faut se garer le plus possible; les autres, — et ce sont les plus dangereux, — assujettissent l'enfant à des rites conventionnels, minutieux et raffinés, qui leur tiennent lieu en toute occasion de vertus, de pensées et de sentiments, et le peu de sincérité de ces pratiques a je ne sais quoi d'offensant qui en détruit le semblant de grâce...”

YVONNE SARCEY

(La Route du bonheur.)

ÉCOLE MÉNAGÈRE DE LA FÉDÉRATION  
DES CANADIENNES-FRANÇAISES CATHOLIQUES  
DE SHERBROOKE

---

En avril 1923, la F. C. F. C. S. jetait les bases d'une école ménagère ayant pour but de compléter l'éducation familiale des jeunes filles en général et de l'ouvrière en particulier. L'aménagement se fit en août et, dès septembre, l'école ouvrait ses portes avec Mlle Beaudoin comme enseignante.

Du 15 septembre au 1er février 1924, 96 cours furent donnés à 975 élèves. Du 25 février au 10 mai de la même année, 60 cours eurent lieu avec une assistance de 730 élèves. De 1924 à 1934, d'octobre à juin, la moyenne des cours fut de cinq par semaine avec environ 15 élèves par cours.

La première exposition de l'École eût lieu le 23 juin, 1924. Depuis deux ans, elle se joint à l'exposition régionale de l'A. C. J. C., qui se tient à la salle de l'Hôtel de Ville, et qui remporte un franc succès avec ses exhibits nombreux et très variés d'arts domestiques.

En 1926, se fit la première distribution des certificats de capacité. A remarquer que notre école, différente des autres institutions de ce genre, crut bon de s'en tenir au certificat plutôt qu'au diplôme, décision qui fut approuvée par le département de l'Instruction publique. Il fut donc décerné comme suit :

En 1926, le 13 octobre, à 10 élèves  
" 1928, le 10 janvier à 5 "  
" 1931, le 11 octobre, à 13 "  
" 1932, le 30 octobre, à 8 "  
" 1933, le 22 octobre, à 5 "

formant un total de 41 finissantes depuis sa fondation.

Les premières matières au programme comprenaient : l'art culinaire, la couture, le blanchissage, le repassage et l'entretien de la

maison. En 1924, on y ajouta des cours d'hygiène qui furent donnés par le Dr A. Demers, décédé depuis. Des cours de puériculture, cette même année, furent donnés aux élèves ainsi qu'aux mères assidues aux dispensaires de l'Assistance maternelle, par le Dr A. Mignault et par Mlle Gagnon qui avait remplacé Mlle Beaudoin.

Les conférencières du gouvernement provincial sont venues trois fois donner des cours de coupe et de couture qui furent suivis de façon très encourageante. On apprécia, entre autres leurs instructions sur la fabrication des mannequins qui rendirent de grands services, particulièrement aux personnes qui font leur propre couture.

En 1931, M. le ministre Godbout offrit une médaille de bronze à l'élève la plus méritante, récompense qui fut agréable tant à l'École qu'à l'élève même.

De son côté, M. Desilets annonça à Mme la présidente que les certificats de capacité, à l'avenir, porteraient le sceau du Département de l'Instruction publique. De plus, ce distingué chef du service d'enseignement ménager nous fit l'honneur, le 31 octobre 1932, de présider notre fête annuelle et de remettre lui-même les certificats aux huit élèves finissantes. Dans une intéressante conférence qui fut fort goûtée, il nous raconta l'histoire de l'enseignement ménager dans notre province et souligna le fait que de vieux pays, comme la Belgique et la Suisse, furent heureux d'établir chez eux cet enseignement tel qu'il se donne ici.

Durant la présente année, 100 cours furent donnés aux différentes classes avec 75 élèves comme assistance moyenne. Sur ce nombre, 30 ont subi l'épreuve des examens, dont 6 finissantes.

En 1933, tout le mois d'octobre fut consacré spécialement à l'hygiène sociale avec, comme professeurs :

Mme V.-D. Boudrias.....	Hygiène générale
Dr A. Mignault.....	Hygiène et puériculture
Dr G. Favreau.....	Maladies vénériennes
Dr P.-P. Beaudry.....	Tuberculose
Dr E. Noël.....	Maladies contagieuses
Dr V. Olivier, dentiste.....	Hygiène de la bouche

De nouvel essor vers l'hygiène demande sans doute quelques explications plus détaillées. Voici. Une occasion s'étant présentée de donner plus d'ampleur à cette matière, afin de procurer de plus grands avantages aux personnes désireuses de bénéficier autant que possible de toutes les connaissances utiles mises à leur portée, une

classe spéciale dite d'hygiène sociale, fut fondée le 12 mars 1931, à raison d'un cours par semaine et durant environ une heure. Les matières à apprendre furent les suivantes : anatomie élémentaire, hygiène, premiers secours dans les accidents, soins divers auprès des malades qu'on peut traiter chez soi, aux accouchées en particulier, et enfin la puériculture. A ce programme furent ajoutées des causeries instructives sur des sujets divers, entre autres : Hygiène morale de la femme enceinte ; Hygiène physique préalable à la maternité ; Maladies morales qui deviennent maladies physiques sinon traitées convenablement par la mère qui a, en quelque sorte, la responsabilité des cerveaux qui constituent sa famille ; Façon dont on doit approcher les pauvres, les miséreux et les malades des familles ouvrières ; Comment assister les mourants et ensevelir les morts, etc. Enfin, on fit aussi aux élèves, la reconstitution, avec commentaires, des sujets traités à la radio, le lundi matin, par M. le Dr Beaudoin, distingué et savant hygiéniste, directeur de l'École d'hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal.

Dès le début, les élèves, au nombre de douze, manifestèrent un intérêt très encourageant. Les examens de juin 1931, présidés par Mme L.-E. Codère et corrigés par le Dr A. Migneault, furent une preuve non équivoque de la valeur du travail. En dépit de la distance, assez considérable pour plusieurs d'entre elles, beau temps, mauvais temps, l'assiduité fut remarquable et l'ardeur sans cesse soutenue, aussi le succès des examens de la seconde année dépassa-t-il les espérances. Dans leur frais et modeste costume mauve et blanc, ayant fait appel à leur patronne Notre-Dame du Perpétuel-Secours, les élèves furent heureuses de réciter ce qu'elles avaient appris et donnèrent la preuve des services qu'elles seront en mesure de rendre, en maintes circonstances se rapportant à la maladie et même à la mort ; raison pour laquelle il convient de les appeler Auxiliaires sociales. Ce cours d'hygiène dure deux ans et fait maintenant partie des conditions exigées pour avoir droit au certificat de capacité décerné aux élèves méritantes.

Notre école, unique en son genre, est fréquentée par des personnes que leur emploi retient au dehors toute la journée, entre autres : employées de bureaux d'affaires, employées de bureaux de médecins, de magasins, d'ateliers divers et même d'usines. On comprend alors qu'elles ont peu de loisirs. Cependant elles ont le courage de s'astreindre aux études, leur journée terminée, bien que ce travail demande assez de temps et beaucoup d'énergie. Cette dernière ne leur fait pas défaut et elles le prouvent grandement lorsqu'elles répondent à

toutes ces questions qui laisseraient assez embarrassées maintes jeunes filles qui ont eu l'avantage d'une instruction plus avancée que celle de la majorité de nos élèves. En général, on déplore avec raison l'ignorance, bien excusable, des personnes qui ont dû, plus ou moins jeunes, quitter la maison pour entreprendre un travail salarié, se privant par là de l'avantage d'apprendre, au foyer, le noble métier de ménagère en même temps que de mère de famille, science primant toute autre pour la femme. Notre école tend à combler cette lacune.

Mme Louis CODÈRE,  
*présidente de la Fédération.*

---

*“ Nous réalisons l'importance grandissante de l'enseignement post-scolaire, pour le travailleur en général, l'ouvrier, le mécanicien, l'agriculteur, l'artisan de toutes catégories, si nous voulons qu'ils s'adaptent aux progrès de la science moderne et qu'ils puissent contribuer effectivement au bien-être général de leurs concitoyens. Les foyers d'éducation populaire (adult education) n'en sont encore qu'à leurs débuts dans la province de Québec, mais sur de premières fondations nous voulons édifier, étage par étage, des œuvres post-scolaires qui répondront aux besoins de chaque jour . . . ”*

B.-O. FILTEAU,  
*sous-secrétaire et asst-sous-ministre  
de l'Instruction publique.*

ÉCOLES DE LA FÉDÉRATION  
NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE  
DE MONTRÉAL

---

Plusieurs personnes doivent demander aujourd'hui : pourquoi la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste a-t-elle un rapport à présenter au congrès des Écoles ménagères ?

M. Desilets avait sans doute plusieurs raisons pour demander ce rapport et nous avons cru les découvrir pour la plupart en relisant l'histoire de la fondation de notre association, les grandes lignes de son programme, les résultats obtenus, et ce pour répondre au questionnaire posé.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, il est bon de le répéter, est le groupement des Canadiennes-françaises en vue de fortifier par l'union, l'action de la femme dans la famille et dans la société. Elle fut fondée en 1907 sous l'inspiration généreuse et éclairée de Mme Henri Gérin-Lajoie et de Mme F.-L. Béique, qui en fut la première présidente.

Les sociétés qui en font partie s'occupent soit d'œuvres de charité, d'œuvres d'éducation ou d'œuvres économiques. C'est de l'action éducative de la Fédération accomplie par les cours post-scolaires dans les associations professionnelles affiliées et dans les fédérations paroissiales dont je veux surtout parler ; dans un champ d'action différent, les activités de notre association rappellent alors les vôtres.

Il est impossible en un quart d'heure de relater même en quelques mots l'histoire de toutes les associations ayant fait partie de la Fédération depuis sa fondation et profité des cours donnés. Notons parmi les disparues, l'association des aides-ménagères, l'association des institutrices, celle des employées de téléphone, etc. Parmi les associations encore rattachées par le lien fédératif, l'une d'elles, l'Association des Employées de manufacture fondée en 1907, changea plusieurs fois de nom. En 1925, elle devint l'Association professionnelle des Ouvrières, puis en 1931, nous la retrouvons sous le titre de Société des Ouvrières catholiques, S. O. C.

Avec l'association des Employées de magasin, celle des Employées de bureau, fondées toutes deux en 1907, celle des Femmes d'affaires en 1910, celle des Aides-maternelles en 1927, la S. O. C. forme le groupe des Associations professionnelles.

Vous avez sans doute entendu parler des fédérations paroissiales. La fédération paroissiale, c'est le groupement des œuvres d'une paroisse sous l'autorité du curé, en vue d'une action commune avec la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. C'est depuis 1918, que les cours d'enseignement ménager se donnent dans les paroisses par leur intermédiaire. Ces cours comprenaient au début l'art culinaire et l'hygiène et se sont donnés jusque dans dix-sept paroisses. Cette année, octobre 1933, mai 1934, ils comprenaient l'art culinaire, la coupe, la couture, les chapeaux. Ils ont été donnés dans sept paroisses : la Nativité d'Hochelaga, St-Vincent de Paul, St-Stanislas, Maisonneuve, St-Henri, St-Lambert et Lachine.

Le nombre de cours d'art culinaire a été de 76 avec inscription de 581 personnes, et une assistance totale de 3,403.

Les cours de couture ont été de 45 avec inscription de 185 personnes et une assistance totale de 1,472.

Les cours de coupe ont été de 13 avec inscription de 70 personnes et une assistance totale de 243.

Les cours de chapeaux ont été de 24 avec inscription de 135 personnes et une assistance totale de 822.

Dans les associations professionnelles, la Société des Ouvrières catholiques a fait donner les cours suivants : coupe, couture, broderie, dentelle à l'aiguille, tricot, confection de chapeaux, robes et manteaux. Ces différents cours durent donnés pour 1933-1934 le même soir, par six professeurs différents, et furent répartis en 15 leçons, avec une inscription de 176 élèves et les présences se chiffrant à 1,950, ce qui donne une moyenne de 130 élèves par soir.

C'est un comité dit des œuvres économiques qui régit les cours des associations professionnelles, en détermine le nombre et répartit équitablement le subside affecté à ces cours.

Le bureau de direction de la Fédération a autorité pour répartir le subside des cours ménagers entre les fédérations paroissiales. Depuis octobre 1933, le comité d'Économie domestique composé de toutes les présidentes des fédérations paroissiales, s'occupe de cette organisation. Le bureau de direction a nommé une surveillante devant s'occuper de la partie technique des cours.

Lorsqu'un cours n'est pas suivi par une assistance raisonnable, il est suspendu, il faut une assistance minimum de 20 pour un cours d'art

culinaire, de 15 pour la couture et de 12 pour la coupe, cours donné par un tailleur. Les professeurs sont des diplômées d'une des écoles ménagères de la province pour l'art culinaire, ou des professionnelles pour les autres cours.

Femmes pratiques, vous vous demandez sans doute d'où viennent les fonds pour maintenir une telle œuvre.

Au début, le comité des œuvres économiques donnait une large part de la quête annuelle dite du "Denier National" et les associations professionnelles organisaient des fêtes pour combler le déficit. Il n'est pas rare de lire dans les rapports des premières années que les cours d'art culinaire se donnaient aux Écoles Ménagères Provinciales. Mlle Anctil recevait à prix de faveur les membres des associations qui voulaient suivre un cours pratique d'art culinaire ou de couture.

Il arrivait souvent aussi qu'un professeur donnait des cours gratuitement pendant toute une année.

Avec l'extension que prirent les associations professionnelles et les fédérations paroissiales, l'initiative privée devint impuissante à soutenir de telles œuvres. C'est alors que des secours vinrent annuellement. De 1917 à 1921, la Commission scolaire de Montréal versa les subsides nécessaires pour les cours d'enseignement ménager et professionnel. Depuis 1922, si nous ne recevons rien de ce côté en espèces sonnantes, nous avons encore le privilège très appréciable de l'usage de salles dans diverses écoles de Montréal.

Depuis 1922, jusqu'à date, l'honorable David, comme secrétaire de la province, nous fait parvenir des subsides.

Les cours donnés dans les fédérations paroissiales reçoivent une allocation du Département de l'Agriculture ou de celui de l'Instruction publique.

La Fédération possède un immeuble rue Sherbrooke-est depuis 1925. Ses vastes salles se remplissent tous les soirs de la semaine ; les membres de l'association professionnelle des employées de bureau ont des cours d'anglais et de français, de sténographie bilingue et d'entraînement professionnel. Les membres de l'association professionnelle des employées de magasin ont des cours de langues anglaise et française, de solfège et de chant, de diction et de culture physique. Les membres de la Société des Ouvrières catholiques ont les cours mentionnés plus haut, et de plus des leçons de solfège et de chant et de dessin industriel.

Les membres de l'association des Femmes d'affaires et de celle des Aides-maternelles se réunissent dans nos salles pour leurs conférences mensuelles.

A certains jours, l'auditoire se faisait encore plus nombreux à la salle Thibaudeau. Le 13 février 1933, c'était pour l'ouverture des cours d'économie domestique donnés par Mlle Corinne Méthot, instructrice du Service de l'Économie rurale de Québec. Environ 35 personnes ont suivi assidument les six cours donnés deux fois la semaine jusqu'à la fin du mois.

Le 14 mars 1933, commençait une série de douze cours de coupe et de couture donnés par Mlle Anna Laliberté, instructrice du Service de l'Économie domestique du Département de l'Instruction publique. Près de 300 personnes se présentèrent dès la première leçon. Ces cours se poursuivirent durant les trois dernières semaines de mars avec une telle assistance que les élèves furent séparées en deux groupes. Le même cours se répétait dans la même journée. Mlle Laliberté était déjà venue en 1930. Le 12 février 1934, une seconde série de cours pour les élèves ayant déjà été inscrites en 1933 fut donnée par le même professeur, avec examens et espérance d'une collation de certificats de coupe et de couture émis par le Département de l'Instruction publique. M. Desilets nous fera connaître demain les résultats de ces essais d'élèves.

Du 8 novembre au 6 décembre 1933, Mme Evelyn Spencer du Ministère des Pêcheries d'Ottawa, donna devant un auditoire variant de 50 à 70 personnes, une série de 13 leçons sur la manière d'apprêter le poisson.

Ces manifestations matérielles de l'action éducative de la Fédération par les cours professionnels et ménagers ne doivent pas rejeter complètement dans l'ombre la formation morale exercée par son journal, *La Bonne Parole*, et son comité central d'étude et d'action sociale, organisateur des assemblées mensuelles où nous avons toujours le bonheur d'entendre un conférencier des mieux choisis.

En terminant, qu'il me soit permis de répéter à Monsieur Desilets, représentant ici le gouvernement provincial, l'expression de la vive reconnaissance de tous les membres de la Fédération pour l'appui moral et matériel qu'il accorde à nos œuvres, soit par l'octroi annuel versé par le ministère, soit par l'envoi de professeurs expérimentés. Les portes de la maison de la Fédération leur seront toujours grandement ouvertes.

Évangéline ZAPPA,  
secrétaire du Comité de l'Économie domestique.

---

## LES ÉCOLES MÉNAGÈRES DE LA PROVINCE

---

A l'issue de cette séance, le président du Congrès attire l'attention des intéressées sur cinq points importants de l'administration et de la direction officielles des écoles ménagères qui relèvent, depuis septembre 1929, du Département de l'Instruction publique de la province de Québec.

**A.** — Alors que les écoles ménagères de la province étaient subventionnées par le Ministère de l'Agriculture, il fut stipulé, (*Lettre-circulaire du sous-ministre, en date du 15 de décembre, 1928*) : que les écoles ménagères primaires, dites locales, recevront \$200.00 par année durant les dix premières années qui suivent leur fondation, et, \$100.00 par année durant les dix années subséquentes. Après quoi, la subvention sera suspendue, sauf cas exceptionnels. Ces dispositions demeurent en vigueur.

**B.** — A cause de la réduction temporaire des budgets, le Département de l'Instruction publique suspend les paiements, sans préjudice pour les écoles ménagères primaires fondées depuis moins de 20 ans, et dont la période des subventions sera prolongée de façon à couvrir les vingt paiements lorsque les budgets seront rétablis.

**C.** — Les nouvelles écoles ménagères primaires reconnues officiellement depuis 1934 sont subventionnées depuis la fin de l'année scolaire qui marque leur reconnaissance officielle.

**D.** — Les questions d'examens sont préparées par les Écoles ménagères supérieures elles-mêmes, et soumises, sujettes à modifications, au directeur de l'Enseignement ménager-agricole puis retournées aux dites écoles pour être posées aux examens de fin de cours des élèves.

**E.** — L'inspection des écoles ménagères primaires est faite, jusqu'à nouvel ordre, par les inspecteurs d'écoles de districts, dont les rapports à cette fin sont envoyés à l'Inspecteur-général des Écoles primaires et transmis au directeur de l'Enseignement ménager, au Département de l'Instruction publique de la Province.

Plus que jamais l'éducation familiale et ménagère, l'agriculture féminine et la colonisation doivent intéresser les sociologues et les éducateurs. Les conditions particulières de vie au Canada français sont telles que nos futures éducatrices et mères de familles de demain doivent réagir contre des habitudes de prodigalité et d'inutiles dépenses auxquelles nous avions habitués l'abondance d'avant-guerre et... l'exemple du voisinage américain. La stabilité économique des familles françaises et belges ne devrait-elle pas inspirer jusqu'à la conduite de nos affaires domestiques ?

Plus de 32,600 jeunes filles se préparent, actuellement à continuer leurs mères, dans la vie familiale, et leurs éducatrices dans l'enseignement, en cette Province. A ces femmes de demain le Conseil et le

Département de l'Instruction publique dispensent la direction et les secours nécessaires à une formation technique en rapport avec les besoins du moment. Les écoles ménagères supérieures et primaires sont au nombre de 182. L'éducation y est donnée par des éducatrices religieuses soigneusement préparées à leur mission difficile. Les seules écoles ménagères : Provinciale de Montréal, spéciale de Macdonald, et municipales de Sherbrooke et Grand-Mère, sont dirigées par des laïques dont la pensée et la compétence ne le cèdent en rien au dévouement et au sens pratique qui animent les autres institutions du même genre.

Et le directeur-général de l'Enseignement ménager dépose la liste complète des Écoles ménagères de la Province, par ordre chronologique, avec les noms des dirigeantes et le nombre des élèves de chacune de ces écoles.

### Écoles ménagères supérieures

FON- DA- TION	LOCALITÉS	DIRECTRICES	ÉLÈ- VES
1882	ROBERVAL, <i>cté du Lac St-Jean</i> , École ménagère agricole régionale, (avec École Normale).....	RR. SS. Ursulines.....	192
1905	ST-PASCAL, <i>cté de Kamouraska</i> , École Normale classico-ménagère.....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	266
1907	MONTRÉAL, École ménagère provinciale, <i>461, rue Sherbrooke-est</i> .....	Mlle A. Gérin-Lajoie.....	524
"	MONTRÉAL, Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, Cours publics ménagers, <i>853, rue Sherbrooke-est</i> .....	Mlle Georgette LeMoyne, <i>sec.</i>	480
1911	MONTEBELLO, <i>cté de Papineau</i> , École ménagère régionale.....	RR. SS. Grises de la Croix..	186
"	SUTTON, <i>cté de Brome</i> , École ménagère régionale.....	RR. SS. de la Prés. de Marie	127
1912	STE - ANNE - DE - BELLEVUE, <i>cté de Jacques-Cartier</i> , Household Science School du Collège Macdonald.....	Miss Bessie-M. Philp.....	140
1916	ST-DAMIEN, <i>cté de Bellechasse</i> , École ménagère régionale, (avec orphelinat agricole de garçons).....	RR. SS. de N.-D. du Perpétuel-Secours.....	70
1919	STE-MARTINE, <i>cté de Châteauguay</i> , École ménagère régionale.....	RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie.....	152
1920	GRAND-MÈRE, <i>cté de Laviolette</i> , École ménagère municipale avec cours publics	Mlle G.-A. Beaudoin.....	190
1924	GASPÉ, <i>cté de Gaspé</i> , École ménagère régionale (avec École Normale).....	RR. SS. Ursulines.....	50
"	SHERBROOKE, Fédération des Canadiennes-françaises, École ménagère spéciale avec cours publics.....	Mlle Jeanne Paré.....	146

FON- DA- TION	LOCALITÉS	DIRECTRICES	ÉLÈ- VES
1927	STE-URSULE, <i>cté de Maskinongé</i> , École ménagère régionale.....	RR. SS. de la Providence....	212
1928	MONTREAL, École ménagère régionale, 1190, <i>rue Guy</i> .....	RR. SS. Grises de l'Hôpital Général de Montréal.....	106
"	ST-GEORGES, <i>cté de Beauce</i> , École Ménagère régionale.....	RR. SS. du Bon-Pasteur....	212
1930	LORETTEVILLE, <i>cté de Québec</i> , École ménagère régionale.....	RR. SS. de la Charité de St-Louis.....	296
"	MONT-JOLI, <i>cté de Matane</i> , École Ménagère régionale.....	RR. SS. de N.-D. du St-Rosaire.....	489
"	NICOLET, <i>cté de Nicolet</i> , École ménagère régionale, (avec École Normale).....	RR. SS. de l'Assomption de la S.-V.....	210
"	NOMININGUE, <i>cté de Labelle</i> , École ménagère régionale.....	RR. SS. de Ste-Croix.....	93
"	ST-JACQUES, <i>cté de Montcalm</i> , École ménagère régionale.....	RR. SS. de Ste-Anne.....	249
1931	CAP-DE-LA-MADELEINE, <i>cté de Champlain</i> , École ménagère régionale.....	RR. SS. Filles de Jésus.....	109
"	PORT-ALFRED, <i>cté de Chicoutimi</i> , École ménagère spéciale, avec cours publics.....	RR. SS. de N.-D. du Bon-Conseil.....	301

### Écoles ménagères primaires

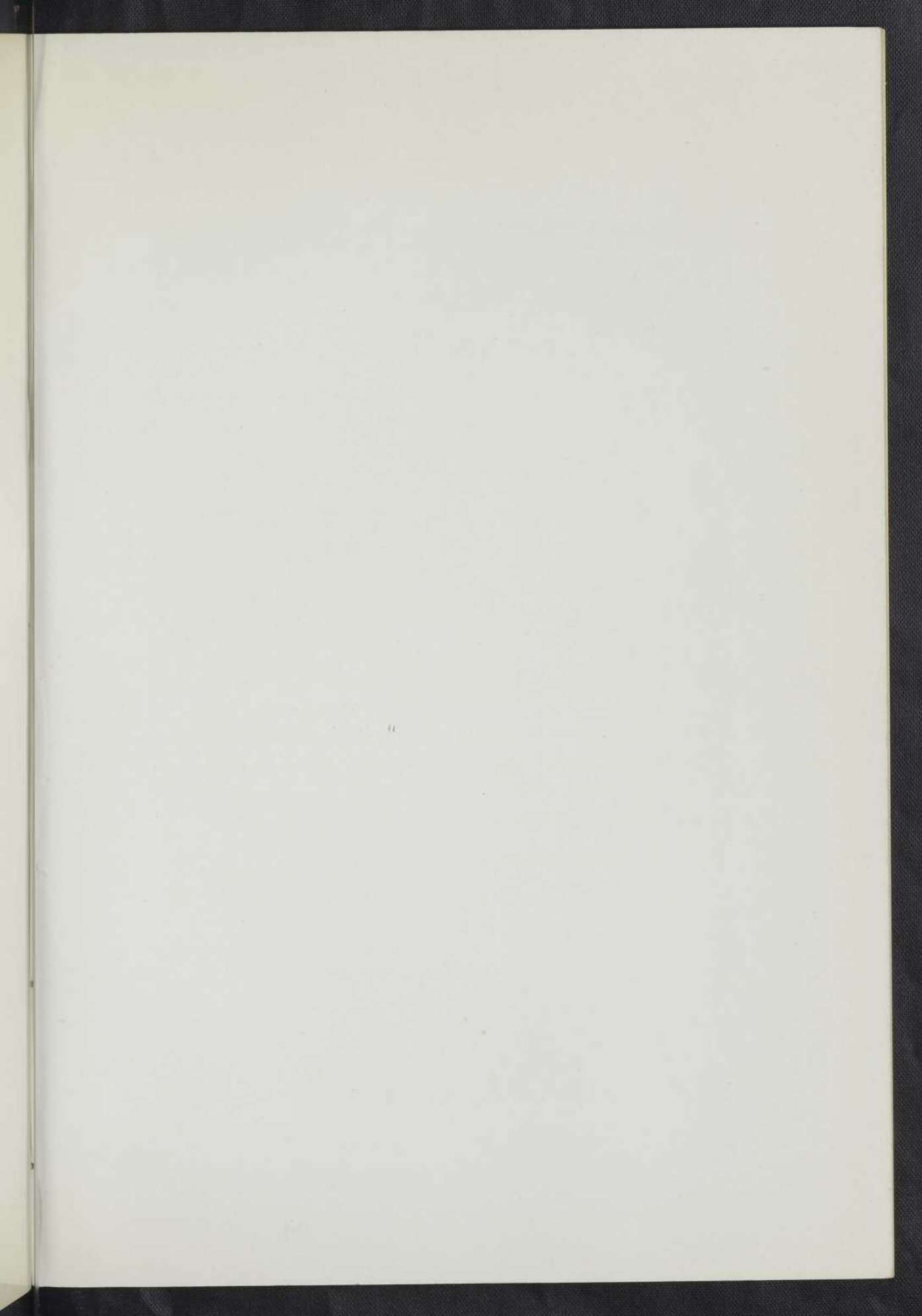
1910	NEUVILLE, <i>cté de Portneuf</i> .....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	86
"	TROIS-PISTOLES, <i>cté de Rivière-du-Loup</i> .....	RR. SS. de Jésus-Marie....	267
"	STE-MARIE, <i>cté de Beauce</i> .....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	209
"	VICTORIAVILLE, <i>cté d'Arthabaska</i> .....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	499
"	ST-FRANÇOIS-DU-LAC, <i>cté d'Yamaska</i> .....	RR. SS. Grises de la Croix..	76
"	CHICOUTIMI, <i>cté de Chicoutimi</i> .....	RR. SS. Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de St-Vallier.	50
1911	STANSTEAD, <i>cté de Stanstead</i> .....	RR. SS. Ursulines.....	138
"	QUÉBEC CITÉ, 99, <i>rue Scott</i> .....	RR. SS. du Bon-Pasteur....	62
"	RIVIÈRE-DU-LOUP, <i>cté de Rivière-du-Loup</i> .....	RR. SS. du Bon-Pasteur....	218
"	QUÉBEC CITÉ, 211, <i>rue Crémazie</i> ....	RR. SS. de St-Joseph de St-Vallier.....	447
1912	ACTON-VALE, <i>cté de Bagot</i> .....	RR. SS. de la Prés. de Marie.	122
"	ST-GERVAIS, <i>cté de Bellechasse</i> .....	RR. SS. de Jésus-Marie....	117
"	ST-PIERRE, <i>cté de Montmagny</i> .....	RR. SS. du Bon-Pasteur....	31
"	L'ISLET, <i>cté de L'Islet</i> .....	RR. SS. du Bon-Pasteur....	115
"	STE-CROIX, <i>cté de Lotbinière</i> .....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	110
"	VILLE-MARIE, <i>cté de Témiscamingue</i> ..	RR. SS. Grises de la Croix..	69
"	MARIEVILLE, <i>cté de Rouville</i> .....	RR. SS. de la Prés. de Marie.	245
"	ST-BONAVENTURE, <i>cté de Bonaventure</i> .....	RR. SS. de N.-D. du St-Rosaire.....	101
"	ST-ISIDORE, <i>cté de Dorchester</i> .....	RR. SS. du Bon-Pasteur....	69
"	ST-LOUIS-DE-LOTBINIÈRE, <i>cté de Lotbinière</i> .....	RR. SS. du Bon-Pasteur....	85

FON- DA- TION	LOCALITÉS	DIRECTRICES	ÉLÈ- VES
1912	MATANE, <i>cté de Matane</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	227
"	BUCKINGHAM, <i>cté de Papineau</i> . . . . .	RR. SS. Grises de la Croix . . . . .	384
"	GRANDE-RIVIÈRE, <i>cté de Gaspé-sud</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	70
"	HAVRE - AUX - MAISONS, <i>Iles - de - la - Madeleine</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	50
"	DRUMMONDVILLE, <i>cté de Drummond</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	142
"	ROXTON FALLS, <i>cté de Shefford</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	86
1913	ST-LAURENT, <i>I. O., cté de Montmo- rency</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	85
"	ST- ALEXIS - DE - MATAPÉDIA, <i>cté de Bonaventure</i> . . . . .	RR. SS. de N.-D. du St- Rosaire . . . . .	55
1914	CHAMPLAIN, <i>cté de Champlain</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	135
"	STE - ANNE - DES - MONTS, <i>cté de Gaspé-nord</i> . . . . .	RR. SS. de N.-D. du St- Rosaire . . . . .	146
"	STE-THÉRÈSE, <i>cté de Terrebonne</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N. D. . . . .	492
"	ST-BENOIT, <i>cté des Deux-Montagnes</i> . . . . .	RR. SS. Grises de l'Hôpital Général de Montréal . . . . .	96
"	SHAWVILLE, <i>cté de Pontiac</i> . . . . .	Municipalité Clarendon . . . . .	
1914	ST-AIMÉ, <i>cté de Richelieu</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	93
"	ST-FRANÇOIS, <i>cté de Montmagny</i> . . . . .	RR. S.S de la Cong. de N.-D. . . . .	97
1915	PAPINEAUVILLE, <i>cté de Papineau</i> . . . . .	RR. SS. Grises de la Croix . . . . .	102
"	POINTE-DU-LAC, <i>cté de St-Maurice</i> . . . . .	RR. SS. Grises de la Croix . . . . .	85
1916	STE-THÈCLE, <i>cté de Laviolette</i> . . . . .	RR. SS. Filles de Jésus . . . . .	136
"	ST-SYLVESTRE, <i>cté de Lotbinière</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	50
"	FARNHAM, <i>cté de Missisquoi</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	210
1917	BÉCANCOUR, <i>cté de Nicolet</i> . . . . .	RR. SS. de l'Assomption de la S.-V. . . . .	50
1918	ST-ROMUALD, <i>cté de Lévis</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	91
1919	STANSTEAD, <i>cté de Stanstead</i> . . . . .	Wesleyan College . . . . .	
"	ASBESTOS, <i>cté de Richmond</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N. D. . . . .	115
"	LAUZON, <i>cté de Lévis</i> . . . . .	RR. SS. de Jésus-Marie . . . . .	200
"	WARWICK, <i>cté d'Arthabaska</i> . . . . .	RR. SS. de l'Assomption de la S.-V. . . . .	50
1920	CHARLESBOURG, <i>cté de Québec</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	165
"	MONTREAL-EST, <i>4441, blvd Décarie</i> . . . . .	RR. SS. de la Providence . . . . .	105
1921	STE-FOY, <i>cté de Québec</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	53
"	ST - MAURICE - DE - THETFORD, <i>cté de Mégantic</i> . . . . .	RR. SS. de la Charité de Québec . . . . .	211
"	ST-CASIMIR, <i>cté de Portneuf</i> . . . . .	RR. SS. de la Providence . . . . .	216
1922	RAWDON, <i>cté de Montcalm</i> . . . . .	RR. SS. de Ste-Anne . . . . .	134
1923	BERTHIERVILLE, <i>cté de Berthier</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	262
"	MONTREAL, <i>1460, chemin St-Michel</i> . . . . .	RR. SS. Grises de Montréal . . . . .	70
"	SOREL, <i>cté de Richelieu</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	715
"	L'ASSOMPTION, <i>cté de l'Assomption</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	200
"	LACHUTE, <i>cté d'Argenteuil</i> . . . . .	RR. SS. de Ste-Croix . . . . .	252
"	BEAUCEVILLE, <i>cté de Beauce</i> . . . . .	RR. SS. de Jésus-Marie . . . . .	111
"	ST-HUGUES, <i>cté de Bagot</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	81
"	ST-HYACINTHE, <i>cté de St-Hyacinthe</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	115
"	ST-PIE, <i>cté de Bagot</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	61

FON- DA- TION	LOCALITÉS	DIRECTRICES	ÉLÈ- VES
1923	VERCHÈRES, <i>cté de Verchères</i> . . . . .	RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie . . . . .	68
"	ST-PROSPER, <i>cté de Dorchester</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	189
1924	ST - ALPHONSE - DE - THETFORD, <i>cté de Mégantic</i> . . . . .	RR. SS. de la Charité de Québec . . . . .	528
"	YAMACHICHE, <i>cté de St-Maurice</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	185
"	ST-TITE, <i>cté de Laviolette</i> . . . . .	RR. SS. de la Providence . . . . .	233
"	NOTRE - DAME - DU - LAC, <i>cté de Témiscouata</i> . . . . .	RR. SS. Filles de Jésus . . . . .	63
"	MONTREAL, 216, <i>rue Querbes</i> . . . . .	RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie . . . . .	400
"	ST-STANISLAS, <i>cté de Champlain</i> . . . . .	RR. SS. Filles de Jésus . . . . .	163
1925	GRANBY, <i>cté de Shefford</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	620
"	ST-CESAIRE, <i>cté de Rouville</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	162
"	HULL, 174, <i>rue Notre-Dame</i> . . . . .	RR. SS. Grises de la Croix . . . . .	834
"	WEEDON CENTRE, <i>cté de Wolfe</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	190
"	COATICOOK, <i>cté de Stanstead</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	185
"	CHICOUTIMI, <i>avenue du Séminaire</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	146
"	ST-ALEXANDRE, <i>cté d'Iberville</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	97
"	CHICOUTIMI-OUEST, <i>cté de Chicou- timi</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	622
"	ST-MICHEL, <i>cté de Bellechasse</i> . . . . .	RR. SS. de Jésus-Marie . . . . .	98
"	N.-D. - DES - LAURENTIDES, <i>cté de Québec</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	84
1926	STE-ÉLISABETH, <i>cté de Joliette</i> . . . . .	RR. SS. de la Providence . . . . .	148
"	ST-OURS, <i>cté de Richelieu</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	74
"	UPTON, <i>cté de Bagot</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	86
"	FRELIGHSBURG, <i>cté de Missisquoi</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	68
"	NEW-RICHMOND, <i>cté de Bonaventure</i> . . . . .	RR. SS. Filles de Marie de l'Assomption . . . . .	76
"	PRICE, <i>cté de Matane</i> . . . . .	RR. SS. de N.-D. du St- Rosaire . . . . .	304
1927	ST-JEAN-BAPTISTE, <i>cté de Rouville</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	50
"	LIMOILOU, <i>cté de Québec, 98, Huitième Avenue</i> . . . . .	RR. SS. Servantes du St- Cœur de Marie . . . . .	663
"	RIVIÈRE-OUELLE, <i>cté de Kamouraska</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	96
"	DORVAL, <i>cté de Jacques-Cartier</i> . . . . .	RR. SS. Filles de la Sagesse . . . . .	50
"	ST-DAVID, <i>cté d'Yamaska</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	103
"	MAGOG, <i>cté de Stanstead</i> . . . . .	RR. SS. Filles de la Charité du Sacré-Cœur-de-Jésus . . . . .	345
"	TOURVILLE, <i>cté de L'Islet</i> . . . . .	RR. SS. du Bon-Pasteur . . . . .	65
1928	AYLMER-EST, <i>cté de Gatineau</i> . . . . .	RR. SS. Grises de la Croix . . . . .	195
"	HULL, <i>Académie Carrière, 225, rue St- Rédempteur</i> . . . . .	RR. SS. Grises de la Croix . . . . .	580
"	N.-D. - DE - LIESSE, <i>cté de Jacques- Cartier</i> . . . . .	RR. SS. Grises de Montréal . . . . .	118
"	ST - JEAN - D'IBERVILLE, <i>cté de St-Jean</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	320
"	JOLIETTE, <i>cté de Joliette</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	459
"	SWEETSBURG, <i>cté de Missisquoi</i> . . . . .	RR. SS. de la Prés. de Marie . . . . .	102
"	LANORAIE, <i>cté de Berthier</i> . . . . .	RR. SS. de la Providence . . . . .	112
"	RICHMOND, <i>cté de Richmond</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	254
"	SHERBROOKE, <i>cté de Sherbrooke</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	435
"	DANVILLE, <i>cté de Richmond</i> . . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D. . . . .	50

FON- DA- TION	LOCALITÉS	DIRECTRICES	ÉLÈ- VES
1929	ST-ANDRÉ-AVELLIN, <i>cté de Papineau</i>	RR. SS. de la Providence...	183
"	ST-AUGUSTIN, <i>cté de Portneuf</i> .....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	193
"	MONTMAGNY, <i>cté de Montmagny</i> .....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	328
"	ST-ESPRIT, <i>cté de Montcalm</i> .....	RR. SS. de Ste-Anne.....	79
"	STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, <i>cté de Montmorency</i> .....	RR. SS. de N.-D. du St- Rosaire.....	185
"	LAC-MÉGANTIC, <i>cté de Frontenac</i> .....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	175
"	HENRYVILLE, <i>cté d'Iberville</i> .....	RR. SS. de la Prés. de Marie.	100
"	MONT-LAURIER, <i>cté de Labelle</i> .....	RR. SS. de Ste-Croix.....	93
1930	ST-AMBROISE-DE-KILDARE, <i>cté de Joliette</i> .....	RR. SS. de Ste-Anne.....	78
"	ST-PIERRE-DE-SHAWINIGAN, <i>cté de St-Maurice</i> .....	RR. SS. Ursulines.....	532
"	ST-MARC-DE-SHAWINIGAN, <i>cté de St-Maurice</i> .....	RR. SS. Grises de la Croix..	639
"	ST-BERNARD-DE-SHAWINIGAN, <i>cté de St-Maurice</i> .....	RR. SS. Grises de la Croix..	596
"	DONNACONA, <i>cté de Portneuf</i> .....	RR. SS. de la Charité de St- St-Louis.....	370
"	ST-GABRIEL-DE-BRANDON, <i>cté de Berthier</i> .....	RR. SS. de Ste-Anne.....	161
"	LACHINE, <i>cté de Jacques-Cartier, Aca- démie Savaria</i> .....	RR. SS. de Ste-Anne.....	881
"	MONTRÉAL CITÉ, <i>1640, rue St-Hubert, Académie St-Ignace</i> .....	RR. SS. de Ste-Croix.....	141
"	ST-LAURENT, <i>cté de Jacques-Cartier, Académie St-Alfred</i> .....	RR. SS. de Ste-Croix.....	225
"	ST-LAURENT, <i>cté de Jacques-Cartier</i> ..	RR. SS. de Ste-Croix.....	247
"	HOCHELAGA, <i>Montréal, 655, avenue Outremont</i> .....	RR. SS. de Ste-Croix.....	500
"	BOUCHERVILLE, <i>cté de Chambly</i> .....	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	91
"	ST-VINCENT-DE-PAUL, <i>cté de Laval</i> .....	RR. SS. de la Providence...	178
"	ST-MARTIN, <i>cté de Laval</i> .....	RR. SS. de Ste-Croix.....	114
"	RIGAUD, <i>cté de Vaudreuil</i> .....	RR. SS. de Ste-Anne.....	100
"	ST-FÉLICIEN, <i>cté de Lac St-Jean</i> .....	RR. SS. de N.-D. du Bon- Conseil.....	180
"	STE-ROSE, <i>cté de Laval</i> .....	RR. SS. de Ste-Croix.....	140
"	ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU, <i>cté de St-Hyacinthe</i> .....	RR. SS. de la Prés. de Marie.	58
1931	COTEAU-DU-LAC, <i>cté de Soulanges</i> ...	RR. SS. de la Providence...	139
"	QUÉBEC CITÉ, <i>205, avenue Marie-de- l'Incarnation</i> .....	RR. SS. Franciscaines Mis- sionnaires de Marie.....	150
"	RIVIÈRE-A-PIERRE, <i>cté de Portneuf</i> ..	RR. SS. Servantes du St- Cœur de Marie.....	104
"	ST-ÉPHREM-DE-TRING, <i>cté de Beauce</i>	RR. SS. Servantes du St- Cœur de Marie.....	130
"	ST-HENRI-DE-MASCOUCHE, <i>cté de l'Assomption</i> .....	RR. SS. de la Providence...	103
"	ST-PAUL, <i>cté de Joliette</i> .....	RR. SS. de la Providence...	64
"	ST-THOMAS, <i>cté de Joliette</i> .....	RR. SS. de la Providence...	137
"	STADACONA, <i>cté de Québec, 77, avenue François 1er</i> .....	RR. SS. Servantes du St- Cœur de Marie.....	284
"	ARVIDA, <i>cté de Chicoutimi</i> .....	RR. SS. de N.-D. du Bon- Conseil.....	123

FON- DA- TION	LOCALITÉS	DIRECTRICES	ÉLÈ- VES
1931	MONTRÉAL CITÉ, 3725, rue St-Denis.	RR. SS. de la Providence . . .	216
"	MONTRÉAL, 1691, boulevard Pie IX . .	RR. SS. de la Providence . . .	95
"	MONTRÉAL CITÉ, 4220, avenue Henri-Julien . . . . .	RR. SS. de la Providence . . .	52
"	MONTRÉAL CITÉ, 980, rue Visitation .	RR. SS. de la Providence . . .	67
"	ST-HYACINTHE, cté de St-Hyacinthe . .	RR. SS. de St-Joseph de St-Hyacinthe . . . . .	56
"	ST-FÉLIX-DE-VALOIS, cté de Joliette .	RR. SS. de Ste-Anne . . . . .	118
1932	CAP-CHAT, cté de Gaspé-nord . . . . .	RR. SS. Filles de Jésus . . . . .	149
"	DORVAL, cté de Jacques-Cartier . . . .	RR. SS. Filles de la Sagesse . .	64
"	KÉNOGAMI, cté de Chicoutimi . . . . .	RR. SS. de N.-D. du Bon-Conseil . . . . .	500
"	LA TUQUE, cté de Laviclette . . . . .	RR. SS. de l'Assomption de la S.-V. . . . .	145
"	L'ÉPIPHANIE, cté de l'Assomption . . .	RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie . . . . .	125
"	MANIWAKI, cté de Gatineau . . . . .	RR. SS. Grises de la Croix . . .	203
"	NICOLET, cté de Nicolet . . . . .	RR. SS. de l'Assomption de la S.-V. . . . .	119
"	MONTRÉAL CITÉ, 1469, rue St-Denis .	RR. SS. de la Providence . . .	98
"	ST-BENOIT-LABRÉ, cté de Beauce . . . .	RR. SS. Servantes du St-Cœur de Marie . . . . .	90
"	ST-CUTHBERT, cté de Berthier . . . . .	RR. SS. de Ste-Anne . . . . .	51
"	STE-EUPHÉMIE, cté de Montmagny . . .	RR. SS. Servantes du St-Cœur de Marie . . . . .	115
"	ST-JÉROME, cté de Terrebonne . . . . .	RR. SS. de Ste-Anne . . . . .	245
"	ST - JOSEPH - D'ALMA, cté de Lac St-Jean . . . . .	RR. SS. de N.-D. du Bon-Conseil . . . . .	347
"	ST - LIN - DES - LAURENTIDES, cté de l'Assomption . . . . .	RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie . . . . .	141
"	ST-SIMÉON, cté de Charlevoix . . . . .	RR. SS. Petites Franciscaines de Marie . . . . .	167
"	ST-BARTHÉLEMY, cté de Berthier . . . .	RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie . . . . .	136
"	MONTAUBAN, cté de Portneuf . . . . .	RR. SS. Servantes du St-Cœur de Marie . . . . .	121
"	ST-MARTIN, cté de Beauce . . . . .	RR. SS. de la Charité de St-Louis . . . . .	190
1934	ST - JOACHIM - DE - TOURELLE, cté de Gaspé-nord . . . . .	RR. SS. de St-Paul-de-Chartres . . . . .	108
"	BAIE ST-PAUL, cté de Charlevoix . . . .	RR. SS. de la Cong. de N.-D.	276





*M. J. Manning*  
 Directeur Général  
 des Etudes, Commission  
 Scolaire de Montreal.



*Mlle. A. Galberté*  
 Doyenne des Ecoles  
 de Coupe et Couture de  
 l'Instruction Publique



*Mme. H. Serin-Lajoie*  
 Fondatrice de  
 la Fédération Nationale  
 St. Jean-Baptiste



*Mr. Victor Dore*  
 Président  
 Commission Pédagogique  
 des Ecoles Catholiques  
 de Montreal.



*Mlle. A. Marot*  
 Professeur  
 Ecole Ménagère  
 Provinciale



*Mme. G. M. Souin*  
 Directrice des  
 Oeuvres féminines  
 de Montreal



*Mr. Paul Bergeron*  
 Assistant Directeur du  
 Dessin et des Cours Ménagers

## L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER ET AGRICOLE ACTUEL ET L'ÉDUCATION FAMILIALE

---

*Mercredi, le 30 mai 1934,  
à 8 hrs p. m.*

Le président du Congrès, après avoir fait l'éloge de M. Victor Doré, président de la Commission pédagogique des Écoles catholiques de Montréal et président d'honneur de cette journée, commente le programme de l'instruction ménagère en regard des besoins actuels de l'éducation familiale.

M. Jean-Marie Manning, directeur-général des études dans la Commission des écoles de Montréal, dira la place que l'enseignement ménager occupe dans le programme de ces écoles.

M. l'abbé Honorius Bois, D. Sc. A., directeur de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, indique les services que peut rendre dans la vie agricole une jeune fille préparée par l'École ménagère.

Mgr J.-C. Allard, P. A., fondateur des écoles ménagère et agricole de Ste-Martine, présente une courte mais substantielle dissertation sur l'efficacité de l'éducation ménagère supérieure pour les jeunes filles qui se destinent au mariage dans les milieux urbains.

Enfin, le président du congrès termine cette séance par des considérations d'ordre pratique sur le rôle des éducatrices dans l'enseignement ménager et dans l'orientation des femmes instruites en vue du bien-être familial et de l'ordre dans la société.

---

*" Il faut que nos enfants soient avertis des luttes éventuelles qu'on leur prépare. Il faut qu'ils soient prêts à défendre les droits du bien, de la justice, de la vérité, de la charité, et qu'ils soient les sentinelles inébranlables dévouées à la défense de la vraie civilisation. Il faut que nos enfants soient des citoyens d'élite, armés de convictions agissantes, d'énergie combattive et de courage à toute épreuve. Pour cela, nous, parents, devons les orienter dès aujourd'hui, dès leur enfance et jusqu'à leur maturité, dans le chemin du bon sens, du devoir, de la religion et des vertus morales et civiques. Il faut les garder avec nous ou avec leurs éducateurs. Ce n'est ni dans la rue, ni au cinéma, ni en automobiles, ni dans les salles de danse, que se forment la jeunesse honnête et les âmes élevées. Mais c'est là que germent, se suggestionnent et s'entraînent les voleurs, les incendiaires, les assassins, et tous les rebuts que la société proscriit mais qui se vengent parfois, de façon bien horrible, même sur des innocents. "*

Alphonse DESILETS

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER  
DANS LES ÉCOLES DE MONTRÉAL

PAR

M. J.-M. MANNING,  
directeur des études de la Commission scolaire de Montréal.

---

Il me semble que nous sentons, depuis quelques années, quelle étroite solidarité nous unit. Nous nous rendons compte que l'individualisme est une erreur, même plus, un non-sens, et que le sort de chacun dépend du sort de tous.

Quoi qu'on veuille et quoi qu'on fasse, il nous est impossible d'isoler notre existence, de rompre les liens qui nous attachent malgré notre volonté même à la société tout entière. La solidarité n'est pas une théorie : elle est un fait ; l'individualisme n'est pas une réalité possible, ce n'est qu'une illusion, qui reste dans le domaine de la chimère.

Vous Mesdames, séculières ou religieuses, depuis de nombreuses années, vous avez créé la nécessité, pour chacun de nous, de venir en aide à nos semblables, afin de maintenir même notre propre bonheur.

Il est un grand nombre de gens qui n'auraient pas le moyen d'être bons, si la bonté ne pouvait se traduire que par des dons d'argent. Mais chacun peut donner son cœur et c'est la seule vraie charité. C'est sa tendresse, son affection, son temps, son expérience, une partie de soi-même qu'on abandonne par amour du prochain.

C'est ce que vous avez fait, vous les pionnières de l'enseignement ménager, et permettez-moi de vous en rendre hommage publiquement. Tiens, je me surprends à jouer au moraliste, moi qui m'étais bien promis de mettre de la poésie tout plein ! d'adoucir les tournures pour qu'elles cadrent bien avec la grâce humaine et je dirais la solennité présentes ici-même. Enfin, *parlons d'enseignement ménager.*

L'enseignement ménager, dans nos écoles, comprend :

1°. — Des exercices pratiques de couture, de tricot, de blanchissage et repassage, de travaux à l'aiguille, de coupe et confection, d'art culinaire, de tenue de la maison ;

2°. — Des notions théoriques d'économie domestique, de médecine domestique, d'horticulture, de laiterie, d'aviculture, d'apiculture, d'hygiène et de chimie alimentaire.

En conformité avec le programme, les institutrices n'oublient pas " que la leçon d'économie domestique doit être une culture continue des facultés " et non un " bourrage de la mémoire ", " un exercice raisonnée " et non une " vaine et aride nomenclature ".

Toutes les classes de filles, à partir de la première année jusqu'à la huitième inclusivement reçoivent des leçons d'enseignement ménager. Ces leçons sont proportionnées au degré du développement intellectuel des élèves ; le temps consacré à tel enseignement varie à l'horaire selon les années du cours d'études. Les cinquième, sixième, septième et huitième années ont une heure et demie par semaine d'enseignement ménager.

L'art culinaire est pratiqué à la cuisine par les élèves des classes déjà mentionnées.

Cinquante-cinq écoles ont chacune une salle spécialement aménagée pour l'art culinaire, la coupe et la couture, avec une institutrice congréganiste ou séculière, spécialiste en la matière. Quinze mille jeunes filles, toutes les semaines, participent aux exercices pratiques.

Une exposition d'articles de couture, de travaux à l'aiguille, de vêtements, d'objets en broderie, de tricot, de gâteaux, conserves alimentaires vient clore le travail de l'année. Le public est à même de constater l'importance que la commission scolaire attache à l'enseignement ménager.

Les jeunes filles ne doivent pas négliger d'apprendre à travailler manuellement. Sans vouloir, comme Chrysale, leur défendre de s'instruire et trouver avec lui

Qu'une femme en sait toujours assez  
Quand la capacité de son esprit se hausse  
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Nous pensons cependant que la plus utile science, pour une jeune fille est " la science du ménage ". Ainsi disait Montaigne.

On parle beaucoup du rôle de la femme dans l'avenir. La dernière guerre l'a obligée, en bien des circonstances, à prendre la place de l'homme. Il est à souhaiter qu'elle puisse bientôt retrouver sa fonction normale au foyer. La famille n'existe plus si la mère en abandonne la direction. C'est, d'ailleurs, un mauvais calcul que de chercher à augmenter les ressources du ménage par le travail de la femme, le bénéfice n'est qu'illusoire, car les dépenses étant réglées avec moins d'économie, il en résulte, en définitive, une perte, alors qu'on cherchait un gain. La perte d'argent s'accompagne encore d'une perte morale. Si la mère est absente toute la journée, si les enfants s'élèvent seuls, si la femme rentre chez elle, fatiguée et nerveuse, l'âme du foyer disparaît, car c'est la maman seule qui la peut créer.

La femme doit donc, autant que possible, rester chez elle, mais, évidemment, elle ne doit pas rester inactive. Il y a du travail dans une maison, rien que pour entretenir le linge, par exemple ! Beaucoup de femmes ne savent pas ou savent mal raccommoder, certaines mêmes trouvent cette occupation ennuyeuse et trop terre à terre. Pensez donc . . . faire des reprises, ravauder chaussettes et torchons . . . ce n'est pas une besogne de mains délicates ! Pourtant, il faut du goût et de l'habileté pour faire des reprises invisibles, et puis en les faisant elle-même, la maîtresse de maison conservera son linge beaucoup plus longtemps, ce qui lui évitera des dépenses inutiles.

Le raccommodage d'ailleurs ne prend pas tout le temps d'une bonne ménagère. Elle trouve encore le moyen de faire du neuf et quelle économie si la maman sachant couper, tailler, coudre avec goût peut faire elle-même son trousseau, celui de ses enfants et les vêtements de ceux-ci pendant leur jeune âge ! Je sais des femmes, très adroites, qui font même leurs robes et leurs chapeaux . . .

Leurs maris ignorent la fameuse note de la couturière et de la modiste, à propos de laquelle on a tant raillé les femmes. C'est un grand avantage pour eux, à ce que chacun dit . . . surtout si leurs épouses sont "coquettes" et aiment la toilette. Il ne leur est plus défendu de l'être dans ces conditions, au contraire, car elles peuvent ainsi être toujours élégantes et jolies, sans peser trop lourdement sur le budget familial. Et, pour elles-mêmes, n'est-ce point charmant de pouvoir confectionner de petites choses agréables, de chiffonner les robes de leurs bambins gentiment et sans grands frais ? C'est de la joie pour toute la famille. Enfin les "travaux de dame" qu'elles savent exécuter leur permettent d'orner leur maison. Grâce à la broderie, à la tapisserie, à la dentelle, grâce à ces mille petits riens

légers : brise-bise, chemins de table, dessus de buffet, grâce aux portières qu'elles savent tendre, aux rideaux qu'elles savent draper, les femmes peuvent donner beaucoup de charme et de gaieté à leur *home*. Elles rendent leur nid douillet et font ainsi le bonheur de ceux qu'elles aiment et le leur en même temps.

Puis, si le malheur venait à frapper à la porte, si le père disparaissait, la mère, obligée d'élever seule ses enfants, pourrait encore trouver quelques ressources par ses travaux de couture. Apprendre à travailler manuellement, pour une jeune fille, c'est s'assurer contre la misère. La parole de Mme Roland résume à merveille le but à atteindre dans l'éducation des jeunes canadiennes : en faire des femmes intelligentes, capables de s'adapter à toutes les nécessités de leur existence, sachant être tour à tour des ménagères ordonnées, économes, habiles et agréables compagnes, à la conversation spirituelle et intelligente.

L'idéal que nous nous faisons de la femme est celui-ci : ni une domestique, ni une cérébrale ; mais un être dont toute les facultés soient harmonieusement développées afin que les unes ne nuisent pas aux autres. Il faut que la femme canadienne fasse bonne figure à la cuisine, c'est-à-dire qu'elle soit capable de diriger sa maison, de commander avec vigilance et raison ses domestiques ; si elle n'en a pas, il doit lui être possible de mener à bien, et à elle seule, les multiples travaux qui incombent à la femme dans un intérieur.

Mais là ne saurait se borner son rôle, car la Martine de Molière n'est pas le modèle qu'elle se propose. La femme canadienne ne vit pas toujours confinée en sa maison : elle a certains dons naturels qui lui font goûter à elle-même la vie de société, elle est gracieuse, souvent élégante, gaie, spirituelle ! . . .

Il est très utile pour elle de savoir tenir son rang dans la société à laquelle elle appartient. Sous l'aimable interlocutrice rencontrée en quelque salon, il serait fort difficile parfois de retrouver la ménagère avisée qui a relégué à la cuisine son tablier et son balai, pour revêtir d'élégants atours.

Il est d'une très haute importance d'arriver à donner à la jeune fille une notion très nette de ses futurs devoirs. Aucun petit détail ne saurait être négligé sans préjudice, et il est tout aussi regrettable d'entendre une péronnelle affirmer qu'elle ne saurait faire cuire un bifteck, que de voir une femme " pot de feu " professer une sainte horreur pour toutes les manifestations de l'esprit.

---

### LE PRÉSIDENT

Je remercie cordialement M. Manning de l'intéressant rapport qu'il vient de nous communiquer. On aurait pu croire que, dans une ville comme Montréal, les préoccupations d'ordre domestique passaient au dernier plan, eu égard aux multiples intérêts de la finance, du commerce et de l'industrie. En éducateurs avertis, les dirigeants de la Commission pédagogique des Écoles de Montréal, et notamment le directeur-général des études, ont donné à la formation ménagère une large place dans leur programme. C'est un exemple que les commissions scolaires d'autres villes, pourraient méditer à l'avantage de leurs administrés. Des corps publics voisins ont déjà mis en pratique cet exemple de la métropole. A Verdun, à Lachine, l'enseignement ménager prend une place prépondérante dans l'instruction et l'éducation des jeunes filles. Et M. Manning aurait pu nous dire qu'il ne cesse d'être consulté sur cette partie de son programme, et qu'il encourage de toute son expérience et de toute son autorité la préparation des jeunes filles à leur rôle le plus urgent, celui de maîtresses de maison et de reines de foyer.

---

*“ Le progrès matériel est source de bonheur, mais à certaines conditions : que d'abord il soit bien appliqué et qu'il ne bouleverse pas, dans le pays et chez l'individu, des habitudes et des traditions nécessaires et essentielles. Le progrès demande donc à être mieux compris, à être mieux appliqué. La source de toute erreur est dans le fait que le progrès matériel et industriel a été en avance sur les cerveaux. Le cerveau humain qui a créé le progrès n'a pas su, l'ayant créé, l'assimiler ; le génie qui a créé la machine n'a pas pu faire assimiler au génie de l'individu la machine. Si le progrès porte en lui-même la possibilité d'un accroissement de bonheur, n'est-ce pas le devoir des nations, des peuples comme des individus, de l'appliquer, avec mesure, et d'y chercher non pas le luxe, mais la source de bien vivre, le contentement dans une abondance faite de modération. ”*

Hon. Athanase DAVID,  
secrétaire de la Province.

(Notre temps, Québec 1933.)

## LA DIPLOMÉE ÈS SCIENCES MÉNAGÈRES SUR LA FERME

PAR

M. l'abbé HONORIUS BOIS, D. Sc. A.,  
directeur de l'École Supérieure d'agriculture de  
Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

---

Je vous avoue que je ne suis pas du tout à mon aise en cette tribune ce soir, en présence d'un auditoire aussi distingué. L'invitation de mon ami, M. Desilets, que j'ai d'abord refusée, pour céder plus tard à des instances réitérées me met en présence d'une tâche bien supérieure à mon talent et à ma préparation. L'admiration que j'ai toujours eue pour la noble et belle cause de l'enseignement ménager, à laquelle j'ai collaboré pendant quatre années, m'autorise cependant à implorer votre indulgence et à compter sur votre sympathie.

Il m'est agréable d'offrir, avec mes félicitations, mes vœux de succès aux Dames Patronesses de l'œuvre et aux dévouées directrices dont le zèle ne s'est jamais ralenti.

Les progrès constants de l'École Ménagère Provinciale et les précieux services rendus à la population de Montréal, depuis sa fondation, lui ont valu des sympathies justement méritées et un rayonnement extérieur considérable.

Nul doute, que cette Institution à la fois utile et si louable prendra un essor nouveau dans ce magnifique immeuble digne de la cause qu'il est appelé à servir, pour le bonheur et la prospérité du foyer.

Je regrette infiniment de n'avoir pu préparer comme il convenait le sujet qui m'a été assigné par le directeur-général de l'Enseignement ménager. Nous sommes à une époque de l'année scolaire, où les tâches sont multiples et laissent peu de loisirs. Je vous ferai part tout de même de quelques observations personnelles que je crois les plus dignes de votre intérêt.

Les grandes misères de l'heure présente et les graves problèmes qui en découlent sont pour les dirigeants de la nation une cause de soucis et d'appréhensions. Si nos campagnes ont moins souffert que les villes, il n'est pas moins vrai que nombre de familles sont dans une gêne voisine de la misère. Les demandes réitérées d'un crédit agricole, à la portée des cultivateurs, sont un indice que nombre de foyers campagnards sont menacés de ruine complète.

La crise a pris les gens par surprise, la secousse en a englouti déjà un trop grand nombre.

Les cultivateurs qui sont dans la gêne peuvent se classer en deux catégories bien distinctes ; la première comprend ceux qui, poussés par un motif très louable, ont acheté des terres à des prix trop élevés, dans le but d'y établir leurs fils ; la seconde comprend les spéculateurs et surtout ceux qui n'ont pas su limiter leurs dépenses à leurs revenus.

Pendant la période de prospérité, le cultivateur, comme le citadin, s'est créé une foule de nécessités dont il a peine à se débarrasser. Le catalogue des grands magasins à rayons, qui a envahi toutes les demeures, même les plus pauvres et les plus reculées, a développé le goût des modes extravagantes. Un brave habitant me disait il n'y a pas longtemps : " La plus grande plaie qui existe actuellement " pour nous cultivateurs, c'est le catalogue. "

Peu de foyers ont su échapper à son empire souverain. Mais au milieu de l'affolement général, il s'est trouvé des femmes assez courageuses, pour rompre avec les extravagances du progrès moderne et revenir au bon sens, des traditions anciennes. Les vieux rouets et les métiers, tout couverts de poussière, sont descendus des greniers et ont repris la place d'honneur qu'ils occupaient il y a vingt ans.

Parmi ces femmes de cœur, il s'en est trouvé un bon nombre qui, heureusement, avaient reçu leur éducation dans nos Écoles d'enseignement ménager.

En ces dernières années, j'ai pu constater moi-même les précieux services rendus à la ferme paternelle par des jeunes filles d'une bonne formation ménagère. Les unes exerçaient leurs talents dans l'art du tissage, les autres retiraient des revenus substantiels d'une culture potagère ou de petits fruits, bien conduite, complétée par la fabrication de conserves alimentaires. Toutes étaient animées du même désir d'aider famille et la ferme à passer la crise, sans encombre.

A Sainte-Anne-de-la-Pocatière même, j'ai sous les yeux l'œuvre magnifique accomplie par une ancienne élève de l'École Normale

classico-ménagère de Saint-Pascal, dirigée depuis trente ans par les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. C'est pourquoi il m'est agréable de vous dire quelques mots de l'influence de la diplômée en enseignement ménager sur :

- 1°. — l'Éducation familiale ;
- 2°. — la Prospérité de la ferme ;
- 3°. — le Milieu social.

Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec disait un jour au couvent de Sillery : “ La société vaut ce que vaut le foyer. “ Quand les foyers sont ce qu'ils doivent être, la société repose sur “ des bases solides. La femme c'est la force, la lumière, la chaleur, “ la pierre angulaire du foyer. ” Avec quelle conviction ce grand évêque devait prononcer ces paroles, lui, dont la sainte mère avait donné 18 enfants à la patrie et cinq fils à l'Église.

Ce n'est pas à vous, Mesdames, qu'il est nécessaire de faire de longues dissertations sur l'importance du milieu familial. Toutes vous comprenez que c'est dans ce sanctuaire béni que les générations fortement trempées reçoivent leur première impulsion, qui les oriente ensuite pendant la vie toute entière.

On a dit et très justement que “ la famille étant la source de vie “ où s'alimentent les peuples, les nations valent ce que valent les “ familles qui les composent. C'est au foyer que se conservent les “ traditions et les vertus de la race, que se réalisent les doctrines “ morales les plus élevées et les plus pures. ”

Si toujours, et en tous lieux, une solide éducation familiale est nécessaire, il est indiscutable que cette formation a des aspects particuliers pour les jeunes ruraux, dans l'ordre moral, intellectuel et matériel.

#### L'ÉDUCATION FAMILIALE

*Ordre moral* : Le travail de l'homme des champs est souvent pénible, il exige une attention continuelle. C'est pourquoi nous entendons souvent maugréer contre ce rude labeur, même en présence des enfants qui, à force d'entendre répéter les mêmes jérémiades, finissent par croire que le métier du père est méprisable et qu'il ne peut satisfaire les ambitions légitimes d'un genre de vie relativement facile et lucratif. Si la mère sait rappeler au bon moment

la grande loi du travail imposée à l'homme, sa dignité et sa noblesse ; si elle ne manque jamais une occasion de signaler à ses enfants l'intervention de la Providence dans les différents phénomènes de la production végétale : l'humidité et la chaleur qui assurent la germination des grains, la rosée bienfaisante qui provoque la croissance des plantes, le grand soleil qui mûrit les moissons ; les jeunes intelligences finiront par se convaincre que l'agriculteur est l'auxiliaire indispensable du créateur, dans la production des substances nécessaires, à la vie de l'humanité.

L'exploitation du sol considéré sous cet aspect n'est plus envisagée comme un travail mercenaire, mais, ce travail est accepté généreusement et avec joie. Si, à ces sages observations, la jeune fille ou la femme joint l'exemple, son enseignement devient éloquent et fécond. Si elle porte le poids du jour en conservant sa belle humeur, le travail paraît à tous moins lourd et plus acceptable ; par ces qualités aimables, douceur, gaiété, bon goût, elle fait régner l'ordre, l'économie, l'amour du travail et le savoir-faire.

La ménagère met ordre à son foyer avec cette humeur agréable que laisse toujours la satisfaction du devoir accompli, elle va, alerte, empressée, en fredonnant son gai refrain.

Aujourd'hui, plus que jamais par suite de la compénétration toujours grandissante des diverses classes sociales, compénétration pas toujours avantageuse pour la classe rurale, il faut que la fermière inculque de solides principes de morale à ses enfants.

*Ordre intellectuel :* Il arrive souvent que les petits campagnards abandonnent la classe trop jeunes, sous les prétextes les plus futiles, parce que les parents ne comprennent pas suffisamment tous les bienfaits de l'instruction. Combien de fois j'ai rencontré de ces pauvres jeunes gens de la campagne, qui savaient à peine lire à vingt ans ; ils déploraient eux-mêmes cette lacune, qui aurait pourtant pu être évitée si, dans leurs toutes jeunes années, il s'était trouvé quelqu'un à la maison pour les encourager à poursuivre plus longtemps leurs études primaires.

Si dans notre pays un grand nombre d'hommes sortis de nos campagnes ont joué un rôle prépondérant, dans l'Église et dans l'État, nous devons avouer qu'ils ont été poussés vers les études, surtout par la mère, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour assurer à ses enfants le trésor d'une haute éducation.

Si nous voulons que la profession agricole soit estimée à sa juste valeur et soit respectée comme il convient par les autres classes de la

société, il est indispensable de promouvoir l'instruction sous toutes ses formes ; inutile d'escompter des progrès durables sans cette condition.

Le père de famille qui est constamment préoccupé du bien-être matériel de ses enfants laisse à son épouse le soin de pourvoir au développement de leur intelligence. Certes, c'est dans ce domaine, aussi bien que dans le domaine moral, qu'elle peut exercer une influence vraiment salutaire.

La femme du cultivateur doit être à même de fournir la plus grosse part de satisfaction aux jeunes esprits et d'orienter sûrement l'intelligence de ses enfants dans le choix de leurs connaissances ; elle doit être un guide discret pour les plus âgés de son entourage. Le travail mental : science, calcul et raisonnement, allège de moitié le fardeau des fatigues physiques.

Comment pourra-t-elle jouer ce rôle si la femme des campagnes n'y est pas préparée. De là la nécessité de lui procurer des connaissances appropriées à ses besoins futurs. Mais où les puisera-t-elle ? D'abord au foyer paternel, avec une mère vraiment dans sa fonction d'éducatrice, et ensuite à l'école ménagère, où se parfont les vocations rurales.

La jeune fille, la femme de demain, ainsi préparée à ses fonctions, procurera à ses enfants les bienfaits de l'instruction dont elle jouit elle-même. Ensemble, ils poursuivront les lectures et les études agricoles, par lesquelles augmentent chaque jour les connaissances nécessaires au perfectionnement du bien familial.

Nos agriculteurs, qui ont fait des progrès fort encourageants en ces récentes années, donnent un exemple admirable à la jeune génération. Que celle-ci s'applique à suivre ses devanciers, tout en s'orientant vers des progrès nouveaux.

“ La terre québécoise renferme en ses flancs des trésors de fécondité. Elle ne demande qu'à produire de belles et bonnes récoltes, mais encore faut-il que le cultivateur sache la bien traiter “ pour en obtenir tout ce qu'elle est susceptible de donner, ” disait récemment l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture.

De là, la nécessité de posséder la science domestique, afin d'accomplir avec aisance, art, joie et aussi avec noblesse morale, tout cet ensemble de petits et de grands actes quotidiennement répétés, incessamment variées, simples, délicats et multiples, qui sont sa vie et la vie des autres.

Si l'on peut arriver à faire de nos écoles de vrais foyers de formation rurale, on contribuera par là même à la guérison de cette plaie sociale qu'on appelle la désertion des campagnes.

*Ordre matériel :* La baronne de Fenffe disait : “ L'avenir du pays  
“ c'est le foyer, et le foyer, c'est la mère qui le fait  
“ avec sa vigilance, avec son dévouement. Alors, quels services ne  
“ peut rendre la mère au foyer rural quand, jeune fille, elle a bénéficié  
“ d'une formation ménagère et agricole. Non seulement elle est  
“ experte dans la tenue de la maison, mais aussi elle est un auxiliaire  
“ précieux dans l'exploitation de la ferme.”

M. Mirguet, directeur d'une École normale de Bruxelles, disait au congrès de Gand en 1913 : “ Si la jeune fille est vaillante au  
“ travail, ordonnée et ponctuelle dans la direction de son ménage ;  
“ si elle excelle à y faire régner l'ordre et la propreté, à y établir  
“ la belle ordonnance d'un mobilier simple mais solide, commode  
“ et bien entretenu ; si elle est habile à préparer économiquement  
“ des repas bien conditionnés, substantiels, agréables au goût ; si  
“ elle fait de sa maison un milieu gai, attirant, où le mari et les enfants  
“ rentrent et séjournent avec plaisir ; si ingénieuse dans l'utilisation  
“ des restes des repas, et dans l'art de prolonger l'existence de vêtements  
“ anciens, elle possède en outre le talent d'établir son petit  
“ budget, de façon à maintenir un juste équilibre entre ses recettes  
“ et ses dépenses, elle aura introduit dans la famille qui lui devra la  
“ sécurité de l'avenir, une certaine aisance.”

L'esprit d'initiative et la prévoyance de la ménagère se manifestent de diverses façons. Jamais prise au dépourvu, elle sait faire face à toutes les situations, même les plus compliquées. Aux jours pressés, elle réunira dans une seule marmite le dîner de la famille, afin d'éviter l'encombrement. Elle ne craint pas d'abîmer ses ongles roses ou de flétrir ses mains délicates. La ménagère dresse le couvert, la famille est bientôt rassemblée autour de la table. Tout le monde est en appétit et savoure le réconfortant repas, copieusement assaisonné de gaieté, de bonne humeur. Un peuple bien vêtu, bien logé, bien nourri est un peuple moral, a dit quelqu'un. Sauver les sources profondes de sa nation, constitue le problème angoissant de l'heure présente.

Dans tout foyer bien organisé l'hygiène reçoit une attention spéciale. La santé est le premier des biens temporels. Lorsqu'elle fait défaut, on ne peut jouir pleinement d'aucun des autres biens. Le

riche privé de santé envie à bon droit le sort du pauvre, doué d'une robuste constitution.

La ménagère vraiment à la hauteur de sa position, sait à l'occasion, se transformer en une garde-malade attentive et dévouée. Depuis le bébé jusqu'au veillard, chacun trouvera au foyer les soins que requerront ses divers besoins. Afin d'être prête à tout événement, elle s'est installée une petite armoire domestique où les médicaments liquides et solides se mêlent au matériel des pansements. Chaque jour elle fera observer les règles de l'hygiène, surveillant les vêtements des siens, aux changements brusques de la température. Elle règlera l'alimentation de chacun selon l'âge, le genre de vie et l'occupation.

"Toute femme sage", a dit Salomon "bâtit elle-même sa maison." C'est à la jeune fille, à la mère, à l'épouse que revient l'honneur de préparer cet intérieur, d'embellir le nid familial où les siens doivent travailler, se reposer et se divertir. Elle doit mêler l'utile à l'agréable, le nécessaire à l'esthétique même. Pour atteindre ce but, la richesse n'est pas nécessaire, il suffit d'y apporter un peu de connaissance, du goût, mais surtout beaucoup de dévouement et d'amour.

La jeune fille, la jeune mère, n'est pas seulement reine du foyer, elle est aussi reine de la ferme. Distinguée par le naturel ou par l'éducation, elle ne croit pas s'abaisser en donnant ses soins à tout ce qui vit dans l'enclos de la ferme. Son ambition est de pratiquer les vertus de la terre et de coopérer au maintien de la gent agricole ; car elle sait que l'agriculture est le grand réservoir où se conservent les énergies vitales de la race. La famille forte, c'est la famille rurale stable, permanente, rivée à la terre qui la fait vivre.

Mgr L.-A. Pâquet avait cent fois raison de dire : "La famille, c'est un corps merveilleusement façonné, dont l'homme est la tête, dont la femme est le cœur, dont les enfants sont la gloire et la couronne et dont la vertu est l'âme."

#### TECHNIQUE AGRICOLE

Autrefois, avant le développement du machinisme, les femmes prenaient une part importante aux divers travaux de la ferme, tels la fenaison, la moisson, la récolte des légumes et des pommes de terre, mais aujourd'hui on se dispense beaucoup plus facilement de leurs services ; qui, cependant, sont encore précieux dans certains domaines.

*Horticulture* : L'exploitation du jardin potager revient de droit à la fermière ; les gros travaux sont effectués par le mari ou les grands frères, mais le choix des espèces et des variétés, l'ensemencement, le repiquage, les sarclages à la main, la destruction des insectes, sont autant d'opérations indispensables qu'elle a sous son contrôle immédiat ; les petits soins journaliers et une attention constante assureront le succès des différentes cultures, pour le bien-être de la famille et la diversité des menus.

La culture des petits fruits, dont la cueillette et l'emballage requièrent un travail soigné, recevra une attention spéciale.

*Aviculture* : La base-cour profitera largement de l'attention continue de la femme, surtout au printemps, à l'époque de l'incubation ou de l'éclosion des poussins ; ces petits êtres demandent des soins tout particuliers pendant les premières semaines de leur existence, la moindre négligence peut leur être fatale ; au temps des semailles, les hommes sont occupés tout le jour aux travaux des champs et ils ne peuvent suivre cet élevage de près.

*Apiculture* : L'exploitation des abeilles est une petite industrie intéressante et assez lucrative, qui pourrait s'exercer avantageusement et avec succès par des mains féminines. Ces charmantes petites ouvrières se trouvent toujours bien des procédés délicats, elles sont alors plus dociles et moins agressives.

Le cultivateur qui entre chez lui le soir, harassé, après une longue journée de travaux pénibles, ne peut facilement s'adonner à l'étude, et même à la lecture des revues agricoles.

Sa jeune fille ou sa femme peuvent à l'occasion lui signaler un article intéressant et lui trouver facilement les formules les plus efficaces pour combattre les ravages des insectes ou prévenir les maladies qui s'attaquent aux plantes ou aux animaux, la ferme évitera ainsi des pertes considérables.

Afin de développer le goût des lectures agricoles et acquérir des connaissances nouvelles, la fermière utilisera les longues veillées d'hiver, à divers travaux intellectuels, comptabilité, étude du plan de ferme, modifications possibles du système de rotation ; elle lira avec intérêt les nouvelles méthodes préconisées, les procédés scientifiques employés, les dernières expériences des techniciens agricoles, tels que publiés dans nos divers bulletins et revues.

Si on analyse de près les succès de telle ou telle ferme de notre province, dans les concours du mérite agricole ou autres, on finit par découvrir que la femme, dans bien des cas, a sa large part de mérites ; à une sage administration du foyer, elle a su joindre les encouragements et un appui moral décisif dans les entreprises heureuses de son mari.

J'irai plus loin : je ne connais pas un seul cultivateur qui a vraiment réussi son exploitation agricole sans être parfaitement secondé par sa femme.

Par contre, combien de malheureux cultivateurs ont été conduits à la ruine ou ont vécu dans un état voisin de la misère, parce que leur compagne de vie n'a jamais voulu permettre la moindre amélioration sur la femme ; pour avoir la paix dans le ménage, le mari a fini par se résigner à suivre le sentier de la routine, même au risque d'aller un jour rejoindre l'armée des sans-travail.

Il me fait plaisir de signaler ici les améliorations importantes réalisées depuis quelques années sur les fermes exploitées par les différentes communautés religieuses de notre province.

En février 1929, une centaine de religieuses directrices de grandes exploitations agricoles, se réunissaient à l'École La Jemmerais, près Québec, dans le but de suivre des cours d'agriculture, pendant deux longues semaines ; l'intérêt très vif que les auditrices portèrent aux différents sujets traités nous fit augurer beaucoup de bien de cette retraite agricole. En effet, les améliorations apportées sur toutes ces fermes ont été considérables, les travaux d'assainissement ont été poussés vigoureusement et les bienfaits du drainage souterrain expérimentés sur plusieurs exploitations ; des systèmes rationnels de culture ont augmenté considérablement les récoltes ; les revenus du bétail se sont montrés plus substantiels par une meilleure alimentation et une sélection rigoureuse. Les troupeaux ont été débarrassés des sujets tuberculeux ou atteints de maladies contagieuses, également préjudiciables.

Ces avantages sont certes appréciables, mais combien plus salubre a été l'exemple de bonne culture donné aux différents districts, par la ferme de la Communauté ! Si par bonheur, une maison d'enseignement s'est trouvée dans le voisinage de l'exploitation, transformée en ferme modèle, combien de leçons de choses utiles ont pu être données aux jeunes filles de nos campagnes, qui, au sortir de leur couvent n'ont pas manqué de raconter à leurs parents, les bienfaits d'une telle transformation. Ces jeunes filles ont quitté

leur *Alma Mater* avec une plus haute idée de l'agriculture, leur enseignement dans les écoles rurales s'est sans doute mieux adapté aux jeunes intelligences confiées à leur sollicitude.

Il est bien vrai de dire : *tant vaut la femme, tant vaut la ferme.*

#### MILIEU SOCIAL

Il me reste à vous parler de l'influence de la femme sur le milieu social ; le sujet constituerait à lui seul l'objet d'une longue causerie ; permettez-moi de vous signaler brièvement quelques aspects de la question.

Un des pires ennemis du progrès agricole est bien cet individualisme acharné, qui est une des plaies de nos temps modernes, mais qui est particulièrement néfaste aux classes rurales. Dans les temps anciens, chacun devait organiser son existence de façon à pouvoir se suffire à lui-même, pour toutes les nécessités de la vie ; la grande industrie et le commerce n'avaient pas encore poussé leurs ramifications jusque dans les centres les plus reculés. Cette longue habitude de ne pas compter sur autrui a fait des descendants de l'agriculteur d'autrefois, non pas des égoïstes, car nos cultivateurs sont charitables, mais des individualistes, qui ne croient pas au groupement des forces, surtout des forces sociales. Cet état d'âme est aussi, outre un fait héréditaire, une affaire d'ignorance ; le cultivateur manque encore plus de connaissances sociales que de vertus sociales, la religion lui ayant conservé celles-ci.

Nous croyons que la femme, au foyer, peut jouer sur ce point, un rôle éminemment utile, pour ne pas dire exclusif. Elle encouragera son mari à faire partie des associations professionnelles agricoles qui compléteront son instruction sociale et technique, si une coopérative existe dans la paroisse elle l'amènera à effectuer ses achats et ventes par cet organisme si utile. Les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les syndicats d'élevage, seront connus et appréciés au foyer, la fermière saura au bon moment signaler leurs initiatives heureuses et engagera son mari à ne pas perdre de vue tous les avantages à retirer de ces associations, dont les activités sont parfois critiquées et dépréciées par les cultivateurs réfractaires à tout progrès.

La Caisse Populaire de la paroisse recevra les économies des enfants et de la fermière elle-même, le père verra avec orgueil son patrimoine s'augmenter d'année en année pour le plus grand bien de la famille.

La femme instruite, restée rurale, saura surtout préparer l'avenir des prochaines générations : nous avons peut-être dans le passé trop compté sur les maisons d'éducation pour ce soin, et nous n'avons pas assez songé que ce travail de préparation sociale des enfants, pour le rôle qu'ils auront à jouer dans la société, aurait dû être fait à la maison et surtout par la mère de famille.

La femme ne se bornera pas à seconder son mari et au besoin à l'éclairer sur ses devoirs de coopérateur, d'épargnant, de citoyen et d'agriculteur pratique ; non, la fermière instruite fera aussi œuvre d'apostolat auprès de ses concitoyennes qui n'ont pas eu, pendant leur jeunesse, les avantages de l'instruction.

Les cercles de fermières, dont le premier a été organisé il y a plus de vingt ans, à Chicoutimi, par M. Alphonse Desilets, le digne président et organisateur de ce congrès et par M. Georges Bouchard, professeur à l'École d'agriculture de Sainte-Anne, ont rendu à notre province d'inappréciables services ; grâce à ces organismes on voit maintenant ici et là renaître les saines occupations de nos grand-mères : on file, on tricote et on crochette à qui mieux mieux. Quelle économie pour le foyer, quelle belle leçon d'énergie pour les enfants qui grandissent sous ces toits ! Ces initiatives familiales secondées par les connaissances acquises dans une école ménagère feront de nos jeunes diplômées des trésors de femmes qui seront le trait-d'union entre l'élément villageois et les femmes de cultivateurs.

Les cercles de fermières, par leurs concours paroissiaux, par des conférences éducationnelles et des causeries maternelles, par des bulletins mensuels qui maintiennent les activités des fermières rendent d'énormes services économiques.

Je ne saurais passer sous silence une belle initiative récente, au crédit du Ministère de l'Agriculture de Québec et à celui des Révérendes Sœurs du couvent de la Rivière-Ouelle. Pour la troisième année, cette Institution maintient, avec l'assistance du Ministère, une École de tissage pour les jeunes filles de cultivateurs, sans prétention au diplôme. Une cinquantaine d'élèves formées à cette école se livrent maintenant à des travaux de tissage qui attirent l'attention du voisinage, d'où un essor considérable donné à nos arts domestiques.

Permettez-moi de terminer ce petit travail, trop imparfait, par ces belles paroles de M. l'abbé Groulx : " Pour les enfants qui ont " du cœur, la terre paternelle est une bien noble chose. Que de " souvenirs, que de grandeur morale, qui ne se mesurent point dans " quelques arpents de ce petit domaine ! Plus heureux que l'homme

“ de la ville, le cultivateur, l’habitant, admire son domaine tantôt  
“ en sa brune robe des labours, fumant sous les rayons d’avril, tantôt  
“ en sa robe de foin vert, fleurie de trèfle, tantôt en sa parure plus  
“ somptueuse faite d’épis, qui s’argentent, ou de l’or des avoines  
“ et des blés pour qui la regardent avec les yeux qu’il faut, se laissant  
“ pénétrer de sa vieille histoire ; voilà ce que dit la terre ancestrale :  
“ jeunes filles des campagnes, reprenez au sortir de l’école le chemin  
“ de la ferme paternelle. Conservez l’orgueil de la terre, vous devez  
“ jouer un rôle de premier plan dans le relèvement de la profession  
“ agricole. La femme forte de l’Écriture vous servira de modèle :  
“ maîtresse de maison elle a la confiance de son mari, et elle lui fera  
“ du bien, jamais de mal, tous les jours de sa vie. Elle le félicitera  
“ d’amonceler dans ses granges, les blés lourds, et de réunir de beaux  
“ troupeaux dans ses étables. Elle a la prévoyance de l’économie,  
“ qui fait faire des provisions de laine et de lin et qui au besoin, met  
“ les doigts en activité, pour confectionner de jolis costumes. Ainsi  
“ elle imitera la Vierge de Nazareth vêtue des produits de la terre,  
“ produits qui ont germé et mûri sous le soleil et la pluie du Bon Dieu. ”

Permettez-moi en terminant d’émettre les vœux suivants :

1°. — Qu’un programme d’enseignement primaire soit spécialement préparé pour nos campagnes, en vue de faire une part plus grande à l’enseignement de l’agriculture dans les écoles.

2°. — Que des cours d’agriculture soient organisés pendant les vacances, pour les institutrices de la campagne, afin de les mettre en mesure de donner des leçons vraiment pratiques, et inspirer aux enfants l’amour et le goût de la profession agricole.

3°. — Que les examens du Bureau central soient modifiés de façon à laisser aux jeunes filles de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> année plus de temps et plus de liberté d’esprit pour s’occuper de la formation ménagère et agricole. Il est aussi très désirable que les jeunes filles qui ont obtenu leur brevet du bureau central puissent compléter leur formation, par une année au moins, de séjour, dans une école régionale ménagère.

---

### LE PRÉSIDENT

Nul ne pouvait dénombrer avec plus de certitude et d'autorité que M. l'abbé Honorius Bois, les services que rend à la vie agricole la jeune fille éduquée dans une école ménagère de nos centres ruraux. M. l'abbé Bois est né à la campagne ; il appartient à une grande famille d'agriculteurs. Son amour de la terre, son esprit d'apostolat, son sens éminemment pratique, le désignaient à une mission éducatrice qu'il a remplie avec le plus enviable succès à la tête de l'École Supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Animé d'un zèle infatigable pour l'éducation de la jeunesse rurale des deux sexes, et connaissant les conditions et les besoins de la vie familiale en notre province, il était tout désigné pour continuer l'œuvre commencée par ses prédécesseurs, M. O.-E. Dallaire et l'abbé Olivier Martin. Il fut durant six ans chargé de la visite officielle des écoles ménagères et de la direction technique des fermes attenantes à ces institutions.

Pour obéir aux décisions de ses supérieurs ecclésiastiques il dut reprendre la direction de l'École d'agriculture de Ste-Anne. Il a, à force de labeur et d'inlassable énergie, donné un nouvel essor à cette pépinière d'agronomes pratiques et d'agriculteurs distingués. Et malgré la surcharge de ses devoirs présents, il n'a pas cessé de nous aider de sa science et de son expérience dans l'orientation efficace de l'éducation ménagère et familiale. L'heure est propice pour l'en remercier et pour lui assurer que ses conseils et ses vœux ne resteront pas lettres mortes.

Ceux et celles qui ont charge de l'éducation ménagère rurale auront compris qu'il faut donner à la classe agricole des filles et des femmes instruites dans le sens du travail des champs, décidées à rendre la vie rurale attrayante, productive et rémunératrice, pour le contentement des familles et pour le plus grand bien-être de tous.

---

*“ Si la femme veut, si l'épouse comprend et si la mère sait la coopération précieuse qu'elle peut donner au bien-être des siens dans l'existence champêtre, la terre demeurera pour eux la nourricière et la gardienne de paix. Car la terre est généreuse, constante et maternelle pour ceux qui la servent bien. Et je crois qu'il existe, entre son âme mystérieuse et l'âme d'une mère, une relation si intime, une similitude telle qu'elle ne donne tous ses privilèges qu'à travers le cœur de la femme. Pour que la terre livre ses trésors aux mains de l'homme il faut d'abord qu'elle sente passer, sur sa surface impressionnable, le regard attendri et inquiet d'une mère. ”*

Alphonse DESILETS

(Semaine Sociale de St-Hyacinthe, 1928.)

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE,  
FOYER D'ÉDUCATION FAMILIALE

PAR

Mgr J.-C. ALLARD, P. A.,  
fondateur de l'École Ménagère régionale de Ste-Martine.

---

La preuve est désormais faite que l'éducation dispensée aux jeunes filles fréquentant nos Écoles ménagères les prépare idéalement à tenir un jour le rôle d'épouse et de mère. Je pense, au surplus, que les temps difficiles que nous traversons mettent davantage en lumière l'extrême utilité de l'enseignement ménager. Si la crise, pour l'appeler d'un nom populaire, nous force à retourner à une vie plus simple, plus saine, plus frugale, plus rationnelle, les Écoles ménagères nous en montreront le chemin, nous en réapprendront le secret et j'ajouterai, le charme. Il n'y a pas d'institutions qui, mieux qu'elles, de pair avec les écoles d'agriculture, peuvent nous aider à retourner à la vie logique et harmonieuse de nos pères.

Ces choses, M. le président, vous les savez aussi bien que moi. Et vous de même, RR. Sœurs qui dirigez l'éducation ménagère en cette province. Vous en êtes effectivement convaincues. Il est cependant un point sur lequel il me semble qu'il est bon d'attirer l'attention du public, des parents et des élèves.

On est porté à croire en certains milieux que l'enseignement des Écoles ménagères se borne à la confection de bons petits plats et à l'utilisation d'économiques recettes domestiques. " Ah ! oui ", dit-on, d'un air réjoui, " les demoiselles qui passent par ces écoles deviennent pour la plupart de fameux cordons bleus ". Et cette constatation faite, plus d'un se passe une langue gourmande sur les lèvres, rêvant bombance et fine chère. Disons-le tout de suite, c'est un peu simpliste que de ramener le rôle de nos Écoles ménagères à un enseignement de cuisine. Certes, l'art culinaire — les initiés prétendent qu'il faut dire les arts culinaires — jouent un rôle important

dans l'économie domestique et nos élèves y excellent. Ceux qui goûtent à leurs plats en conservent le souvenir d'une douce béatitude stomacale, comme le disait plaisamment l'été dernier l'un de nos hôtes porté sur la fourchette. Mais on n'enseigne pas que l'art de bien manger, si utile que soit cet art. Le but de ces écoles est autrement élevé. Former d'habiles cuisinières est déjà un bel objectif, mais nos écoles en ont bien d'autres. Elles forment ce qu'on peut appeler la femme totale, la femme accomplie, la femme douée pour toutes les tâches, collaboratrice d'un mari qui peut appartenir à toutes les sphères de la société. Bien plus, elles préparent des apôtres féminins, des femmes d'œuvres qui dans les villes comme dans les campagnes inspirent et dirigent les mouvements sociaux les plus urgents et les plus utiles au progrès matériel et moral de notre population. Les cercles de fermières et de ménagères modèles ont été fondés par d'anciennes élèves de nos Écoles ménagères ; ils continuent d'être activés par de plus jeunes ménagères diplômées. Dans nombre de villes, les syndicats ouvriers féminins ont pour directrices et pour professeurs des techniciennes formées par les Écoles ménagères supérieures. Mais, il y a plus, et mieux encore, dans le domaine familial.

Selon les milieux où elles se trouvent, nos Écoles ménagères préparent des collaboratrices aux travaux du colon, du cultivateur, de l'agronome, de l'artiste, du professionnel, de l'industriel, du commerçant et de l'ouvrier. On leur enseigne à seconder, à guider, à entourer d'affectueuse coopération un mari, c'est-à-dire leur mari, qu'il soit riche ou qu'il soit pauvre, qu'il travaille de la main ou qu'il travaille du cerveau, qu'il appartienne à ceux qu'on appelle les grands ou à ceux qu'on appelle les humbles. Maîtresse de sa maison et maîtresse du cœur de son mari, voilà, je pense, une formule qui traduit la sorte de femme que ces écoles visent à former. Pour cela, elles donnent un enseignement moral et intellectuel qui dépassent de beaucoup le soin des fourneaux. Enseignement qui ennoblit la femme à ses propres yeux, lui insuffle l'amour des devoirs augustes qui l'attendent et la prépare au rôle à elle départi en propre : celui d'ange tutélaire du foyer. Elle en sort mieux armée et plus avisée. On peut sans forcer les mots affirmer qu'un stage dans ces écoles constitue une sorte de noviciat intellectuel préparatoire au mariage.

L'art d'élever les enfants, premier de tous les arts, reçoit une attention autrement importante que la préparation des petits plats. Quelqu'un a écrit que les enfants étaient le plus beau produit de la ferme. Les élèves sortent de nos écoles avec, sur ce sujet, le plus précieux des bagages : la notion chrétienne de leurs devoirs et la

connaissance des soins maternels et moraux dont il faut entourer l'enfant.

Nous voulons que les futures épouses, les futures mères soient des femmes de tête, comme l'écrivait Mme de Sévigné. Pour cela, on leur apprend à compter, c'est-à-dire à équilibrer un budget familial, à chiffrer leurs affaires et celles de leur mari, à faire porter les coups, à tirer parti de tout, à économiser toujours, à dépenser quand il y a lieu. Calcul intellectuel beaucoup plus que calcul mathématique. Répétons-le, notre objectif est de former une femme de tête, qu'un mari sente le besoin constant de consulter parce qu'il trouve en elle lumière et dévouement.

Voilà quelques idées pauvrement exprimées, mais non sans utilité, je l'espère. Je souhaite qu'elles contribuent à aider effectivement, à rehausser même cette tâche excellente qu'est la vulgarisation du savoir-faire dans notre vie familiale. Car, de tous les foyers d'éducation, les Écoles ménagères sont celles qui aideront présentement le mieux au retour vers le bon sens et vers la sagesse exemplaire de nos aïeux et de nos mères canadiennes-françaises.

---

#### LE PRÉSIDENT

Nous avons appris avec un vif regret la maladie qui retient chez lui Mgr J.-C. Allard, le grand animateur de l'éducation ménagère et agricole à Ste-Martine. Néanmoins nous ne perdons pas tout de son précieux concours en ces jours d'études puisque nous aurons lu l'exposé clair et captivant de ses idées sur la coopération nécessaire de la femme avec son mari, même dans le domaine matériel. A la ville comme à la campagne, la maîtresse de maison doit assurer par la prévoyance, l'économie et le savoir-faire, la douceur reposante et le réconfort de l'homme de retour au foyer. C'est aussi à elle qu'incombe l'éducation première des enfants et c'est à elle qu'il appartient de faire régner dans l'atmosphère familiale le respect du métier ou de la profession paternels. Les enseignements de Mgr Allard sont bien conformes à la saine philosophie et à la pédagogie familiale chrétienne.

---

*"L'habit rapiécé fait honneur à la femme de celui qui le porte."*

## LE PRÉSIDENT

### LE RÔLE DES ÉDUCATRICES DANS L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

S'il est utile de meubler la mémoire de la jeune fille en vue de son rôle de ménagère, il est plus nécessaire encore de guider son jugement, de préparer sa mentalité. Le bonheur de sa maison dépendra de l'esprit qui anime la "reine du foyer". C'est pourquoi le rôle des éducatrices ménagères est moins dans un programme d'enseignement livresque que dans un apostolat éducationnel. Et c'est en quoi les écoles ménagères de toutes catégories diffèrent des écoles primaires, élémentaires et complémentaires, où des matières ménagères et agricoles figurent cependant comme matières de classes et d'examens.

Les écoles ménagères, de toutes catégories, sont dirigées par des éducatrices spécialement préparées à leur mission dans des écoles ménagères supérieures, régionales ou spéciales ; elles sont aussi outillées en conséquence, et, aidées par les derniers publics en fonction de leur rôle spécifique.

J'emprunte à M. le commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des Écoles Normales de la Province, qui présida le premier congrès d'enseignement ménager en 1926, ces paroles qu'il prononçait à la clôture des assises de St-Pascal. M. Magnan résumait ainsi les qualifications et les aptitudes requises du personnel enseignant pour l'éducation ménagère par l'école :

" Tel maître, telle école ! Le congrès s'est encore occupé du personnel enseignant. Il a demandé que la maîtresse ménagère ait une culture générale et des connaissances très étendues. La maîtresse ménagère n'est pas sensée être seulement une excellente cuisinière, une blanchisseuse experte ; elle doit être par dessus tout une éducatrice. Voilà son vrai rôle et il s'apprend. Le congrès a formulé le vœu que toutes les écoles complémentaires comptent au moins une institutrice ayant reçu une formation spéciale dans une école normale ménagère ou une école ménagère supérieure. Les maîtresses ne doivent pas se borner à des données techniques mais enseigner selon les lois psychologiques et pédagogiques ; elles doivent être capables d'inculquer à la jeune fille l'ensemble des notions pratiques, de l'initier aux moyens de former sa volonté, d'élever son esprit et de fortifier son cœur. En un mot, elles doivent être en mesure de faire de la jeune fille d'aujourd'hui qui tend si fort à s'émanciper, la femme forte de l'Évangile, qui demain sera un trésor pour les siens et une gloire pour son pays. "

A huit ans de distance, le rappel de ces principes et de ces devoirs sera à peu de choses près le même. L'éducation familiale, en effet, doit être secondée par les éducateurs et les éducatrices de profession. Le rôle de l'éducatrice dans une école contrôlée par l'État ne doit point contrecarrer le droit des parents ni créer de situations embarrassantes pour la famille, dont les traditions la rattachent à une

vie simple et laborieuse, et qui appartienne à la classe agricole, à la classe ouvrière, à la classe industrielle ou commerciale, ou à tout autre domaine d'activité sociale.

Je veux rappeler ici qu'il faut tenir compte du milieu où vivent et où vivront les enfants confiés à nos soins durant l'âge scolaire. Et qu'il est de notre devoir de seconder la famille dans la préparation de l'avenir de leurs enfants. Quitte, s'il le faut, à combler des oublis, à parfaire une instruction insuffisante, et à fournir des lumières dont l'ambiance familiale ne disposerait pas.

Les écoles ménagères ne sont pas seulement des sources d'instruction. Elles sont des foyers d'éducation. C'est pourquoi elles requièrent des éducatrices de premier ordre, douées d'un esprit, d'un cœur et d'une volonté, que la technique doit guider, et que doivent éclairer la psychologie et la pédagogie éprouvées par l'expérience.

*L'Enseignement Ménager, bulletin de la Fédération internationale de l'Enseignement ménager, de Fribourg, Suisse, synthétise sa pensée proposée aux directeurs et aux directrices de l'éducation ménagère en Europe et en Amérique.*

*“ Avoir une philosophie de l'éducation ménagère signifie simplement avoir une conception claire de ce domaine de l'éducation, une juste manière de voir au sujet de son importance et de la place que l'éducation ménagère doit occuper au programme de l'éducation. Cela est vrai actuellement et le sera encore à l'avenir.*

*“ On a peine à croire qu'il puisse exister une maîtresse ménagère qui ne soit pas capable d'adapter son enseignement à une situation nouvelle, Le public a le droit d'exiger en cette matière un programme bien défini suffisamment étendu et tenant compte des besoins de chaque région et de chaque milieu social, ainsi que de la situation du moment.*

*“ Un jugement sain et mûr, beaucoup de bon sens, une compréhension sympathique des problèmes qui se posent dans chaque milieu, même pour chaque élève et la ferme volonté d'atteindre le but sont des qualités indispensables à toute maîtresse qui cherche la solution du problème.”*

Permettez-moi de rappeler, en terminant, que l'éducation ménagère par l'école rend d'immenses services, depuis un demi-siècle, à la famille et à la société.

Les écoles ménagères sont des foyers de chaleur et de lumière dont le rayonnement s'étend et s'étendra davantage au sein des familles, des œuvres sociales féminines et des populations, pour éclairer le zèle et faciliter l'accomplissement des devoirs qui relèvent de la femme.

---





Des milliers de mères de familles et de jeunes filles suivent assidûment les leçons scientifiques et pratiques de sciences ménagères dans les cours publics gratuits, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Grand'Mère, Hull, Port-Alfred et autres grands centres de la province.

## LES ARTS ET LES SCIENCES DANS L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE MODERNE

---

*Jeudi le 31 mai 1934,  
avant-midi.*

Il est universellement reconnu que toute pédagogie est vaine et stérile si elle n'est éclairée par une saine philosophie. Et ne faut-il pas reconnaître aussi que pour être vraiment pratique l'instruction ménagère ne peut se dispenser des lumières de la science et des données techniques. Les sciences et les arts sont mis désormais à la portée de tous. Notre économie domestique moderne a tout à gagner si elle sait y recourir.

Nous entendrons avec profit quelques autorités pédagogiques nous proposer l'étude avantageuse des arts et des sciences qui intéressent la femme, dans ses activités professorales et dans sa pratique ménagère quotidienne.

Dès l'ouverture de cette séance et avant la lecture des travaux de la matinée, le président souligne la présence, aux fauteuils d'honneur, de M. Lionel Bergeron, secrétaire du Conseil de l'Instruction publique et sous-ministre du Département, à qui, dit-il, nous devons une très large part de la diffusion rapide des sciences ménagères depuis 1926. M. Guy Vanier, c. n., secrétaire de la Corporation de l'École Ménagère Provinciale, et M. Alphonse Desilets, directeur général de l'Enseignement ménager, ont fait à M. Bergeron les honneurs de la maison.

### M. LIONEL BERGERON

Mes Révérendes Sœurs, Mesdames et Messieurs, votre programme d'études de cette matinée est déjà assez chargé. Je ne vous dirai qu'un mot. Je viens de visiter cette institution, qui ne pouvait être mieux choisie pour un deuxième congrès provincial d'éducation ménagère et familiale. Depuis vingt ans, j'ai eu l'occasion de voir bien des écoles ménagères de villes et de campagne. Mais de toutes ces belles institutions, celle-ci, à mon sens, est de celles qui présentent le plus d'intérêt et méritent le plus d'attention à cause du bien qu'elles font et qu'elles peuvent faire, dans une population de grande ville comme Montréal. Ici se forment non seulement des cuisinières, des couturières, des hygiénistes et des maîtresses de maisons parfaites, mais je sais qu'on y prépare des professeurs et des mères de familles à leur rôle difficile, à leurs multiples obligations. Je forme des vœux pour que l'éducation et l'instruction données ici portent leurs fruits et je souhaite un avenir de plus en plus brillant à l'École Ménagère Provinciale de Montréal.

## UNE ÉCOLE TECHNIQUE FÉMININE

PAR LA

Rév. Mère **SAINTE-ANNE-MARIE**,  
directrice-générale des études de la Congrégation de Notre-Dame.

---

Elle est bien modeste, cette école. Elle n'a pas encore deux ans d'existence : C'est vous dire qu'elle n'a pas l'âge de raison ! Vous n'en serez que plus à l'aise pour discuter la valeur de son programme, et pour vous demander s'il est ou non à propos que notre Gouvernement, ou encore la Corporation des Écoles catholiques de Montréal, établisse une institution de ce genre dans notre ville.

### I

BUT QUE SE PROPOSE L'ÉCOLE FÉMININE DES ARTS ET MÉTIERS.

Elle se propose :

- a) De mettre les jeunes filles en mesure de gagner honorablement leur vie au sortir de l'École ;
- b) De donner à celles qui seront les épouses et les mères de demain une formation qui leur permette de confectionner elles-mêmes, à peu près tout ce qui est nécessaire à la tenue de leur maison.
- c) D'apprendre à celles qui sont déjà dans l'enseignement un nouveau genre de travaux manuels, qui intéresserait vivement les élèves des cours préparatoire, élémentaire et moyen.
- d) De donner aux titulaires des classes de la ville de Montréal, des leçons de dessin, le samedi après-midi, de 1 heure 30 à 4 heures.

II

NATURE DE L'INSTRUCTION DONNÉE A L'ÉCOLE FÉMININE DES ARTS  
ET MÉTIERS.

Aristote veut que la *définition* ne soit pas négative. Et pourtant, dire ce qu'une chose n'est pas, c'est parfois aider à mieux comprendre ce qu'elle est.

a) Cette instruction n'est pas surtout *scientifique* : la pratique y tient plus de place que la théorie.

b) Elle n'est pas *uniforme*, par conséquent, elle ne met pas toutes les élèves dans le même moule, puisqu'elle les spécialise dès leur arrivée à l'institution.

c) Elle n'est pas *livresque*. La mémoire, sans doute, y est cultivée, mais l'observation, l'interprétation, et la conception personnelle y jouent un grand rôle, un rôle prépondérant.

Cette instruction est :

a) *Expérimentale* — c'est-à-dire elle enseigne l'art de faire une chose, plutôt qu'elle n'en scrute les raisons dernières.

Elle dirige l'attention vers ce qui est d'usage dans la vie journalière : *Ad usum communis vitæ*, comme le disait déjà Leibnitz.

b) *Technique*. — Basée sur les aptitudes de l'élève qu'elle conduit à la maîtrise de l'art, du métier, de la profession qu'elle désire embrasser.

c) *Religieuse et pratique*. — Désireuse qu'elle est de former des chrétiennes fières de continuer les traditions de belle culture française de nos vaillantes aïeules, tout en répondant aux exigences de la vie moderne, lorsqu'elles sont raisonnables.

III

Une école technique féminine, subventionnée par le Gouvernement, ou la Corporation des École catholiques aurait-elle sa raison d'être à Montréal ?

Nous répondrons affirmativement sans la moindre hésitation.

Il est facile de constater que trois services seulement sont ouverts aux jeunes filles dans notre Province.

a) *L'enseignement*. Nombre d'entre elles désirent devenir institutrices, mais la profession est encombrée. Il y avait l'an dernier,

en juillet, lors du concours éliminatoire des candidates à l'enseignement, plus de trois cents aspirantes pour cinquante positions.

b) *La profession de gardes-malades.* Elle regorge de compétences inutilisées, surtout dans ces temps de crise économique. Chacun se tire d'affaire comme il peut et n'appelle guère la garde-malade.

c) *Les bureaux d'affaires.* Ils renvoient leurs employées. Là encore il y a surplus de sténographes et de dactylographes.

Il reste que nos jeunes filles peuvent être employées de magasins et de manufactures. Mais quel salaire ! Et, là encore, il y a trop de main d'œuvre pour le nombre de situations.

Une école technique féminine ou école des arts et métiers va-t-elle rémédier à cet état de chose ? demandez-vous.

Elle ne fera pas de merveilles, c'est entendu. L'expérience que nous avons faite, depuis deux ans, démontre cependant qu'elle n'est pas tout-à-fait impuissante.

Nous croyons que cette École peut ouvrir une nouvelle carrière aux jeunes filles, au moyen de *l'art appliqué à l'industrie*, et qu'elle peut, par ailleurs, accomplir beaucoup de bien dans d'autres spécialités.

Une étude sommaire de son programme illustrera ce que je veux dire.

#### IV

#### QUELLES SONT D'ABORD LES CONDITIONS D'ADMISSION A L'ÉCOLE ET LA DURÉE DES COURS ?

Pour être admise à l'École des arts et métiers, la jeune fille doit avoir terminé sa 9<sup>e</sup> année d'études. Elle connaît alors, d'une façon convenable le français et l'anglais ; elle est munie du diplôme complémentaire de l'École normale ou du même brevet du Bureau central, des examinateurs catholiques de Québec, ou encore, elle a terminé le cours de lettres-sciences des couvents affiliés à l'Université. Elle peut donc choisir entre continuer ses études à l'École normale, et y obtenir un brevet de 4<sup>e</sup> année, ou entrer à l'Institut pédagogique pour deux ans, ou à l'École des beaux-arts pour quatre ans, ou faire ses études secondaires, ou encore entrer aux Écoles ménagères provinciales où l'on nous accueille aujourd'hui avec tant de cordialité ; elle peut aussi entrer à l'École des arts et métiers pour deux ou trois ans, selon sa préparation antérieure. Le cours cependant ne saurait être complet avant trois ans.

QUEL PROGRAMME EST SUIVI A L'ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS.

En entrant à cette dernière école, l'élève se spécialise et choisit un sujet particulier d'études, un sujet majeur, si on ne permet de traduire ainsi ce que les anglais appellent *Major Subject* c'est-à-dire la matière à laquelle elle consacrera le plus de temps.

En première année, elle est tenue d'étudier la religion, le français ainsi que l'anglais, la théorie du sujet principal qu'elle a choisi, et l'économie domestique dans toutes ses parties.

Elle peut choisir — et ainsi se spécialiser — entre :

le dessin ;

le modelage ;

le tissage ;

la coupe par le moulage ;

l'enseignement des travaux manuels aux cours préparatoires, élémentaire et moyen ;

l'anglais du cours commercial avec ses accessoires, dactylographie et sténographie.

Elle peut ajouter à ses études <sup>''</sup>une des matières qui suivent :

une langue moderne : italien, espagnol, allemand ;

les sciences naturelles ;

les mathématiques ;

la physique ou la chimie ;

l'histoire générale ;

la géographie humaine.

Le temps maximum consacré au sujet majeur est de huit heures par semaine.

En 2<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> année, l'élève étudie les mêmes matières qu'en 1<sup>ère</sup> année, sauf celles qu'elle a terminées en première et plus tard en deuxième, auxquelles elle en substitue une ou deux autres dans la liste des matières de choix. Elle continue l'étude de la théorie et la pratique du sujet principal.

VI

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE PROGRAMME

On aura remarqué que l'économie domestique est l'une des matières essentielles et qu'aucune élève n'en peut être dispensée.

Il est facile d'en comprendre la raison. La science et l'art ménagers sont une partie très importante de l'éducation d'une jeune fille. Les autres études cesseront à l'époque du mariage, l'économie domestique donnera alors toute sa mesure.

C'est une dot de grande valeur qu'apporte à son mari la jeune femme qui confectionne elle-même ses vêtements : robes, chapeaux, manteaux ; qui sait vraiment bien coudre, raccommoder, transformer les vêtements usagés ; préparer les conserves de légumes et de fruits ; orner son foyer d'objets d'art qu'elle-même a su tirer de sa culture esthétique ; tisser elle-même aussi, les portières, rideaux, couvre-lits, objets de toutes sortes dont la maison a besoin.

Une objection se pose peut-être dans l'esprit des personnes qui me font l'honneur de m'écouter : *Mais enfin, est-il nécessaire d'ouvrir une école spéciale, école d'arts domestiques ou technique ou d'arts et métiers — appelez-la de n'importe quel nom — quand tous les pensionnats, académies, écoles contrôlées par les commissions scolaires se donnent tant de mal pour enseigner l'économie domestique, devenue matière du programme général, comme la grammaire et l'arithmétique ? Puis, n'avons-nous pas nos écoles spéciales ? Écoles ménagères provinciales de Montréal qui entrent dans une voie d'initiative et de progrès ? N'avons-nous pas nos deux écoles classico-ménagères de Roberval et de Saint-Pascal de Kamouraska, nos belles écoles régionales, d'autres encore ?*

Tout cela est juste. Par ailleurs, le soleil a bien des rayons pour éclairer la terre. L'école technique féminine ne ferait tort à aucune institution. Toutes les jeunes filles d'une ville comme Montréal, ne peuvent entrer dans les institutions mentionnées : elles n'en ont pas les moyens. Par ailleurs, ne pensez-vous pas que même les élèves qui ont terminé la 9<sup>e</sup> année d'études, ont encore beaucoup à apprendre pour compléter les connaissances acquises en sciences ménagères ? Et puis, il y a autre chose que l'économie domestique à l'école des arts et métiers.

Le DESSIN d'abord et tout ce qui s'y rapporte — placé sous la direction de M. Charles Maillard, directeur des écoles des beaux-

arts de la Province et de l'un de ses plus distingués professeurs, M. Henri Charpentier.

DESSINS DE MODES : dont les Juifs ont le monopole, et qui permettront à nos jeunes filles de bonnes rémunérations, lorsqu'elles pourront prendre place à côté de leurs concurrents ; dessins de toutes sortes : papiers peints, tentures, couvertures de livres, porte-clefs, affiches, patrons de dentelles, de broderies, de tricots ; modelage, cuir, cuivre et étain repoussés, voilà autant de spécialités de dessin industriel qui pourraient ouvrir à nos jeunes filles une carrière rémunératrice.

Le TISSAGE, basé lui aussi sur le dessin, se présente à son tour avec ses couvertures de laine, ses rideaux, ses couvre-lits, ses étoffes variées. Nous devons une vive reconnaissance au distingué fondateur de l'École des arts domestiques de Québec pour avoir mis en honneur cette précieuse industrie dans notre Province. Son beau livre : *Teinturerie Domestique* est un secours de grand prix pour toutes celles qui s'occupent de tissage.

M. Bériau ne m'en voudra pas si j'avance qu'il a eu des précurseurs dans la confection des étoffes au Canada. "En 1706", dit la chronique, "alors que la prise du vaisseau *La Seine* avait plongé le pays dans le deuil, les filles de Marguerite Bourgeoys "établirent des métiers dans leurs maisons et se mirent à confectionner "l'étamine noire". Vingt-cinq métiers furent bientôt montés à Ville-Marie. "A Montréal", écrivait alors l'intendant Bégon, au ministère de la guerre, "les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame m'ont fait voir de l'étoffe qui est aussi belle que celle qui se "fait en France".

Vous pardonnez à l'orgueil de ce filial souvenir. Il n'infirmes rien la grande œuvre accomplie par M. Bériau et son école.

Il y a aussi à l'École des arts et métiers, un atelier de coupe par le moulage, auquel le dessin rend encore de grands services en donnant aux jeunes filles la chance de tracer elles-mêmes les figures de mode. La coupe par le moulage ne peut convenir après tout qu'à l'École spéciale, puisque partout ailleurs on procède par mesures et patrons.

Il y a encore à l'École des arts et métiers avantage de suivre n'importe quel cours de sciences naturelles, mathématiques, physiques et chimiques, l'avantage d'apprendre une langue moderne, et enfin, il y a : *l'enseignement du travail manuel*, destiné aux institutrices qui sont déjà dans l'enseignement. Encore ici une objection se présente :

*Cet enseignement se donne partout. Où sont donc les écoles, sauf quelques localités éloignées, où cet enseignement n'est pas à l'honneur ?*

*Prenez le programme des Règlements du Comité catholique. " Dès la première année, la petite fille commence à coudre, à tricoter. En deuxième année, elle étale les lettres majuscules et minuscules sur le canevas. En troisième, on lui apprend des notions très simples, il est vrai, mais réelles quand même, sur le blanchissage, le repassage, la tenue de la maison, elle continue les travaux à l'aiguille, commence les préparations culinaires et peut vous présenter une excellente tasse de camomille (1). "*

*Voyez encore ! " Dès la 3e année, cette bambine de neuf ans connaît le nom de plusieurs fleurs, d'un nombre de mauvaises herbes, et de plantes potagères. Elle peut même tailler les premiers sous-vêtements sur mesures personnelles. "*

*Le programme se continue sous les mêmes rubriques : " Tenue de la maison — blanchissage — travaux à l'aiguille — art culinaire — coupe et confection des vêtements — horticulture — laiterie — jusqu'à la 9e année inclusivement, que voulez-vous donc de plus ? "*

Je reconnais la justesse de l'objection. Même, je demande la permission de rappeler qu'une nouvelle méthode de coupe, basée sur le dessin, et dont tout le monde connaît l'auteur, (2) puisqu'elle a tant travaillé à la diffusion de l'enseignement ménager, en cette province, vient d'être approuvée par le Conseil de l'Instruction publique.

Mais le progrès est toujours possible. Les idées nouvelles ne sont pas défendues, j'emprunte celles qui vont vous être présentées, Mlle Marguerite Charles, institutrice dans une des écoles communales de Paris que j'ai eu l'avantage de visiter.

Le matériel dont se sert Mlle Charles au cours préparatoire et au cours moyen est on ne peut plus rudimentaire. Jugez-en : ciseaux à bouts ronds — papier blanc — vieux cahiers — vieux journaux, que les enfants apportent de chez eux. La colle est formée de la sève des arbres résineux que les petits recueillent. Nettoyée et séchée au soleil, elle est dissoute dans l'eau, à laquelle on ajoute une petite quantité de borax. Les bouteilles sont hermétiquement fermées et la provision de colle est faite pour l'année sans aucune dépense. Des aiguilles sans pointes viennent compléter les instruments de travail.

(1) Programme des " Règlements ", page 160.

(2) SŒUR SAINTE MARIE-VITALINE, directrice de l'Enseignement ménager à la Congrégation de Notre-Dame.

Ceci fait, les enfants coupent des bandes de papier d'un quart de pouce, bien régulières et de toute la longueur du journal. Afin que ces bandes soient plus résistantes, la maîtresse en replie les deux bords — puis elle commence le tressage à trois brins. La tresse se fait sans fin ; on la roule sur elles-même à mesure qu'on travaille. On en calcule la longueur suivant l'objet qui devra être exécuté avec cette tresse.

On utilise les tresses :

1°. — Pour faire des semelles de pantouffles. Pour coudre, on se sert des aiguilles de bourrelier sans pointe, et de gros fil ciré. Les semelles ainsi obtenues sont très solides pour l'intérieur. Cela initie les enfants au travail des semelles de corde. On leur démontre que c'est le même principe ;

2°. — Les tresses servent aussi à faire des chapeaux de jardin. Les chapeaux de papier sont très à la mode ; les tresses de vieux journaux donnent un aspect grisâtre un peu terne qui peut être égayé par le coloriage. Pour monter un chapeau on fait simplement une cloche à la grosseur de la tête de l'enfant. Si l'on veut avoir une forme rigide, on met une légère armature de fil de fer. En cousant sans armature, on obtient une forme molle, genre panama, plus pratique pour chapeau de jardin.

La maîtresse habitue les élèves dès les premières leçons à travailler de la main gauche aussi bien que de la main droite. Dès le mois de janvier, les petits d'après la repartition du programme de Mlle Charles, sont prêts à commencer le modelage.

DESSIN POUR LE MODELAGE. — Pour ces premiers travaux tout à fait élémentaires et enfantins, l'enseignement sera toujours collectif. Le maître dessinera d'abord au tableau un animal représenté de façon sommaire. Prenons par exemple un lapin. On va procéder pour le dessin au tableau comme on procédera plus tard pour le modelage. Le maître dessine d'abord une figure en forme d'œuf qui représente le corps du lapin ; il dessine une autre figure en forme d'œuf plus petit ; cette dernière figure, posée de façon à être tangente au petit bout de la première figure, sera la tête ; le maître ajoutera les oreilles couchées sur le corps, puis la queue ; un coup de craie indiquera dans la plus grosse partie du corps, la cuisse du lapin ; deux petites pattes seront ajoutées ; enfin, un point marquera l'œil, un autre le nez. En dessinant, le maître dit : " Voyez, mes enfants, faites comme moi,

“ prenez votre crayon et suivez ; je dessine la forme d'un œuf assez gros qui va représenter le corps du lapin, puis une autre forme d'œuf plus petite qui va être la tête. Voyez où je la place. Maintenant je dessine les oreilles, puis la queue, puis les pattes. ” Après cela, le maître vérifie les croquis sur les carnets des élèves. Il sera excellent d'en faire refaire un deuxième, exécuté de la main gauche, en dessous de celui qui a été fait de la main droite. Ensuite, le maître fera écrire, dans le côté droit du carnet réservé au texte, les caractères à remarquer dans le dessin du lapin ; il dicte et tous les enfants écrivent : “ Le lapin a un corps rond allongé, deux grandes oreilles en forme de cornets, quatre pattes, une queue courte et retournée. ”

L'étude du dessin emploiera le mois de janvier. Il faut exiger que les croquis qui serviront de modèles pour le modelage soient exacts.

MOIS DE FÉVRIER. FOURNITURES NÉCESSAIRES. — Couteau à bout rond — crayon — terre glaise. Dans beaucoup d'écoles, les enfants pourront aller chercher la terre glaise à la campagne, sous la direction du maître. Rapportée à l'école, la terre sera pétrie, nettoyée, puis déposée dans un baquet ou récipient couvert où on la gardera humide, pas trop molle, en la mouillant de temps en temps par aspersion. Si l'on est obligé d'acheter la terre glaise toute préparée, ce qui sera souvent le cas en ville, on la conserve de la même façon. Il ne faut pas la mettre dans des vases de fer. On peut employer de vieux tonneaux, de vieilles terrines, des objets émaillés hors de service, etc., mais ni fer, ni fonte, à cause de la rouille.

MODELAGE. — Préparation de la classe pour le cours de modelage. Les enfants poseront de vieux journaux sur les pupitres pour les préserver des souillures de la glaise. Le maître fera préparer aux enfants des boules de glaise et les fera distribuer à tous les élèves par les moniteurs. Il en prendra une lui-même et confectionnera une forme grosse comme un œuf de poule, en faisant remarquer aux enfants qu'on avait commencé par dessiner cette forme. On prendra les carnets de croquis ouverts pour le vérifier et pour suivre dans l'exécution les dessins exécutés antérieurement ; le maître fera une autre forme grosse comme un très petit œuf de pigeon, il fera adhérer cette petite forme sur la partie pointue du gros œuf (verticalement et le petit bout en bas). Le corps et la tête sont ainsi faits. Le maître ne manquera pas de faire observer que, pour dessiner le modèle, on avait procédé de même.

Le corps et la tête du lapin étant faits, le maître passe aux oreilles. A l'aide de petites plaquettes mince de terre, il confectionne de petits cornets allongés qu'il ajoute sur le haut de la tête, puis il fait la queue un peu retroussée et quatre petites pattes qu'il pose en dessous. En prenant un peu sur la partie la plus grosse du corps, il indiquera de chaque côté les cuisses du lapin. Les yeux seront faits par des points en creux, de même que le nez. On peut se servir pour cela de la pointe d'un crayon. Puis le maître posera le lapin sur la table, en l'appuyant de façon à lui donner de l'aplomb. Voilà le lapin fini.

Le maître le mettra en évidence pour qu'il soit vu de tous, et le fera copier aux élèves qui regarderont leurs croquis et les suivront en travaillant. Les modelages les mieux réussis seront conservés et séchés au soleil. Les petits lapins deviendront des presse-papier. Ceux qui ne seront pas bien faits retourneront au baquet de terre glaise.

La leçon finie, les enfants se lavent les mains. Puis première leçon de nettoyage : les enfants rangent la classe, lavent, s'il y en a, les taches de glaise sur le plancher et sur les pupitres. Mais il ne devrait y avoir aucune tache : le modelage n'est pas salissant et peut se faire très proprement.

Il est inutile pour ces ouvrages de petite dimension, de barboter dans l'eau, d'éclabousser ses voisins et de salir soi-même.

S'il l'on veut faire faire un porte-allumettes aux enfants, on modèlera la forme d'un chien ou d'un chat assis. On creusera un trou cylindrique dans le corps et la tête de l'animal une fois fini. Cela se fera à l'aide du petit couteau de l'élève. On séchera les porte-allumettes au soleil comme les lapins, ou près du poêle de la classe, pas trop près du feu cependant, car la terre fendrait. Ce travail est encore un jeu, mais dirigé sérieusement.

Le maître exigera que les élèves ne fassent pas de caricatures d'animaux, mais que, tout en étant rendu sommairement, l'animal présente le caractère de sa forme ramenée déjà aux figures de géométrie correspondantes.

On ne le dit pas encore, mais on l'exécute : cela habitue l'élève à voir, et il fera plus facilement le rapprochement par la suite, quand nous arriverons à l'étude des solides et à leur emploi. D'après ces données, les maîtres chercheront toutes les variantes possibles ; elles sont nombreuses dans cet ordre d'idées.

Que d'objets peuvent être ainsi confectionnés et ne coûtent rien.

L'École des arts et métiers a ouvert, cette année aussi, les cours de dessin du samedi après-midi ; ces cours sont destinés aux titulaires

des classes de la ville de Montréal. Trois cent quatre-vingt-deux institutrices s'y sont inscrites. M. Jean-Baptiste Lagacé, inspecteur du dessin, est l'auteur de cette initiative dont nous le remercions.

Un laboratoire de chimie est actuellement en formation à la dite école. En attendant qu'il soit terminé, les leçons seront données à l'Institut pédagogique où seize élèves peuvent expérimenter en même temps.

D'autres activités, nous l'espérons, viendront se joindre à celles qui existent déjà.

#### RÉSULTATS OBTENUS

Depuis deux ans, l'école a enregistré deux cent six élèves. Pendant la présente année, cinquante et une se sont spécialisées en anglais ; vingt neuf en dessin ; soixante-cinq dans la coupe et la confection.

Trois cent quinze robes et deux cent chapeaux sont sortis cette année de l'atelier. Une quarantaine de dames ont reçu des leçons d'art culinaire.

Les élèves ont vendu, depuis le mois de mars cinquante morceaux de lingerie qui leur ont rapporté une jolie somme. Aux ateliers d'art, les jeunes filles ont réalisé des bénéfices qui les ont fort encouragées. L'apprentissage rémunéré est l'une des caractéristiques de l'École des arts et métiers ; c'est le premier pas vers l'ouverture de carrière dont je parlais à l'instant.

Une exposition des travaux accomplis à l'école aura lieu du 9 au 15 de juin ; je prends la liberté de vous y inviter respectueusement.

Je remercie l'auditoire de sa bienveillante attention, Monsieur le président de cette séance d'études, Monsieur le sous-ministre du Département de l'Instruction publique et Monsieur le directeur de l'Enseignement ménager à qui je renouvelle mes vifs remerciements.

---

#### LE PRÉSIDENT

Ma Révérende Mère, vous avez déjà permis qu'on laisse imprimer, dans un splendide *Manuel du Foyer canadien*, de vos compliments à mon adresse. J'en ai un à vous adresser. Je ne sais pas s'il sera publié mais je puis vous certifier qu'il est bien sincère. Tout le monde dit que, dans le domaine des éducatrices, aucune ne peut-être plus occupée que la directrice-générale des études de la Congrégation de

Notre-Dame. L'Institut Pédagogique devrait suffire à combler vos heures de méditation temporelle... Nous étions dans l'erreur!... Vous venez d'apprendre à la majorité de vos auditrices la naissance d'une École des arts et métiers féminins au Canada. Vous portiez cette création dans votre intelligence et dans votre cœur depuis de longues années. La Congrégation de Marguerite Bourgeoys lui a donné le jour. Parce que je sais de qui elle est née je sais aussi que cette École vivra de longs jours. Qu'elle grandira pour la plus grande gloire de sa fondatrice et pour le plus grand bien des femmes de ce pays. Vous avez fondé l'École des arts et métiers féminins, à Montréal, dans un but pratique... Nous pouvons nous rencontrer sur ce terrain.

Voulez-vous me permettre de souhaiter que toutes nos écoles ménagères à l'exemple de Ste-Martine, développent davantage la pratique des industries textiles domestiques et à votre exemple celle de tous les métiers et de tous les arts propres à la femme?

Dès 1918 le regretté ministre de l'Agriculture, M. Joseph-Édouard Caron, nous confiait la tâche de ressusciter le travail du rouet et du métier à domicile. Nous venions de fonder les premiers Cercles de Fermières de la province de Québec. Les milieux favorables étaient créés. L'activité traditionnelle des grand'mères fut officiellement récompensée. Et les générations féminines nouvelles trouvèrent une nouvelle source de revenus dans la production des étoffes, toiles, couvertures, tapis et autres produits d'industries domestiques. Cette idée s'est répandue. Une École des arts paysans a été fondée à Québec il y a cinq ans. Plusieurs ouvriers et quelques comptoirs des mêmes produits ont été créés, à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Péribonka, à St-Georges de Beauce, à la Rivière-Ouelle, à Beauceville, à St-Janvier de Terrebonne, à la Malbaie, et ailleurs. Le tourisme offrait un marché rémunérateur; nos fermières et nos ménagères en ont profité.

Il vous a semblé que nous pouvions faire davantage pour que portent profit les ingénieux talents de la femme canadienne-française. Votre École des arts et métiers féminins est venue à son heure. C'étaient l'heure et le moment aussi de nous la faire connaître. Elle complète cette étonnante et magnifique floraison d'instituts techniques, d'écoles industrielles, d'écoles de beaux-arts et de studio d'arts domestiques, dont notre province de Québec est justement fière.

Puis-je suggérer que, dans le but de donner à nos concitoyens le goût des belles choses de chez nous, de répandre ces ouvrages et de rémunérer le travail féminin à domicile, nous envisagions la création d'un Conseil National des arts domestiques?... Que ce conseil fasse la propagande nécessaire pour faire apprécier *l'article de Québec* et pour en activer la vente à nos gens d'abord, puis aux touristes et à l'étranger. Je crois qu'à la suite de ce Congrès nous devrions nous entendre pour mûrir cette entreprise.

---

## APPLICATION DE LA CHIMIE AUX SCIENCES MÉNAGÈRES

PAR

Mlle GENEVIÈVE HONE,

licenciée en chimie, professeur de laboratoire à l'École Ménagère Provinciale.

---

La physique et la chimie ont été cette année mises au programme des cours aux Écoles ménagères provinciales. C'est une initiative qui surprend et qui même provoque les hauts cris de plusieurs personnes.

On dit : " Mais pourquoi ouvrir les gouffres de ces deux sciences " si abstraites et si incompréhensibles à des jeunes filles à qui on ne " demande que de tenir une maison d'une façon admirable et de faire " la cuisine non moins admirablement. "

Mais alors une cuisinière ne serait en somme qu'une habile empirique, qui ne doit pas raisonner ce qu'elle fait et qui prépare souvent des mets indigestes, parfois même dangereux.

Si on lui apprenait à raisonner, si on l'amenait à une observation méthodique en s'adressant à son imagination et en exerçant ses sens. On ne fait bien que ce que l'on fait avec goût et rien ne contribue à éveiller et à développer l'attention comme les merveilles de la nature qui parlent aux sens et qui charment d'autant plus que l'intelligence les comprend mieux.

Il faut commencer, à notre avis, les études par l'enseignement des sciences naturelles. Nous comprenons, dans les sciences naturelles les sciences physiques et chimiques, non en se servant de manuels qui par exemple parlent des propriétés générales de la matière, ce qui est absolument fastidieux et trop théorique pour une École comme celle-ci. Le but que nous nous proposons, l'idéal à atteindre, est d'enseigner les principes et les éléments des deux sciences en ne sortant guère du domaine de ces applications, en obligeant les élèves à chercher les pourquoi et les parce que de toutes les opérations auxquelles elles se livrent.

Et alors, au lieu d'une cuisine empirique, nous pouvons avoir une cuisine rationnelle qui transforme notre mode d'alimentation et permet de tirer un meilleur parti et à meilleur marché des aliments, en tenant compte non seulement des principes immédiats qu'ils contiennent, mais surtout des coefficients de digestibilité et du rendement utile au point de vue du travail et de la calorification.

Une ménagère, formée à l'école des sciences expérimentales, ne peut plus se contenter d'à-peu-près. Elle doit pouvoir reproduire exactement les mêmes opérations comme, par exemple, la fabrication du pain, des conserves, des confitures, la cuisson des viandes ou des poissons, sans s'exposer à des déconvenues, à des surprises qui ne sont que les résultats fatals de l'ignorance de la chimie et de la physique.

Elle doit connaître les lois du chauffage et de l'éclairage et prévenir ainsi les accidents qui se produisent si fréquemment dans les ménages et qui jettent trop souvent le deuil dans les familles. Elle apprend en chimie qu'il y a un certain gaz qui s'appelle l'oxyde de carbone (en anglais, le *carbon Monoxyde*), qui a un effet désastreux lorsqu'il est respiré par les poumons — le gaz forme alors avec le sang un composé nouveau qui empêche toute nouvelle absorption d'oxygène, et l'oxygène nécessaire à la vie, ne peut plus remplir sa fonction vitale. Elle apprend que ce gaz n'a ni couleur, ni odeur, qu'il provient d'un tirage insuffisant dans les appareils de chauffage, les poêles. Elle apprend que c'est ce gaz néfaste qui forme la majeure partie du gaz d'éclairage, du gaz qui alimente son poêle à gaz. Elle garde alors dans sa mémoire le danger imminent de laisser une clé de poêle ouverte.

Cette même jeune fille apprend qu'il y a un autre gaz qui existe dans l'air atmosphérique, et qui s'appelle le gaz carbonique. C'est le gaz que nous exhalons de nos poumons après que l'oxygène a accompli dans notre corps son œuvre de combustion. Elle sait que ce gaz n'est pas toxique comme le précédent : l'oxyde de carbone, mais elle sait aussi qu'il ne doit pas prendre la place de l'oxygène qui est le principe immédiat de notre vie. Alors, elle ne laissera pas de plante la nuit dans une chambre à coucher, par ce que les plantes, à l'abri de la lumière, enlèvent l'oxygène de l'air pour le remplacer par de l'anhydride carbonique, sans que le dormeur s'en aperçoive, l'oxygène de la chambre devient de plus en plus rare et le gaz carbonique se trouve en quantité assez appréciable pour amener des troubles d'intoxication. Elle sait par contre, que les plantes, sous l'action des rayons solaires et de la lumière, le jour par conséquent, assimilent le

gaz carbonique de l'atmosphère, gardent le carbone pour leurs tissus et rejettent l'oxygène au dehors — les plantes dans une chambre le jour, sont des purificateurs de l'atmosphère, tandis que la nuit, elles constituent des empoisonnements de marque. Ces considérations amènent aussi à se demander comment il se fait que l'air atmosphérique soit toujours renouvelé et contienne toujours la quantité d'oxygène nécessaire à la vie, sans compter que l'organisme humain emprunte constamment à l'air qui nous entoure une quantité notable d'oxygène pour rejeter une quantité non moins appréciable de gaz carbonique. Comment se fait-il que l'air ne soit pas vicié par le gaz carbonique qui s'échappe de nos cheminées, de nos maisons et de nos usines? Nous apprenons que les plantes par leur fonction chlorophyllienne, par le pigment vert, absorbe le gaz carbonique et exhale l'oxygène en quantité suffisante pour combler le vide fait par les animaux et les hommes. Alors, oui, nous sommes dépendants de toute cette verdure et elle se pose en régulateur des gaz nécessaires à la respiration humaine et à la vie. Oui, c'est toute l'histoire de la nature qu'elle apprend, de cette magnifique nature si divinement contrôlée et gouvernée.

Vous voyez donc maintenant la jeune fille à même de rationaliser ses opérations et spécialement dans le domaine de la cuisine où sa collaboration est indispensable. En effet, les révélations de la biologie moderne et la science des éleveurs prouvent qu'on peut modifier les tempéraments, les instincts ou les impulsions de tous les animaux supérieurs qui se rapprochent le plus de l'homme par la structure et la fonction des organes, au moyen d'une alimentation et d'exercices basés sur la connaissance de la physique et de la chimie de l'organisme.

Les éleveurs nous enseignent, par exemple, qu'il suffit de pratiquer l'alimentation intensive de très bonne heure par des rations riches en albumine pour favoriser le développement des tissus mous, aux dépens des tissus osseux, et obtenir des êtres précoces, de petite taille, féconds, mais peu robustes, surtout s'ils ne sont pas entraînés par l'exercice.

Au contraire, l'alimentation végétale développe le système osseux, la charpente, aux dépens de l'irritabilité nerveuse, de la précocité sexuelle. En conséquence, le régime végétarien est par le fait même, particulièrement recommandable au point de vue de l'hygiène morale, mais il ne faut pas que les féculents prédominent trop sur l'albumine, on s'expose à engendrer surtout dans les pays froids et humides des êtres lymphatiques ou tuberculeux.

Les abeilles appliquent, on le sait, beaucoup mieux que l'homme, l'alimentation rationnelle, bien qu'une observation attentive prouve qu'elles sont inconscientes de leurs actes. Elles produisent à volonté des ouvrières neutres ou des reines fécondes, en variant les rations nutritives et en transformant les rations d'entretien en rations de production.

Bref, l'idéal consiste à dompter la bête humaine, à améliorer l'espèce par la science des lois qui régissent son organisme et à assurer par le fait même, l'empire de la volonté et de la raison sur l'instinct. " Lorsque l'homme connaîtra bien les fils qui le font mouvoir et qui le font souffrir ", disait Claude Bernard, " il pourra commander à la nature. "

Voici très brièvement comment nous envisageons l'enseignement de la physique et la chimie à l'École ménagère, nous visons à former des jeunes filles ayant une culture nécessaire au grand rôle qu'elles jouent et qu'elles joueront dans la vie, et loin de nous la pensée de vouloir produire des femmes de science stériles ; nous aurions trop peur de justifier le mot de Pascal : " Qui veut faire l'ange, fait la bête ".

---

#### LE PRÉSIDENT

On aurait pu s'étonner, il y a trente ou quarante ans, que la chimie et la physique occupassent tant de place dans la technique ménagère. C'est qu'il y eût longtemps des Monsieur Jourdain, et qu'on faisait encore tant de prose sans le savoir ! Mlle Geneviève Hone, attachée à l'Hôpital Ste-Justine et professeur à l'École Ménagère Provinciale, vient de nous démontrer que les connaissances, au moins élémentaires, de la chimie et de la physique sont d'un puissant secours à la ménagère instruite. Le secret de distinguer un aliment pur et sain d'un aliment falsifié ou frelaté ; l'analyse qualitative de l'eau, du lait, des viandes, des farines, du sucre, du miel, des poudres et condiments ; l'examen des teintures industrielles et la préparation des teintures naturelles ; l'usage domestique des acides, des minéraux, des métaux et des métalloïdes ; la fabrication du beurre, des fromages, des vins et liqueurs, du pain et des savons domestiques, tout concourt à un succès plus satisfaisant pour la ménagère instruite, si elle sait ce qu'elle fait, comment et pourquoi elle le fait.

Du reste, l'École Ménagère Provinciale sera bientôt outillée pour aider les autres écoles ménagères, dans ce domaine, en attendant que toutes soient en mesure de renseigner elles-mêmes leurs élèves en matière de chimie et de physique appliquées.

---

## LA COUPE ET LA COUTURE

PAR

Mlle ANNA LALIBERTÉ,

doyenne des Démonstratrices en Coupe et Couture  
au Département de l'Instruction publique.

---

Les cours gratuits de coupe et de couture furent établis sous le Gouvernement Mercier en 1889.

Le Gouvernement réalisant l'importance de l'enseignement de la coupe et de la couture, au point de vue économique, et dans le but d'aider aux familles, établit des cours gratuits pour les dames et jeunes filles désireuses d'apprendre à confectionner leurs vêtements sans être obligées pour cela de faire stage d'apprentis dans les manufactures ou les établissements de confection.

Ces cours étaient sous le contrôle du Secrétariat de la Province. La direction en fut confiée à M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'Enseignement du dessin et ils furent donnés d'abord à Québec même.

Dès la première année, un nombre considérable de dames et jeunes filles suivirent ces leçons, et M. Lefèvre dut, dès le début, s'assurer le concours de deux expertes en coupe et couture.

La méthode suivie était basée sur les méthodes françaises, "coupe sur mesures" notamment la méthode de Mme Alice Guerre, et les patrons faits d'après le système métrique. L'enseignement portait surtout sur le vêtement de femmes et d'enfants, on y montrait la confection complète de chaque vêtement et surtout la transformation du linge usagé. Le succès des cours augmentait à mesure qu'ils étaient plus connus. M. Lefèvre, aidé de son personnel, s'appliqua à rendre la méthode de plus en plus facile et appropriée aux besoins des familles. Ses connaissances du dessin et le travail constant de ses aides pour simplifier l'enseignement et augmenter le programme, furent une des principales causes du progrès des cours gratuits de coupe et de couture du Gouvernement.

Par la suite, on les donna dans les localités avoisinant Québec. Là encore ils eurent plein succès. La classe agricole sut apprécier hautement cette nouvelle faveur du Gouvernement provincial ; d'autres paroisses en firent la demande successivement et peu d'années plus tard les cours étaient connus et répandus dans toute la province.

A la mort de M. Chs.-A. Lefèvre, en 1922, son fils, Ernest-H. Lefèvre fut appelé à lui succéder. En septembre 1929, le Gouvernement décida de placer l'enseignement post-scolaire de la coupe et couture sous le contrôle du Département de l'Instruction publique ; le personnel resta le même, mais l'organisation financière était confiée à M. Alphonse Desilets, directeur général de l'Enseignement ménager, alors que M. Lefèvre gardait la partie technique de la coupe.

A la fin de l'année 1929, M. Lefèvre jugea à propos de donner sa démission. M. Desilets assumait par le fait même toute la charge, partie financière et partie organisation, des cours de coupe. Personne n'était mieux qualifié que lui pour mener l'entreprise à bonne fin. Bachelier en science agricole, déjà directeur de l'Enseignement ménager, il était à même de connaître les besoins de la classe rurale. Son sens pratique, son initiative et son esprit d'organisation assuraient d'avance un nouveau pas dans la voie du progrès. De fait, l'enseignement de la coupe prit un nouvel essor. La bienveillance et la sollicitude que nous témoignèrent les autorités, notamment l'honorable surintendant, M. C.-F. Delâge et M. Lionel Bergeron, sous-ministre et secrétaire du Département de l'Instruction publique, enthousiasma le personnel enseignant. « D'un commun accord, chaque membre travailla au perfectionnement de la méthode déjà en vigueur ; sous la direction éclairée de notre nouveau chef, le programme fut remanié ; tout ce qui, par l'évolution des années ou des modes, était devenu hors d'usage courant, fut remplacé par des données nouvelles et plus modernes rencontrant mieux les besoins actuels des familles. La méthode elle-même subit des transformations. Le travail intelligent et constant de notre personnel l'a réduite, l'on pourrait dire, à sa plus simple expression, tant au point de vue des tracés, qu'à celui de la précision et de la clarté. Une méthode si claire, un programme varié et bien équilibré, eurent vite conquis le public féminin et les statistiques prouvent à l'évidence combien ils sont appréciés. Plusieurs Écoles ménagères profitèrent aussi de ces leçons et quelques communautés religieuses continuèrent d'enseigner d'après les mêmes principes. En 1933, les Dames de la Congrégation de Notre-Dame s'inspirèrent de notre méthode pour refaire la leur et nous retrouvons dans leur dernière édition nombre de tracés et patrons déjà enseignés dans nos cours.

Le cours régulier ou complet se donne en 2 séries de 16 à 20 leçons chacune ; il y a aussi les cours abrégés pour les endroits plus éloignés comme la Gaspésie, l'Abitibi, etc., cours substantiels aussi mais moins complets que le premier.

La première série de cours comprend : les tracés et la confection de tous les vêtements d'enfants et lingerie pour femmes, les robes de maison, quelques robes de sortie simples et faciles, et quelques vêtements pour garçons. La deuxième série porte surtout sur l'ajustage et les transformations de patrons types en patrons-mode. On y trouve encore de la lingerie et quelques robes de maison, mais surtout des robes de sortie plus compliquées qu'en 1ère année, les jupes, les costumes, les manteaux, les robes de chambre et les chemises pour hommes, les complets pour garçons et d'autres tracés d'après la mode du jour. Depuis 1932, des cours de dessin pratique, se rattachant surtout aux figures les plus en usage dans nos tracés de coupe, sont donnés par M. Paul Bergeron, assistant-directeur de l'Enseignement ménager et du dessin dans la Province. Ces cours sont suivis avec beaucoup d'intérêt par un grand nombre de nos élèves. Quant aux cours abrégés, ils se donnent à raison de 8 à 10 leçons, et nous choisissons dans le programme, d'après le milieu et les circonstances ce qui, tout en intéressant, peut rendre le plus service à notre auditoire.

Le cours régulier est suivi d'examens qui, passés avec succès, donnent droit à un certificat du Département de l'Instruction publique, signé par l'honorable surintendant C.-F. Delâge et par le directeur de l'Enseignement ménager. De juillet 1930 à mai 1934, 1,210 élèves méritèrent ce certificat et plusieurs d'entre elles avec la note " Distinction ". Pour passer ces examens, il faut d'abord avoir suivi les deux séries du cours régulier ; l'examen porte sur la coupe, taillage et ajustage.

Chaque élève doit : 1° confectionner un certain nombre de vêtements sur mesures d'après nos tracés et de préférence dans du linge usagé ; les patrons nature sont vus et vérifiés par la démonstratrice du cours ; 2° faire en classe une ou deux transformations de patrons types en patrons mode, d'après figurines choisies par la démonstratrice et différentes pour chaque élève ; 3° tracer cinq des principaux patrons-type ; 4° répondre à dix questions sur la coupe et l'ajustage. Le maximum est de 50 points, 44 points donnent la note " Distinction ", 35, la note " Très bien ", et 28, la note " Satisfaction " ; un prix est accordé à celles qui conservent les 4/5 des points. (D'ordinaire, certificats et prix sont envoyés à M. le curé de chaque paroisse qui en fait la distribution plus ou moins solennelle).

Voici quelques statistiques qui parlent par elles-mêmes :

*En 1930-31*, les cours sont donnés dans 58 localités dont 12 de deuxième année, 3,449 dames et jeunes filles s'inscrivent, 300 passent des examens et 261 obtiennent leur scertificats.

*En 1931-32*, il y eut sur la liste 63 paroisses dont 10 de deuxième année, 3,452 inscriptions, 348 examens, 286 certificats.

*En 1932-33*, 43 localités dont 14 de deuxième année, 3,081 inscriptions, 481 examens et 425 certificats.

*De juillet 1933 à date*, 40 localités, 8 de deuxième année, 2,700 inscriptions, 260 examens et 238 certificats.

Total de certificats à date : 1,210.

Les élèves qui ont obtenu leur certificat dans l'année, ont droit de participer à l'Exposition provinciale de Québec. Là encore les vêtements refaits dans du vieux, s'ils sont bien faits, sont primés de préférence aux vêtements neufs. Notre personnel enseignant s'applique par là à bien faire comprendre le but que poursuit le Gouvernement en faisant donner ces cours ; économie d'abord, aide aux mères de famille, en leur procurant le moyen de faciliter leur travail par des procédés justes et faciles d'application ; préparation pour la jeune fille à ses devoirs de future maîtresse de maison ; culture du goût chez les unes et les autres et amour du travail qui retient à son foyer la femme sérieuse. Nos femmes canadiennes comprennent parfaitement le rôle qui leur incombe dans les années difficiles que nous traversons ; aussi se font-elles un devoir de profiter de tous les moyens que le Gouvernement met à leur disposition pour s'instruire et parfaire leurs talents. Dans toutes les classes de la société se manifeste ce même mouvement en faveur de la confection à la maison des vêtements de la famille. C'est, à n'en pas douter, une source d'économie notable et parfois surprenante, si l'on prend la peine de calculer au bout d'une année ce qu'on a pu réaliser de profit en faisant sa couture soi-même.

Toutes les branches de l'enseignement ménager en général, sont importantes et chacune à sa raison d'être ; seulement, il semble que l'enseignement de la coupe et de la couture soit une des plus nécessaires en ce sens que bien peu de personnes qui n'ont pas fait d'apprentissage ou suivi des cours quelconques peuvent arriver à faire un vêtement parfait quant à la coupe, la couture ou l'ajustage. Certes, des talents naturels se rencontrent chez quelques-unes et nous

en connaissons qui réussissent très bien par leur propre initiative, mais comme elles l'avouent bien souvent, que de perte de temps et souvent de matériel, que de retouches, que d'ajustage seraient évités si elles se servaient de données justes et précises. A celles-là aussi des leçons de coupe sont nécessaires et elles-mêmes en sentent le besoin pour atteindre la perfection dans leur travail. Pour celles qui n'ont jamais cousu et qui n'aiment pas la couture à cause des difficultés qu'elles y rencontrent et qu'elles ne savent pas vaincre, quels services inappréciables pour elles-mêmes et leurs familles que de pouvoir, sans qu'il en coûte, apprendre une méthode sûre, qui, à mesure qu'elles sauront mieux l'appliquer, leur rendra l'art de la couture facile et attrayant.

Depuis 1930, le personnel régulier est à peu près le même ; nous comptons parmi les démonstratrices : Mlles Blanche Julien, Alice Rochette, Jeanne Pageau, Marguerite Béland, Imelda Pérusse et Mme Isabelle Arthur. En pleine saison active, nous devons nous assurer le concours de quelques employées supplémentaires, dont Mme Marguerite Giroux et Mlle Suzanne Laquerre. Il nous fait plaisir de mentionner en passant le dévouement de notre personnel — quelques-unes de nos démonstratrices enseignent déjà depuis 10 ans et plus — chaque jour les a vues à la tâche avec le même enthousiasme et le désir toujours grandissant de se rendre utiles et de se perfectionner dans leur art. C'est que, elles ont conscience de rendre des services précieux et à toutes les classes de la société en cette Province. En cela, elles coopèrent efficacement à la bonne action éducative du Service de l'Enseignement ménager de l'Instruction publique de Québec.

Nous serons particulièrement heureux, à la clôture de ce Congrès de couronner le mérite des dames et des jeunes filles de Montréal qui suivirent nos cours de coupe depuis quelques années. Celles qui ont subi les examens théoriques et pratiques ont mérités un parchemin officiel, qui leur sera remis, ainsi que la médaille et les prix accordés par l'honorable surintendant, le sous-ministre et le directeur de l'Enseignement ménager, du Département de l'Instruction publique.

---

*“ La propreté est la vertu des riches et le luxe des pauvres. ”*

### LE PRÉSIDENT

Jusqu'à ces dernières années l'enseignement de la coupe et la pratique de la couture n'occupaient pas, paraît-il, une place conséquente dans le programme de l'instruction ménagère. Les Dames de la Congrégation ont outillé leurs élèves pour remédier à cette carence. La plupart des écoles ménagères ont développé cette partie de l'enseignement technique féminin.

Mais dans le public, il y a présentement tant de femmes et de jeunes filles qui déplorent de ne savoir tailler et coudre, que les cours de coupe et de couture sont les plus demandés de tout l'enseignement post-scolaire. A ces personnes qui ont dépassé l'âge scolaire le Service de l'Enseignement ménager de l'Instruction publique dispense une technique éprouvée par l'expérience de vingt-cinq années d'application aux besoins de nos familles.

Mlle Laliberté, que vous venez d'entendre diriger cette section, secondée par des expertes diplômées. Une politique d'économie est à la base de tout leur enseignement. La connaissance des tissus, les éléments du dessin et le tracé, le taillage, l'ajustage, la couture à la main et à la machine, que sais-je encore ? toute la théorie et toute la pratique convergent vers un but positif : apprendre aux femmes à s'habiller comme il convient à leur milieu et à leur bourse et à transformer, pour elles-mêmes et pour leurs familles, les vieux vêtements en vêtements neufs, seyants et durables. C'est l'habitude familiale française et belge, et nous avons compilé depuis six ans des statistiques qui révèlent une économie annuelle variant, par famille, de deux cents à quatre cents dollars.

---

*“ La femme porte dans les plis de son manteau les destinées du monde. Car, selon qu'elle est bonne ou mauvaise, elle engendre le bonheur ou la ruine des sociétés. ”*

TENNYSON

## LE DESSIN ET L'ENSEIGNEMENT PAR PROJECTIONS LUMINEUSES

PAR

**M. PAUL BERGERON,**

assistant-directeur du dessin et de l'Enseignement ménager.

---

Je suis très honoré de pouvoir causer aujourd'hui de l'importance du dessin dans l'enseignement ménager en général et dans celui de la coupe et de la couture en particulier. Sans doute, il me sera facile de vous convaincre de cette importance et je croirai même prêcher des converties. Vous me permettrez tout de même quelques considérations sur ce sujet. Car vous n'êtes pas sans savoir qu'il n'est guère de profession où le dessin ne trouve son application, surtout au point de vue des intérêts matériels.

Pour ce qui est du dessin artistique, son importance est telle que sans lui on ne peut guère réussir en sculpture, en peinture, en architecture, en décoration domestique, voire même en mécanique appliquée. C'est pourquoi nos écoles techniques, de beaux-arts, d'industries domestiques, demandent à leurs élèves d'étudier et de pratiquer le dessin. C'est pourquoi aussi les écoles ménagères et celles de coupe et couture requièrent auprès de leurs élèves des notions au moins élémentaires de dessin.

Pour développer l'esprit d'observation chez les enfants des écoles primaires ; pour donner aux jeunes garçons et aux jeunes filles le goût et l'habileté du tracé, si utile en mille et une occasions, nous demandons aux maîtres et aux maîtresses d'écoles de leur inculquer les notions élémentaires du dessin linéaire et du dessin à la bosse. Les milliers de dessins qui nous sont envoyés chaque mois nous permettent de noter des progrès dans ce domaine de l'éducation et de l'instruction artistiques de l'enfance.

A moins qu'elle ne sache dessiner, quelle est la femme, la maîtresse de maison, qui peut tailler ses rideaux, ses tentures, ses couvre-

meubles, ses tapisseries, conformément aux usages et aux modes de l'actualité? Quelle est celle qui peut s'adonner avec succès aux beaux-arts domestiques de la pyrogravure, de la peinture à l'huile, du fusain ou de l'aquarelle, ou encore aux étains, cuivre et argent repoussés qu'on fait soi-même, selon les données du Service provincial d'Enseignement ménager?

Dans le seul domaine de la coupe et de la couture, il est rationnel de comprendre que les lignes et les formes classiques empruntent le secours fondamental du dessin linéaire. Un auteur a dit : " Les " éléments de la géométrie et du dessin rendent, dans l'étude de la " coupe des vêtements, les plus grands services. Ils abrègent le " travail auquel ils communiquent une justesse et une sûreté que l'on " n'acquiert qu'imparfaitement par la seule habitude. "

Un enseignement de la coupe des vêtements basé sur des principes fondamentaux de dessin pratique apprendra aux élèves à apprécier les beautés de la ligne et l'intelligence des formes. En les familiarisant ainsi avec les principes de dessin logique on pourra réaliser des patrons de formes plus exactes, plus conformes au bon goût, plus artistiques même. Nous rendrons nos couturières comme toutes nos ménagères aptes à improviser leurs modèles et nous leur aiderons à secouer le joug si souvent détestable de la mode.

Par ailleurs, les pédagogues attestent que l'étude du dessin développe les qualités d'observation, d'ordre de précision, de méthode et de netteté. Le dessin a été mis, par notre directeur, M. Desilets, à la base de l'enseignement de la coupe, de l'aménagement et des beaux-arts domestiques depuis 1929. Permettez-moi de vous engager à familiariser vos élèves avec les notions fondamentales du dessin. Il y a trois genres de dessin : a) de décoration artistique ; b) de représentation, ou perspective ; c) de description, ou industriel.

Les jeunes filles de nos écoles ménagères doivent connaître au parfait : le point ; la ligne pleine, rompue ou pointillée, la droite et les courbes, la verticale, l'horizontale et l'oblique, et la manière de tracer diverses lignes, au crayon, à main levée, ou au compas et au tire-ligne. Elles doivent apprendre à tracer une circonférence et savoir déterminer un diamètre, un rayon, une tangente, un arc et un secteur. Elles doivent aussi pouvoir calculer les surfaces, et tracer et mesurer un oval, un carré, un rectangle, un angle et un triangle, qu'il soit équilatéral, isocèle ou scalène.

L'étude du dessin nous conduit à celle de l'optique. L'existence de tout objet tangible se manifeste par sa forme et par sa couleur. Les couleurs sont naturelles ou artificielles. L'arc-en-ciel nous

présente la théorie parfaite des couleurs fondamentales. Le spectre solaire renferme : le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange et le rouge. Le blanc et le noir ne sont pas des couleurs. Ils expriment la négation même de toute couleur. Les couleurs artificielles sont tirées des règnes : minéral, végétal et animal.

Les couleurs fondamentales sont : le rouge, le jaune, et, le bleu. Les principales nuances sont : le violet, le lilas, le gris clair, le gris perle, le vert d'eau, le brun, le marron, l'olive, le groseille et le rose.

Les tons classiques sont : le rouge foncé et le rouge clair, le jaune foncé et le jaune clair, le bleu foncé et le bleu clair, le vert foncé et le vert clair.

Je ne sais rien de plus ridicule que cette invention fantaisiste de pseudo-couleurs, nuances et tons, que le commerce étranger proclame et qui changent comme les modes sans laisser dans l'esprit bien équilibré une impression durable et des notions pratiques.

\* \* \*

L'optique nous conduisant naturellement à l'enseignement visuel, permettez-moi d'ajouter quelques mots au sujet de l'enseignement par projections lumineuses. Nous poursuivons, depuis cinq ans, une expérience des plus concluante sur l'enseignement par le cinéma éducateur. Non seulement les élèves de nos écoles mais le grand public même est captivé par les films agronomiques et de science ménagère qui lui sont offerts à l'occasion de nos cours publics, en ville et à la campagne. M. Joseph Morin, qui a charge de cette section éducative au Ministère de l'Agriculture, a bien voulu coopérer avec nous pour nous aider à inculquer à la jeunesse et aux adultes des idées pratiques en agronomie et en économie domestique. Aussi bien croyons-nous qu'il serait utile aux Écoles ménagères d'employer de temps à autres la lanterne à projections animées pour donner à leurs élèves des idées plus précises sur certaines théories, comme la production et la mise en conserves des légumes, des fruits et des œufs, la coupe et la couture à domicile, les soins d'hygiène publique et privée, la vie aux champs en général, et aussi sur l'étude géographique et descriptive de notre immense pays.

Notre section d'enseignement par projections lumineuses est à la disposition des écoles ménagères pour le maniement des appareils, et celles des projections du Fédéral et du Provincial peuvent vous fournir des sujets susceptibles d'intéresser vos élèves par ce moyen moderne.

---

### LE PRÉSIDENT

Si nous n'avons pas le plaisir d'entendre M. Paul Bergeron nous exposer lui-même les avantages du dessin et du concours précieux de la cinématique, nous aurons au moins celui de pouvoir lire son travail. Je suis convaincu que les directrices d'Écoles ménagères ici présentes développeront encore l'enseignement du dessin, pour accentuer le souci de l'observation chez leurs élèves, et pour les outiller en vue de l'initiative personnelle dans l'ornementation domestique. Elles auront aussi deviné les avantages que peuvent offrir l'enseignement visuel et l'utilisation de la lanterne et de la projection lumineuse animée, dont les enfants sont si friands et qui les impressionnent à demeure. Le cinéma éducatif bien compris devrait être le seul à encourager.

---

*Il importe de savoir, " aujourd'hui plus qu'hier, et, peut-être, bien moins que demain ", que la plus modeste ménagère même devra être à la hauteur de son rôle, parce que ce rôle se complique de toutes les exigences de la civilisation nouvelle.*

*Les sciences ménagères ne sont que la transposition dans la pratique des principes d'une éducation familiale prévoyante, éclairée, sage et bien équilibrée . . .*

*Nos écoles ménagères ont pour but d'éclairer les femmes qui seront nos épouses et nos mères de demain. Ces femmes n'auront plus d'excuses si elles étouffent leurs lampes sous le boisseau.*

*Elles devront nous apporter la lumière, qui éclaire la route du devoir et les chemins du bonheur, tous le long de l'existence, dans la vie familiale.*

## LA BIBLIOTHÈQUE DE SCIENCES MÉNAGÈRES

PAR

Mlle ALINE MAJOR,  
professeur à l'École Ménagère Provinciale.

---

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de l'humanité, on voit les souverains, les grands, les favorisés de la fortune, rechercher les livres avec autant de zèle que les lettrés et les savants. C'est donc dire que l'organisation de bibliothèques est considérée plutôt ancienne et j'allais dire toujours nouvelle. La première fut celle d'un monarque égyptien, Osymandias qui lui avait donné une place d'honneur dans son immense palais de Thèbes. Diodore de Sicile rapporte qu'au front de cette bibliothèque, se trouvaient ces mots : " Trésor des remèdes de l'âme ". Et la nôtre dont je désire donner l'exposé le plus clair possible, pourquoi ne renfermerait-elle pas le " trésor des remèdes de l'humanité ".

Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre nous dit-on. C'est vrai. Elles n'ont fait ni l'*Illiadé*, ni l'*Énéide*, ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni le *Panthéon*, ni la *Vénus de Médicis*, ni l'*Apollon de Belvédère*, etc., etc. . . . L'invention de l'algèbre et du télescope était trop peu pour elles ; elles ont entrepris sans aucune témérité de leur part de former sur leurs genoux, le plus grand chef-d'œuvre du monde : un honnête homme. Les femmes sont donc des artistes ! Mais oui, si elles emploient les richesses de leur cœur et l'ingéniosité de leur esprit à conquérir les âmes et à se créer les rénovatrices du bien. Il faut que la jeune fille sème du bonheur autour d'elle et que près d'elle l'on ne respire que les parfums de ses vertus. Qu'elle n'oublie pas sa mission future : rôle d'épouse, de mère, d'éducatrice. Par conséquent l'éducation et l'instruction de la jeune fille sont des questions capitales ; bien souvent le bonheur et la moralité des enfants et des maris dépendent de la femme.

Le comte de Maistre disait : “ Le mérite d’une femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux et d’élever ses enfants, c’est-à-dire d’en faire des hommes ! ”

La femme marche de connivence avec son mari, mais à elle est dévolue la tâche d’équilibrer le budget et de résoudre la question des recettes et des dépenses. Que de soucis pour le logement, l’ameublement, le chauffage, l’éclairage, la nourriture, le vêtement, le blanchissage, les distractions, les aumônes et mille autres détails !

La femme doit aussi posséder de sérieuses notions sur la santé et l’hygiène. Elle ne doit pas non plus ignorer les soins à donner aux enfants avant et après leur naissance, durant la croissance . . . Si toutes les mères étaient mieux renseignées combien de mortalités infantiles seraient empêchées !

La jeune fille aura le culte du beau. Elle y gagnera à tous les points de vue à cultiver en elle le goût de l’esthétique, à développer ce sentiment délicat que l’on appelle le sens du beau. Il lui donnera des satisfactions personnelles sans cesse renouvelées et lui permettra d’en donner à tous ceux qu’elle aime. A propos, elle saura faire de l’art chez soi, pour elle et pour les siens. Son foyer aura un cachet particulier, ce bon goût qui fait apprécier, qui amuse les regards, qui attire et qui retient. L’amour du beau m’oblige à faire place à la mode, cette conquérante des esprits et des cœurs. Suivons-la dans ce qu’elle a de bon, et couvrons-la de ridicule dans ses manières osées et ses costumes transparents et provocateurs. Les jeunes filles bien dirigées seront les premières à adopter les modes qui, tout en sauvegardant leur dignité les feront toujours paraître avec avantage. J’ajouterai : les vies vraiment malheureuses ne sont pas celles où il y a le plus d’épreuves, mais celles où l’idéal est absent. C’est ce qui explique le dégoût du travail et cette ruée vers les plaisirs. Oublier, jouir, s’étourdir, semble être l’ordre du jour pour la plupart.

Combien sont appréciées et admirées les jeunes filles qui savent tenir une maison, faire le ménage, manœuvrer un régiment de casseroles, faire une bonne soupe, préparer un bon rôti, organiser un repas rationnel, approprié aux différentes classes de gens, au genre de travail de chacun des membres de la famille, redonner au linge souillé sa blancheur primitive par la lessive et le repassage, donner à une robe usagée l’apparence d’une robe sortant de chez la meilleure couturière, utiliser les mille riens qui, sans son adresse et son habileté seraient perdus, repriser et raccommoder les habits. Cela une jeune fille le peut ; mais il faut qu’elle y soit préparée dans les couvents et plus tard,

quand elle sera mère, elle complètera son savoir en puisant dans les livres ménagers.

Ce n'est pas tout que d'avoir une bibliothèque à rayons bien garnis. La jeune fille restera dans le cadre que lui fourniront les connaissances nécessaires à bien remplir sa tâche. Cependant, il m'est doux de penser que dans ses moments de loisir elle pourra, comme l'abeille, butiner de fleur en fleur et rapporter à elle-même le nectar qui délectera son intelligence et son cœur. Les livres étant l'expression que professent ceux ou celles qui les ont écrits il convient que nous en consultations plusieurs et que nous prenions dans chacun d'eux ce que l'on trouve de bon.

Je ne puis marquer d'une préférence quelconque les volumes que peut contenir une bibliothèque ménagère. On me suggère que parfois il se trouve des talents insoupçonnés et inemployés. Il pourrait bien qu'il se trouverait des imaginations fécondes qui nous aideraient à mettre en relief, un traité unique, singulier, visant une bibliothèque ménagère. S'il y avait concurrence, cela pourrait fournir matière à discussion.

Je crois que les revues, canadiennes, françaises et américaines sont à la page. Elles renferment toujours d'intéressantes idées. On découpe certains articles qui nous plaisent et qui nous rendront certainement service à l'occasion. Dans un moment de loisir on peut les relire plus facilement qu'on relit un volume.

Auriez-vous d'autres suggestions à apporter que je vous en serais très reconnaissante.

Je vous remercie.

---

Voici une liste de livres pouvant figurer dans nos bibliothèques ménagères :

Il y a tout d'abord les traités d'éducation par Mgr DUPANLOUP.

**La femme studieuse** — qui comprend :

*Quelques conseils aux femmes chrétiennes qui vivent dans le monde, — sur le travail intellectuel qui leur convient. — Femmes savantes et femmes studieuses.*

**Les femmes de bien**, — par Mgr TISIER.

*Les femmes du monde : Tentations et tâches de femmes. — Curiosité intellectuelle. — Mollesse morale. — Médiocrité esthétique.*

**La femme au foyer,** — par CÉCILE JÉGLOT.

*Pour les jeunes filles : Art d'être heureuse, — type mondial de la jeune fille moderne.*

*Le grand problème : A quoi pensent les jeunes filles. — Incertitudes. — Flirt. — Famille. — Mariage. — Etc.*

*Pour les jeunes filles : L'art d'être charmante, pour soi-même, — chez soi, — au dehors, — pour les petites et grandes choses.*

*Pour les jeunes filles : L'art d'être soi.*

**La mode et ses hardiesses,** — par le R. P. LEMAITRE.

*Origines, — caprices, — hardiesses, — il faut réagir, — comment s'habiller, — les hommes et la toilette féminine.*

**Le corps et l'âme de l'enfant,** — par le Dr MAURICE DE FLEURY.

*Exercices physiques, — l'alimentation, — l'enfant peureux, — les paresseux, — les enfants tristes, — sur le mensonge, — l'obéissance et l'initiative, — les punitions, — sur l'excès de tendresse, — la chasteté.*

**Notre santé et notre charme,** — par MADELEINE RAY.

*Exercices physiques, — les sports, — le sommeil, — insomnie, — faut-il faire la sieste ?*

**Notre maison,** — par BLANCHE CARAMEL.

*Direction, — entretien, — parure.*

**Le Savoir-vivre,** — par LOUISE CLERMONT.

*Conseils et formules pour toutes circonstances.*

**Le savoir-vivre et les usages du monde,** — par B. BERNAGE.

**Usages du monde,** — par la baronne de STAFFE.

**Dictionnaire du savoir-vivre,** — par M. CHAMBON.

**Le fond et la forme : Savoir vivre pour jeunes filles,** — par M. MARYAN et G. BÉAL.

**Comment recevoir ses invités,** — par PIERRE DE TRÉVIÈRES.

**Si les femmes construisent les maisons,** — par PAULETTE BERNÈGE.

---

## LE PRÉSIDENT

Mlle Major, diplômée de l'École Ménagère régionale de Montebello, professeur en cette École Ménagère Provinciale de Montréal, vient de nous démontrer l'importance documentaire de la bibliothèque ménagère. Combien d'entre nous connaissaient les trésors bibliophiliques de la littérature ménagère? Et combien avaient pensé qu'une telle bibliothèque peut rendre des services à toute heure dans la maison comme dans l'école ménagère? Aussi bien prendrons-nous la liberté de recommander la multiplication de bibliothèques techniques dans nos écoles ménagères. Et comme suggestion pratique je soumetts une liste d'ouvrages et de publications qui devraient s'y trouver. (*Voir appendice du présent rapport*).

---

## M. GUY VANIER

Le rôle, en soi très prosaïque, de secrétaire d'une corporation d'école ménagère comporte, avec des devoirs sérieux bien qu'agréables, d'assez flatteuses compensations. Si j'ai l'honneur de siéger au grand fauteuil ce matin je le dois sans doute à mon attachement sincère comme aux devoirs qui me lient à "notre" École Ménagère Provinciale. Je le dois peut-être aussi à l'indéfectible et mutuelle amitié que nous nous gardons, M. Desilets et moi, depuis plus de vingt ans. L'Association catholique de la Jeunesse canadienne, à laquelle nous avons prêté nos meilleures énergies, nous a dotés en retour de principes et de convictions qui peuvent expliquer notre coopération aux entreprises éducationnelles les plus utiles et les plus urgentes.

La maison qui vous accueille, cette semaine, voit passer chaque jour des centaines de mères de familles et de jeunes filles désireuses de se perfectionner dans l'art de rendre un foyer heureux. L'École Ménagère Provinciale est une ruche bourdonnante d'activité. Nos professeurs se feront toujours un devoir de vous aider de leur science et de leur dévouement.

J'ai écouté, avec une attention presque religieuse, l'exposé du programme des arts et métiers féminins que la Révérende Mère Ste-Anne-Marie propose à ses élèves d'une école technique nouvelle, rue de Bullion. J'ai admis avec vous tous le rôle prépondérant que la chimie et la physique jouent dans les sciences ménagères et que vient de nous exposer Mlle Hone. Je sais aussi, maintenant, que les écoles de coupe et de couture dirigées par Mlle Laliberté, du Département de l'Instruction publique, répandent en notre province les

secrets d'une économie et d'un savoir-faire que la bibliothèque ménagère, malgré son importance documentaire, ne saurait nous transmettre sans l'expérience et les démonstrations des spécialistes, n'en déplaît à Mlle Major. Je comprends, enfin, que la connaissance du dessin et l'enseignement par projections lumineuses ont une influence durable sur l'imagination, sur le besoin d'observer et sur le jugement de la jeunesse étudiante.

Les autorités pédagogiques que nous avons entendues tout à l'heure nous ont apporté des lumières nouvelles et nous ont ouvert des horizons inattendus. Il convient de les en remercier. Leurs suggestions seront précieuses à tous ceux que préoccupent les problèmes d'ordre pratique, en économie sociale, familiale et domestique.

---

*“ Dans les desseins providentiels, la famille a mission, non pas seulement de procréer l'enfant, mais de former l'homme complet, c'est-à-dire de le mettre en état d'accomplir tous les devoirs qui lui ont été imposés avec la vie. Or, de fait et de droit, l'homme est appelé à mener une vie surnaturelle comportant des devoirs supérieurs à ceux qui sont imposés par la loi de la nature. La famille a donc une mission surnaturelle à remplir, et, par conséquent, elle doit elle-même revêtir un caractère surnaturel et divin. ”*

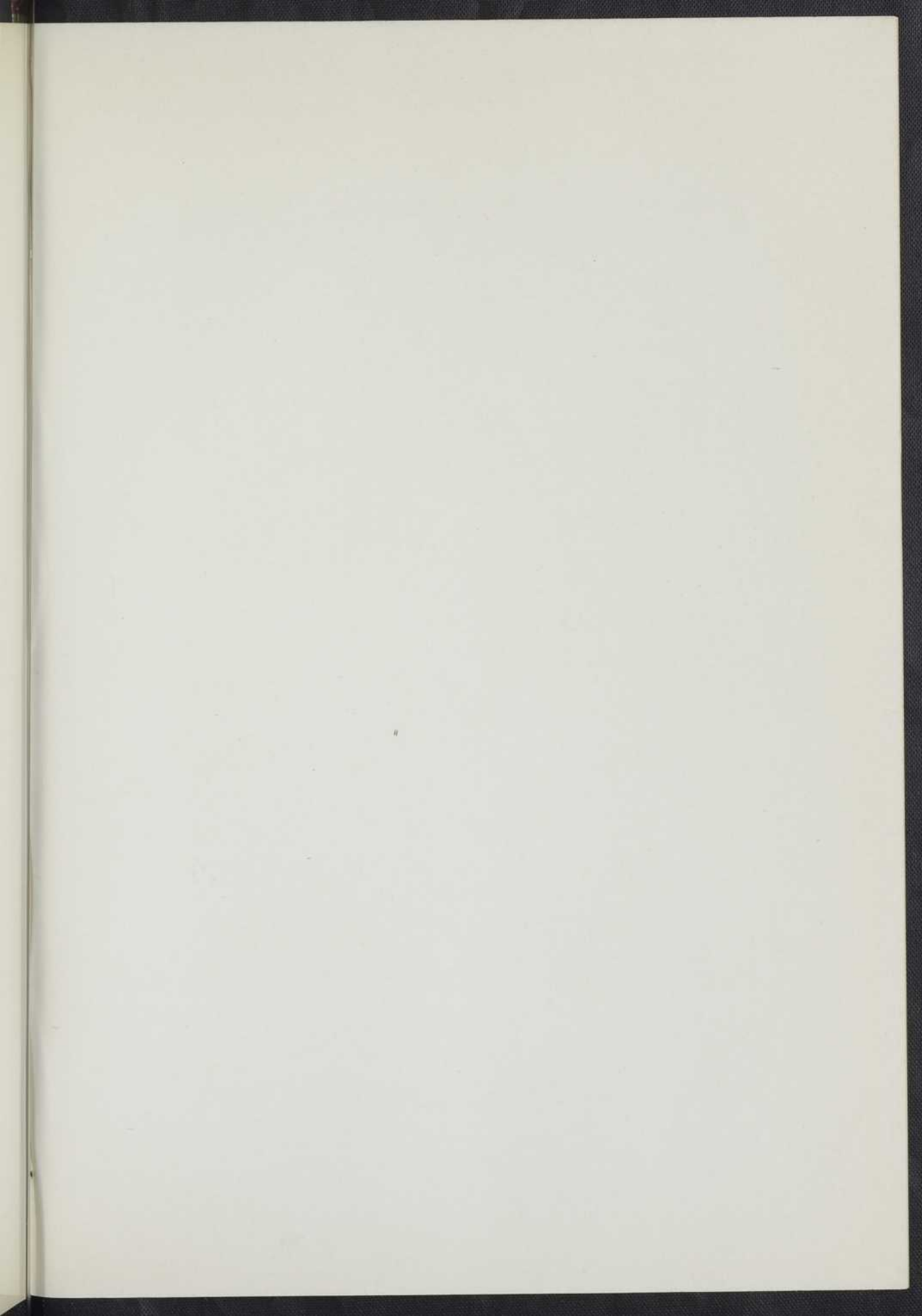
Chanoine C.-R. GUIMONT

(Le Droit familial.)

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and the results achieved. The report concludes with a summary of the work done and the plans for the future.

The second part of the report deals with the financial aspects of the work. It gives a detailed account of the income and expenditure for the year and shows how the work has been financed. It also discusses the various sources of income and the methods of expenditure.

The third part of the report deals with the personnel of the organization. It gives a list of the staff and their duties and discusses the methods of recruitment and the training of the staff. It also discusses the methods of payment and the conditions of service.





Mme F.L. BÉIQUE,  
*présidente-conjointe de la Corporation des Écoles Ménagères Provinciales.*  
Mme R.-C. LACROIX, *asste-direct.*, — Mlle A. GÉRIN-LAJOIE, *directrice,*  
*de l'École Ménagère Provinciale de Montréal.*

## BANQUET DES CONGRESSISTES

Jeudi, le 31 mai, à 1 h. p. m.

Sous la présidence de M. Lionel Bergeron, secrétaire du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec et sous-ministre français du Département, près de 200 convives sont réunis à l'hôtel Place Viger.

A la table d'honneur prenaient place, aux côtés de M. Bergeron : Mme F.-L. Béique, initiatrice de l'enseignement ménager à Montréal ; Mme Henri Gérin-Lajoie, dirigeante de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste de Montréal ; Mme Annette-Ls Codère, présidente de la Fédération des Canadiennes-françaises et directrice de l'École ménagère spéciale de Sherbrooke ; M. Maurice Heyne, consul-adjoint du consulat général de Belgique à Montréal ; M. l'abbé Eugène Maurais, principal de l'École Normale classico-ménagère de St-Pascal de Kamouraska ; Mlle Antoinette Gérin-Lajoie, directrice, et Mme R. C.-Lacroix, assistante-directrice, de l'École Ménagère Provinciale ; Me Guy Vanier, c. r., secrétaire du Conseil des Écoles Ménagères provinciales ; M. Alphonse Desilets, président actif du Congrès et Mme Desilets ; M. Rodolphe-E. MacKay, n. p., secrétaire de la Commission scolaire de Verdun, et Mme MacKay ; M. J.-Georges Caron, ingénieur civil de la Cité de Montréal et Mme Caron ; Mlle Anna Laliberté, doyenne des démonstratrices de l'Instruction publique de Québec ; Mlles Jacqueline Trépanier, Jeannette Savary, et quelques autres.

Le menu culinaire avait été composé d'après les données classiques des maitres-d'hôtels de Lyon. En exergue :

*"Ce sont gens d'esprit fin qui tiennent  
au bon-manger..."*

(RABELAIS).

\* \* \*

### A TABLE

\*

LES CÉLÉRI, OLIVES, RADIS

\*

LA CRÈME D'ASPERGES NOUVELLES AUX CROUTONS

\*

LA DINDE FARCIE, A LA SAUCE DE CANNEBERGES

\*

LES POIS NOUVEAUX AU BEURRE

\*

LES POMMES DE TERRE FONDANTES

\*

LA TARTE A LA CRÈME D'ÉRABLE

\*

LA CRÈME GLACÉE A LA VANILLE

\*

LA DEMI-TASSE

\*

LES VINS ET LIQUEURS DE FRANCE

\* \* \*

Après les santés au Pape, au Roi, à la famille canadienne et aux écoles ménagères, M. Lionel Bergeron proposa celle du Mérite Scolaire. Puis il prit la parole au nom de la Commission officielle de cet Ordre, dont il est le secrétaire-général.

---

#### M. LIONEL BERGERON

Je regrette vraiment que l'honorable M. Delâge, surintendant de l'Instruction publique de la Province, soit retenu à Toronto, où il accompagne présentement Son Éminence le cardinal Villeneuve. Il aurait joui du spectacle édifiant qui nous est donné, depuis trois jours, d'une réunion d'éducatrices et d'éducateurs dont la pensée va plus loin que les seuls intérêts pédagogiques.

Vous avez voulu, par ce deuxième congrès d'instruction ménagère, marquer l'urgence d'une action commune dans le sens de notre programme d'éducation familiale. Cependant, vous n'avez pas oublié que l'éducation familiale relève d'abord du droit primordiale des parents. Que l'État vient ensuite pour aider la famille dans l'éducation et l'instruction des enfants. Ce devoir officiel, nous l'avons rempli, à l'Instruction publique, en organisant vos splendides écoles ménagères, complément logique des écoles primaires et des écoles normales où vos filles recevaient déjà la culture intellectuelle et la formation morale conformes à notre esprit catholique et français.

Ensemble, vous avez continué l'élan donné par le Conseil de l'Instruction publique, concrétisé par le premier Congrès d'ensei-

gnement ménager à St-Pascal en 1926, et complété par notre Service de l'Enseignement ménager depuis 1929. Plusieurs des écoles ménagères ici représentées se sont signalées dans ce domaine. Je n'ose pas entreprendre de les nommer toutes.

Ce deuxième Congrès pédagogique de sciences ménagères et d'éducation familiale met sous vos yeux les mérites incontestables d'une institution qui fait honneur à notre race et à notre province, l'École Ménagère Provinciale de Montréal. La disparition de sa première directrice, Mlle Anctil, a été déplorée avec justesse au cours de vos délibérations. Mais le dévouement et la science de ses successeurs, Mlle Gérin-Lajoie et Mme Cormier-Lacroix, n'ont pas échappé à l'attention des autorités gouvernementales. C'est pourquoi il a été agréable à l'honorable Surintendant de l'Instruction publique d'user de ses prérogatives et de décerner l'Ordre du Mérite Scolaire aux directrices actuelles de l'École Ménagère Provinciale de Montréal.

Cet Ordre de distinctions honorifiques, fondé en 1928, par une Loi de la Législature de la province de Québec, (18 Geo. V, chap. 46) constitue officiellement une noblesse dans le monde des éducateurs. Il confère des privilèges dont peuvent se prévaloir ceux et celles qui en sont nantis. Il comprend trois degrés : a) les Très Méritants, qui ont enseigné avec très grand succès durant au moins 20 ans, ou qui se sont dévoués aux intérêts de l'éducation en notre province ; b) les Bien Méritants, qui ont enseigné avec grand succès pendant 20 ans ; c) les Méritants, qui ont enseigné pendant au moins 35 ans. La médaille d'or et le diplôme sont décernés aux méritants de la première catégorie ; la médaille d'argent, et le diplôme conséquent, aux méritants de la deuxième ; et, le ruban bleu avec diplôme à ceux de la troisième catégorie.

C'est pour moi un honneur et un vif plaisir que de décorer aujourd'hui de l'Ordre du Mérite Scolaire, au titre le plus élevé, avec médaille d'or et diplôme, Mademoiselle Antoinette Gérin-Lajoie, directrice de l'École Ménagère Provinciale de Montréal.

Mlle GÉRIN-LAJOIE, après avoir poursuivi de brillantes études à la Congrégation de Notre-Dame, d'Ottawa, recevait le diplôme supérieur et la médaille d'or, en 1902. Diplômée ès sciences ménagères de l'Université de Fribourg (Suisse) en 1906, elle professa l'enseignement ménager dans les écoles de la Commission scolaire de Montréal pendant 20 ans. En 1923 elle entra, comme professeur de diététique, à l'École Ménagère Provinciale. En 1926 elle fut appelée à succéder à Mlle Jeanne Anctil, comme directrice de cette institution,

où elle continue d'enseigner la diététique et l'administration domestique aux élèves normaliennes.

Je ne suis pas moins heureux de décerner à Madame Rose Cormier-Lacroix, assistante-directrice et professeur de l'École Ménagère Provinciale, les distinctions de l'Ordre du Mérite Scolaire au deuxième degré, avec médaille d'argent et diplôme.

MME LACROIX, ancienne élève des Dames de la Congrégation, de St-Denis-sur-Richelieu, a d'abord mérité son diplôme supérieur classique. En 1920, l'École Ménagère Provinciale, affiliée à l'Université de Montréal, lui accordait, après de brillantes études, le diplôme ès sciences ménagères. Mme Lacroix a enseigné pour la Commission scolaire à Montréal, de 1916 à 1920. Elle fut engagée par le Ministère de l'Agriculture de la province de Québec, comme professeur de puériculture et d'hygiène domestique, de 1920 à 1926. Depuis, elle remplit la double charge d'assistante-directrice et de professeur d'art culinaire et de couture pratique à l'École Ménagère Provinciale.

---

Le directeur-général de l'Enseignement ménager remet alors à Mlle Gérin et à Mme Lacroix, les diplômes conférés et les médailles du Mérite Scolaire. A ce moment, deux jeunes filles de l'École Ménagère Provinciale déposent devant Mlle Gérin et Mme Lacroix de riches corbeilles de fleurs, tributs d'admiration et de reconnaissance de leurs élèves actuelles.

Puis le président du banquet, M. Bergeron, présente en termes très aimables Mme Henri Gérin-Lajoie, fondatrice de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, qui prend la parole.

---

*“ Spéculativement, la femme est désintéressée et utilitaire. Elle est désintéressée en ce sens qu'elle s'atelle volontiers à des études, à des travaux qui l'ennuient, desquels elle ne tire aucun plaisir personnel, mais qu'elle accepte de poursuivre, pourvu qu'elle y voie quelque utilité et qu'elle en aperçoive les répercussions utiles sur la vie des autres. ”*

Gina LOMBROSO

(L'âme de la femme.)

## ALLOCUTION

DE

Mme HENRI GÉRIN-LAJOIE

---

### DE L'INFLUENCE DU FOYER DANS L'ÉDUCATION DE L'ENFANT

Ces années dernières j'ai soutenu devant la Commission des Assurances sociales : la thèse de *La naissance de l'enfant au Foyer* et je me suis efforcée de démontrer les conséquences morales qui en découlent pour la consolidation de la famille.

Aujourd'hui, on me demande de pénétrer un peu plus avant dans ce sanctuaire sacré et, de traiter de l'éducation de l'enfant sous le toit paternel jusqu'à l'âge de l'École . . .

Vous dirai-je que ce thème m'a immédiatement conquise et me fait revivre les plus douces années de ma vie.

Se pencher chaque jour sur l'âme de ses enfants, les cultiver, comme on le fait des fleurs, leur verser goutte à goutte des paroles de vie et voir dans des yeux étonnés qui vous fixent : des lueurs divines passer : pour une mère, n'est-ce pas le bonheur ?

Après avoir porté l'enfant dans son sein, la mère doit continuer de le porter dans son esprit et ne s'en laisser jamais distraire ! . . .

Si exagérée que puisse paraître cette assertion, je soutiens que, pour qui a vécu et a compris la surveillance continuelle qu'exige la pureté chez l'enfant et le façonnement de son âme, elle est absolument fondée.

De même que la mère en vivant sa vie naturelle a animé celle de ses enfants, de même jusqu'à ce que, ils aient atteint la maturité, elle doit saturer sa pensée de leur présence et ne les jamais perdre de vue ; même quand la mère vaque à des obligations variées, que lui crée la vie et les exigences extérieures ; sa pensée à distance doit

encore planer sur le foyer et pénétrer l'enfant d'une influence salubre comme ces effluves mystérieuses qui atteignent les âmes.

Les règles sages de conduite que la mère impose au personnel de la maison, l'entraînement qu'elle leur donne, le règlement auquel elle les assujettit et qui se transforme en habitude saines ; voilà autant de choses qui réglementent la vie de l'enfant au foyer et le tient en bonne discipline.

La mère consciente de son devoir doit se récuser absolument à tout compagnonnage suspect et dans le choix de ses domestiques se préoccuper avant tout de leur valeur morale.

Je crois excellent comme méthode de tenir les portes grandes ouvertes dans le département des enfants qui demandent d'ailleurs une surveillance continuelle dans leurs gestes et pensées et de saisir bien des choses qu'ils ne nous diraient pas en face. Il ne faut pas redouter pour soi le bruit et le tapage, mais plutôt s'appliquer à le subir, sans qu'il nous distraie.

Les mauvaises pensées sont absentes des jeux bruyants, et puis l'enfant a besoin de mouvement pour se développer . . . Chez lui, le silence est plus suspect que les cris !

Pour comprendre ses enfants, il faut savoir les écouter ! Quand le jour tombe, et dans ces moments qui précèdent la nuit, alors que la fatigue les gagne, les petits enfants se rapprochent de leurs parents et cherchent vraiment des caresses sur leurs genoux. Ce moment, c'est l'heure propice pour prendre possession de leur âme, leur parler de Dieu d'une façon familière et faire jaillir en eux la vie religieuse et cela, sans livre, dans un langage imagé et qu'ils sauront traduire ensuite par des expressions pittoresques et bien à eux.

La foi s'infiltré ainsi en leur âme et pousse des racines profondes. Ils s'endorment apaisés, avec de bonnes pensées qui rendent leur sommeil calme et bienfaisant.

Les soins hygiéniques et particulièrement le bain du soir est un des moyens recommandés, pour calmer leur fièvre, leur donner un sommeil réparateur et faire échec aux mauvaises habitudes ; car il ne faut pas se dissimuler que l'enfant par nature est vicieux.

A mesure que les enfants grandissent surgit la question très grave des compagnons de jeu. Le choix des amis est de toute première importance et au risque de blesser des proches, les mamans doivent avec la plus grande rigueur éliminer du cercle des intimes tout enfant insubordonné et toute personne de mauvaise mœurs.

Est-il nécessaire d'insister sur la rigoureuse obligation pour les parents de tracer à leurs enfants un règlement de vie qui doit être suivie aussi rigoureusement que celui d'un internat ?

Heure de lever — heure du coucher — heure de l'étude — heure des récréations — heure de la prière en commun.

A ce prix seulement, le séjour de l'enfant au foyer paternel à l'âge de ses études aura sur lui une influence bienfaisante et combien ineffaçable.

Sans nier l'opportunité de donner à l'enfant, selon le cas quelques années d'internat ; il est certain qu'il y a tendance chez les parents à renoncer trop facilement au devoir d'élever leurs enfants et que, c'est cette abstention, qui ruine leur autorité et leur fait perdre toute emprise sur eux à la sortie du pensionnat.

La vie de famille traverse une crise et est profondément atteinte.

Rien ne doit être négligé pour lui rendre son antique souveraineté... et son influence bénie !...

Des enfants fort dociles dans les pensionnats deviennent tout-à-fait insubordonnés en rentrant chez eux !

Ici les parents sont en cause et sont probablement à blâmer... Mais il faut se rappeler que l'autorité comme tout ce qui est stable doit pousser des racines profondes et créer chez les enfants des habitudes de respect et d'obéissance envers les parents !... Or les parents ont cessé d'élever leurs enfants et ont abdiqué leur principale prérogative : Celle de former des âmes et de tremper des caractères...

On demande à grands cris : le retour de la mère au foyer... Les ouvrières hélas ne sont pas les seules à le désertier...

Pour que cette mesure civilisatrice puisse s'accomplir, il faudrait remettre dans les bras de la mère... l'enfant, et donner à celle-ci la science et la liberté de l'élever.

Marie GÉRIN-LAJOIE.

---

Mme Gérin-Lajoie, dont on connaît le dévouement et l'autorité en matière d'éducation familiale et de questions sociales féminines, est longuement applaudie. Le président invite alors M. Alphonse Desilets, délégué canadien de la Ligue Internationale d'Éducation Familiale, à adresser la parole.

---

M. DESILETS

Nous sommes réunis en ce moment, Mesdames et Messieurs, autour d'une idée d'importance plus actuelle que jamais : *l'éducation familiale*. Ce problème social préoccupe les sociologues et les éducateurs du monde entier, à tel point qu'il s'est créé, il y a plus de 25 ans, une commission internationale et qu'il s'est tenu des congrès mondiaux aux fins de grouper les volontés influentes pour la défense des principes de la civilisation chrétienne dans la famille et la société. La famille, c'est la cellule vitale par excellence de la société civilisée. Ceux qui travaillent à désagréger la famille doivent être dénoncés comme des fauteurs de désordre social et de révolution. Il y a partout des ennemis du bonheur domestique. Depuis Jean-Jacques Rousseau et Karl Marx, des idées subversives ont affaibli l'autorité des parents sur leurs enfants. Ce n'est pas sans raison que les encycliques des papes nous ont mis en garde contre le modernisme, le libéralisme doctrinal, le rationalisme et le communisme politique.

Nous devons réagir par une éducation préventive. Et cette éducation doit porter sur le double plan moral et matériel. En effet, il est risqué de prétendre qu'on peut convaincre les générations nouvelles si nous ne nous adressons qu'à leur conscience. Pour peu qu'on voyage, en Europe comme en Amérique, on a vite fait de réaliser que dans la généralité des familles, le *self-respect*, la fierté personnelle, ne suffisent plus à former la noblesse du caractère et la droiture de la volonté qui donneraient aux pays civilisés des citoyens intègres. Il faut une action directe des parents, éclairée, convaincue et décidée à défendre les traditions et le bonheur de leurs familles.

La liberté trop facile concédée aux enfants, même en bas âge ; l'abandon de ceux-ci aux seuls soins des serviteurs ; les livres allés et venues laissées à la jeunesse des deux sexes ; les influences et les occasions du cinéma, de la radio, de l'automobile et des plages estivales ; le prétexte du travail de la jeune fille en ville ; et parmi tout cela le peu de souci qu'ont certains parents d'offrir à leurs enfants des délasséments agréables et sains, ou de rémunérer même un peu le travail des grandes filles et des grands garçons sur la ferme, à la campagne, et à la maison, au magasin, à l'atelier, dans les villes, tout concourt à intensifier chez les jeunes d'aujourd'hui un désir de liberté, d'émancipation et d'aventure.

M. Paul Gaultier, par sa très juste étude sur *Les mœurs du temps*, a bien saisi l'état d'âme de nos jeunes contemporains. Il dit que : " A l'inverse de saint Augustin qui s'accusait d'accomplir, au lieu du bien qu'il aimait, le mal qu'il haïssait, ils n'aiment ni ne haïssent l'un ou l'autre, car ils les ignorent également tous les deux. Le vice et la vertu sont pour eux des mots vides de sens. La morale, l'idéal, le devoir font figure, à leurs yeux, d'autant de préjugés passés de mode, vestiges périmés des siècles révolus..."

Les conséquences immédiates de cet état de choses sont que la jeunesse nouvelle assimile rapidement les idées et les travers " à la

mode". Que l'intégrité des mœurs ne se transmet plus normalement de père en fils et de mère en fille. Que des mariages nouveaux sont mal cimentés et que se multiplient les séparations, les divorces et la pratique de l'amour libre. Ces conséquences désastreuses aboutissent, en certains pays surtout, à la dénatalité, fléau moins réparable encore que les guerres et que les maladies vénériennes.

Une éducation préventive s'impose donc. Et c'est le rôle de la Commission Internationale d'Éducation familiale d'étudier, à travers le monde, l'état présent des esprits chez les parents et chez les enfants, et surtout de tirer de l'expérience universelle des remèdes à appliquer, avec l'aide des gouvernements religieux et civils, dans toutes les familles soucieuses de leur bien-être et de la paix dans le monde.

On ne sera donc pas surpris d'entendre, au cours de ce Congrès, une voix autorisée parler au nom de celui qui est l'âme des Congrès internationaux d'Éducation familiale. M. Maurice Heyne, adjoint au consulat-général de Belgique en Canada, nous communiquera tout à l'heure un message élaboré de M. Paul de Vuyst, secrétaire général de la Ligue Internationale d'Éducation familiale. La vaillante Belgique nous donne encore le plus puissant exemple de fidélité aux principes qui garantissent la stabilité de cette institution, la plus ancienne et la plus nécessaire au bonheur des hommes, je veux dire : la famille. C'est sans doute son éducation familiale intégralement sauvegardée qui justifie sa devise nationale : " L'union fait la force ". Et c'est à cause de cette force harmonieuse et bien dirigée que la Belgique a accompli dans l'épreuve la plus terrible de son histoire, des merveilles d'héroïsme auxquelles l'Europe occidentale doit son salut.

---

Après avoir rappelé que M. le baron Kervyn de Méerendrée, consul-général de Belgique, nous honorait de sa présence à l'ouverture de ce Congrès, M. Lionel Bergeron présente alors le consul-adjoint, M. Maurice Heyne.

**ADRESSE DE M. PAUL DE VUYST,  
directeur-général honoraire du Ministère de l'Agriculture  
de Belgique**

PRÉSENTÉE PAR

**M. MAURICE HEYNE,**  
consul-adjoint du consulat-général de Belgique à Montréal (Canada).

---

Permettez-nous d'adresser de chaleureuses félicitations aux organisateurs de ce deuxième Congrès pédagogique des Sciences ménagères, à M. le surintendant Delâge et à son bras droit, M. le directeur général Desilets, que nous avons l'honneur de connaître et d'apprécier depuis si longtemps.

L'enseignement ménager, qui est si bien compris au Canada, est à la base du bonheur des foyers. Si ceux-ci sont bien tenus la prospérité du pays est assurée.

La ménagère, mère de famille, administre la plus grande partie (au moins 75%) des ressources qui entrent, dans la maison. A la campagne, elle contribue en plus dans une grande mesure à la bonne marche de la ferme. Partout elle intervient d'une manière prépondérante (au moins 85%) dans l'éducation des enfants. Voilà pourquoi l'orientation familiale et ménagère doit pénétrer l'enseignement primaire et faire plus tard l'objet d'une formation plus spéciale et plus complète de la généralité des jeunes filles, car la plupart d'entre elles sont destinées à fonder et à gérer un foyer.

Le Canada et la Belgique ont en beaucoup de points les mêmes aspirations ; aussi les sympathies entre nos deux pays sont-elles grandes et profondes ! Notre enseignement ménager et particulièrement notre enseignement ménager agricole, nos cercles de fermières,

ont beaucoup de similitude avec les institutions analogues de votre pays. J'ai pu en juger par moi-même à trois étapes importantes : en 1893 au début de l'essor de l'enseignement ménager, en 1904 au début des cercles de fermières, et plus récemment en 1927 dans le plein développement de cette double institution.

Je ne vous retracerai pas le tableau de l'enseignement ménager et de ses méthodes rationnelles présenté il y a deux ans au Congrès international de l'Enseignement agricole de Rome, par Mme Haentjens, inspectrice principale honoraire en Belgique. Je crois que cette étude très complète a paru dans votre presse spéciale toujours à la tête du mouvement pédagogique mondial. Au reste à l'Office international de l'Enseignement ménager de Fribourg, avec lequel vous êtes en correspondance assidue, vous puisez à la source de la meilleure documentation en cette matière.

Ce qui doit caractériser l'enseignement ménager, c'est en premier lieu, une ambiance normale et familiale. Pas de luxe dans les constructions scolaires, mais un agencement normal de locaux tous utilisés à plusieurs fins. La simplicité, le bon goût et l'hygiène doivent y régner. C'est la mise en pratique du problème qui se présente dans la construction d'une maison familiale moderne, sans locaux inutiles ou superflus, toutes les places servant avec une efficacité maximum. Avec trop de luxe ou trop de confort on risque de dépasser le but ; les élèves de conditions modeste ne peuvent plus s'habituer dans leur milieu après avoir goûté d'une ambiance qui en fait des déclassées.

Donc rien d'artificiel ou d'anormal dans les écoles ménagères. C'est le système pratiqué au Canada et dans tous les pays de bon sens. L'enseignement vaut ce que valent les professeurs ; la compétence, la mentalité, l'habileté professionnelles, le dévouement font le succès des écoles ménagères, et ces vertus, le personnel enseignant du Canada les possède à un très haut point.

Ensuite, la rationalisation du Travail. C'est la formation des habitudes de la pratique ménagère et l'utilisation des appareils ménagers de manière à rendre plus rapides, plus faciles et plus efficaces les travaux de la femme à la maison. Par ce moyen, on vise à de précieuses économies de temps et d'argent.

D'après de nombreuses enquêtes le travail de la ménagère est encore excessif dans un bon nombre de pays ; il lui faudrait plus de temps pour s'occuper de ses enfants et pour avoir quelques distractions en famille, afin d'arriver à un juste équilibre, car ici encore il ne faut pas dépasser le but.

Pour développer l'habileté professionnelle chez la future fermière nous avons institué en Belgique entre les élèves des écoles ménagères agricoles le concours annuel pour la coupe de la Vaillante fermière. Ce concours est devenu international ; l'an prochain il aura lieu à Bruxelles et je souhaite que la plus habile et la plus méritante de vos élèves y vienne remporter tous les suffrages.

Enfin la caractéristique la plus importante de l'enseignement ménager est d'avoir compris que la branche la plus essentielle du programme des études théoriques et des exercices pratiques doit être la pédagogie familiale guidée par les principes de la religion.

Le profond déséquilibre actuel du monde a son origine dans un retard ou une insuffisance de formation morale des individus tant en famille qu'à l'école, et comme l'école peut contribuer dans une grande mesure à la préparation pédagogique des futurs parents, il lui incombe d'intensifier l'enseignement de ce côté.

Une occasion sera offerte au monde entier de venir étudier ces problèmes l'an prochain à l'Exposition internationale de Bruxelles au 5e Congrès international de l'Éducation familiale. Nous aurons certainement l'honneur d'y voir les sommités de votre ministère de l'Instruction publique et sans aucun doute, tous les éducateurs du Canada, parents et maîtres, souscriront aux rapports pour les recevoir chez eux. Je sais qu'un actif comité de propagande pour ce Congrès est organisé au Canada et je lui adresse mes remerciements les plus chaleureux pour son zèle prodigieux. Quand ses loisirs le permettront ce comité songera à l'Institut international d'Éducation familiale qui a son siège à Bruxelles. Il existe dans le monde un grand nombre d'instituts internationaux pour promouvoir des progrès dans les ordres les plus divers, mais j'ose croire que l'institution qui cherche à améliorer la civilisation par l'éducation familiale vise le but le plus louable.

Une personnalité généreuse, M. Mélotte, l'inventeur de l'écrémeuse si perfectionnée que vous connaissez tous depuis quarante ans, a eu l'heureuse inspiration de donner une contribution importante à cet Institut de pédagogie familiale. Les philanthropes d'autres pays devraient comprendre qu'il n'incombe pas seulement à la Belgique de subvenir aux besoins de cette œuvre vraiment mondiale.

Vous avez eu l'idée vraiment heureuse, vraiment louable de donner à l'éducation familiale la première place au programme de votre congrès. Permettez-moi d'en féliciter M. le surintendant de l'Instruction publique, tous ses distingués collaborateurs et tous les

congressistes. Je souhaite à votre enseignement ménager la gloire de rendre tous vos foyers heureux.

---

M. le sous-ministre Bergeron remercie cordialement M. le consul-adjoint de Belgique, et il souhaite plein succès et fructueux résultats aux importantes délibérations du deuxième Congrès provincial de Sciences ménagères et d'Éducation familiale.

\* \* \*

Les congressistes, religieuses et laïques, profitent des heures libres de cette après-midi pour visiter l'Institut Pédagogique de Montréal, l'École des arts et métiers féminins de la Congrégation de Notre-Dame, l'édifice de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, l'École Ménagère régionale des Sœurs de la Charité à l'Hôpital Général, l'École Ménagère des Sourdes-muettes dirigée par les Sœurs de la Providence la Maison-mère des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à Hochelaga, l'École Ménagère des Sœurs de Ste-Anne à Lachine, etc. . . .

---

*“ Heureux celui qui trouve un refuge au foyer, mais comment transformer en centre d'attraction ce foyer dépourvu des attraits de la nouveauté, où l'adolescent n'a plus aucune découverte à faire, où la vie si tiède paraît monotone, où la discipline lui est à charge ?*

*“ L'union des parents entre eux est la première leçon et le premier exemple ; elle seule assure la paix. Mais la paix dans l'ordre serait souvent lourde à l'enfant, si elle ne s'accompagnait de joie rayonnante. C'est là qu'est la vraie difficulté : renouveler sans cesse la joie de la famille. Soucis matériels et moraux, inquiétudes du présent et de l'avenir, sollicitudes de santé physique et morale, reproches inévitables, sanctions et sévérités qu'on ne peut esquiver : en voilà assez pour mettre obstacle à l'épanouissement de la joie. L'enfant n'est pas sensible au calme ; l'exubérance, le mouvement, les grands éclats lui sont nécessaires. Il ne faut pas encore qu'il sache que la vie est une école de déception ; il ne faut pas briser ses élans. Et il doit apprendre par l'exemple qu'il a sous ses yeux qu'il y a, après ou avec tant de renoncements, de quoi trouver dans un foyer uni un bonheur fait de sérénité. ”*

(Rapport du 4e Congrès international d'Éducation familiale,  
Louvain 1930.)

## SÉANCE DE CLOTURE DU CONGRÈS

---

Ce jeudi, 31 mai 1934, à 8 heures du soir, en la salle amphithéâtre de l'École Ménagère Provinciale avaient lieu la collation des diplômes à 7 élèves normaliennes de cette institution, et, la clôture du Deuxième Congrès provincial de Sciences ménagères.

Mme Lacroix, assistante-directrice, donna lecture du palmarès et les diplômes, médailles et prix, furent décernés comme suit à :

- Révérènde Sœur JEANNE, de l'Institut de N.-D. du Bon-Conseil de *Montréal*..... Diplôme supérieur, grande distinction ;
- Révérèndes Sœur GEORGETTE, de l'Institut de N.-D. du Bon-Conseil de *Montréal* .. Diplôme supérieur, grande distinction ;
- Révérènde Sœur LUCIENNE, de l'Institut de N.-D. du Bon-Conseil de *Montréal*..... Diplôme supérieur, distinction ;
- Mlle FERNANDE MARION, 366, rue Sherbrooke-est, Montréal..... Diplôme supérieur, grande distinction ;
- Mlle MARIETTE FOISY, *St-Chrysostome, cté de Châteauguay*..... Diplôme supérieur, grande distinction ;
- Mlle MARCELLE GOHIER, 366, boulevard Monkland, *St-Laurent, Montréal*..... Diplôme supérieur, distinction ;
- Mlle ANNE-MARIE AUMOND, *St-Alexis, cté de Montcalm*..... Diplôme supérieur.

Mlle Anna Laliberté, du Service provincial de l'Enseignement ménager, remit ensuite aux méritantes des cours de coupe et de couture de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste les certificats accordés par l'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, et contresignés par M. Alphonse Désilets, directeur-général de l'Enseignement ménager. Les titulaires de ce parchemin sont :

Les RR. Sœurs Jeanne Charbonneau et Lucienne Thibault, de l'Institut de N.-D. du Bon-Conseil, de Montréal ; Mlle Rose Belvolto, Mme Jean-Georges Benoit, Mme Louis Buratti, Mlle Madeleine Caron, Mlle Thérèse Chartré, Mme Ernest Cloutier, Mme Joseph Côté, Mme Dominique De Angelis, Mme Arthur Dufresne, Mlle Armande Dumulong, Mme Eva Dumulong, Mlle Gertrude Forest, Mlle Lucienne Gauthier, Mlle Fernande Guenette, Mlle Lucille Labarre, Mlle Alice Laberge, Mlle Marie-Anne Lavallée, Mme Henri Locat, Mlle Laurette Mayrand, Mlle Marie Ouellette, Mme Lucien Pageau, Mlle Philomène Pellegrino, Mlle Antoinette Piperni, Mlle Marie-Anne Sinotte et Mlle Georgette Turcotte ; toutes habitant Montréal.

---

## CONCLUSIONS DU PRÉSENT CONGRÈS

---

### LE PRÉSIDENT

Mes Révérendes Sœurs, Mesdames, Messieurs, il y a huit ans, à Saint-Pascal de Kamouraska, nous participions au premier congrès canadien de sciences ménagères et de pédagogie familiale, dans une institution qui fait la gloire de notre système éducationnel au Canada français : l'École normale classico-ménagère. M. le commandeur C.-J. Magnan, alors inspecteur général des Écoles catholiques, présidait ces importantes assises. M. C.-J. Miller, aujourd'hui inspecteur général des Écoles primaires, assumait la charge de secrétaire du premier congrès.

La première École ménagère-agricole avait humblement débuté en 1882 à Roberval. La première École normale classico-ménagère fut instituée en 1905 par les RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame, à St-Pascal, par l'initiative du regretté chanoine Alphonse Beaudet. Un apôtre de la vie rurale, M. O.-E. Dallaire, et un grand ouvrier de l'éducation familiale, M. l'abbé Olivier Martin, propageaient à travers notre province les saines notions d'économie rurale et domestique.

Les honorables MM. Jos.-Édouard Caron, ministre de l'Agriculture, et Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, avaient conféré avec Sir Lomer Gouin, alors premier ministre, et l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la province, pour ajouter aux écoles techniques, polytechniques, de hautes études, de beaux-arts et d'agriculture, des écoles de sciences ménagères pour l'éducation professionnelle des jeunes filles.

Il restait à fixer le programme de l'enseignement ménager et à coordonner les foyers de cet enseignement. Les plus hautes autorités en matière d'éducation et de pédagogie furent convoquées à St-Pascal en 1926. Leurs délibérations servirent à orienter l'instruction ménagère chez nous. Les écoles ménagères, supérieures, régionales, spéciales et primaires se sont multipliées. Elles sont présentement au nombre de 182 et profusent leur enseignement à plus de 32,000 jeunes filles qui seront les épouses et les éducatrices de demain.

Le présent congrès avait pour but de rappeler ce que fut notre enseignement ménager dans le passé, ce qu'il est actuellement, et ce qu'il nécessite pour l'avenir. Les conditions de vie familiale et sociale ont évolué. La majorité des éducatrices l'ont remarqué, et

les écoles ménagères d'aujourd'hui préparent leurs élèves à faire face aux devoirs du moment comme à ceux de l'avenir. Ce que nous avons entendu depuis trois jours et ce que nous avons vu sur place suffira à confirmer notre désir effectif d'orienter l'éducation féminine, l'enseignement ménager, la ruralisation des écoles de la campagne, vers des fins pratiques par des moyens pratiques, conformes à la saine philosophie et à la pédagogie raisonnée.

Il faut que l'école ménagère aide à garantir le foyer domestique contre les désertions de notre jeunesse des deux sexes, par une action préventive faite d'attraction et de sécurité, à la ville comme à la campagne. Et il faut que l'école ménagère rurale prépare des collaboratrices sérieuses à l'agriculteur et au colon, pour que notre race puisse continuer sa mission sur la terre canadienne.

Nous savons assez l'œuvre accomplie jusqu'ici par nos écoles ménagères de villes et de villages pour avoir foi en leur rôle éminemment utile. Ces foyers d'éducation et d'instruction ont déjà atteint une large part de leur but ; celui de préparer des femmes parfaites et qui sauront faire rayonner autour d'elles un plus haut et plus bel idéal de la vie . . .

---

## LE PROCHAIN CONGRÈS

---

A l'issu des présentes assises, il a été proposé que le troisième Congrès pédagogique de Sciences ménagères et d'Éducation familiale ait lieu, en 1937, à l'École Ménagère supérieure de Sainte-Martine de Châteauguay.

Ce congrès portera surtout sur la préparation de collaboratrices à l'œuvre de la colonisation et à l'amélioration possible de la vie rurale. Les Cercles de fermières de la province de Québec seront appelés à y prendre une large part. Et les directeurs et professeurs des Écoles d'agriculture nous apporteront d'abondantes et précieuses lumières dans ces délibérations.

---

## APPENDICE

# APPENDIX

## L'ÉDUCATION FAMILIALE ET L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

---

L'économie domestique, l'enseignement des sciences ménagères aux jeunes filles de nos couvents, de nos écoles féminines, ainsi qu'aux femmes du monde, est le complément d'une éducation familiale bien comprise.

Il va sans dire que pour comprendre et pour orienter l'éducation féminine dans le sens des devoirs domestiques, il faut avoir approfondi d'abord les grands problèmes de l'éducation familiale.

En Europe, surtout en France, en Belgique et en Suisse, l'éducation familiale est l'objet des préoccupations constantes de milliers d'esprit supérieurs, évêques, prêtres, éducateurs, écrivains, philosophes et sociologues.

La Société des Nations a institué à Genève, depuis plus de dix ans, une section de l'Éducation familiale et la Ligue internationale d'Éducation familiale, qui a son siège principal à Bruxelles, sous la direction active de M. Paul de Vuyst, a ses représentants dans tous les pays civilisés.

Un sociologue français, bien connu des éducateurs avertis, le Dr Gustave LeBon, a énoncé dans son livre *La psychologie des foules* cette vérité que doivent méditer tous ceux qui se dévouent à l'éducation de la jeunesse, et aux œuvres de bienfaisance morale et intellectuelle : Il nous rappelle que " l'éducation est orientée par l'influence affective " de la mère de famille, avant toute autre. " Cette influence est profonde et permanente, surtout chez les races latines et françaises.

C'est à cause de cette influence maternelle que les latins, français, espagnols, italiens, roumains, argentins, aiment le beau, les arts, la poésie, l'idéal, l'héroïsme, le dévouement et l'abnégation. C'est à cause de cette influence aussi que la vie familiale, l'attachement au foyer, le savoir-faire domestique, les traditions ancestrales, la vie paroissiale se conservent chez certains peuples. Et c'est, parce qu'on a amoindri ou annulé cette influence, chez d'autres peuples, que tant de malheurs irréparables ont bouleversé le monde.

L'Église catholique est une Mère. Si tous les hommes voulaient écouter la voix de l'Église, les misères morales et matérielles perdraient vite de leur amertume et les vertus de justice sociale et de charité chrétienne ramèneraient la paix dans le monde.

Depuis un demi-siècle les progrès matériels ont fait surgir des habitudes nouvelles, des idées subversives et cette espèce d'émancipation filiale que le film américain exploite odieusement. Par le cinéma, par la revue et la presse libre, par la radio, par l'ambiance même, ces formes d'américanisme ont imbu la jeunesse, féminine et masculine, d'un esprit d'indépendance, qui rend la vie familiale impraticable en certains milieux.

L'obéissance et le respect dus aux parents, l'amour du travail, la pratique de l'économie, la fierté du savoir-faire devant les tâches les plus humbles de la vie domestique, toutes ces vertus qui faisaient l'apanage de nos aïeules admirables se sont émoussées. La jeunesse féminine indolente et oisive offre, dans les villes, un terrain trop propice au dévergondage que favorisent la mode extravagante, l'automobile, l'habitude facile des liqueurs alcooliques, les salles ténébreuses du cinéma et de la danse.

Des milliers de jeunes filles et de jeunes gens quittent les campagnes, laissent leurs foyers de famille, pour s'en aller à l'aventure dans les villes déjà surpeuplées. Ils y trouvent, quelquefois, des emplois temporaires, insuffisants à leur propre subsistance. Les parents qui laissent partir leurs enfants sous prétexte de se faire aider, sont le plus souvent forcés, eux-mêmes, de les secourir. Et, que de cas pénibles nous avons vus, de jeunes filles traquées par la misère, pleurant chaque jour de faim et d'ennui, parfois de honte. Elles n'ont pas le courage de revenir au toit paternel, malgré leur affection sincère pour une mère qui pleure elle aussi. Ne sachant ou n'aimant rien des tâches domestiques, elles redoutent plus encore les devoirs du foyer natal que les incertitudes de leur séjour à l'étranger.

En tout cas, leur départ du foyer familial n'est pas un allègement au fardeau des parents, mais plutôt une source nouvelles d'inquiétudes et de dépenses improductives.

Il faut garder nos jeunes gens à la famille. Nos Écoles ménagères n'ont pas d'ambition plus chère et font, dans ce domaine, une œuvre admirable, continuée ensuite par les Cercles de fermières de cette Province.

Alphonse DESILETS,  
*directeur de l'Enseignement ménager  
à l'Instruction publique.*

---

## L'ÉDUCATION FAMILIALE ET LA COLONISATION

---

Chaque année, depuis vingt ans, nous avons recueilli une statistique approximative de cinq à six mille jeunes filles, venues des campagnes dans nos villes, à l'automne, pour demander de l'emploi dans les familles ou les logements, les hôtels, restaurants et bureaux de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull, Chicoutimi, Joliette et autres cités de la Province.

Les rapports des bureaux de placements, et ceux de recensements paroissiaux, nous apprennent que 10 à 12% de ces nouvelles venues trouvent de l'emploi comme domestiques ; 4% comme employées de magasins ; 3% comme employées de bureaux et 2% comme employées de restaurants. Plus de 80% demeurent donc sans ouvrage, durant des semaines, parfois des mois. Un certain nombre retournent chez leurs parents désemparées et mal contentes. Les autres persistent à végéter sous les toits de la cité inhospitalière et sont exposées à toutes les aventures de la rue, du cabaret de nuit et de la maison de rapport.

Il faut avoir entendu les confidences de quelques-unes d'entre elles pour réaliser la grande pitié de ces abandonnées dont la misère morale équivaut généralement à la misère physique. Et l'on se demande alors si les gouvernements religieux et civils ont fait leur devoir pour prévenir ces départs désastreux de l'élément le plus sain et le plus précieux, la jeunesse féminine des campagnes.

\* \* \*

L'honorable sénateur Raoul Dandurand, Mme F.-L. Béique et Mme Henri Gérin-Lajoie, trois de nos sociologues les plus avertis, demandent aux éducateurs et aux éducatrices de cette Province d'arrêter par tous les moyens humainement possibles, l'invasion des villes par la jeunesse féminine et masculine des campagnes. Et parmi ces moyens il est suggéré, entre autres choses : que la formation professionnelle donnée par les écoles ménagères et agricoles tendent

vers la production du travail domestique, la collaboration des cerveaux et des bras féminins aux travaux agricoles et à ceux de la colonisation.

\* \* \*

Déjà les Écoles d'agronomie et les Écoles ménagères de cette Province dispensent à près de quarante mille jeunes gens des deux sexes une formation technique et une éducation ruralisante qui les oriente naturellement vers la vie terrienne et les attache par avance à la maison natale, à la terre paternelle, à la paroisse où ils ont grandi. Ces pépinières éducationnelles produisent des milliers d'arbres sains qui porteront leurs fruits. Les résultats en ont été remarquables et rassurants depuis un quart de siècle.

Mais il y a plus à faire. Et si nous pouvions soumettre un vœu, déjà formulé par des sociologues autorisés, ce serait la création d'écoles pratiques de colonisation séparées, pour jeunes gens et pour jeunes filles, dans les régions susceptibles de s'agrandir par des apports de population nouvelle et qui soit préparée à son rôle colonisateur, connaissant le bois, la terre, la grande culture, l'élevage des animaux, les industries domestiques, et la conduite économique du foyer.

Je doute qu'un bien grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles actuellement éduquées dans nos institutions d'agronomie et de sciences ménagères se trouvent dans un milieu propre à décider leur vocation en faveur de l'œuvre colonisatrice. Tout au plus avons-nous réussi, par nos écoles ménagères agricoles, à enrayer quelques milliers de désertions des vieilles paroisses et à garder ouvertes quelques centaines de vieilles maisons, qu'animaient les générations successives depuis deux siècles et plus.

Par ailleurs, n'est-il pas vrai que la colonisation en cette province a manqué de lumières ? Qu'elle n'a été pratiquée trop longtemps que par des familles acculées à l'insuffisance de moyens techniques et financiers, ou sans autre préoccupation que la subsistance physique ? Et l'opiniâtre ambition d'un père Chapdelaine n'est-elle pas l'exceptionnel exemple qui frappa l'imagination d'un romancier trop peu familier de notre histoire ?

La nécessité pressante d'occuper nos terres libres, d'agrandir notre domaine rural, persiste malgré l'obstruction faite à notre commerce agricole. Le problème se pose au-dessus des contingences purement commerciales.

Nous sommes en face d'une question d'ordre ethnique et qu'il importe, enfin, d'examiner avec des yeux, un cœur et un jugement de patriotes. Et je crains que nous ayons trop vite oublié le sens de cet appel que lançait, il y a cinquante ans, le grand ministre Mercier : " Emparons-nous du sol ! "

N'est-il pas temps, ou jamais, d'inculquer à l'enfance, à la jeunesse étudiante des écoles primaires et des couvents, l'histoire, la géographie de la colonisation ? N'est-il pas temps, ou jamais, d'imprimer dans les jeunes intelligences en formation une image plus précise et plus vraie du bonheur dans le travail, qui est le grand et le noble devoir de l'humanité ? Et de proclamer que la colonisation comme l'agriculture demande des apôtres instruits et convaincus, des ouvriers éclairés, autant que des énergies jeunes et robustes ?

L'homme qui se soumet à la volonté de son Créateur, et qui collabore à l'œuvre de la création dans la vie des champs, remplit son existence d'une satisfaction qu'il partage avec sa famille vivante, et qu'il transmet jusqu'à ses héritiers. Le colon devient bientôt le cultivateur idéal, l'agriculteur parfait. Il aime sa terre parcequ'il l'a faite. Il la connaît parcequ'il l'a arrosée de ses sueurs et pétrie de ses nobles mains. Sa femme et ses enfants s'y attachent parcequ'ils ont coopéré à la tâche du père. Et s'il n'a pas joui d'une parfaite aisance toute sa vie, il a néanmoins goûté, tous le long de ses jours, la joie incomparable de la conquête et de la victoire bien gagnée.

C'est Lucien Romier qui nous redisait au Canada ce qu'il avait écrit naguère : " L'histoire enseigne que l'agriculture familiale permet " à l'homme de vivre en bonne santé et en liberté, développe en lui les " dons d'observations, de réflexion, de mesure et de patience . . . Elle " ne fait pas de fortunes étonnantes ; mais elle fait des caractères " robustes et des esprits de bon sens. Elle assure mieux que rien autre " la durée des nations et des sociétés. Elle est le milieu où se forme le " génie de la race qui prendra son essor, ensuite, dans d'autres do- " maines . . . Sa valeur sociale, nationale et humaine, surpasse sa " valeur économique . . . "

Il n'est rien de plus évident pour qui observe et connaît les anciens colons et les vieux cultivateurs de notre province de Québec. Il faudrait raconter leur histoire, leur fournir des continuateurs et honorer leur souvenir, devant tous les enfants du Canada français. Il faudrait enfin, remettre sous tous les yeux l'exemplaire leçon de *Jean Rivard le défricheur* . . .

Or, il est suggéré qu'avec l'aide du Ministère provincial de la Colonisation, des leçons particulières soient données sur l'*histoire*, la *géographie* et la *technique* de la colonisation, dans les institutions enseignantes situées dans des régions de colonisation, comme :

L'ORPHELINAT AGRICOLE DE VAUVERT, (Lac St-Jean) ;  
L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE AGRICOLE DE ROBERVAL ;  
L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE GASPÉ ;  
L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DU MONT-JOLI, (Matane) ;  
L'ORPHELINAT AGRICOLE DES GARÇONS DE SAINT-DAMIEN DE BELLECHASSE ;  
L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE ST-DAMIEN DE BELLECHASSE ;  
L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE NOMINGUE, (Labelle) ;  
L'ÉCOLE MÉNAGÈRE MUNICIPALE DE PORT-ALFRED, (Chicoutimi).

Les élèves, jeunes garçons et jeunes filles, éduqués et instruits dans ces maisons seraient ainsi préparés à comprendre les problèmes de la colonisation et à seconder leurs parents, colons ou futurs colons, dès leur sortie des études.

---

*“ La maison : ce mot prend à la campagne un sens qu'il n'a pas à la ville. A la ville, la maison est trop souvent la demeure où l'on passe ; elle n'est pas celle où l'on naît et où l'on meurt. A la campagne, la maison est le lieu permanent où s'allume, où se conserve et où s'éteint une même vie. De génération en génération, sise sur le bien ancestral, elle accueille et garde ceux-là qui, au foyer ancien, continuent et perpétuent la famille. ”*

Mgr Camille Roy, P. A.,  
recteur de l'Université Laval.

---

*“ Une femme de bonne humeur n'est jamais laide... ”*

ST-AUGUSTIN

## POUR LA PROTECTION DES FAMILLES

---

A une époque où nous souffrons de surabondance, où les produits agricoles de chez nous se vendent à vil prix, il est inconcevable de penser que, d'une part, des milliers de cultivateurs ne trouvent pas à vendre leurs produits en ville, et que, d'autre part, les consommateurs paient des denrées alimentaires trois ou quatre fois leur coût de production.

C'est que le commerce est devenu d'une voracité telle qu'il s'alimente à des sources étrangères quelconques, afin de payer moins cher en gros et revendre le plus cher possible aux comptoirs de détail. C'est une anomalie désastreuse qui démontre la nécessité, plus pressante que jamais, d'un système coopératif d'échange.

En attendant le fonctionnement de coopératives bien équilibrées, les familles de nos villages et de nos villes doivent se faire un devoir d'acheter sur les marchés, chaque semaine, et des producteurs eux-mêmes, les viandes, œufs, légumes, fruits, tissus, et autres objets nécessaires à la maison. Il y a là une importante économie pour le consommateur et une juste rémunération du travail de la classe productrice.

Une plaie, qui cherche à gagner nos marchés de villes, c'est l'entremetteur. Des centaines de commerçants, bien souvent étrangers, sur les marchés de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et autres villes, louent un espace, un étal ou un comptoir ; ils s'y installent à la place des *habitants* et des jardiniers-maraîchers, dont ils achètent les produits à vil prix. Ou bien ils offrent au public des produits importés. Et ce sont eux qui maintiennent élevé le prix des produits alimentaires de première nécessité. Les autorités municipales devraient sévir contre ces entremetteurs et favoriser le contact direct du producteur au consommateur.

D'autre part, il est aussi inconcevable que des autorités municipales se désintéressent du sort de leurs administrés au point de laisser dans la misère extrême des familles de six et huit personnes, ou de les obliger à quitter la localité pour les mettre à charge à d'autres muni-

cipalités. Les sociétés et comités de secours aux familles, aux mères et aux enfants, les sociétés de protection des aveugles et des infirmes, les Goutte de Lait, etc., ont droit aux deniers publics pour supporter leurs œuvres charitables.

La charité sociale fait un devoir à tous de subvenir non seulement aux besoins matériels des pauvres mais encore à la formation morale et intellectuelle de leurs enfants. L'ordre et la paix sociale sont à ce prix.

---

*“ L'agriculteur apprécie son champ, et, plus que son champ même, il chérit une idée qui, malheureusement, tend à disparaître aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui : la belle liberté, la belle indépendance que procure la culture de la terre. Ce n'est pas seulement pour gagner sa vie qu'il reste fidèle au sol, mais parce qu'il l'aime, ce sol. S'il a de nombreux enfants, il ne s'en plaint pas ; il est même heureux de contribuer à accroître le nombre des vies qu'il croit nécessaires à l'agrandissement du territoire et de la fortune nationale. ”*

Hon. Athanase DAVID,  
secrétaire de la Province.

## L'ÉDUCATION FAMILIALE ET LE TRAVAIL DE LA FEMME A L'EXTÉRIEUR

---

Dans une lettre au journal *Le Canada*, de Montréal, M. le notaire Sylvio Chagnon écrivait récemment : — “ A l'heure où des utopistes “ de toutes nuances voudraient rebâtir une humanité à l'image de leur “ rêve, il n'est pas mauvais, il devient même opportun de faire un “ retour vers le paradis terrestre pour entendre Dieu dire à l'homme : “ *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front*, et à la femme : *Tu “ enfanteras dans la douleur*. C'est sur ces deux principes que la “ chrétienté, il nous semble, a édifié le splendide monument de la “ famille, indiquant à l'homme la mission qui lui incombe de gagner “ le pain de la famille et à la femme celle de perpétuer la race humaine. “ Toute politique, tout système philosophique qui va à l'encontre de “ ces principes est une politique, une philosophie essentiellement “ païenne . . . ”

Mais, une vague d'indépendance et de liberté de conscience qui déferle sur notre époque imprègne plus rapidement que d'autre l'âme spongieuse des nouvelles générations.

Et des idées nouvelles attirent la jeunesse tant féminine que masculine vers l'émancipation prématurée de la tutelle familiale. Des milliers de jeunes filles n'ont pas vingt ans qu'elles aspirent à se libérer de l'autorité paternelle et maternelle pour “ faire leur vie ” et jouir de l'existence à leur guise. Elles ont lu cela dans des romans de Montépin ou de Pierre de Courcelles. Elles ont vu cela dans des films de Mary Pickford, de Pola Negri, de Marleen Dietrich, dont les portraits déparent les chambres de tant de jeunes filles modernes. Et, elles croient que le bonheur de vivre sa vie est dans le risque et le hasard, et qu'il faut affronter le destin . . . Que d'amères déceptions, que d'expériences cruelles ont terminé, à vingt-deux ou à vingt-quatre ans, la jeunesse inquiète et tourmentée de jeunes femmes qui auraient pu être heureuses si elles eussent été plus raisonnables !

Pour " vivre leur vie " des milliers de jeunes filles, dans nos villes grandes et petites, viennent écouter les diatribes exaltées de suffragettes, aux Parlements, à la radio, dans des assemblées de Ligues féminines, etc., etc. Elles dévorent des revues, des articles de journaux, des circulaires féministes, où leur sont promis des jours dorés, une liberté intégrale et cette " place à la femme " qu'envient deux ou trois femmes en mal de politique. Cette jeunesse naïve et bonne, au fond, ne se rend pas compte du jeu qu'elle fait, au seul profit et intérêt d'ambitieuses et d'arrivistes qui se rient bien d'elles, par avance, et qui se garderont de reconnaître le tort causé, par leur égoïsme et leur ambition, à la génération montante.

Pour " vivre leur vie " des milliers de jeunes femmes, encore supplantent la jeunesse masculine dans les emplois de bureaux, de magasins, d'usines, de théâtres et de services publics. Les promiscuités ne les effarouchent point. Mêlées aux hommes, jeunes ou âgés, elles s'assimilent au milieu avec une aisance et une spontanéité prodigieuses. N'ayant pas les mêmes préoccupations d'avenir qu'un jeune homme, ni le sens des responsabilités qui caractérise le futur chef de famille, la plupart des jeunes filles employées n'ont qu'une pensée, " profiter de la chance qui passe ". Elles s'habillent et elles s'amusent. C'est la seule résultante positive dans 80% des cas où une jeune fille occupe la place d'un homme, à l'usine, au comptoir, ou dans les bureaux. Il n'y a guère plus de 20% des femmes qui aient vraiment besoin de travailler, en dehors de la maison, et qui aient la compétence technique requise pour rendre de véritables services.

Je ne vois à leur place marquée, dans la vie extérieure, que les femmes préparées par une profession, une science ou un rôle spécifique, les professeurs féminins, les gardes-malades, les directrices de maisons, foyers, pensions ou restaurants, les secrétaires de certains services publics, les vendeuses de produits qui intéressent la femme, et les apôtres d'œuvres sociales où le dévouement féminin l'emporte toujours sur la générosité de l'homme par des secrets d'endurance et de longanimité.

En thèse générale, et c'est à quoi il importe d'obvier présentement, le travail extérieur de la femme est nuisible à la famille, et celui de la jeune fille la dérouté de son destin normal. Le notaire Chagnon est d'accord avec tous les moralistes et les sociologues chrétiens lorsqu'il rappelle que : " Chaque fois que la femme s'extériorise, le foyer familial abandonne quelque chose de son intimité. La femme y perd " sa santé, sa morale, et la famille souffre d'un manque d'éducation

“ chrétienne que seule, la mère attentive au développement de l'enfant  
“ peut lui donner . . . Le fléchissement du sens moral et religieux qui  
“ se manifeste actuellement dans toutes les sphères n'est certaine-  
“ ment pas étranger au travail de la femme.” On peut attribuer  
aussi cette décadence à la vie très mondaine et trop extériorisée de  
bien des mères de familles dans le monde dit aisé . . .

Notre éducation ménagère doit prémunir les jeunes femmes de  
demain contre les dangers qui menacent leur bonheur véritable dans  
l'existence actuelle.

---

*“ Il est d'une souveraine importance que la maîtresse de maison ait une claire  
conception de ses devoirs, qu'elle se rende compte que sur elle repose non seulement  
le soin de son bonheur mais toute l'économie du bonheur familial ; qu'elle évite  
l'incohérence, le laisser-aller, la vie au hasard et tout ce qui serait une compro-  
mission de la félicité des siens. Au rang de ses devoirs se place l'obligation capitale  
d'observer, de consulter, d'acquiescer, l'expérience de la vie pratique, et cela le plus  
rapidement possible afin de faire face aux nécessités quotidiennes, pour n'être  
jamais prise au dépourvu, et posséder ce coup d'œil rapide et sûr, cette expérience  
des gens et des choses qui fait juger avec opportunité en toute circonstance.”*

(Manuel du foyer canadien, C. N. D.)

## OUVRAGES DE SCIENCES MÉNAGÈRES ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

---

- Le droit familial**, — par le chanoine R. GUMONT, du clergé de Québec ; 1921. Édition de la Librairie Garneau, 47, rue Buade, Québec.
- Rapports des Congrès Internationaux d'Éducation familiale**, — depuis 1910. S'adresser à " L'Éducation Familiale ", 67, rue de l'Orme, Bruxelles, Belgique.
- Le premier Congrès pédagogique d'Enseignement ménager**, — 1926. L'Action Sociale, Ltée, 103, rue Ste-Anne, Québec.
- Manuel du Foyer canadien**, — par les RR. SS. DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME. Procure des Missions, 1520, rue Atwater, Montréal, et 228, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.
- A la Conquête du bonheur**, — par la comtesse de TRAMAR. Éditeur A. Maloine, 25-27, rue de l'École de Médecine, Paris, France ; et Librairie Garneau, rue Buade, Québec.
- Initiatives féminines**, — par MAX TURMANN. Librairie V. Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.
- Économie ménagère agricole**, — par A. DUCLOUX. Baillière & Fils, Paris ; Librairie Garneau, rue Buade, Québec.
- Traité d'Économie domestique et d'hygiène**, — par LOUISA MATHIEU ; 20 francs belges. Chez Alb. Hermann, 15, rue David, à Verviers, Belgique.
- De la méthode ménagère**, — par PAULETTE BERNÈGE. Chez Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris, France.
- Le Foyer domestique**, — par Mme AUGUSTA MOLL-WEISS. Librairie Hachette, Paris ; Librairie Garneau, Québec.
- Notre Maison**, — par BLANCHE CAMEL. Éditions Gautier-Languereau, Paris ; Librairie Garneau, Québec.
- La Belle Maison**, — par MARIUS VACHON, 1925. Édition Deprelle et Camus ; \$1.50. Librairie Garneau, Québec.
- Causerie sur l'hygiène**, — par le Dr HECTOR PALARDY, M. D. Imprimerie du " Progrès du Saguenay ", Chicoutimi, P. Q.

- Pour lire en attendant Bébé**, — par le Dr J. DONNADIEU ; conseils aux jeunes mères. *L'Action Sociale, Ltée, 103, rue Ste-Anne, Québec.*
- Pour la Terre et le Foyer**, — économie rurale et domestique, par ALPHONSE DESILETS, directeur de l'Enseignement agricole-ménager à l'Instruction publique. *Librairie Garneau, Québec.*
- Plantes médicinales**, — 144 planches en couleurs ; par PAUL HARIOT. *Librairie Garneau, Québec.*
- Les Styles dans le Mobilier**, — par G. JANNEAU ; 352 illustrations. *Librairie Garneau, Québec.*
- Les Meubles**, — l'art de reconnaître les styles, par ÉMILE BAYARD, *Paris, 1924.* *Librairie Garneau, Québec.*
- Manuel de Diététique**, — 420 pages, prix \$1.20. *Procure des Sœurs Grises de l'Hôpital général, 1190, rue Guy, Montréal.*
- La Cuisine Moderne**, — 600 pages, illustré ; 1930. Édition Quillet, *Paris ; Librairie Garneau, Québec.*
- Ordonnance et service des repas**, — protocole et service ordinaire, par les RR. SS. GRISES DE QUÉBEC. *Procure des Missions, 1, rue St-Olivier, Québec.*
- Manuel d'Économie domestique**, — par le Juge T. DE MONTIGNY, 1896. *Librairie Granger Frères, Montréal.*
- L'Art et le Bien-être chez soi**, — par PAUL BICHET. Édition Flammarion, *Paris ; Librairie Garneau, Québec.*
- La Bonne Cuisine canadienne**, — par le MINISTÈRE DE LA VOIRIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Édition de 1929, un volume de 180 pages, illustré en couleurs, prix \$1.00.
- Hygiène de l'Alimentation**, — par AMÉLIE DES ROCHES ; \$1.25. *Librairie Garneau, Québec.*
- Cuisinière de la R. Mère Caron**, — par les RR. SS. DE LA PROVIDENCE DE MONTRÉAL. *Librairie Garneau, Québec.*
- Manuel de Cuisine raisonnée**, — ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE DE ST-PASCAL, 1919. Un volume. à *L'Action Sociale, Ltée, Québec.*
- Cuisine artistique**, — grand ouvrage en 2 volumes, grand format, illustrations de luxe, par URBAIN DUBOIS, 1888.
- Vins et eaux-de-vie de France**, — par GEORGES COUANON. *Payot & Cie, Paris, France, 1920 ; Librairie Déom Frères, 1247, rue St-Denis, Montréal.*
- Petits et grands verres**, — par PH. LE HUBY ; recettes de liqueurs et breuvages de luxe, préparés à domicile. *Librairie Déom Frères, 1247, rue St-Denis, Montréal.*

- Le Livre des Menus**, — par A. ESCOFFIER. Édition Flammarion, *Paris, France* ; Librairie Garneau, *Québec*.
- Manuel de Science du Ménage**, — par les RR. SS. URSULINES DE ROBERVAL. École Ménagère Régionale de *Roberval, Lac St-Jean*.
- Petite Encyclopédie ménagère**, — 4 volumes, \$3.50, par les RR. SS. DE LA PRÉSENTATION DE MARIE, *St-Hyacinthe, P. Q.*
- Développement du programme de l'Enseignement ménager**, — par les RR. SS. DU ST-ROSAIRE. Maison-mère, *Rimouski, P. Q.*
- Cours d'Enseignement ménager**, — par les RR. SS. GRISES. Hôpital général, *1190, rue Guy, Montréal*.
- L'Art décoratif au foyer**, — par VALENTINE THOMSON. Éditions Pierre Lafitte, *Paris* ; Librairie Garneau, *Québec*.
- Le Style moderne**, — par ÉMILE BAYARD. Éditions Garnier Frères ; Librairie Garneau, *Québec*.
- Pour comprendre l'art décoratif moderne**, — par H. VERNE et R. CHAVANCE. Éditions Hachette, *Paris* ; Librairie Garneau, *Québec*.
- Arts et métiers du tapissier-décorateur**, — par GABRIEL BERTET. Librairie Garnier Frères, *Paris* ; Librairie Garneau, *Québec*.
- L'A. B. C. du tisseur**, — par E. LECLERC, 50 francs français ; illustré en couleurs. Éditions Lebrault, *Saint-Quentin, France* ; Librairie Garneau, *Québec*.
- Manuel de Blanchiment-teinture**, — par LIÉNART-FIÉVET. Éditions Ballière & Fils, *Paris* ; Librairie Déom Frères, *1247, rue St-Denis, Montréal*.
- La teinturerie domestique**, — par O.-A. BÉRIAU. Au Ministère de l'Agriculture, *Québec, P. Q.*
- Tissage domestique**, — par O.-A. BÉRIAU, prix 50 sous. Au Ministère de l'Agriculture, *Québec*.
- Encyclopédie des Ouvrages de Dames**, — par THÉRÈSE DILLMONT ; deux éditions, grande et petite. Librairie Delagrave, *Paris* ; Librairie Garneau, *Québec*.
- Manuel de Broderies et Dentelles**, — par Mlle V. POULIN. Éditions Baillière & Fils, *Paris* ; Librairie Déom Frères, *1247, rue St-Denis, Montréal*.
- La coupe des vêtements à l'École primaire**, — par les RR. SS. DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME ; brochure et pochettes de tracés. Procure des Missions, *1520, rue Atwater, Montréal*.
- La Confection des Robes**, — méthodes modernes *Singer*, 25 sous. Cie *Singer*, *223, rue St-Jean, Québec*.

- Couture de famille simplifiée**, — méthodes *Singer*, 25 sous. Succursale 223, rue *St-Jean*, Québec.
- L'Entretien du linge et le budget**, — brochure à 35 sous, très pratique, par Mme ALBERT GRONDIN, à *Paquetville*, comté de *Compton*, P. Q.
- Manuel de Bienséance**, — par Mgr TH. ROULEAU, ancien principal de l'École Normale Laval, chemin *Ste-Foy*, Québec.
- Larousse Ménager**, — illustré, édition Larousse, *Paris, France*. Un volume, 2012 gravures, tableaux, planches, etc., chez Déom Frères, 1247, rue *St-Denis*, Montréal.
- Story of the Women's Institutes**, — par ROBERTSON SCOTT. The village Press, *Idbury, Kingham, Oxon, Angleterre*.
- La Fermière**, — par PAUL DE VUYST, 1911, chez Albert Dewitt, éditeur, 53, rue *Royale, Bruxelles*, et chez l'auteur, 22, avenue de l'Yser, *Bruxelles, Belgique*.
- Bookless Lessons for the Teacher-Mother**, — par ELLA FRANCES LYNCH, *Minerva, N. Y.*
- Formal Modes of Addressing Titled and Distinguished Personages**, — guide du protocole anglo-canadien, en anglais, par EDWARD POPE, Québec, 1926.
- Mère Saint-Raphaël**, — ursuline, initiatrice de l'enseignement ménager au Canada, 1882-1932, par ALPHONSE DESILETS ; prix 75 sous. Procure des Ursulines, 10, rue du Parloir, Québec.
- Vie admirable du chanoine J.-O. Brousseau**, — fondateur de la Congrégation des SS. de N.-D. du Perpétuel-Secours, et de l'Orphelinat agricole-ménager de *St-Damien de Bellechasse*, par les RR. SS. DE N.-D. DU PERPÉTUEL-SECOURS ; 1929. L'Action Sociale, Ltée, rue *Ste-Anne, Québec*.
- Guide-manuel des Cercles de Fermières**, — de la province de Québec, par ALPHONSE DESILETS, 1928. Au Ministère de l'Agriculture de Québec et chez l'auteur, 18, rue *Ste-Famille, Québec*.
- L'Art de repousser les métaux**, — un volume illustré, 10 francs. René Leclerc & Cie, éditeurs, 9, rue de Pétrograd, *Paris, France* ; Studio Marguerite Lemieux, 5319, avenue *Notre-Dame de Grâce, Montréal*.

---

“ L'homme garde toujours au fond de son cœur le souvenir de la tendresse maternelle. Cette tendresse vigilante, attentive, dévouée, il est heureux de la retrouver associée à l'amour . . . Il faut la main légère d'une femme pour panser certaines blessures ; il faut la parole tendre de la femme pour guérir l'âme . . . ”

Comtesse de TRAMAR

(A la Conquête du Bonheur !)

## REVUES FÉMININES RECOMMANDÉES

---

### Périodiques de langue française

- L'Éducation familiale**, — (un an, 26 francs belges). 67, rue de l'Orme, Bruxelles, Belgique.
- L'Enseignement ménager**, — (un an, 10 francs suisses). Office International de l'Enseignement ménager, à Fribourg, Suisse.
- La Femme et l'Enfant**, — (un an, \$2.25). S'adresser à M. Henri Charlottin, 80, rue Scott, Québec.
- La Fermière**, — (un an, 12 francs français). Office Central, Landerneau, (Finistère), France.
- La Femme chez elle**, — (un an, 45 francs). 39, boulevard Raspail, Paris, France.
- L'Artisan Pratique**, — l'art de décorer son foyer ; (12 numéros, 72 francs français). René Leclerc & Cie, éditeurs, 9, rue de Péetrograd, Paris, France.
- Art et Décoration**, — (un an, 125 francs français). Aux Éditions Albert Levy, 2, rue de l'Échelle, Paris (1er), France.
- La Femme à la Campagne**, — (un an, 15 francs français). 1, rue Bellecour, Lyon (2), France.
- L'Enseignement primaire**, — (un an, \$2.00). Organe des écoles primaires catholiques de la province de Québec ; Casier postal 636, Haute-Ville, Québec.
- Le Journal d'Agriculture**, — (un an, une piastre). Publié par le Ministère de l'Agriculture de Québec. S'abonner à 33 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
- La Voix Nationale**, — (abonnement d'un an, \$1.00). Organe missionnaire de colonisation et de vie rurale ; 520, rue Richmond, Montréal.
- La Terre de chez Nous**, — (un an, une piastre). Bulletin officiel de l'Union catholique des Cultivateurs ; 5505, boulevard St-Laurent, Montréal.
- Le Terroir**, — (abonnement annuel \$2.00). Consacré à la défense des traditions canadiennes-françaises. Administration : 5, rue Vallière, Québec, P. Q.
- La Bonne Parole**, — (un an, 50 sous). Organe de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste ; 853, rue Sherbrooke-est, Montréal.
- L'Oiseau bleu**, — (abonnement, 50 sous par an). Revue canadienne consacrée à l'enfance et à la jeunesse. Direction : 1182, rue St-Laurent, Montréal.
-

### Périodiques de langue anglaise

**Vogue Pattern Book**, — (35 sous la copie de 60 pages). Modes pour adultes et enfants. Voir les dépôts de journaux.

**Pictorial Fashion Book**, — (prix variés selon numéro). Modes anglaises, françaises et américaines. Voir les dépôts de journaux.

**Ladies Home Journal**, — (10 sous le numéro). Dans les dépôts de journaux.

**Home and Country**, — (75 sous le numéro). Dans les dépôts de journaux.

**McCall Fashion Book**, — (mensuelle, 25 sous la copie). Revue de modes et de décoration domestique. Voir les dépôts de journaux.

**Weldon's Ladies' Journal**, — (mensuelle, 15 sous) ; revue d'art domestique contenant un supplément de modes et une quantité variable de patrons ; autres publications. Voir dépôts de journaux, ou Weldons Ltd., 30-32, Southampton Street, Strand, London, W. C. 2.

---

*“ La propreté, l'ordre donnent immédiatement une apparence confortable au plus modeste intérieur. Sans rêver un luxe impossible à se procurer, l'on a des meubles suffisants, bien tenus ; des petits riens que sait confectionner la femme adroite, accrochés aux murs, leur enlèvent la monotonie désolante. Que le luxe soit réel ou absent, le confortable peut exister. Il ne réside pas dans l'opulence seulement. Il faut avoir l'esprit pratique, ne pas céder à la tentation d'exhiber du clinquant sans solidité. De bons meubles, sérieusement établis, soigneusement maintenus en état ; des sièges où l'on peut se reposer ; une lampe bien faite, ne fumant pas, éclairant bien, ne laissant pas suinter le liquide. Tout cela n'est qu'une question d'ordre, d'habitude et de courage.*

*Le logis négligé est le précurseur de la ruine ; ruine matérielle, ruine morale. ”*

Comtesse de TRAMAR

(A la Conquête du Bonheur !)

COMMISSION INTERNATIONALE  
DES CONGRÈS D'ÉDUCATION FAMILIALE

---

*Un appel aux Ministres de l'Instruction publique, aux Membres de la  
Commission Internationale des Congrès d'Éducation  
familiale, aux correspondants, etc., etc....*

---

MESSIEURS,

Au nom du comité directeur du 5e Congrès international d'Éducation familiale de Bruxelles, 1935, au sujet duquel vous avez été avisé il y a quelque temps déjà, j'ai l'honneur de vous donner quelques renseignements complémentaires très importants et que nous vous saurions gré de communiquer partout dans votre pays.

Nous vous demandons de prêter la plus grande attention aux renseignements contenus dans le programme ci-joint du 5e congrès et à ceux qui suivent, et de bien vouloir y donner suite, dans votre intérêt comme dans celui de la réussite du dit congrès. Ces renseignements concernent : les délégations, le recrutement des adhérents, l'envoi des rapports nationaux, l'envoi de la documentation, etc., etc.

**1. — Renseignements — date — but poursuivi.** Ce Congrès aura lieu du 30 juillet au 5 août 1935. Il vient d'obtenir le haut patronage de Leurs Majestés le roi et la reine des Belges. Ce sera l'un des plus importants congrès organisés à l'occasion de l'Exposition universelle.

Les congrès précédents ont obtenu un très grand succès. A celui de 1910 à Bruxelles, le nombre de membres atteignait 3,000. Nous espérons que ce nombre sera dépassé.

C'est un congrès de parents et d'hommes d'œuvres qui, avec les grands spécialistes de la pédagogie familiale de tous les pays, cherchent à étudier les meilleures méthodes de la formation du caractère au sein de la famille et de rendre les futurs parents et les parents plus avertis dans ce domaine essentiel.

Le meilleur moyen d'arriver à l'équilibre social est d'amener toutes les familles à mieux former les générations futures ; en conséquence, les écoles ont à mieux préparer les parents de demain à cette mission essentielle. On atteindra d'autant plus facilement le but poursuivi que ce mouvement sera plus intensifié et généralisé.

**2. — Démarches nécessaires.** Nous nous permettons de vous demander de vouloir bien faire les plus vives instances en faveur de ce Congrès, en mettant en œuvre tous les moyens les plus propices pour en assurer le succès, notamment les suivants :

a) *Délégations.* — Suggérer à votre Gouvernement, dans le cas où ce ne serait pas une chose déjà faite, de désigner comme délégués à ce Congrès les plus qualifiés d'entre les parents, les professeurs, les hommes d'œuvre officielles et privées les plus avertis en éducation familiale, et, en premier lieu, les notabilités qui ont été désignées aux Congrès précédents et les membres de votre pays faisant partie de notre Commission internationale.

Afin de réduire dans la plus grande mesure les charges qui pourraient résulter de ce congrès pour votre Gouvernement, il serait désirable d'engager celui-ci à envisager la possibilité de désigner le plus tôt possible quelques délégués à titre honorifique, c'est-à-dire de choisir quelques personnalités qui viendraient au Congrès à leur compte personnel, ou des nationaux qui résident à Bruxelles et y exercent des fonctions officielles, ou des spécialistes qui sont déjà en mission en Europe ou qui seront en Belgique pour des études personnelles connexes avec le but du Congrès.

b) *Propagande.* — Organiser des comités de propagande. Engager, par des communiqués à la presse et au radio et dans des grandes réunions, les parents les plus notables, les grandes institutions pédagogiques, à souscrire, le plus tôt possible, en grand nombre, aux rapports et comptes rendus de ce Congrès. C'est le meilleur moyen de répandre ses fruits dans le monde entier. Dans ce but nous nous permettons de vous remettre encore quelques programmes.

c) *Envoi des adhésions.* — Il y aurait lieu de recommander aux intéressés de votre pays de ne pas différer d'envoyer leur adhésion et leurs demandes de renseignements au Comité directeur du Congrès, afin d'éviter que celui-ci ne soit encombré à la veille du Congrès et ne parvienne plus à envoyer en temps utile les renseignements et documents demandés.

Il importerait que tous les Congressistes soient en possession de ces renseignements deux mois avant l'ouverture du Congrès ; il ne tient qu'à eux de souscrire à temps ; vous voudrez bien, évidemment, prêcher d'exemple.

Afin de répandre le plus possible les rapports et comptes rendus du Congrès dans votre pays, la souscription est réduite à 6 belgas pour les personnes qui désirent les recevoir à domicile sans bénéficier des autres avantages du congrès.

d) *Membres donateurs, etc.* — Le Congrès étant international, il importe qu'il y ait de généreux donateurs, protecteurs et bienfaiteurs dans chaque pays. Ceci est capital.

e) *Rapports nationaux.* — Nous espérons que vous voudrez bien user de toute votre influence pour rappeler aux spécialistes de votre pays que les rapports nationaux peuvent être rédigés en anglais, espagnol, allemand, italien, néerlandais ou français, mais de préférence en français. Ils doivent être très brefs, dactylographiés en double exemplaire et terminés par un résumé dans la langue du rapport et par une traduction française de ce résumé.

Ces rapports doivent parvenir avant le 1er janvier 1935, date extrême, au directeur des publications du Congrès, Monsieur GESSLER, professeur à l'Université de Louvain, boulevard de Jodoigne, 84, à Louvain.

Les rapports nationaux seront confiés à des rapporteurs généraux qui en feront une synthèse pour chaque question et en dégageront des conclusions, des conseils pratiques pour parents et maîtres, qui seront mis au point par la discussion du Con-

grès. Les rapports généraux seront seuls imprimés et seront envoyés aux souscripteurs deux mois avant le Congrès.

f) *Exposition d'Éducation familiale.* — Si votre pays organise une participation officielle ou privée à l'Exposition internationale, il y a lieu de lui faire remarquer d'urgence le passage de notre programme qui exprime le désir de voir dans le pavillon de votre pays un *stand* relatif à l'éducation familiale, principalement en ce qui concerne la formation du caractère en famille. Ceci pour l'exposition permanente. Cette exposition doit se faire d'accord avec les autorités de votre pays qui organisent votre section nationale à l'Exposition de Bruxelles.

g) *Documentation.* — En ce qui concerne la documentation relative aux questions qui sont à l'ordre du jour du Congrès, elle pourra être exposée, pendant la durée du Congrès, dans l'une des salles qui seront affectées à ces assises. Il est nécessaire d'adresser cette documentation par envoi recommandé à Monsieur LINDEMANS, directeur de l'Institut ménager agricole, à *Laeken, près Bruxelles, Belgique.*

Si possible, ces documents seraient laissés à la disposition du Comité organisateur.

Nous avons l'honneur de vous prier instamment de faire connaître par tous moyens à vos nationaux tous les points de cette lettre qui devraient les intéresser. Nous espérons que vous voudrez bien donner suite à cette prière instante et nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le président du Bureau exécutif du prochain Congrès International d'Éducation familiale est Monsieur PAUL DE VUYST, 22, *avenue de l'Yser, Bruxelles, Belgique.*

---

*“ L'œuvre de l'éducation exige l'entente du père et de la mère : alors même que sur certains points il y aurait divergence d'opinions, il faut éviter que les enfants constatent ou même soupçonnent cette divergence. C'est en des conversations intimes que père et mère doivent discuter sur ce qui les divise, mais, nous le répétons, les jeunes intéressés ne doivent percevoir aucun écho de cette affectueuse controverse : l'autorité paternelle et l'autorité maternelle s'en trouveraient considérablement affaiblies.*

*“ Pour les enfants en bas âge, et même pour beaucoup d'entre les autres, surtout dans la classe ouvrière, c'est la mère qui a la principale charge dans l'œuvre de l'éducation ; le père est retenu hors du logis familial et ne peut surveiller que de fort loin tous les êtres auxquels son travail donne le pain quotidien.*

*“ Il se bornera le plus souvent à mettre sa force à la disposition de l'autorité maternelle et se gardera de réprover devant l'enfant les punitions infligées ou de contrecarrer par son attitude les desseins de la maman. ”*

MAX TURMANN

(Initiatives féminines.)

## ÉDUCATION FAMILIALE

---

Le 5e Congrès International de l'Éducation Familiale  
aura lieu, du 30 juillet au 5 août 1935,  
à Bruxelles, en Belgique.

---

Les progrès effectifs de la vraie civilisation, auxquels sont intéressées sans exception, toutes les nations du monde, dépendent en premier lieu de l'amélioration des méthodes de formation du caractère des générations futures au sein même de la famille.

Les précédents Congrès d'éducation familiale ont obtenu des succès retentissants et ont donné lieu à de magnifiques initiatives dans diverses contrées. Cette fois, à Bruxelles, en 1935, les plus hautes autorités en matière d'éducation du caractère feront connaître les derniers résultats dans les recherches des meilleures méthodes de formation et de développement des principaux éléments du caractère des enfants, afin d'en dégager des directives pratiques et un programme d'action pour les parents, pour les œuvres sociales et scolaires dans tous les pays.

---

*“ En dehors de quelques rares privilégiés, quels sont donc les heureux mortels qui reçoivent, d'une manière méthodique, les rudiments de ces connaissances pourtant indispensables au père et à la mère de famille? Si j'en juge par ce que j'ai pu voir autour de moi et par ma propre expérience, on ne distribue nulle part cet enseignement d'une façon régulière. Aussi, qu'arrive-t-il le plus souvent? C'est qu'ayant charge d'enfants, on est obligé de s'improviser de bric et de broc une vague pédagogie... Et Dieu sait quelle pédagogie on imagine alors parfois! ”*

---

*“ L'amour maternel ou paternel ne suffit pas à révéler les mille détails de la science de l'éducation et, encore moins encore, les grands principes qui doivent présider à la formation morale et intellectuelle de l'être humain, depuis le tout jeune âge jusqu'à l'adolescence. ”*

MAX TURMANN

(Initiatives féminines.)

## PROGRAMME DU CONGRÈS

---

### 1ère SECTION :

Notions générales au sujet de la formation du caractère — étude psychologique de l'Enfance :

- 1) Recherches scientifiques de méthodes pour la formation du caractère — résultats ;
- 2) Étude psychologique de l'hérédité des qualités et des défauts de caractère — conseils à en tirer au point de vue du mariage ;
- 3) Consultations pédagogiques.

### 2e SECTION :

Formation du caractère dans la famille — conseils aux parents sur les meilleures méthodes de développer chez les enfants :

A

- 4) Le sens du devoir et l'habitude de le remplir ;
- 5) L'initiative, la force de volonté et la maîtrise de soi ;
- 6) La bonté du cœur et l'esprit de conciliation ;
- 7) La dignité de la tenue et de la conduite ;
- 8) La joie et l'optimisme.

B

- 9) Importance des jeux, des exercices physiques, du bricolage, des petits métiers, du jardinage au point de vue de la formation du caractère.

### 3e SECTION :

Formation du caractère à l'école primaire, secondaire et supérieure — conseils aux maîtres sur les meilleures méthodes pour développer chez les élèves :

- 10) L'esprit de famille ;
- 11) L'esprit de solidarité et le sens social ;
- 12) Le sentiment de la responsabilité ;
- 13) L'exercice des sports, des jeux et autres occupations orientés vers la vie familiale ;
- 14) Collaboration de l'école et de la famille pour la formation du caractère — desiderata des parents en ce qui concerne la simplification et l'orientation pratique des programmes.

**4e SECTION :**

**Enseignement à la jeunesse de ses futurs devoirs au point de vue de la formation du caractère dans la famille (à l'école gardienne, primaire, secondaire, professionnelle, ménagère et supérieure) :**

- 15) Ambiance familiale à l'école, culture de la mentalité familiale ;
- 16) Enseignement de la pédagogie familiale avec exercices d'application ;
- 17) Collaboration systématique de l'école et de la famille pour la préparation de la jeunesse à sa mission éducatrice.

**5e SECTION :**

**Vulgarisation parmi les parents des notions d'éducation familiale pour la formation du caractère :**

- 18) Par les écoles des parents, par les œuvres religieuses et sociales ;
- 19) Mission de la presse, de la radio et du film — réalisation — projets.

**6e SECTION :**

**Action d'œuvres diverses en vue de l'amélioration des conditions de la vie familiale pour la formation du caractère :**

- 20) Ligue des familles nombreuses — œuvre du coin de terre — habitations à bon marché — artisanat familial — caisse d'épargne — associations de défense morale — associations de sports — scoutisme — allocations familiales — œuvres diverses dans les différents pays, intensification de leur action pour favoriser l'éducation du caractère en famille ;
- 21) Utilisation des loisirs en famille (veillées fam'iales, occupations récréatives éducatives, etc.).

**7e SECTION :**

**Coordination du zèle social en vue d'un programme commun d'action pour l'amélioration de la civilisation par l'éducation familiale du caractère :**

- 22) Documentation ;
- 23) Expositions d'éducation familiale ;
- 24) Programme d'action internationale ;  
Coordination des vœux du Congrès ;  
Communications officielles diverses.

## EXPOSITION DE PÉDAGOGIE FAMILIALE

---

En général on rencontre dans toutes les expositions universelles les derniers perfectionnements des arts, de l'industrie, des sciences et de l'agriculture pour tout ce qui contribue au confort matériel, voir intellectuel de l'homme. Mais les contributions concernant le perfectionnement des qualités morales de l'homme ne sont généralement pas en proportion de l'importance de celles-ci.

Cette fois, à l'occasion du Congrès, chaque nation qui participera à l'exposition universelle voudra bien organiser un petit *stand* permanent consacré aux méthodes de l'éducation du caractère dans la famille et à tout ce qui rentre dans le programme du Congrès, y compris les meilleurs jeux éducatifs pour enfants, les meilleurs tableaux éducatifs à placer dans la chambre de famille et les meilleurs tracts, revues et livres à l'usage des parents. On peut s'entendre avec des exposants du mobilier pour organiser un ensemble soit sous forme de chambre d'enfants ou de salle de famille, de cabinet de consultations pédagogiques, etc., le tout autant que possible, mis en œuvre par des démonstrations.

Dans le cas où un pays n'organiserait pas une exposition permanente il lui serait loisible d'organiser une exposition temporaire documentaire pendant la durée du Congrès. Les objets, documents, tableaux, programmes, livres, etc... devront toujours être accompagnés d'une petite notice explicative en français.

Toute correspondance relative au 5e Congrès International d'Éducation familiale doit être adressée à M. PAUL DE VUYST, 22, avenue de l'Yser à Bruxelles, Belgique.

---

*"L'École, soucieuse de bien nourrir sans doute les esprits, mais aussi de discipliner fortement les caractères et les consciences, constitue comme le contrefort où s'appuie la famille pour soutenir efficacement son rôle et résister à l'assaut des forces ennemies."*

Mgr L.-A. PÂQUET, P. A.

## ÉCHOS DE PRESSE

---

### UN CONGRÈS PÉDAGOGIQUE

Il se tient actuellement, à Montréal, un congrès pédagogique. Malheureusement, il n'y sera pas question de la pédagogie des sciences, des lettres et autres inepties, mais de la pédagogie des sciences ménagères.

Les journaux en espèrent beaucoup de bien et tout le monde aussi. Au *Devoir*, M. Omer Héroux mesure l'importance de l'enseignement ménager en général et du présent congrès en particulier...

---

Tout cela est excellent et nous applaudissons des deux mains. Nous ferions même une suggestion à ce congrès pédagogique, si on nous permettait de nous y présenter : mettre au programme de cet enseignement, qui n'est pas du tout secondaire, certains auteurs que notre enseignement secondaire proscriit, certains auteurs qui sont des maîtres ès sciences gastronomiques et dont la bonne humeur, alliée à la saveur des mets que prépareront les ménagères de demain, facilitera la digestion et prolongera la lune de miel : Rabelais, par exemple, et son fils spirituel Léon Daudet.

Pour parler sérieusement, louons ceux qui ont pris l'initiative d'organiser cet enseignement et qui ne se lassent pas de la perfectionner...

---

Le Gouvernement avait constaté une lacune dans notre enseignement général : il y manquait l'enseignement ménager. Le Gouvernement avait les moyens de l'organiser, de le maintenir et de l'améliorer. Il n'a pas eu la peine de faire une campagne de critique, de soulever l'opinion, d'encourir des reprochations : il a créé l'enseignement ménager...

---

Le Gouvernement qui a créé, en marge de l'enseignement général, un enseignement ménager qu'on dit de tout premier ordre, ne reçoit de toutes parts qu'encouragements et félicitations, même de ceux qui auraient pu et peut-être dû prévenir son initiative...

Georges LANGLOIS

*L'Ordre*, Montréal, 30 mai 1934.

---

### A PROPOS D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Pour juger de l'état actuel de l'enseignement ménager dans la province, il serait plus convenable d'attendre la fin du congrès qui doit s'ouvrir demain et qui nous apportera là-dessus d'utiles renseignements.

Mais il n'est pas besoin d'attendre ces textes et ces conférences pour marquer l'importance de ce type d'enseignement, et pour souhaiter à ceux qui le veulent perfectionner davantage et répandre bonheur et succès.

C'est une grosse question, par exemple, que celle de la cuisine et de ses annexes. La santé de la famille dépend, pour une bonne part, de ce qu'on y mange, de la façon dont les mets sont apprêtés et choisis. Dans les hôpitaux, sous le nom de diététique, d'alimentation rationnelle, qu'est-ce que l'on pratique, comme auxiliaire de la médecine, sinon un type de cuisine supérieure? Et combien de gens n'auraient pas besoin de passer par les hôpitaux, pour y apprécier les avantages et les bienfaits de la diététique, si, à la maison, on avait tout simplement fait de la bonne et saine cuisine? Combien surtout ne traîneraient point d'ennuyeuses dyspepsies? Combien n'auraient pas à combattre, à force de pilules, tel désordre qu'aurait prévenu une bonne cuisine?

Principe de santé, la bonne cuisine est pareillement, et par voie de claire conséquence, source d'économie. Économie de frais médicaux d'abord, économie de frais d'alimentation aussi, puisque la bonne cuisinière sait faire donner à sa matière première le maximum de rendement et le moins possible abandonner aux intermédiaires.

\* \* \*

Source de bonheur aussi, de paix familiale et d'harmonie sociale. Quand les digestions se font bien, il y a chance que les gens s'entendent beaucoup mieux. C'est peut-être humiliant à constater, mais la nature humaine est ainsi faite. Quand la table familiale est attrayante, l'homme est beaucoup moins tenté de la désertier pour l'hôtel ou le cercle. Il y a longtemps que les Anglais ont déclaré que, chez l'homme, la voie d'accès au cœur, c'est l'estomac. Le mot est excessif, trop exclusif surtout, mais il est clair qu'il contient une large part de vérité.

Il est clair aussi que la pratique de la cuisine tient à garder la femme à la maison. Forme moderne de l'esclavage! seront peut-être tentées de s'écrier Telle ou Telle. Ce n'est pas l'avis de cette maîtresse de maison (et le nombre est heureusement grand de celles à qui ce mot pourrait être attribué) qui disait: — "Quand je surveille ma cuisine, quand je travaille à amener à point un plat particulièrement difficile et dont je sais qu'il fera grand plaisir à mon mari, je n'éprouve aucunement le besoin d'aller papoter au dehors, ni de courir au cinéma..." Et comme, c'est une personne qui a fait d'assez fortes études, elle ajoutait en souriant: — "Aucune expérience de physique ni de chimie ne m'a jamais autant intéressée que celles qui se pratiquent couramment à la cuisine..."

Voilà pour la cuisine. Faites le compte de ce que peut représenter, comme source d'économie, la science généralisée de la coupe et de la couture... On ferait un petit roman avec l'histoire de certains morceaux d'étoffe et des services qu'en ont successivement tirés des mains habiles.

\* \* \*

Entendons-nous. La science ménagère ne date point de l'institution des écoles ménagères. Elle a été pratiquée dans toutes nos familles, elle s'est transmise de mère en fille. Elle explique les merveilles d'économie du passé et comment des familles glorieusement chargées d'enfants ont pu vivre avec d'aussi modestes ressources. Il ne faut point, en rendant hommage aux institutions nouvelles, oublier le passé.

Mais l'on a cru que les circonstances exigeaient qu'on fit dans l'enseignement, à tous les degrés, une part plus large aux sciences dites ménagères. Avec toute la modestie qui convient au profane, nous osons dire que cela est excellent, que cela doit être accentué et généralisé dans toute la mesure du possible.

D'ailleurs, qu'est-ce autre chose que l'application à l'enseignement féminin du principe général qui veut que l'éducation soit adaptée au tempérament, aux besoins, aux goûts particuliers de qui la reçoit ?

L'éducation, après tout, est faite pour la vie.

Omer HÉROUX

*Le Devoir*, 28 mai 1934.

### SCIENCES MÉNAGÈRES

Le congrès pédagogique des sciences ménagères qui doit avoir lieu à Montréal au commencement de cette semaine, sous de hauts patronages et sous la présidence active de M. Alphonse Desilets, directeur de l'Enseignement ménager à l'Instruction publique de la province de Québec, réunira sans doute, pendant les trois jours qu'il durera et à chaque séance, des auditoires nombreux et attentifs. Les causeries inscrites au programme sont certes de nature à intéresser les personnes qui ont à cœur le succès de l'enseignement ménager en notre province, et en particulier, de celles, qui à un titre ou un autre, sont chargées de le dispenser.

Les organisateurs et organisatrices du congrès ont heureusement fait coïncider ces assises avec l'inauguration officielle du nouvel immeuble de l'École Ménagère Provinciale. Ils ont eu aussi la louable pensée, à cette occasion, de faire évoquer le souvenir d'hommes et de femmes, membres du clergé, religieux, religieuses, laïques, qui, encore vivants ou disparus, ont travaillé à promouvoir les arts ménagers parmi notre population : M. le chanoine Alphonse Beaudet, M. l'abbé Olivier Martin, Mlle Jeanne Antil et plusieurs autres, parmi lesquels il ne faut pas oublier Mme F.-L. Béique, initiatrice de l'enseignement ménager à Montréal, qui prononcera une allocution à la première séance du congrès. Il n'est que juste que les noms et les gestes de ces pionniers soient mis à l'honneur.

Mais on aurait tort de croire que le congrès se bornera à une évocation de souvenirs ; il a fait aussi une très large part au côté pratique en exposant l'organisation actuelle de l'enseignement ménager tant dans nos maisons d'éducation qu'en dehors de ces institutions. Ainsi, M. J.-M. Manning résumera le programme des sciences ménagères qu'on applique aujourd'hui dans les écoles de la Commission scolaire catholique de Montréal, tandis que M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, parlera de la diplômée en sciences ménagères sur la ferme paternelle ou maritale, et que Mgr J.-C. Allard, P. A., directeur-fondateur de l'École ménagère supérieure de Sainte-Anne de Châteauguay, répondra à cette importante question : " Nos jeunes filles citadines sont-elles préparées à seconder leur mari, après leur passage à l'École ménagère ? " Et le programme comprend nombres d'autres causeries du même genre.

C'est dire que le congrès pédagogique des sciences ménagères offrira une riche matière à la méditation et à l'étude des personnes qui y assisteront. Souhaitons qu'il aide à mieux faire comprendre du public en général l'importance du mouvement qui vise à augmenter chez nous le nombre des compétences pour ce qui a trait aux arts ménagers, à l'administration des affaires domestiques et à l'éducation familiale, l'ignorance et la routine cédant la place à la véritable science et à l'entraînement sérieux. Nous n'aurons jamais trop de bonnes et sages ménagères.

*La Presse*, 28 mai 1934.

### L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Le deuxième congrès de l'Enseignement ménager (le titre officiel est plus long, mais cela ne change rien à l'affaire) vient de se tenir à Montréal. De hautes personnalités ont présidé les séances, montrant l'intérêt qu'elles portent à cette œuvre. Et c'est en effet une œuvre excellente et d'ailleurs variée que celle-là. Enseignement du dessin, de la coupe et de la couture, des arts du terroir, des sciences agricoles, etc., toutes choses pratiques, d'application quotidienne dans presque tous les ménages de notre pays. Sous l'active direction de M. Alphonse Desilets (poète, ce qui ne gêne rien), des équipes de professeurs et d'institutrices se prodiguent, les unes à poste fixe, d'autres se déplaçant à travers la province. Leurs conseils sont goûtés et sollicités, et les diplômes des écoles ménagères sont recherchés.

Cet enseignement apporte dans nos foyers des notions d'ordre et d'économie. Il nous entraîne à utiliser nos moindres ressources comme nos plus brèves minutes. Grâce à lui, plus d'un — et surtout plus d'une — se trouve à même soit de mieux gagner sa vie, soit d'élever une famille et de se tirer d'affaire avec les faibles revenus des temps de crise. Là où un ignorant, un incapable, ou simplement une personne mal informée, croira n'avoir rien à faire que de se croiser les bras et de se lamenter, une autre, mieux avertie et plus débrouillarde, tirera parti d'une pièce d'étoffe, d'un carré de terrain, de quelques planches. L'enseignement ménager tend à développer cet esprit.

Et d'autre part, il attire l'attention sur les ressources de notre province, ressources si variées et trop souvent si négligées, si ignorées. Ceux qui le dispensent, cet enseignement sont tout dévoués à cette sorte d'apostolat et animés d'un zèle patriotique véritable. Les journaux ont assez souvent l'occasion de critiquer (d'ailleurs dans un esprit de sympathie); ne manquons pas de signaler ce qui se fait de bien chez nous.

*Le Petit Journal*, 3 juin 1934.

# INDEX

INDEX

## INDEX DES MATIÈRES

---

	PAGES
PROGRAMME DU CONGRÈS.....	7 à 10
Ont participé à ce congrès.....	11 à 24
Introduction, par l'hon. C.-F. Delâge.....	27 et 28
Inauguration de la nouvelle École Ménagère Provinciale et ouverture du congrès.....	33 et 34
Discours de l'hon. R. Dandurand, <i>sénateur</i> .....	35 à 38
Historique de l'École Ménagère Provinciale par Mme F.-L. Béique.....	39 à 48
Le but du présent congrès, par M. Alphonse Desilets.....	51 à 56
Allocution de Mlle Antoinette Gérin-Lajoie.....	57
PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉTUDES.....	61
La première École Ménagère-agricole, par Mme Léon-Mercier Gouin.....	62 à 68
Deux pionniers de l'enseignement ménager, par M. l'abbé J.-Eugène Maurais, <i>ptre</i> .....	70 à 78
Macdonald School of Household Science, par Miss Bessie-M. Philp.....	79 à 81
Mademoiselle Jeanne Anctil et l'École Ménagère Provinciale, par Mme R. C.-Lacroix.....	82 à 87
Allocution de Mgr V.-J. Piette, P. A., recteur de l'Université de Montréal.....	87 et 88
DEUXIÈME JOURNÉE D'ÉTUDES.....	89
L'École Normale classico-ménagère de St-Pascal, par la R. Sr Ste-Marie-Armand, <i>supérieure</i> .....	90 à 94
L'École Ménagère Provinciale de Montréal, par Mme R. C.-Lacroix, <i>asste-directrice</i> .....	95 à 99
L'École Ménagère Régionale de Roberval, par Mme Rolande S.-Desilets, <i>déléguée</i> .....	100 et 101
L'École Ménagère Régionale de Sutton, par la R. Sr Marie- St-Gabriel, <i>professeur</i> .....	102 à 104

L'École Ménagère Régionale de Montebello, par la R. Sr St-Gatien, <i>directrice</i> .....	105 à 107
L'École Ménagère et l'Orphelinat agricole de St-Damien, par la R. Sr St-Barnabé, <i>directrice</i> .....	108 à 110
L'École Ménagère Régionale de Ste-Martine, par la R. Sr Marie-Floriennne, <i>supérieure</i> .....	111 à 114
L'École Ménagère Régionale de St-Georges de Beauce, par la R. Sr Marie-de-St-Pierre, <i>supérieure</i> .....	115 et 116
L'École Ménagère Régionale de Ste-Ursule, par la R. Sr Marie-des-Servites, <i>supérieure</i> .....	117 à 119
L'École Ménagère Régionale de Gaspé, par la R. Sr Ste-Angèle, <i>supérieure</i> .....	120 à 122
L'École Ménagère de l'Hôpital Général de Montréal, par la R. Sr St-Gabriel, <i>directrice</i> .....	123 à 127
L'École Ménagère Régionale de St-Jacques de Montcalm, par la R. Sr M.-Jeanne-de-France, <i>directrice</i> .....	128 à 131
L'École Ménagère Régionale de Mont-Joli, par la R. Sr Marie-Ange, <i>directrice</i> .....	132 à 136
L'École Ménagère Régionale de Nominique, par la R. Sr M.-de-St-Tharsicius, <i>supérieure</i> .....	137 à 140
L'École Ménagère Régionale de Loretteville, par la R. Sr St-Félix, <i>directrice</i> .....	141 à 144
L'École Ménagère Régionale de Nicolet, par la R. Sr St-Joseph-de-l'Eucharistie, <i>directrice</i> .....	145 à 151
L'École Ménagère Régionale du Cap-de-la-Madeleine, par la R. Sr St-Maurice, <i>supérieure</i> .....	152 et 153
L'École Ménagère Municipale de Port-Alfred, par la R. Sr St-Paul-de-la-Croix, <i>supérieure</i> .....	154 et 155
L'École Ménagère Municipale de Grand'Mère, par Mlle G.-Anna Beaudoin, <i>directrice</i> .....	156 et 157
L'École Ménagère Spéciale de Sherbrooke, par Mme Louis Codère, <i>présidente</i> .....	158 à 161
Les cours ménagers de la Fédération Nat. St-J.-Bte, par Mlle Evangéline Zappa, <i>secrétaire</i> .....	162 à 165
Les Écoles ménagères de la Province, par M. Alphonse Desilets, <i>directeur-général</i> .....	166 à 172
L'enseignement ménager et agricole actuel et l'éducation familiale.....	175
L'enseignement ménager dans les écoles de Montréal, par M. J.-M. Manning, <i>directeur pédagogique</i> .....	176 à 180
La diplômée ès sciences ménagères sur la ferme, par M. l'abbé Honorius Bois, D. sc. A. ....	181 à 192
L'École ménagère, foyer d'éducation familiale, par Mgr J.-C. Allard, P. A. ....	194 à 196

	PAGES
Le rôle des éducatrices dans l'enseignement ménager, par le président du congrès.....	197 et 198
TROISIÈME JOURNÉE D'ÉTUDES.....	201
Les arts et les sciences dans l'économie domestique moderne.....	201
Une école technique féminine, par la R. Mère Ste-Anne-Marie, <i>C. N. D.</i> .....	202 à 213
Application de la chimie aux sciences ménagères, par Mlle Geneviève Hone, <i>professeur</i> .....	214 à 217
La coupe et la couture appliquées, par Mlle Anna Laliberté, <i>doyenne</i> .....	218 à 223
Le dessin et l'enseignement par projections lumineuses, M. Paul Bergeron, <i>asst-directeur</i> .....	224 à 227
La bibliothèque de sciences ménagères, par Mlle Aline Major, <i>prof., É. M. P.</i> .....	228 à 231
Allocation de Me Guy Vanier, <i>c. R., secrétaire des Écoles Ménagères Provinciales</i> .....	232 et 233
BANQUET DES CONGRESSISTES.....	237
Allocation de M. Lionel Bergeron, <i>sous-ministre</i> , et décorations du Mérite Scolaire.....	238 à 240
De l'influence du foyer dans l'éducation de l'enfant, par Mme Henri Gérin-Lajoie.....	241 à 243
L'éducation familiale actuelle, par M. Alphonse Desilets.....	244 et 245
Adresse de M. Paul de Vuyst, de Belgique, par M. Maurice Heyne, <i>consul-adjoint</i> .....	246 à 249
Séance de clôture du Congrès .....	250 à 252
APPENDICE.....	253
L'éducation familiale et l'enseignement ménager.....	255 et 256
L'éducation familiale et la colonisation.....	257 à 260
Pour la protection des familles.....	261 et 262
L'éducation familiale et le travail de la femme à l'extérieur.....	263 à 265
Ouvrages de sciences ménagères et d'éducation familiale.....	266 à 269
Revue féminines recommandées.....	270 et 271
Commission internationale des Congrès d'Éducation familiale. ..	272 à 274
Le 5 <sup>e</sup> Congrès international d'Éducation familiale, août 1935. ....	275 à 278
ÉCHOS DE PRESSE.....	279 à 282
INDEX.....	285 à 287

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is arranged in approximately 25 horizontal lines across the page.]

